

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES ETUDES SUPERIEURS ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LANGUES**

Département de Langue et Culture Amazigh



Spécialité : Langue et culture Amazighes

Option : Civilisation Amazighe

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister
Thème**

**Approche socio-anthropologique du patrimoine de
l'oliveraie en Kabylie : cas de l'association Tazerajt**

Sous la direction de :

Dr. HADIBI Mohand Akli

Réalisé par :

MALLEK Samir

Présenté devant le jury :

M. NABTI Amar. Professeur UMMTO .

Président.

M. HADIBI Mohand Akli, Maître de Conférences (A), UMMTO Rapporteur.

Mme. OUSSEDIK Fatma, Professeur, Université Alger (II).

Examinatrice

M. KINZI Azzedine, Maître de conférences (B) UMMTO. Examineur (Invité)

Année universitaire 2015-2016

A la mémoire de ma mère

L'aboutissement de ce travail tient à la contribution de plusieurs personnes qui nous ont soutenus tout au long de sa réalisation que nous tenons à remercier vivement.

Nos remerciements s'adressent au premier lieu à notre directeur de recherche M. Hadibi Mohand Akli qui a bien voulu diriger ce travail depuis l'élaboration de sa problématique jusqu'à son achèvement. Pour ses conseils judicieux, ses remarques critiques et son soutien indéfectible, nous tenons à lui exprimer notre profonde gratitude.

Toute notre gratitude et nos remerciements pour nos enseignants de magister pour les enseignements qu'ils nous ont fournis.

Nous remercions également les membres du jury qui ont bien voulu examiner ce travail.

Nous tenons surtout à remercier les animateurs de l'association Tazerajt pour leur disponibilité et leur intérêt pour cette recherche.

Mes remerciements vont à l'égard de tous les membres de ma famille pour leur soutien et encouragement.

A ma fiancée qui m'a supporté tout au long de la réalisation de ce mémoire.

A tous mes amis qui se sont investis pour la réussite de ce travail

A vous tous, Merci.

Sommaire

Introduction générale.....	1
-----------------------------------	----------

Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique de la recherche

1. Présentation du sujet.....	3
2. Choix du sujet.....	4
2.1. Choix subjectif	4
2.2. Choix objectif.....	5
3. Problématique.....	5
3.1. Hypothèses	12
4. Cadre conceptuel de la recherche.....	12
5. Le terrain.....	14
6. Techniques de recherche	14
6.1. L'observation	15
6.1.1. Observation directe	16
6.1.2. Observation participante	16
6.2. L'entretien	16
7. Présentation de l'enquête de terrain	17
7.1. La pré-enquête.....	18
7.2. Déroulement des entretiens	20
8. Approche théorique.....	20
9. Difficultés de terrain	22

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

Introduction	24
1. Cadre géographique, historique et démographie de la commune.....	24
1.1. Aperçu historique	24
1.2. Cadre géographique et caractéristiques climatiques	25
1.3. Population	27
2. Infrastructures.....	28
2.1. Infrastructure de base	28
2.2. Administrations publiques	30
2.3. Infrastructure scolaire.....	31

2.4. Santé publique.....	33
3. Infrastructures culturelles et sportives	34
3.1. La maison de jeune.....	34
3.2. Complexe sportif de proximité.....	35
3.3. Mouvement associatif	35
4. Economie	37
4.1. Aperçu sur l'activité commerciale et industrielle	37
4.2. Les activités artisanales.....	39
4.3. Le souq de Tazmalt	40
5. Agriculture	42
5.1. Ressources agricole	43
5.1.1. Du foncier agricole	43
5.1.2. Des cultures.....	43
5.1.3. L'oléiculture, une activité phare au cœur de l'agriculture à Tazmalt.....	45
Conclusion	47
Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt	
Introduction	49
1. Contexte et conjoncture de la création de Tazerajt.....	50
1.1. Aperçu sur l'émergence du mouvement associatif	50
1.2. Conjoncture politique, de la contestation sociale en Kabylie	52
2. Genèse de l'association, déroulement de la création de Tazerajt.....	54
2.1. Genèse de l'idée	54
2.2. Le développement agricole et l'impact sur le local	57
2.3. Le facteur déclencheur et le moment fondateur de l'association Tazerajt.....	59
3. Présentation de l'association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt	
« Tazerajt »	64
3.1. Assemblée générale constituante	64
3.2. Dénomination.....	68
3.3. Siège de l'association	69
3.4. Les objectifs	71
3.5. L'adhésion.....	75
3.6. Les ressources financières.....	77
3.7. De la contrainte administrative	78

4. Structuration et fonctionnement de l'association de l'association	80
4.1. Le bureau exécutif.....	80
4.2. Les appareils de l'association.....	82
4.2.1. Cellule technique	82
4.2.2. La cellule organique.....	83
4.3. De la prise de décision et exercice démocratique au sein de l'association	84
Conclusion	88

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

Introduction	90
1. De la famille paysanne aux horizons multiples et diversifiés	90
2. Scolarisation et espace de socialisation extrafamiliale	94
3. De l'engagement associatif	102
Conclusion	112

Chapitre V : Evolution du travail associatif de Tazerajt

Introduction	114
1. L'association dans le champ agricole local	115
1.1. Le savoir scientifique dans le travail associatif.....	115
1.2. Du contact, travail de proximité.....	116
1.3. De l'agir associatif en faveur de l'agriculteur	120
2. Tazerajt sur l'espace locale de la daïra de Tazmalt.....	124
2.1. De l'usage social de l'association	124
2.2. Développement agricole et développement local : la difficile articulation.....	127
3. Tazerajt et la politique agricole	135
3.1. Tazerajt ; de l'association à la mutualité agricole	135
3.2. La caisse régionale de mutualité agricole de Bejaia	136
3.3. De l'association au conseil d'administration de la CRMA Bejaia.....	137
3.4. Le financement agricole vu par des agriculteurs.....	140
Conclusion	144

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

Introduction	146
1. A l'origine, genèse du problème du foncier à Tazmalt.....	146
2. Tazerajt et le problème du cadastre à Tazmalt.....	151
3. De la démarche associative revendicative et pacifique	152
Conclusion	160

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

Introduction	162
1. La première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam	163
1.1. Genèse du projet ; la fête de l'agriculteur de la Soummam	163
1.2. Les objectifs	165
1.3. De l'organisation	166
1.4. Commission finance	168
1.5. Commission logistique	169
1.6. Commission technique et scientifique	170
1.7. Secrétariat	170
1.8. La publicisation de la fête	171
1.9. La médiatisation de la fête	172
2. Présentation de l'activité	173
2.1. Première journée	173
2.2. La deuxième journée	181
2.3. La troisième journée	184
3. La formation professionnelle, un nouveau vecteur pour la transmission des savoirs	185
4. La deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam 2010 ..	189
4.1. Aperçu sur la deuxième édition de la fête	190
5. Elargissement du champ d'intervention, Tazerajt dans le travail de coopération	195
5.1. Conseil interprofessionnel oléicole et ministère des eaux	195
5.2. De la coopération pour la valorisation des produits du terroir	199
5.3. De la collaboration au niveau international	200
Conclusion	203
Conclusion générale	205

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Introduction générale

Le mouvement associatif connaît de nos jours une diversité d'investissements qui abordent une multitude de champs et se donnent à une participation citoyenne massive. Du culturel au social en passant par le sportif et le religieux¹, les investissements associatifs se multiplient et les structures se fructifient. Elles sont présentes autant dans les espaces urbanisés et pénètrent également dans les territoires les plus reculés, confirmant ainsi l'émergence d'un nouveau registre de référence organisationnelle, longtemps marquée par le communautaire. Que ça soit pour défendre le contenu d'une culture ou promouvoir un idéal ou simplement traduire une volonté citoyenne de participation à la gestion de la vie commune, ces associations sont de véritables indicatrices de changements dont fait objet la société algérienne actuelle, elles se présentent comme étant des acteurs incontournables dans l'amorce des dynamiques du développement.

Nous nous proposons ici d'étudier l'une d'elles qui est dirigée par un collectif d'animateurs composé d'agriculteurs et d'universitaires. Elle opère sur un espace rural, celui de la Daïra de Tazmalt à Béjaïa, et agit sur un champ qui jusque-là demeure peu investi par les associations. Ses animateurs ont opté pour un investissement qui se veut distinct des orientations dominantes du mouvement associatif à savoir celui d'une activité professionnelle, l'agriculture. Son travail conjugue deux registres, celui du social et du professionnel. Elle se présente sur l'espace public comme promotrice du développement agricole et focalise l'essentiel de son travail sur la filière oléicole qu'elle tente d'inscrire dans une dynamique socioéconomique pour le développement local. Il s'agit pour nous d'étudier cette association depuis le moment de sa création, son évolution et ses réalisations les plus récentes. Nous nous intéresserons au moment fondateur et à la genèse de l'idée du projet associatif de cette structure. Nous mettrons en exergue les différentes étapes du processus de sa création, de sa gestion et aussi de l'évolution de ses objectifs et préoccupations initiales.

Cette recherche s'articulera autour de sept chapitres. Nous consacrons le premier pour la présentation du cadre théorique de la recherche et des outils et techniques mobilisés pour son accomplissement. Ensuite, nous présenterons le terrain où nous avons conduit notre enquête. Nous aborderons également les étapes de la création de l'association et les profils de ses fondateurs où nous approcherons la question de l'engagement associatif. Nous traiterons dans les deux derniers chapitres de l'essentiel du travail qu'elle accomplit en faveur du développement agricole au niveau de la Daïra de Tazmalt.

¹ Nous pouvons citer ici à titre d'exemple, l'association GEIMAB de Béjaïa qui investit le champ culturel, l'association Etoile d'Akbou qui intervient sur le champ social et également l'association religieuse de Sidi Mofek dans la commune d'Ath Mlikech de la daïra de Tazmalt.

Chapitre I : Cadre méthodologique de la recherche

1. Présentation du sujet

Le sujet que nous proposons dans la présente étude se veut une « approche socio-anthropologique du patrimoine oléicole en Kabylie : cas de l'association Tazerajt ». Cette recherche porte essentiellement sur une association d'agriculteurs. Nous avons voulu, à travers ce travail, porter un regard sociologique et anthropologique sur une nouvelle forme de l'intervention des associations dans la gestion d'un territoire et par conséquent de ses richesses. L'association qui fait guise de cas d'étude ici, est l'une des pionnières et l'unique dans la région de Tazmalt, à allouer une importance capitale au développement de la filière oléicole, son travail est essentiellement orienté vers le développement de l'agriculture et particulièrement de l'oléiculture dans la région de la haute Soummam. L'oléiculture, et en raison de l'importance des potentialités qu'elle représente pour le développement durable de la région de Tazmalt, occupe une place cardinale dans l'activité de l'association. En fait, telle qu'elle se donne à l'observation, Tazerajt s'affirme sur l'espace local, comme promotrice de l'activité agricole et particulièrement oléicole au sein de cette région. L'essentiel de son travail est orienté en direction de la transformation du patrimoine oléicole en une source de richesse, en ce sens qu'elle aspire à convertir l'oléiculture d'une activité saisonnière à revenu faible et supplémentaire (capital refuge) à une activité économique du secteur agroalimentaire, industrialisée et visant une commercialisation à grande échelle nationale et internationale. Elle cible essentiellement, l'exportation du produit oléicole vers les marchés européens. Elle se donne pour objectif, d'accompagner le développement de l'oléiculture locale et de mettre en œuvre des plans d'action visant au premier plan l'organisation de la filière et sa modernisation.

Créée en 2003, l'association Tazerajt regroupe un important noyau de propriétaires terriens et d'agriculteurs de toute la Daïra de Tazmalt, où elle siège en plein centre urbain de la commune éponyme. Principalement, cette association focalise son travail sur l'accompagnement du développement de l'activité agricole, et plus particulièrement oléicole au sein de cette région. Cette dernière dispose d'énormes potentialités oléicoles jugées mal exploitées, que les animateurs de Tazerajt s'attèlent depuis plus de douze ans à développer en menant un travail sur divers plans.

2. Choix du sujet

Notre intention de réaliser ce travail intitulé « approche socio-anthropologie du patrimoine oléicole, cas de l'association Tazerajt », découle d'une multitude de motivations qui sont pour l'essentiel classées sous deux catégories.

2.1. Choix subjectif

Notre intention de réaliser ce travail sur le patrimoine oléicole découle aussi d'un certain nombre de paramètres inhérent à notre socialisation dans un espace rural, où l'activité oléicole domine le paysage agricole.

En effet, nous étions depuis notre jeune âge associé à des processus de pratiques agricoles où nous prenions part aux différentes tâches, à l'instar de la saison de cueillette qui correspondait le plus souvent, à la période de nos vacances scolaires.

En hiver, la cueillette des olives est le moment où les villages deviennent déserts de leurs habitants qui s'appliquent à ramasser leurs olives. Les familles se mobilisent pour finir à temps la récolte. C'est une rude lutte contre le temps qui engage les paysans à doubler d'efforts. Les huileries tournent à longueur de journée, la nuit à la fermeture des cafés, elles deviennent l'endroit privilégié des hommes du village qui se retrouvent autour de la chaudière pour se réchauffer et discuter. Pour les plus jeunes, ces huileries sont le moyen de compenser un déficit matériel en leur offrant un travail saisonnier.

L'olivier revêt toute une symbolique à nos yeux, villageois que nous sommes. C'est pour cela d'ailleurs que nous avons choisi de porter notre travail de recherche sur cette thématique. Nous voulons avant tout, répondre à des questions qui nous ont tiraillées au passé sur la valeur usuelle de ce produit. Dans notre entourage villageois, le recourt immédiat et permanent de l'huile d'olive pour soigner une blessure ou traiter un malaise est en soi une culture. La richesse des uns se mesure au nombre d'oliviers dont ils disposent. L'huile d'olive est peu commercialisée, elle demeure un capital refuge où dans des moments de crise budgétaire, vendre son huile est laissé en solution ultime. Ce produit est associé à une image hautement symbolique « El Razq », il est considéré comme une offrande divine qu'on ne doit pas gaspiller où vendre.

Ce sont là des situations qui nous ont intriguées et ont motivées au tout début notre choix de sujet.

2.2. Choix objectif

- L'association Tazerajt est l'une des premières associations de professionnels d'agriculture établie sur le territoire de Tazmalt. elle s'est donné pour champ d'intervention l'agriculteur de manière générale et l'oléiculture spécifiquement. En fait, le caractère marginal de cette structure, que lui confère son champ d'intervention qui la distingue du mouvement associatif établi sur l'espace de Tazmalt, interpelle à lui seul la réflexion sur le comment et le pourquoi de l'implication d'une structure associative dans la préservation et la promotion d'un patrimoine agricole.
- L'émergence d'une nouvelle catégorie d'agents sur le champ de l'activité agricole au niveau de la région de Tazmalt, instruit et chargé de nouvelles connaissances, leur retour dans leurs localités respectives et leur engagement dans l'activité agricole paraît un fait marginal vu que dans ces temps de modernité l'importance est plutôt accordée au salariat jugé stable, cela nous intrigue, on s'interroge alors, sur les raisons de leur engagement dans le domaine agricole, sur leur contribution au développement de celui-ci.
- La daïra de Tazmalt est la première daïra productrice d'olive et de l'huile d'olive au niveau de la wilaya de Bejaia. En dépit de quoi elle n'a pas encore fait objet d'une étude scientifique dans le domaine des sciences sociales² qui puissent rendre compte du pourquoi de l'attachement de la population de cette localité à l'activité oléicole.
- Le secteur agricole en général et l'activité oléicole particulièrement connaissent depuis quelques années un regain d'intérêt, qui s'est manifesté par la mise en place de plusieurs programmes d'aide au développement agricole. L'oléiculture bénéficie depuis, de soutien Etatique longé sur différents plans et programmes de financement, qui jusque-là n'a abouti qu'à une relative modernisation de la filière oléicole en Algérie. Notre intérêt ici est de concentrer l'analyse sur les nouvelles politiques engagées dans le secteur, dans leur fiabilité et leurs limites.

3. Problématique

Aborder la question de l'intervention d'une structure associative comme celle de « Tazerajt » dans la réhabilitation et le développement de l'agriculture, particulièrement de l'oléiculture à Tazmalt, suppose de poser le problème sur deux niveaux. D'abord, interroger la

² Mise à part le DEA de Tarik Mira intitulé « *Enquête orale sur les circonstances de la Révolution algérienne dans une commune de Kabylie : Tazmalt* », Mémoire de DEA de sociologie, dirigé par B. Stora, Université de Paris VII, auquel nous n'avons pas pu avoir accès.

réalité de l'activité oléicole en ce qu'elle est ou n'est pas «*un patrimoine* », ensuite posé le problème en terme de « *collectif* » qui agit sur cette activité, dans son action et les finalités auxquelles celle-ci prétend. Un troisième niveau d'interrogation s'impose permettant de définir la nature du rapport qu'entretient ce collectif avec le patrimoine oléicole à Tazmalt. Il nous semble impératif ici et avant toute approche, de s'interroger ici sur le comment de « *l'objet patrimonial oléicole* » en Kabylie ?

D'essence moderne spécifique à l'occident, la notion de « *patrimoine* » est définie étymologiquement, comme la somme des biens appartenant au père et transmissible entre les générations de la même famille³. Il est donc à ce premier niveau d'acceptation, directement rattaché à l'héritage, que même les sciences sociales dans leurs définitions classiques de l'objet patrimonial approuvent. Limitée au départ à quelques objets, la notion du patrimoine, s'est élargie au cours de son évolution pour recouvrir la totalité ou presque des biens du passé que l'on aspire à préserver. Car « *conçue dans une acceptation large, la notion du patrimoine englobe des lieux, des monuments, d'objets matériels et immatériels, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité* »⁴. Les attributs greffés à la notion avaient permis l'élargissement des catégories que recouvre celle-ci. Cela est rendu possible grâce à l'évolution des sciences sociales, ethnologie et sociologie, qui ont replacé l'objet patrimonial dans son contexte social.

Par ailleurs, le patrimoine est parce qu'il est la mémoire collective d'un peuple, une culture vivante qui relie le présent de l'homme à son passé, il contribue à la formation de « soi » social et culturel. Et parce qu'il transcende l'histoire générationnelle d'un peuple, il constitue l'élément cardinal de l'identité d'une société, communauté ou d'un groupe.

En Kabylie, la préservation et la promotion du patrimoine comme élément de l'identité, constituait et constitue encore, un enjeu majeur dans l'identification du locale en rapport à la composition culturelle et identitaire de l'Algérie. Il fut introduit, sous une forme latente, dans les registres des préoccupations majeures des élites kabyles dès les années 1980⁵ et trouve son essor dans le développement du processus de la revendication identitaire. Portée essentiellement, sur la préservation et la promotion de la langue et la culture berbère, les agents

³ Le Larousse de Poche, 2003, p.598.

⁴ Oulebsir, N. 2004. *Les usages du patrimoine : monuments musés et politique coloniale en Algérie : 1830-1930*, Paris : Édition Maison des sciences de l'Homme, p.302

⁵ L'action protestataire engagée durant les événements d'avril 1980, plus connue sous le nom du printemps berbère, s'est essentiellement portée sur des revendications articulantes, le politique, social et culturel. La principale revendication était la reconnaissance de la langue et de la culture berbère comme partie intégrante de l'identité nationale du peuple algérien.

à sa charge connaissent depuis les années 1990⁶ une prolifération constante, représenté principalement par des fractions politiques ancrées dans cette région, associations culturelles qui se sont intéressées à la question identitaire. Néanmoins, le patrimoine dont il s'est agi à cette époque, était pris par ces entreprises, sous sa dimension immatérielle recouvrant pour l'essentiel la langue, la poésie, le chant, les contes, en un mot, tous les éléments constitutifs du patrimoine littéraire essentiellement oral de la société kabyle.

Mais il y a tout de même quelques exceptions à cet ordre dominant du mouvement berbère de cette époque. Citons ici, l'association GEHIMAB de Bejaia. Celle-ci fut créée à partir de 1991, et incarne l'image d'une société savante car, constituée d'universitaires intellectuels et « *vise surtout à redonner une consistance scripturaire et savante, donc universelle, à la culture kabyle, réputée généralement comme orale et strictement vernaculaire chez la plupart des militants du mouvement culturel berbère y compris chez des figures averties telles Salem Chaker et Mouloud Mammeri* »⁷.

La mise en visibilité sur l'espace public de la dimension matérielle du patrimoine en Kabylie, paraît un fait récent et exceptionnel au mouvement associatif, dont de nombreuses structures organisent annuellement, dans plusieurs villages de la Kabylie et suivant un calendrier événementiel, des festivités dédiées à la valorisation des savoirs-faire ancestraux, à travers la mise en scène des produits du terroir.

D'autre part, la dynamique de l'action culturaliste en Kabylie, qui a associé la préservation de la langue et la culture berbère à sa démarche de défense de l'identité, a négligé plusieurs autres aspects du patrimoine dans le large éventail d'objets que peut désigner aujourd'hui le mot. Ce qui nous a conduits ici à porter une attention particulière à un patrimoine singulier qui transcende l'histoire sociale, économique et culturelle de la Kabylie. Il s'agit du patrimoine oléicole, qui semble, dans le contexte actuel de la société Kabylie, reprendre place sur l'espace public et suscite l'intérêt chez de nombreux agents sociaux.

En fait, la notion du patrimoine oléicole est depuis son apparition, fut prise sous l'ongle matériel (patrimoine génétique) que représente l'olivier. Elle est restée durant longtemps un vocable spécifique à l'usage des sciences dures telles l'agronomie et la biologie, qui s'en servaient pour désigner l'élément végétal, l'olivier, objet de leurs études. Cependant, depuis

⁶ L'ouverture démocratique en Algérie fut le résultat de l'adoption d'une nouvelle constitution le 23 février 1989. Au début de 1990, cette ouverture politique se matérialise sur la scène publique par l'émergence de formations politiques et de structures associatives diverses, dont le droit à l'association est garanti dans l'article 39 de ladite constitution.

⁷ Mohand Akli HADIBI, le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaia. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui, thèse de doctorat, EHESS, 2006.p, 19.

quelques années, il s'observe sur la scène publique en Kabylie, une volonté de valorisation de l'oléiculture comme élément de l'identité locale. Une mise en visibilité de ce patrimoine s'opère à travers l'organisation annuelle de plusieurs fêtes dédiées à la valorisation de cette culture agraire et à ce produit du terroir qui est l'huile d'olive⁸.

Le patrimoine dont il est question ici est au premier plan un patrimoine agricole qui incarne l'une des plus anciennes activités agraires chez la petite paysannerie dans la région Kabylie. L'oléiculture représente pour les paysans de cette région « *la fierté d'une région, la liberté et l'autonomie du paysan montagnard* »⁹, et l'huile d'olive extraite de son fruit est associée, au niveau du discours populaire, notamment dans les régions arabophones du centre en Algérie, à l'identité d'un territoire, où le plus souvent, lorsque l'on évoque l'huile d'olive on l'associe à la Kabylie « *Zit qbayel* », région de sa provenance.

La culture de l'olivier, du fait de sa présence millénaire en Kabylie, contribuait de façon directe à la formation de la vie sociale et économique de la petite paysannerie. Elle constituait l'élément phare de l'économie traditionnelle caractérisé par les échanges intertribaux¹⁰. De nos jours encore et telle qu'elle se donne à l'observation, l'oléiculture se présente comme une culture familiale, qui trouve ses ressorts dans la tradition paysanne. Elle est pratiquée pour la plupart, par une main d'œuvre familiale et à des fins d'autoconsommation, c'est « *une agriculture familiale moins parce qu'elle tire la main d'œuvre de la famille que parce qu'elle produit pour son autoconsommation. On pourrait d'autre part la considérer comme une agriculture traditionnelle : elle l'est, en effet, dans ses buts et ses moyens techniques* »¹¹.

L'activité oléicole, est plus souvent appréciée sous l'angle d'activité traditionnelle, productrice et à double valeur, usuelle et commerciale. La rareté de l'huile d'olive ces dernières années est une autre valeur à en rajouter à ces considérations. Celle-ci donne lieu à l'appréciation du patrimoine oléicole sous l'angle d'une raréfaction, notamment chez les populations de culture citadine, car en fait, « *l'éloignement croissant vis-à-vis des modes d'élaboration renforce les grandes psychoses alimentaires actuelles et l'identification d'une*

⁹ Rachid Oulebsir, L'olivier en Kabylie entre mythe et réalité, Ed, L'Harmattan, Paris, 2008, p.07.

¹⁰ Hocine DOUFENE, La petite paysannerie et le développement des territoires ruraux : cas de la région montagneuse de Grande-Kabylie en Algérie, département des Sciences Agronomiques- Université Mouloud MAMMARI, Tizi- Ouzou, Algérie.2008.p 11.

¹¹ H. Isnard, « Kabylie : Structures de l'agriculture en Grande Kabylie », in Judaïsme –Kabylie, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 26), 2004, pp. 38.42.p. 40.

*origine de production est souvent associée chez le consommateur à la qualité et la sécurité alimentaire».*¹²

En outre, le patrimoine oléicole Kabylie est en grande partie une propriété privée. Celle-ci, et si elle alloue le droit de possession à l'individu à l'intérieur de la famille, il engendre au même titre des obligations quant à son maintien et à sa transmission aux générations futures, suivant que même dans la tradition et les coutumes kabyles, le droit à l'héritage est saisi sous forme d'emprunt « *Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* »¹³. Le patrimoine oléicole est en ce sens, un héritage familial transmissible, dont la tradition interdit la vente ou l'hypothèque. C'est un bien familial dont les membres sont chargés de maintenir et de transmettre.

L'oléiculture et après avoir été durant de longues périodes le pilier de l'économie traditionnelle, elle fut dans le contexte colonial objet d'une réappropriation colonialiste au pourvu des lois sur la propriété foncière qui contribuèrent d'une manière directe à la destruction du tissu social de la paysannerie algérienne au travers l'expropriation du bien foncier¹⁴.

Dès l'indépendance, l'oléiculture fut marginalisée dans toutes les politiques agricoles envisagées par l'Etat, les produits agricoles furent nationalisés et l'huile d'olive fut interdite à l'exportation¹⁵. Chemin faisant, l'activité oléicole perdait de plus en plus d'importance dans les plans d'aménagement agricole. Elle fut confrontée à de nombreux handicaps qui freinent son développement. De prime abord, en raison de l'exode rural et l'exode agricole, qu'a engendré l'apparition de nouvelles attitudes sociales jouant en faveur du salariat. Joint à cela, la destruction des terres à vocation agricole, au pourvu de l'accroissement de l'investissement dans le secteur du bâtiment, en fait « *des secteurs économiques tels que l'habitat, l'industrie, les infrastructures de base, l'armature urbaine et sociale, le tourisme...se disputent la surface agricole des plaines pendant que l'exode rural et agricole, l'avènement de nouvelles attitudes sociales jouent en défaveur de l'agriculture traditionnelle de montagne* »¹⁶. Ces problèmes avaient concouru à la dégradation du patrimoine oléicole dans la région de Kabylie. L'oléiculture souffre d'une crise profonde due essentiellement, à un cumul de problèmes

¹² Bernard L., Marchenay P., *le vivant, le culturel et le marchand : les produits du terroir. Vives compagnes. Le patrimoine rural, projet de société*. In revue Autrement, N°194, mai 2000, pp 191-216, p.1.

¹³ Nous avons retrouvé cette expression chez un nombre de paysans que nous avons interviewés sur la possession de biens terriens.

¹⁴ Il s'agit des deux grandes lois coloniales qui ont jalonné l'histoire de l'expropriation de la paysannerie algérienne au profit de l'administration coloniale dans l'objectif de détruire la propriété indivise et implanter la propriété individuelle. Sénatus-consulte de 1863, loi Warnier de 1881 organisait et exécutait le transfert des terres indigènes vers les propriétés des colons.

¹⁵ Rachid Oulebsir, sous le gouvernement de ben Bella interdit l'exportation de l'huile d'olive à partir de 1963.

¹⁶ Dahmani .M. Économie et société en Grande-Kabylie. OPU, Alger. (1987), p, 82.

matériels et techniques, conséquence des politiques agricoles antérieures l'ayant négligé. Chose qui avait fait de cette culture, une activité marginale, dépourvue de moyens et des techniques d'exploitation modernes.

Jusque-là considéré comme activité secondaire, La relative hausse des prix de produit oléicole à partir des années 2000 a stimulé le retour des familles paysannes à l'activité oléicole. Dans la région de la haute Soummam, où l'oléiculture est héritière d'une longue tradition, née en 2003 dans la Daïra de Tazmalt, une association d'agriculteurs qui se donne pour objectif central, le développement de l'activité oléicole. Constituée essentiellement d'héritiers de bien agricole, soucieux du devenir de leur héritage, ses agents fédèrent les efforts autour d'un projet associatif dont le travail s'articule autour d'une dimension économique, sociale et culturelle. Egalement, elle tente d'impulser à partir du local (Tazmalt) une dynamique socioéconomique pour la valorisation de produits du terroir, l'olive et de l'huile d'olive. Elle réalise un travail d'accompagnement auprès des producteurs oléicoles en vue d'organiser la filière. Comme elle assiste les agriculteurs locaux dans l'acquisition de nouvelles techniques usitées dans la pratique culturale dans le domaine oléicole. Son principal objectif est donc le développement de la filière oléicole, qui à Tazmalt représente le secteur d'activité le plus potentiellement susceptible d'amorcer une dynamique économique pour le développement local du territoire de la Daïra. Avec une superficie oléicole de 14.585 hectares et production annuelle moyenne de 56385 quintaux par an et 10713 litres de l'huile d'olive pour la seule commune de Tazmalt¹⁷. Le patrimoine oléicole représente un véritable réservoir de ressource pour l'économie, qui place la Daïra de Tazmalt à la première place dans la production oléicole au niveau national. Néanmoins, cette richesse demeure peu valorisée et nécessite à cet effet d'énormes efforts pour sa réhabilitation et sa valorisation économique.

Le développement de l'oléiculture ne dépend pas seulement de la présence d'un potentiel oléicole sur un territoire, mais du regard accordé à celui-ci par les différents agents sociaux, économique et politique et de leur capacité à le valoriser pour extraire les différents usages économiques. Tazmalt est une Daïra qui renferme un potentiel, agricole à dominante oléicole, très important, mais les différents agents de la région n'arrivent pas vraiment à tirer parti de celui-ci pour susciter un développement économique conséquent. En fait, le développement oléicole s'apparente à un processus de valorisation de ressources patrimoniales par les différents agents d'un territoire. Ce processus de valorisation comporte plusieurs étapes (inventaire et identification des ressources, réalisation des infrastructures nécessaires,

¹⁷ Source association Tazerajt, projet de création d'une coopérative agricole, 2011

formations des agriculteurs...). Il implique des agents divers (associations, professionnels d'agriculture collectivités locales, ministères, ...). Le développement de l'oléiculture à Tazmalt s'inscrit dans une perspective du développement local, qui sous certaines conditions, peut devenir le moteur du développement économique de tout le territoire de la Daïra de Tazmalt

En fait, c'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de l'association Tazerajt pour le développement local. Elle propose une vision du développement local basée sur l'exploitation de la richesse agricole. Manifestement, l'association dont il est question dans ce travail se présente une nouvelle forme d'intervention d'une structure associative sur l'espace public. Son champ d'activité et les objectifs auxquels s'adonne son travail, la distinguent nettement du folklorisme qui caractérise le mouvement associatif à Tazmalt. Son avènement sur le champ de l'activité agricole à Tazmalt incarne la volonté de ses initiateurs qui aspire à développer leur activité professionnelle. Motivés en premier lieu par les problèmes qui entravent leur secteur d'activité, les animateurs de l'association Tazerajt conduisent depuis plus de douze ans un travail pour le développement agricole et particulièrement la promotion de l'activité oléicole au sein de la Daïra de Tazmalt. L'intérêt que nous allouons ici pour cette association, découle essentiellement dans son caractère marginal que définissent, son champ d'intervention et la nature de son travail, *promotion du patrimoine agricole à dominante oléicole*, qu'elle met en œuvre, dans le contexte général du mouvement associatif en Kabylie, par rapport aux autres formes d'association qui sont les plus fréquentes sur l'espace rural (association culturelle, sociale, religieuse...etc.). Nous voulons à travers cette étude rendre compte des raisons et motivations qui ont conduit à la création de l'association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt « Tazerajt ». Ce en mobilisant une approche centrée sur les animateurs de l'association. Egalement, cette étude aspire à rendre compte des auxquels se heurte le travail de l'association dans sa dynamique pour le développement agricole à Tazmalt.

Notre étude pose la problématique de l'origine de l'association, de son travail et de son évolution. Alors les questions auxquelles cette étude aspire à apporter des éléments de réponse sont :

1. Comment et pourquoi l'association Tazerajt a été créée et quel rôle joue-t-elle dans le développement de l'agriculture à Tazmalt ?
2. Quelle démarche propose l'association pour le développement de l'agriculture à Tazmalt et particulièrement de l'oléiculture et quels sont les problèmes qui handicapent son travail ?

3.1. Hypothèses

Pour répondre aux questions dégagées dans notre problématique, nous avons émis deux hypothèses dont nous allons devoir vérifier la validité tout au long de ce travail.

- L'avènement de l'association des agriculteurs de la Daira de Tazmalt « Tazerajt » fait suite aux problèmes que rencontrent les agriculteurs de cette région dans leur exercice professionnel. sa création matérialise la volonté d'un groupe d'héritiers de bien agricole engagé dans l'activité agricole, d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de leur secteur d'activité au niveau de Tazmalt.
- L'association constitue un macrocosme, un micro-espace d'expression et de réflexion que mobilisent les agents du secteur agricole à Tazmalt afin d'établir des connexions avec différents organismes agissant sur le même champ d'activité. Elle réalise un travail d'accompagnement des agriculteurs locaux et joue le rôle d'intermédiaire entre le petit producteur et les services étatiques. L'association capte les modalités du développement et tente de les transposer sur le champ de l'agriculture au niveau local à Tazmalt.

4. Cadre conceptuel de la recherche

Association : L'association est définie comme étant « *La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que celui de partager des bénéfices* »¹⁸. C'est une forme d'organisation où plusieurs personnes décident de combiner leurs efforts dans des actions communes portés à des fins non lucratives « *Une association regroupe plusieurs personnes qui ont décidé de s'unir pour coopérer en vue de d'apporter une solution à un problème ou de répondre à un besoin* »¹⁹.

Activité : « *Une activité consiste en un enchaînement d'actions qui peut se répéter dans le temps. Elle se rapproche de la pratique par sa régularité potentielle (on dit d'ailleurs couramment qu'on « pratique une activité »), et par sa durée* »²⁰.

Changement social : La notion du changement social permet de lire la réalité d'une société sous l'angle des transformations qui l'affecte au niveau politique, économique et social. Il se

¹⁸ GARRIGON-LARANGE Jean-Marie, « Les Associations ». In Encyclopédie Universalis, 1996, pp. 222-223.

¹⁹ Hautenne Bruno, « Contribution à une sociologie de l'association. », *Pensée plurielle* 1/2004 (n° 7), p. 11-16.

²⁰ Frédéric lebaron, *la sociologie de A à Z*, Ed Dunod, paris, 2009, p. 6.

définit comme étant « *un processus, plus ou moins systématique et cohérent, de transformation des sociétés. La notion de changement social s'est substituée à celle d'évolution dans de nombreux travaux de sociologie historique. Le changement social diffère en effet de celle-ci, dans la mesure où sa direction est considérée comme relativement indéterminée, sinon contingente, et impossible à résumer sous la forme de "lois" de développement* »²¹. Le changement social est également un fait social total dans ce sens qu'il touche tous les domaines de la vie sociale. Il se caractérise par sa généralité, son observabilité et longueur temporelle, il est comme le souligne Guy Rocher, « *toute transformation observable dans le temps, qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire où éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée qui modifie le cours de son histoire* »²².

Développement : La notion du développement se trouve à la jonction de plusieurs domaines et disciplines politique, économie et social. Le concept du *développement* est ambigu et difficilement saisissable. Cette difficulté de cerner les multiples facettes d'un tel concept le met au cœur du débat scientifique contemporain, qui pour le définir, se réfère à l'adjonction d'attributs en vue de renforcer sa capacité opérationnelle afin de permettre la lecture des réalités contemporaines. Nous faisons référence ici à la notion du développement durable, développement local, économique ...etc. toutefois nous retenons ici l'une des tentatives de définition fournie par la socio-anthropologie du développement.

Pour le socio-anthropologue du développement Jean-Pierre Olivier de Sardan, le développement est « *La socio-anthropologie considère le "développement" "comme une forme particulière de changement social, qu'un ensemble complexe d'intervenants (ONG, agences nationales ou internationales, experts, coopérants, techniciens...) cherche à impulser auprès de « groupes-cibles » eux-mêmes divers et évoluant selon les dynamiques propres* »²³.

Agent du développement : Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan « *l'agent de développement a une double fonction de « porte-parole » des savoirs technico-scientifiques et de médiateur entre ces savoirs technico-scientifiques et les savoirs populaires* »²⁴.

²¹ Op.cit, p. 30.

²² ROCHER Guy, « Introduction à la sociologie générale, tome 3. Le Changement social », Ed. HURTUBISE HMH, Montréal, 1969, p. 322.

²³ Jean-Pierre Olivier de Sardan, Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social, APAD, Karthala, 1995.p.9.

²⁴ Op.cit., p, 204.

5. Le terrain

L'espace physique sur lequel nous avons conduit cette étude se situe à Tazmalt, une Daïra située à 85 km de la wilaya de Bejaia. Ladite Dra regroupe en plus du chef-lieu de Tazmalt deux autres communes à savoir, la commune de Boudjelil et de Béni Mlikech. Elle est limitée à l'Est par les communes limitrophes de la wilaya de Bouira, entre autres celles de Chorfa et Aghbalou avec qui, elle constitue l'espace communément appelé (la vallée du sahel). Du sud, Tazmalt est délimitée par les montagnes de Bibane de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Du Nord la daïra est délimité par les monts Djurdjura.

Il importe de signaler ici qu'en raison de l'étendu de l'espace que recouvre la daïra, nous sommes contents de circonscrire le terrain de notre enquête à la commune de Tazmalt, commune où est établi le siège de l'association objet de la présente étude. Toutefois, nous nous sommes à plusieurs reprises déplacés vers les deux autres communes pour la réalisation d'entretien avec des agriculteurs adhérents de l'association.

Le choix de la commune de Tazmalt est également dicté, par le fait qu'elle est une région a vocation agricole à dominante oléicole, où sont présentes de nombreuses fermes et pépinières spécialisées dans diverses cultures, tout aussi que la présence d'un certain nombre de familles paysannes réputées pour leur production oléicole, ayant fait auparavant objet de distinctions dans plusieurs foires agricoles organiser outre-mer.

6. Techniques de recherche

S'investir dans un travail de recherche dans le champ des sciences sociales, notamment en sociologie ou en anthropologie, exige du chercheur la maîtrise d'outillage méthodologique et conceptuel usité dans la discipline. Cette exigence incombe au chercheur, au premier plan, le choix d'une approche méthodologique qui détermine le procédé pratique à mettre en œuvre pour la conduite et la réalisation du projet de recherche. Ensuite, elle fait appel à la mobilisation de techniques d'investigations, sélectionnée conformément à l'approche choisie et au gré de la nature de l'information recherchée tout aussi que des objectifs auxquels prétend le travail.

Par ailleurs, l'investissement d'un terrain de recherche par le biais d'une enquête, relève d'une importance capitale pour la réalisation des travaux scientifiques dans le domaine des sciences sociales. Du fait que le terrain constitue une source directe et abondante de l'information. Cette présence est plus qu'indispensable pour le travail du chercheur, de fait qu'elle permet l'exploration des pistes pouvant conduire à l'information, ce, par la mobilisation des techniques qui permettent l'établissement d'un contact avec l'informateur. L'enquête de

terrain est perçue comme étant « *un art des interactions ordinaires qui découvre, rassemble et analyse des données dont les acteurs sont en grande partie détenteurs*»²⁵ où dans un contexte interactionnel, le chercheur aborde le terrain de manière à susciter et à provoquer la parole de l'enquêté sur le sujet de recherche. Cette démarche consiste à collecter le matériau nécessaire et qui est constitutif du corpus, piédestal sur lequel se construira la recherche.

Compte tenu des objectifs de cette recherche et, vue la complexité que présente l'objet qu'elle traite, nous avons opté pour une orientation théorique qui relève des méthodes qualitatives-interprétatives très utilisées dans les sciences sociales. Celle-ci semble la mieux adaptée à notre étude, de faite que l'on traite ici des données non quantifiables et qui ne se prêtent pas à la mesure. La méthode qualitative combine, diverses techniques de recueils dont l'observation et l'entretien, qui permettent d'aborder un phénomène social en vue de l'appréhender et de l'explicitier. En adoptant une telle méthode, le chercheur est appelé à stimuler la production des données de son terrain, car « *La démarche qualitative est l'enquête de terrain prolongée où le chercheur produit lui-même ses données, il a recours à des entretiens approfondis ou semi-directifs, à des observations ou encore à des études de cas*»²⁶.

Pour ce faire, nous avons mobilisé au cours de nos investigations deux techniques principales à savoir, l'observation dans ses deux modes, directe et participante, et l'entretien semi-directif. Signalons que pour ce dernier, nous avons recouru durant notre pré-enquête, à l'entretien libre.

6.1. L'observation

L'observation est l'une technique que nous avons mobilisée dans la réalisation de ce présent travail .Essentiellement, elle consiste à opérer des observations *in situ* sur l'univers dans lequel évoluent les animateurs de l'association Tazerajt et également sur eux et leur travail au sein de l'association. Dans un premier temps, nos observations nous ont permis d'orienter et de préciser les thèmes de notre guide d'entretien, ensuite, elles nous ont permis de conforter par, le billet des notes prises lors de sa réalisation, les données pour l'analyse des entretiens. Cependant, nous avons opéré par deux modes d'observation à savoir «observation directe et observation participante».

²⁵ Daniel Céfai, *l'Enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2003, p.624.

²⁶ OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie ». *Enquête*, Les terrains de l'enquête, N° 1, pp. 71-109.

6.1.1. Observation directe

Les premières étapes de la phase exploratoire du terrain, nous étions amenés à mobiliser la technique de l'observation directe, portée sur des thèmes généraux (siège de l'association, qualité et catégories d'acteur...etc.). Nous étions appelés à découvrir le terrain par l'établissement de connexions avec l'élément qui le compose, sans pour autant intervenir de façon apparente, se contentant uniquement de jouer le rôle du spectateur, en fait durant les premiers contacts avec le terrain le chercheur est appelé à incarner le rôle de « *L'observateur étranger au phénomène lui reste extérieur pendant toute la durée de l'observation et en est seulement le spectateur. Il pénètre par exemple dans un groupe, qui sait en général qui il est et dans quel but il se trouve là, mais il ne participe pas à l'activité du groupe* »²⁷.

6.1.2. Observation participante

Dans la perspective d'approfondir nos connaissances de notre terrain, nous avons mobilisé la technique de l'observation participante. Celle-ci consiste en « *une insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés* »²⁸. Cette technique permet de porter un regard de l'intérieur même du groupe constitutif de la population d'enquête. Elle permet comme le souligne Stéphane Beaud « *grâce à l'immersion de l'enquêteur dans le milieu enquêté, elle restitue les visions d'en bas plus riches qu'on le croit, elle permet le croisement de divers points de vue sur l'objet, elle éclaire la complexité des pratiques* »²⁹.

En fait l'immersion à l'intérieur du groupe permet, outre l'observation, l'échange, dans une dynamique interactionnelle entre l'observateur et l'observé qui peut conduire à l'instauration d'un climat de confiance entre les deux parties et, en conséquence, favoriser la production du discours par l'interviewé visé dans l'entretien, car justement « *l'informateur gère son degré d'implication dans l'entretien, et celui-ci dépend en grande partie de la confiance qu'il fait à l'enquêteur* »³⁰.

6.2. L'entretien

La technique de l'entretien est d'usage très fréquent en sociologie et anthropologie. Elle repose sur la l'intercommunication entre enquêteur et enquêté, dont les thèmes sont antérieurement prédéfinis. En fait « *L'entretien scientifique est en effet une démarche préparée,*

²⁷ LOUBET DEL BAYLE Jean Louis, Initiation aux méthodes des sciences sociales, Ed Le Harmattan, Paris, 2000, p 58.

²⁸ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », Enquête, 1 | 1995, 71-109.

²⁹ Beaud. S. *Guide de l'enquête de terrain*, Ed. La découverte, Paris, 2003, p.p. 8-9.

³⁰ Jean -Claude KAUFMANN, l'entretien compréhensif, Armand colin, Paris 2000, p 30.

qui s'inscrit dans un plan préétabli et qui obéit à des règles relativement précises pour en faire un outil d'observation répondant, autant que faire se peut, aux exigences d'objectivité et de rigueur de la méthode scientifique»³¹. Dans le cas qui nous préoccupe, nous mobilisant l'entretien comme technique vivante afin d'interroger les membres de l'association Tazerajt sur leur motivation dans l'engagement dans le mouvement associatif, leurs attitudes et opinions, le sens qu'ils attribuent à leur travail.

Par ailleurs, pour ce faire nous avons choisi la technique de l'entretien semi-directif, en raison que celle-ci permet plus de liberté à l'enquêté de développer son discours sur un thème antérieurement fixé dans le guide de l'entretien. En fait l'entretien semi-directif « invite le sujet à poursuivre sa pensée et à approfondir son raisonnement ».³²

En outre, la pré-enquête que nous avons menée nous a fourni les éléments nécessaires à la préparation du guide d'entretien. En effet, les observations et les discussions informelles que nous avons eues avec les animateurs de l'association nous ont permis d'orienter les questions de notre guide de façon à aborder, d'une part, les thématiques les plus récurrentes contenues dans leurs discours, de l'autre, interroger ses thématiques dans leurs détails. Tout aussi que cette pré-enquête nous a permis d'adapter notre guide en fonction de l'enquêté, prenant ainsi en considération la diversité des profils d'acteurs. En outre, notre guide contient un ensemble de questions réparties comme suit :

- Questions d'état : elles concernent l'origine familiale, la socialisation primaire et la scolarisation, parcours professionnel... etc.
- Question de fait : interroger l'acteur sur ses motivations à l'engagement dans l'association, son adhésion, sur les actions auxquelles il a pris part dans le contexte des activités de l'association...etc.
- Question d'opinion : interroger l'acteur sur ses attitudes vis-à-vis du travail que réalise l'association, son attitude vis-à-vis de l'activité professionnelle qu'il exerce... etc.

7. Présentation de l'enquête de terrain

Aussitôt que l'on s'est fixé sur notre sujet de recherche, nous avons entrepris un travail de recherche documentaire afin de découvrir les aspects inhérents à notre objet d'étude tant sur le plan technique que pratique. Ce travail, nous l'avons conçu en deux parties.

³¹ LOUBET DEL BAYLE Jean Louis, Op.cit, p 72.

³² José Mariette, introduction à la sociologie, éd Le Manuscrit, Paris, 2004, p 216.

Dans un premier temps, nous avons investi une documentation théorique. Elle se matérialise dans la consultation d'ouvrages théorique, et ce dans le but d'étayer nos connaissances en la matière et par conséquent, approfondir notre réflexion. Dès le début, nous avons dressé une grille de lecture dont les ouvrages furent choisis conformément à la nature de notre objet et qui a servi de support à sa construction. Ensuite, nous étions confrontés tout au long de notre travail à la complexité de rendre compte de la réalité du terrain, qui au gré de l'évolution de l'enquête fournissait à chaque étape de nouveaux éléments. Cela nous renvoyait à de nouvelles lectures nécessaires pour appréhender notre sujet.

Nous avons consacré la seconde partie de ce travail à la recherche d'une documentation ayant trait au travail de l'association de Tazerajt. Le matériau recueilli à cette étape relevait au départ d'une matière journalistique, qui par le passé avait couvert les activités de l'association objet de notre étude. Dans un autre temps, nous avons investi l'APC³³ de Tazmalt et les services agricoles dans la même commune, où nous avons récupéré une documentation diverse. Celle-ci avait pour objectif de collecter des informations relatives à la situation démographique, économique...etc. Quant aux documents fournis par les services agricoles, ceux-là nous ont servi à dresser sommairement un état des lieux sur l'agriculture à Tazmalt.

Aussi, nous avons investi la mémoire archivistique de l'association Tazerajt. Nous avons récupéré une pile de documents d'archives de l'association, dont des PV de réunions, des correspondances, des fiches techniques et des bilans...etc. Cette démarche nous a fourni des éléments d'éclairage sur l'évolution du Travail de l'association. La datation des documents permettait de retracer, chronologiquement, l'évolution du travail de l'association.

L'ensemble de la documentation collecté à cette étape nous a permis d'opérer les premières observations avant d'entamer le terrain de recherche, car en fait « *dans toutes les sociétés à écriture, les données documentaires constituent le point de départ le plus sûr et le plus commode de l'enquête* »³⁴.

7.1. La pré-enquête

Au tout début de ce travail, nous avons dans un premier temps abordé notre terrain par une enquête exploratoire. Celle-ci, nous l'avons réalisée dans la perspective d'établir un contact avec les éléments constitutifs de notre terrain de recherche, c'est-à-dire avec nos enquêtés.

³³ Assemblée populaire communale

³⁴ Georges Grainai, Techniques de l'enquête sociologique, in George Gurvitch, Traité de sociologie, tome Premier. Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pp. 135-151. p.18.

Egalement, elle nous permet d'explorer d'une manière générale l'univers social et culturel qui caractérise la commune de Tazmalt, où s'est déroulée pour la plupart du temps notre enquête.

Une première rencontre nous a réunis avec le président de l'association Tazerajt ainsi que l'ex-secrétaire général de l'association. Elle a eu lieu le 07.03.2015 à Tazmalt. Celle-ci se voulait, au-delà d'une prise de contact, un moment où nous étions amenés à expliquer à nos interlocuteurs les contours et l'objectif de l'étude que nous nous apprêtions à réaliser sur leur association. Nous avons à cet effet, pris le soin d'informer nos interlocuteurs sur la nature de l'enquête que nous réaliserons avec eux et sur eux, ainsi que les techniques et moyens que nous utiliserons pour cet effet. Par la suite, nous avons demandé à être mis en contact avec les autres membres et adhérents de l'association. Une fois le contact établi avec le groupe, nous avons participé ensuite à quelques-unes des réunions de l'association qui se tenaient au niveau de son siège. A ce moment de la pré-enquête, notre objectif était d'opérer des observations in situ, cherchant des informations générales, comme les attitudes des acteurs, la nature des projets réalisés ou en cours de réalisation, la manière dont sont prises les décisions à l'intérieur du groupe.

Outre cela, nous avons à cette étape réalisée deux entretiens exploratoires, l'un avec le président de l'association et le second avec son ex-secrétaire général. A cet effet, nous avons opté pour un entretien libre comportant des questions ouvertes, abordant l'expérience associative de Tazerajt d'une manière globale. L'objectif était d'amener les enquêtés à se raconter et raconter leurs expériences associatives, par la suite dégager les thématiques les plus récurrentes sur lesquelles se focalise ensuite l'enquête.

D'autre part, la proximité du lieu de l'enquête a rendu possible notre présence sur ses sols d'une manière presque régulière. Cela nous a permis d'entreprendre plusieurs discussions informelles avec des agriculteurs ; oléiculteur, oléifacteurs et des techniciens spécialistes dans le montage des huileries. Principalement les sujets abordés furent de nature à approcher la filière oléicole dans sa condition actuelle et de saisir, par le biais des explications fournies par ses agents, les différents aspects de cette activité tout aussi que les obstacles qu'ils rencontrent dans leur travail et les manières susceptibles ; selon eux, de permettre une amélioration de la condition de la filière.

Egalement, nous étions à la visite du centre de formation professionnelle de la commune de Tazmalt, dans le but de collecter des informations sur la nature de la formation en Agriculture initiée par l'association et dispensée à l'enceinte dudit centre. Les informations recherchées étaient de nature quantitative comme le nombre de stagiaires reçut depuis le lancement de la formation, les différents types de spécialité assurés...etc. Outre cela, nous nous sommes orientés

vers les services agricoles au niveau de la commune, ce pour obtenir des informations relatives à l'activité oléicole au niveau de Tazmalt.

Nous avons conclu cette première phase de recherche par la rédaction d'un rapport dans lequel nous avons rigoureusement consigné toutes les informations recueillies jusque-là et qui ont servi ensuite à conforter la suite de l'enquête.

7.2. Déroulement des entretiens

A la fin de notre pré-enquête et dans l'objectif d'assurer une gestion rationnelle de notre temps, nous avons fixé des dates pour la tenue des entretiens avec les acteurs de l'association, tout en prenons en compte leur disponibilité afin de ne pas altérer leur programme. Nous avons effectué nos entretiens dans différents lieux (Tazmalt chef-lieu, d'Ikhervan, Allaghen). La plupart du temps nous étions l'hôte de plusieurs animateurs qui nous ont reçus dans leurs fermes ou siège d'activité. Ces visites nous ont permis, outre la réalisation d'entretien, la possibilité d'opérer des observations sur l'univers agricole dans lequel ils exercent tel l'espace, la nature des cultures, les systèmes d'irrigation...etc.

D'autres entretiens furent réalisés à l'enceinte du siège de l'association. Notons ici que nos entretiens étaient de nature individuelle, et ce pour deux raisons. La première renvoie à des considérations méthodologiques où l'hétérogénéité de la composante du groupe nous obligeait à recourir à un guide spécifique à chaque cas. Néanmoins, il reste que dans ses grands axes, notre guide restait fixe. La seconde raison correspond à l'indisponibilité des animateurs de Tazerajt, qui ne permettait pas d'envisager la réalisation d'un entretien collectif. Les réunions de travail au sein de l'association se tenaient rarement et ne regroupaient souvent pas tout le groupe.

Quant à la langue utilisée, nos entretiens furent réalisés dans les deux langues à savoir (français et kabyle), cependant certains acteurs maîtrisant les deux langues s'exprimaient dans un code swiching.

8. Approche théorique

Le travail que nous proposons dans cette étude, aborde un milieu social rural en pleines mutations. Les vecteurs de la modernité pénètrent de nos jours au cœur des campagnes. Ils engendrent à ce titre des changements multiples qui affectent les communautés paysannes tant sur le plan sociologique, politique et économique. Cela témoigne d'une dynamique annonciatrice d'une modernité qui s'installe progressivement, mais difficilement dans les milieux ruraux.

Entreprendre une recherche sociologique ou anthropologique dans de telles conditions, suppose, l'adoption d'une approche théorique, qui soit en mesure de répondre à l'impératif du mouvement de la société, et de prendre en considération les changements qui l'affectent. A cet effet, nous estimons que l'approche la plus adaptée à notre objet d'étude s'inscrit dans le courant théorique de l'anthropologie dynamique, dont le postulat correspond parfaitement à l'objectif de notre recherche, à savoir, appréhender la réalité du développement agricole dans une commune rurale.

L'anthropologie dynamique propose de porter l'analyse de la situation sociale à la lumière des changements qui s'y opèrent. Innovatrice, elle rompt avec les courants dominants dont le fonctionnalisme et le structuralisme qui préconisaient l'ordre, la stabilité et la logique. Le fondement de l'approche dynamique repose sur l'analyse des faits sociaux sous l'angle, d'une interprétation continue, des changements. Le postulat de George Balandier part du fait que pour lui « *La société est toujours le lieu d'un affrontement permanent entre facteurs de maintien et facteurs de changement ; elle porte en elle les raisons de son ordre et les raisons du désordre qui provoquera sa modification* »³⁵.

L'objet de cette nouvelle orientation théorique est donc le changement social. Elle considère que la société est en perpétuel mouvement, et qu'il faut replacer les sociétés étudiées dans leur contexte historique. Celles-ci selon Balandier, ne peuvent être appréhendées qu'à travers leur histoire et les mutations qui les affectent. Le recours à l'approche historiographique est justifié par le fait qu'elle permet de rendre compte de l'évolution latente au sein de la société étudiée « *la reconnaissance de cette intervention de l'histoire doit conduire à considérer comme essentielle la mise en évidence, dans toute société, des dynamismes voilés* »³⁶.

En tout point de vue, la société reste pour Balandier, une œuvre inachevée et en continuel changement.

Par ailleurs, le changement social est actuellement appréhendé dans le champ des sciences sociales dans le cadre de l'anthropologie du développement. Celle-ci s'intéresse aux sociétés impliquées directement d'un processus de développement et considère que ce dernier « *n'est qu'une des formes du changement social et ne peut être appréhendé isolément* »³⁷. L'anthropologie du développement se propose d'étudier, à travers les réactions sociales d'une

³⁵ Georges Balandier, "Tradition et continuité, Cahiers internationaux de sociologie, vol. 44, Les Presses universitaires de France, Paris, 1968, pp. 1-12, p.16.

³⁶ Georges Balandier, Sociologie dynamique et histoire à partir de faits africains, Cahiers internationaux de sociologie, vol. 34, Presses universitaires de France, Paris, 1963, pp. 3-11.p, 12.

³⁷ Jean-Pierre Olivier de Sardan, Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social, APAD, Karthala, 1995, p.12.

société donnée, ses aptitudes à porter un projet du développement. En ce sens les représentations sociales des personnes concernées par le projet du développement, sont un élément important pour comprendre les stratégies des agents sociaux intervenant dans un processus du développement. C'est pour cela d'ailleurs que nous allons tenter dans cette recherche, d'explorer les représentations que se font des agents sociaux, du développement agricole et du travail qu'ils en sa faveur au sein d'une association.

9. Difficultés de terrain

Autant qu'il soit une source d'information importante pour la réalisation d'une étude sociologique ou anthropologique, le terrain est aussi, et souvent, source de contraintes, qui limite les perspectives de la recherche, voire même dissuader la démarche du chercheur.

Tout au long de notre présence sur le terrain d'enquête, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés. La plus prégnante parmi ces dernières correspond au manque de travaux scientifique ayant abordé la question du rapport entre mouvement associatif et développement local, notamment en ce qui concerne le rôle des associations dites « professionnelles » dans le développement économique des régions rurales.

Aussi, notre expérience passée dans le travail associatif, et quoiqu'elle nous a servis sur certains aspects, elle nous a également posé problème. En ce sens qu'elle nous a plongé dans l'illusion de « *l'évidence* » et a rendu difficile, pour nous, d'opérer une distanciation vis-à-vis de notre objet. Pour remédier à cela, nous avons eu plusieurs reprises, rompus avec le terrain évitant ainsi, d'être sous son imprégnation en permanence.

L'indisponibilité de certains animateurs de l'association nous a obligé à prolonger la période de notre enquête sur le terrain pour la réalisation des entretiens, et ce au détriment du temps envisagé pour le travail de rédaction. Nous étions contraints de reporter nos rencontres avec certains animateurs de l'association. Certains de nos entretiens ont été réalisés quelques mois avant la rédaction finale de notre manuscrit.

L'autre impératif auquel nous étions confrontés concerne la retranscription de nos entretiens. Plusieurs de nos enquêtés ont utilisé lors des entretiens un double registre linguistique « code switching » qui rendait la retranscription tâche plus difficile. En ce sens, la retranscription implique la traduction, qui elle, n'en ait pas chose facile, car il ne s'agit pas d'un exercice machinal simple, mais plutôt d'un travail complexe qui engage le traducteur à garder autant faire se peut, l'authenticité des propos des enquêtés.

Chapitre II : Présentation
du terrain : aperçu
monographique sur la
commune de Tazmalt

Introduction

Le présent chapitre est un aperçu monographique sur la commune de Tazmalt, région où nous avons réalisé notre enquête de terrain. Notre intérêt ici est de mettre en lumière les aspects fondamentaux qui caractérisent notre terrain tant dans leur nature et les changements qui les affectent. Toutefois, nous avons consacré une importante part ici à l'étude de l'agriculture à Tazmalt. Il convient également de signaler, que l'approche engagée pour la réalisation de ce chapitre est une « approche descriptive ». Le matériau utilisé ici est la somme d'observations faites sur le terrain combinées à des données statistiques fournies par les différents services qu'a touchés notre enquête.

Après un succinct aperçu historique sur la commune, nous présenterons la situation géographique de Tazmalt tant dans son aspect physique et climatique. Ensuite, nous aborderons la topographie des institutions établies sur le territoire de la commune. Elles seront décrites ici, les institutions étatiques de service, les institutions éducatives et de formation, les institutions de loisirs. En sommes, nous allons présenter un aperçu sur la situation globale actuelle de la commune.

1. Cadre géographique, historique et démographie de la commune

1.1. Aperçu historique

Historiquement la commune de Tazmalt fut à l'époque coloniale un *douar* dit « douar Tazmalt » annexé à la commune mixte de Sidi Aïch relevant de département de Constantine. En ces temps, le lieu-dit actuellement Tazmalt fut un vaste étendu de plaines qui longe la rive nord de l'Oued Sahel, d'une végétation dense et dominée par une variété d'olivier à gros fruits dite « *Azeraj* » d'où l'ancien toponyme de l'actuelle commune de Tazmalt. La population indigène habitait la rive Sud au niveau de l'endroit appelé « Douar Tazmalt ». Après l'indépendance, en 1984 Tazmalt fut érigée en commune aux côtés de 51 autres constituant la wilaya de Bejaia.

Tazmalt fut aussi le fief de la révolution algérienne et qui a fourni à cette dernière des têtes et des jambes qui l'ont conduite à bout. En fait, nombreux sont les fils de Tazmalt à avoir laissé vie durant la guerre de libération. A l'époque où la tribu des Ait Mlikech faisait partie de la commune de Tazmalt, elle se distinguait par un lourd bilan de martyrs (960)³⁸. Certains et par leur historique révolutionnaire marque encore la mémoire collective locale. Il convient de citer ici une figure de proue de l'ALN dans la Soummam, il s'agit du commandant

³⁸ Ce chiffre est inscrit sur la stèle commémorative du cimetière des martyrs à Tazmalt.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

d'Abderrahmane Mira, natif du village (Taghalat des Ait Mlikech). Abderrahmane Mira intègre le combat révolutionnaire de l'ALN en 1954, où il fut chargé de structurer les rangs de la lutte armée au niveau de la vallée de la Soummam et de l'Oued sahel. A l'heure de la tenue du congrès de la Soummam en 1956, alors capitaine, il était chargé de la sécurité des congressistes. Tombé au champ d'honneur en 1959, le commandant figure parmi l'élite révolutionnaire de la commune, il est aujourd'hui présenté comme une figure emblématique du combat révolutionnaire de la vallée de la Soummam.

La commune est également réputée pour son caractère agraire. L'huile d'olive de Tazmalt est d'une réputation qui autrefois dépassait les frontières pour s'installer sur les marchés d'outre-mer. Plusieurs familles paysannes exportaient leur production d'huile d'olive, les Oulebsir et les Hamimi. Tazmalt est le berceau de l'oliver, écrit Rachid Oulebsir, où « *D'augustes fermiers de la région ont leurs labels inscrits en lettres d'or dans toutes les places commerciales européennes. La ferme Hamimi avait participé par deux fois à la foire agricole de Paris au début du 20ème siècle après avoir obtenu une médaille à l'exposition universelle de Bruxelles de 1910. L'exportateur d'huile d'olive Mohand Tayeb Oulebsir avait conquis une place sur les marchés de France et d'Italie après la Seconde Guerre mondiale* »³⁹. Outre cela, la mémoire collective des paysans à Tazmalt retient toujours le nom de « *Tamzali* »⁴⁰, un agroindustriel spécialisé dans l'huile d'olive et de la semoule. La conserverie *Tamazali* rachetait la production locale de l'huile d'olive qu'elle exportait en France métropolitaine.

1.2. Cadre géographique et caractéristiques climatiques

La commune de Tazmalt est une région qui s'étend sur une superficie de 33.64 km². Depuis le découpage administratif de 1984, la commune de Tazmalt est également le chef-lieu de la Daïra qui regroupe la commune de béni Mlikech et de Boudjelil. Elle se situe à la frontière Ouest de la wilaya de Bejaia à une distance de 84 Km. Elle se trouve à la jonction de trois régions à savoir « Bejaia, Bouira et Bordj Bou Arreridj ». Cette position lui confère une place stratégique au sein de la configuration spatiale.

Géographiquement, Tazmalt a pour limites naturelles du côté Est, les communes de Chorfa et Aghbalou de la wilaya de Bouira. De l'Ouest les communes d'Ighram, Akbou et Ait R'zine de la wilaya de Bejaia. Du côté Sud, elle est bordée par la commune de Boudjelil et du Nord, la commune de Beni Mlikech. Tazmalt est comprise dans une configuration

³⁹ Rachid Oulebsir, L'olivier en Kabylie entre mythe et réalité, Ed, L'Harmattan, Paris, 2008, Op.cit, p, 119.

⁴⁰ Voir sur cette question, Wassyla Tamzali « *Une éducation algérienne : De la révolution à la revanche des tribus* », Gallimard, Témoins, 2007.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

géographique entre deux chaînes montagneuses qui la surplombe depuis ses extrémités (Nord et Sud), chose qui lui donne une forme de cuvette. Au contrebas des montagnes du Djurdjura, la topographie de Tazmalt se présente comme un vaste étendu de plaines qui longent les deux rives de l'Oued Sahel. Ce dernier représente le principal afflux de l'Oued Soummam. Il traverse la commune de l'Est à l'Ouest, situation qui a de tout temps favorisé l'exercice de l'activité agricole dans la région. Outre cela, la commune de Tazmalt est composée de grands blocs. Le chef-lieu de la commune regroupe les quartiers suivants : Lkumi Oufella, Lkumi G'wadda, la cité, Merlot (1, 2 et 3), Tiwririn, Tineswin Ivehlal, les 4 chemins, l'Horloge, le centre-ville, et Axxam Yerghan. Le chef-lieu de la commune est entouré d'un ensemble de villages et hameaux. Certains furent annexés au centre urbain de la commune à l'instar du Village Nord, un ancien village situé au Nord du chef-lieu de la commune et qui, par l'effet de l'extension, est devenu partie intégrante de l'assiette urbaine de la commune. La disposition des villages sur l'espace forme un cercle autour du centre urbain chef-lieu de la commune. En fait, Tazmalt dénombre 22 villages qui sont : Idriqen, Rruda, Hiruch, Laâziv, Ixervan, Lvir leqser, Mzerzour, Ichiquer, Tazrivt, Ath Lewkil, Ath Lyutna, Ath Lhadj, Allaghen (plus grand village), Laâziv Sidi Ali, Timetdit, Tasergant, Twila, Boubelwi, Tigwnatin, Ath Sidi Omar, Tabâalt, Ath Mohend Waâli

L'espace physique se caractérise également par une altitude moyenne avoisinant les 200m comme altitude basse sur le flanc Sud, et atteignant les 450m sur le flanc Nord au piémont du Djurdjura. Le relief dessine une ligne graduellement descendante depuis le piémont à la limite Nord avec la commune de Beni Mlikech jusqu'au bas-relief au Sud où sont présentes les terres de plaines d'une importante assiette foncière agricole. Au fait, Tazmalt ressemble le plus à une chaîne continue de terrains plats propices à l'activité agricole, notamment les grandes cultures céréalières.

Quant aux conditions climatiques au niveau de la commune de Tazmalt, elles s'apparentent à celle du climat méditerranéen chaud en été et froid en hiver. Comme nous l'avons sus-indiqué en haut, l'espace physique de la commune forme une cuvette dominée par des zones montagneuses, notamment du côté Nord par (le Djurdjura). Cette situation favorise la pluviométrie dans cette région, particulièrement durant la saison hivernale qui est souvent marquée par de fortes précipitations. Cependant, la position géographique de Tazmalt n'est pas sans poser problème, dans la mesure où, les eaux pluviales qui s'amassent en amont à Béni Mlikech sur le piémont, génèrent des torrents, souvent d'une capacité nuisible. Les terres agricoles situées en contrebas sont soumises au risque d'inondation. Signalons ici l'exemple du village *Allaghen* qui, à plusieurs reprises, avait enregistré des inondations ayant occasionné

des dégâts considérables sur les cultures. Une correction de ses torrents s'imposait alors comme une première nécessité à la sécurité des fermes agricoles établies à Allaghen.

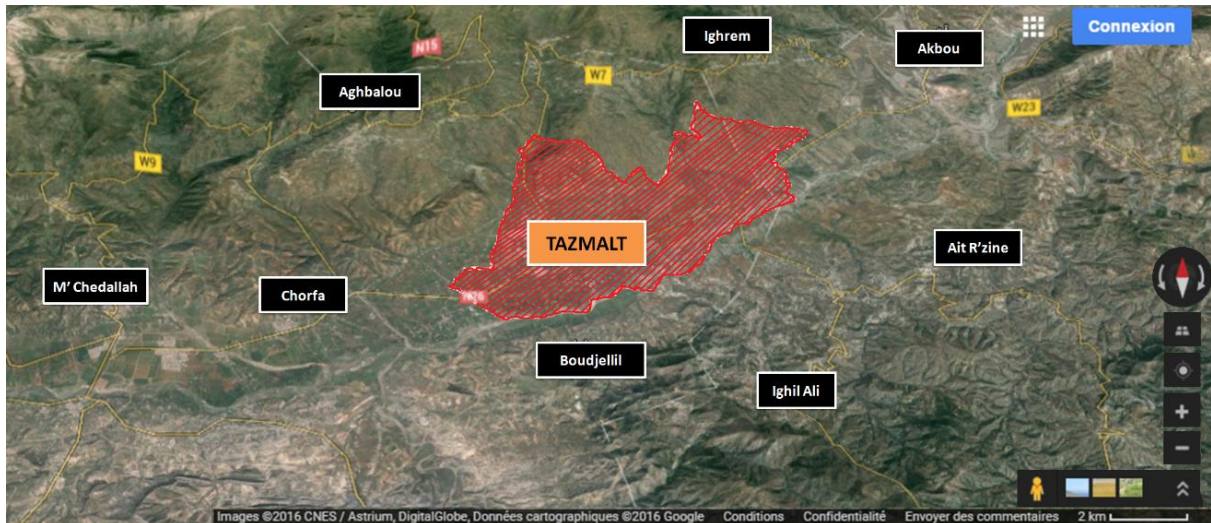


Figure 01 : Localisation géographique de la commune de Tazmalt (données cartographiques, Google Maps, 2016).

1.3. Population

Selon le RGPH, Tazmalt comptait jusqu'en 2008, une population de 28891⁴¹ habitants avec une densité de 859 habitant/km². Les taux fournis par le RGPH présentent des rapprochements entre les sujets masculins et féminins avec une légère supériorité des sujets masculins. En effet, Tazmalt compte une population féminine qui est de 14326 habitants, tandis que le nombre des sujets masculins s'élève à 14565 habitants. Outre cela, le RGPH montre une répartition inégale de la population sur l'espace. Il signale une dense concentration de la population au niveau de l'agglomération. En effet, avec 24559 habitants, Tazmalt subit actuellement une forte pression démographique qui nécessite une extension urbaine afin d'être en mesure de satisfaire la demande aux logements. La zone d'agglomération secondaire, créée il y a quelques années pour palier au déficit de logement qu'observe la ville de Tazmalt, connaît jusqu'en 2008 une population s'élevant à 1724 habitants. Quant aux zones éparées, elles comptabilisent un total de 2608 habitants.

Par ailleurs, la population de la commune de Tazmalt se distingue par son caractère juvénile. En effet, la catégorie « *juvénile* » détient la première position dans la répartition de la population par catégories d'Age. La frange juvénile constitue le plus grand réservoir humain de la population de la commune. La catégorie allant de 20 à 24 ans est représentée par 3298

⁴¹Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon le sexe et taux d'accroissement annuel moyen, ONS, 2008.

habitants, dont 1651 sujets masculins et 1647 sujets féminins. Celle allant de 25 à 29 ans est de l'ordre de 3224 habitants.

2. Infrastructures

2.1. Infrastructure de base

Électricité et gaz, eau et assainissement, réseau et trafic routier

Concernant l'aspect énergétique dans la commune de Tazmalt, la couverture du réseau électrique s'étend sur presque la totalité du territoire communal. Deux grandes lignes de moyenne tension sont reliées et alimentent la commune en électricité. Le taux de couverture est de 72.88% et couvre 7316 foyers⁴². Toutefois, l'alimentation en électricité est souvent perturbée, notamment durant la période d'été qui observe une forte consommation. Les chutes de tension occasionnent souvent des dégâts sur les matériels électroniques et autres qui fonctionnent avec cette énergie. Cela est le cas par exemple de la localité *d'Ichikar, d'Ikhervan*, voir également au centre-ville de la commune, qui chaque année réclame un renforcement du réseau et l'amélioration du service. Plusieurs autres nouvelles constructions, notamment celles construites dans le cadre de l'habitat rural, ne sont pas raccordées au réseau électrique. Les habitants et pour y remédier à ce manquement usent de moyens rudimentaires à grand risque pour se brancher sur le réseau. Notons qu'une agence de la Sonelgaz existe au niveau de la commune, mais qui ne fait rien pour réparer ces lacunes. Quant au gaz naturel, le réseau observe un taux de raccordement de 68% sur tout le territoire communal, un taux significatif mais insuffisant comparer au nombre de foyers (3470) présents au niveau de Tazmalt.

Le réseau d'eau potable de la commune est fort soutenu par les ressources hydriques sous terrain. Un total de huit forages alimente les 13 châteaux d'eau et les trois stations de reprise avec une capacité de stockage qui cumule 3450m³. Seulement, la situation technique du réseau est actuellement est dégradée, vu l'usure, il nécessite à ce titre des réaménagements. Les fuites d'eau qui se déversent dans les rues informes sur l'état actuel du réseau d'eau potable au niveau de la commune.

L'assainissement des eaux usées est assuré par un réseau d'une longueur estimée à 50.321km, mais qui enregistre néanmoins un déficit de raccordement dans plusieurs localités à l'instar de la localité d'Iderriqen ou Roudha. Constituer des eaux usagées des ménages et déchets de fabriques, usines et huileries, mélangé avec des produits chimiques de tous genres, ils constituent une véritable menace à l'environnement au niveau de Tazmalt, voir hors territoire

⁴²Source : APC de Tazmalt, plan directeur d'aménagement et d'urbanisme intercommunale, année 2014, p 80.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

communal. En effet, dans l'absence d'une station d'épuration, ces eaux sont directement drainées vers Oued Sahel, la plus grande ressource hydrique de surface de la commune et le principal afflux d'Oued Soummam. Dans les petites rivières comme celle de *Mzerzour* ou *d'allaghen*, ces cours d'eau sont constamment pollués par les margines qui se dégagent des huileries. L'impact est remarquable, les eaux noircissent par l'effet de contact et ne sont plus utilisables y compris pour l'irrigation traditionnelle, auparavant assurée par les séguias qui acheminaient l'eau vers les champs et qui, actuellement sont inexploitable.

Outre ces aspects cités en haut, la commune de Tazmalt dispose d'un important réseau routier. La nationale 26 longe la ville de l'Ouest vers l'Est sur une distance de 9 km et constitue le principal axe du trafic routier qui relie le centre du pays à l'Est, et joue un important rôle dans le développement économique de la commune voire de toute la wilaya de Bejaia. La seconde route nationale, la RN 106, relie Tazmalt à la Daïra d'Ighil Ali en passant par la commune d'Akbou. Le chemin Wilayal N°07 relie la commune de Tazmalt à celle de Béni Mlikech. Quant aux chemins communaux, il existe à Tazmalt plus de, 31 km de route qui relie les différents villages. Néanmoins, la plus grande part des chemins dénote une dégradation visible et nécessite un réaménagement.

Concernant le transport à Tazmalt, il est assuré par une flotte de 134 véhicules qui assurent la liaison avec plusieurs villages, commune et wilaya. Il existe trois arrêts de stationnement destinés au transport en commun. Le premier se situe au Nord de la ville à côté du siège de la Daïra. Il assure le transport vers les villages tels Ikhervan, Rodha et aussi vers la commune de Béni Mlikech. Le deuxième se trouve au lieu-dit « *quatre chemins* » à quelques pas de la RN°26 sur la rue Abderrahmane Mira. Celui-ci assure la ligne Tazmalt- Bejaia en passant par plusieurs daïra de ladite Wilaya. Le dernier quant à lui, il se trouve à la sortie Ouest de la ville au côté du centre de formation professionnelle et assure la liaison avec les communes limitrophes de Bouira. Il convient de signaler ici l'absence d'infrastructure nécessaire au confort des passages. Il n'existe en fait, aucune station de transports à Tazmalt, les passages se retrouvent souvent pris sous les conditions climatiques dans des stationnements dépourvus de toute commodité.

Outre le transport routier, la commune dispose également d'un arrêt de train. Installer sur la voie reliant Tazmalt à Bejaia. Il s'agit d'un quai datant de l'époque coloniale qui fut réhabilité et remis en service. Situé au Sud Est de la commune à proximité du marché hebdomadaire. Il assure le transport vers Bejaia ville et Béni Mansour dans la wilaya de Bouira. Toutefois, il est isolé et peu sécurisé, il est considéré par la population locale comme le refuge

de délinquants qui l'investissent souvent pour fumer de la drogue loin des regards des services de sécurité.

2.2. Administrations publiques

La configuration spatiale des institutions et établissements divers du service public au niveau de la commune de Tazmalt, se présente en une variante d'administrations essentiellement concentrées au chef-lieu de la commune. En effet, aux abords de l'ancienne et grande rue Abderrahmane Mira qui traverse la ville, plusieurs établissements s'y trouvent. Certains depuis l'an 1984 année où la commune fut érigée au rang de Daïra, d'autres par ailleurs sont nouveaux et venus consolider l'infrastructure de la commune. Sur cet axe routier en y compte, mairie, poste, jardin public, service agricole...etc. La ville garde l'image de l'ancien village colonial tout autour duquel se sont greffé de nouvelles constructions.

Le siège communal, situé à quelques centaines de mètres le RN°26 assure divers services. Il constitue la première entité administrative territoriale compétente. La marie se charge de gérer les domaines privés de l'Etat et de veiller au bon fonctionnement des établissements sous sa tutelle. La population locale s'y rend pour se faire délivrer de documents. Le service de l'état civil se trouve surchargé et dans l'incapacité de prendre en charge la demande des citoyens, notamment durant la période de la rentrée sociale en mois de septembre. La commune a ouvert, en 2001, une antenne administrative dans la localité d'Allaghen pour déminuer la pression sur le siège communal d'une part. De l'autre permettre une proximité aux citoyens. Néanmoins, ladite structure se trouve actuellement dans un état dégradé et nécessite un réaménagement.

Aux côtés de la municipalité, existe d'autres institutions qui agissent au niveau de Tazmalt. On citera l'exemple de la direction des services agricoles (DSA) qui nous intéresse le plus dans ce sujet. Cette dernière est chargée du suivi de l'activité agricole dans la commune. Son travail consiste globalement à offrir un soutien technique aux agriculteurs locaux et à assurer l'application et le suivi des programmes dégagés par leur tutelle en faveur du développement du secteur agricole. Toutefois, il convient ici de noter certaines remarques. Tout d'abord, le siège des Services agricoles se trouve au sein d'un immeuble situé sur la grande rue Abderrahmane mira et doté également d'un bureau d'orientation agricole situé au niveau du centre commercial de la commune. Une vue générale de cette institution informe sur l'insuffisance matérielle dont elle souffre actuellement. Le jeune ingénieur de la section de suivi, nous a informé que les agents de ce service et pour faire leur inspection du terrain, sont tenus de se déplacer avec leurs propres moyens. Aucun véhicule de service n'est mis à leur

disposition pour l'exercice de leur fonction, situation qui complique le travail des ingénieurs vu l'étendu de l'espace qu'ils sont tenus de parcourir. L'information collectée au niveau de cette direction est selon l'ingénieur en question, souvent approximative et ne permet point des résultats exhaustifs. Un autre déficit est souligné, il s'agit là du potentiel humain chargé de ce service. La DSA compte seulement une dizaine de fonctionnaires, qui sont tenus d'assurer un suivi sur un territoire de 33.64 km².

D'autre part et concernant les services postaux, Tazmalt compte une unique poste. Nous ne manquerons pas ici de signaler l'insuffisance qui touche à cet aspect. Tazmalt compte une population active de 9153, fonctionnaire. S'ajoute à ceux-là, 1160 retraités, qui dans leur majorité sont affiliés au service de la poste dans leurs démarches et transactions monétaires. L'insuffisance se manifeste le plus durant les moments de versement de paiement des salariés, où se dresse une chaîne interminable de citoyen devant les guichets de la poste. Le réseau téléphonique, et quoi que la commune est dotée d'un centre téléphonique d'une capacité de 1920 abonnés⁴³. L'accès à Internet demeure spécifique à la ville de Tazmalt. Seule une ligne parvient jusqu'au village d'Allaghen. Les habitants des autres villages recourent, pour leurs besoins en Internet aux services des opérateurs de la téléphonie mobile.

Outre cela, l'institution sécuritaire dans la commune de Tazmalt est essentiellement représentée par commissariat de police qui opère au niveau de la ville et une brigade de gendarmerie dont le siège se situe à la sortie Ouest de la commune près de la station de service Naftal. La commune compte également, un centre de protection civile.

2.3. Infrastructure scolaire

A Tazmalt, l'institution éducative était déjà installée à l'ère coloniale. Le faubourg situé au nord de la ville où l'actuel quartier « *lkumi ufella* » était un camp de concentration de la population indigène que l'armée coloniale avait regroupée dans cette zone sous son contrôle. A cette époque, les enfants de Tazmalt étaient pris en charge par l'armée française qui leur dispensait une formation scolaire. Plusieurs personnes que nous avons rencontrées, y étaient scolarisées au sein de cette institution, nous ont souligné la bonne qualité des enseignements qu'ils ont reçus au sein de cet établissement. Bien plus tard à l'indépendance, la scolarisation était assurée uniquement dans le palier primaire et collège, quant au lycée, les brevetés devaient se rendre ailleurs qu'à Tazmalt, généralement vers la Daïra d'Akbou où se situe le lycée le plus proche.

⁴³Source : APC de Tazmalt, plan directeur d'aménagement et d'urbanisme intercommunale, année 2014, p.81

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

Aujourd'hui, la scolarisation à Tazmalt est prise en charge par plusieurs établissements qui assure la mission éducative dans ses trois paliers .La commune est dotée d'une infrastructure scolaire qui comptabilise au total quatorze écoles primaires, cinq CEM et deux lycées pour une population atteignant en 2014, 7442 élèves⁴⁴, et qui présente une évolution significative comparativement au chiffre avancé par le RGPH de 2008 qui estimait la population scolarisée au niveau de la commune à 3707⁴⁵.

Au niveau primaire, Tazmalt compte quatorze écoles primaires réparties sur le territoire de la commune. On y compte huit écoles primaires au chef-lieu de la commune et six autres répartis sur les différents villages. Ces écoles absorbent plus de la moitié de la population scolarisée à Tazmalt soit 3568 élèves de la population totale. La scolarisation des sujets féminins est relativement élevée et se rapproche de celle des sujets masculins. Ce qui est ici un indice d'évolution de la scolarisation féminine dans une région où le conservatisme d'autrefois rangeait la femme dans la catégorie d'appareils reproducteurs de l'espèce. En effet, on compte 1681⁴⁶ filles scolarisées dans la commune de Tazmalt et plus de 1887 garçons. La part de l'éducation préscolaire est également représentée par un nombre de 535 élèves pris en charge. Quant à la prise en charge en matière de cantines scolaires, on dénombre dix établissements primaires équipés de cantine scolaire d'une capacité totale de 1345 places. Notons toutefois l'écart existant entre le nombre de cantines et leur capacité cumulative et le nombre de bénéficiaires de ce service. Les chiffres indiquent une surcharge au niveau de la prise en charge des enfants soumis au régime de « *cantine scolaire* », on compte 2484 élèves bénéficiaires pour seulement une capacité de 1345 places. Cela est dû notamment au déficit remarquable du transport scolaire qui enregistre une flotte de six bus. Situation qui contraint le plus souvent les élèves, les associations de parents d'élèves et l'administration à recourir au système « demi-pension » pour éviter les meurtrissures du déplacement.

Au niveau des collèges, la commune de Tazmalt dispose de cinq CEM dont un se trouve au niveau du village d'Allaghen. En 2014 la capacité totale de ces établissements est de 2349 places. La population d'élèves est composée de 1188 garçons et 1161 filles. On dénote l'inexistence de cantines. Quant aux deux lycées de la commune, ils comptent 1525 élèves avec un taux de sujets masculins de 660, relativement inférieur en rapport au taux de sujets féminins

⁴⁴ Statistique scolaire années 2014/2015, source, service du patrimoine, commune de Tazmalt.

⁴⁵ Taux d'activité et répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs âgés de 15 ans et plus selon la situation individuelle et la commune de résidence, GRHP, ONS, 2008, p, 04

⁴⁶ Statistiques scolaires années 2014/2015, source, service du patrimoine, commune de Tazmalt, Op.cit.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

qui est de 865. C'est là un indice qui informe sur la fuite scolaire, un phénomène qui inquiète de plus en plus les associations des parents d'élèves.

Concernant la formation professionnelle, la commune de Tazmalt dispose d'un centre de formation professionnelle au sein du chef-lieu de la commune, mais doté également de deux annexes en d'hors de l'agglomération. Le centre s'ouvre sur une multitude de domaines et offre des formations de courte et longue durée, dans le domaine de l'informatique, le bâtiment, électricité, la menuiserie (bois et aluminium), la soudure et une formation en agriculture. Cette dernière a été initiée en collaboration avec l'association des propriétaires terriens, le centre de formation de Tazmalt et la direction des services agricoles. Elle propose plusieurs spécialités, élevage bovin, aviculture, taille et greffage d'arbre fruitier. La durée de formation est de 3 à 6 mois et le cursus est sanctionné d'une attestation de qualification.

Le centre est d'une capacité globale de 300 places pédagogiques. Il accueille annuellement les stagiaires venus des trois communes de la Daïra de Tazmalt, voire même, des régions limitrophes. Le nombre de stagiaires de formation à temps plein s'élève, pour l'année 2014/2015, à 454 stagiaires⁴⁷. Les stagiaires sont inscrits sous deux systèmes, une formation à temps plein où ils sont tenus d'assister tout au long de la durée de formation aux différents cours et ateliers. Pour ceux qui ne peuvent pas s'investir à plein temps dans la formation, le centre propose également des formations dans le cadre de « formation par apprentissage pratique ». Sous ce système, le stagiaire s'exerce dans le domaine de sa formation dans chez des particuliers. Le centre est par contre tenu de suivre et d'évaluer le travail du stagiaire, qui est assigné à un examen à la fin de sa formation.

2.4. Santé publique

Le secteur de la santé publique dans la commune de Tazmalt semble des plus insatisfaisants. D'une capacité minime, le secteur de la santé publique à Tazmalt compte un seul est unique centre de santé de proximité. La situation du secteur est d'autant plus dramatique lorsque l'on apprend qu'aucune autre infrastructure n'existe pour couvrir les besoins de la population rurale en matière de prise en charge médicale. Le dit centre assure pratiquement un service minimum de soins généraux et dispose d'une maternité et un service des urgences. Le déficit enregistré en matière de soins médicaux contraints le plus souvent la population locale à se déplacer vers d'autres localités, notamment les communes limitrophes de Bouira et d'Akbou.

⁴⁷ Source : commune de Tazmalt, statistiques scolaires années 2014/2015.

3. Infrastructures culturelles et sportives

Le secteur de la culture et des sports semble être le moins développé dans la commune de Tazmalt. L'infrastructure liée se trouve, pour l'essentiel, dans un état critique que déplore aujourd'hui la population locale. En effet, plusieurs espaces destinés à la jeunesse et la culture sont inopérants à cause de l'état de dégradation dans lequel ils se trouvent. D'autre, encore fonctionnel, attirent de moins en moins la frange juvénile de la commune. Cette dernière est dotée d'une maison de jeune, un complexe sportif de proximité, trois stades dont deux sont inopérants, deux terrains combinés (handball, volleyball, basket Ball), une salle polyvalente et une aire de jeux située en d'hors de l'agglomération dans la région d'Ikherwan.

3.1. La maison de jeune

La maison de jeune de Tazmalt a ouvert ses portes en 1982. Selon l'actuel directeur, elle avait connu une activité fructueuse à ses débuts. Elle fut le centre de regroupement de la jeunesse de Tazmalt, dont des intellectuels avaient, durant les années qui suivirent son ouverture, créée une revue culturelle intitulé « *Rivage* ». Il s'agit d'une revue qui était éditée dans trois langues « Arabe, français, Anglais ». Créée dans le cadre des activités de l'association communale de Tazmalt (ACT), la revue tout aussi que l'association étaient alors sous l'autorité directe du P/APC. Elle comptait des personnages qui sont devenus aujourd'hui auteurs, poètes et écrivains. L'équipe qui était à l'origine de « *Rivage* » se composait d'Athman Tazaghart, l'auteur Brahim Tazaghart, l'universitaire et l'auteur Djamel Arezki et le poète Malek Houd.

L'espace offrait en ces temps une aubaine pour la jeunesse de Tazmalt intéressée par la culture et le savoir. Actuellement, cette maison de jeune est de plus en plus désertée, les activités proposées se limitent à des cours de soutien en faveur des scolarisés et d'alphabétisation, dont se charge un potentiel d'enseignantes recrutées dans le cadre de l'ANEM⁴⁸. Au cours de notre visite, nous avons constaté que l'infrastructure demeure en bon état à usage. L'édifice qui l'accueille compte deux étages. Elle dispose entre autres d'un foyer inexploité, une salle de conférences et de projection (souvent investit par les partis politiques, association, instance étatique), une bibliothèque avec un important fonds qui demeure inexploité, un espace internet loué à un particulier. De l'extérieur, l'espace est équipé de deux stades de pétanque « boules » et d'un terrain combiné. Les raisons de cette situation se trouvent selon le directeur dans le manque de moyens et d'équipements destinés à la jeunesse. De temps à autre, la salle de

⁴⁸ Agence nationale de l'emploi

conférences de la maison de jeune de Tazmalt accueille le mouvement associatif qui y organise quelques-unes de ses activités. Notre interlocuteur souligne que, seules les activités n'ayant pas trait à la politique y sont autorisées. Les activités à connotation politique ne sont tolérées que dans le cas où, elles se produisent sous l'autorité de la Daïra, qui selon notre interlocuteur, à la mainmise sur l'activité du centre.

3.2. Complexe sportif de proximité

Le volet sport au niveau de la commune observe une forte dégradation. La commune compte un seul centre sportif de proximité, qui est fortement marqué par le manque de moyens matériels. Equipé d'un terrain combiné et de quelques salles, dont seule une est destinée pour les sports de combat. Dans son actuel état, le centre observe un dysfonctionnement visible. Hormis l'espace du terrain combiné qui est souvent investi par des sportifs de la commune, le centre enregistre une inactivité et une véritable absence d'engagements de ses dirigeants. Durant notre visite à ce complexe, et à notre grande surprise, nous avons constaté que le centre propose des formations dans le domaine de l'apprentissage aux jeunes filles. Couture et gâteaux sont alors les formations qui permettent au centre un rythme de vie. La présence de jeunes filles stagiaires au niveau de l'établissement suscite et quelques jeunes chômeurs en quête de relations. L'endroit est clos et loin des regards d'une société dite « conservatrice », et offre la possibilité aux jeunes des deux sexes de se rencontrer et de construire une relation. Il est bien clair que le centre a dévié de ses missions principales d'encadrements sportifs, où son activité se concentre uniquement sur le Football, pour rebondir sur un encadrement dans des formations qui ne relève point de ses compétences.

Outre cela, la commune dispose également de cinq autres infrastructures destinées à la jeunesse et qui se trouvaient au moment de notre enquête, inopérante. En effet, Tazmalt dispose d'un premier stade de football mis en fonction depuis 1977. Il se situe à l'extrémité sud de la commune « hors de l'agglomération » et à proximité de la gare ferroviaire. En 1985, une salle polyvalente était installée au côté de ce stade. Ces deux structures accueillirent pendant longtemps l'activité sportive de la jeunesse de la commune. Actuellement, ce stade est déserté par les jeunes de la commune, vu son état qui est totalement dégradé et nécessite un réaménagement.

3.3. Mouvement associatif

Le mouvement associatif au niveau de Tazmalt présente une mosaïque de champ investi par le collectif citoyen. Majoritairement, ce mouvement s'apparente au champ de sport, de culture et du social. Son action reste concise et limitée dans le temps et l'espace à défaut de

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

soutiens matériels et financiers. La création de ces associations est motivée par le souci de représentativité, où le plus souvent, ces structures servent à la représentation de la population auprès des autorités et des organismes divers de l'Etat. Pour aborder ce point, il convient de signaler ici que nous n'avons pas pu consulter le fichier comprenant les associations créées avant l'année 2012. Nous nous sommes donc appuyés sur nos observations de terrain pour décrire le mouvement associatif à Tazmalt.

Pour l'année 2013/2014, la commune avait donné son aval pour la création de 28 associations à divers caractères. Celles-ci sont réparties selon leurs caractères en : six associations à caractère sportif, quatre à caractère culturel, six associations de parents d'élèves et neuf associations à caractère social. Les chiffres fournis par l'APC⁴⁹ de Tazmalt montrent clairement la supériorité numérique des associations à caractère social sur les autres types d'associations.

Nous sommes par ailleurs allés à la visite de plusieurs autres associations dont, l'association des diabétiques et l'association « Défi » contre les myopathies de la wilaya de Bejaia. Ces deux structures investissent le champ de la santé et ont pour objectif « l'aide à l'insertion sociale des patients ». Toutes les deux conventionnées avec le ministère de la solidarité, elles tentent par leur action d'apporter un soutien matériel, et à défaut, un soutien morale à leurs adhérents.

Par ailleurs, l'association qui paraît la plus intéressante à Tazmalt et qui investit le plus l'espace public est celle nommée « *Association main tendue* ». Il s'agit d'une association à caractère socio-culturelle dont le siège se trouve au lieu-dit « village Nord » au nord du chef-lieu de la commune. Cette association repose sur une importante assise humaine, car elle représente une population villageoise, sa capacité en terme d'adhérent avoisine les 1300 personnes. Au niveau local, elle est réputée pour ses actions humanitaires, d'aide et de soutien aux familles démunies, mais ce sont ses actions en faveur de la jeunesse qui lui valent aujourd'hui, une très bonne réputation auprès des citoyens de la commune de Tazmalt.

D'autre part, plusieurs observateurs que nous avons rencontrés à Tazmalt, nous ont informés que le mouvement associatif, au niveau de cette commune, est très sensible à la question politique, notamment celle concernant la gouvernance territoriale. Selon nos interlocuteurs, les associations à Tazmalt ne sont pas sans manifester leurs implication dans le jeu politique et ce à chaque échéancier électoral. Cela est d'autant plus apparent durant les élections municipales où chacune se retranche derrière un candidat de son choix. Cette

⁴⁹ Assemblée populaire communale

implication associative dans le jeu politique et l'engagement partisan est interdite par les lois relatives aux associations. Néanmoins dans les faits, la participation associative dans l'action politique partisane, est très remarquable à l'occasion de chaque échéancier électoral.

4. Economie

4.1. Aperçu sur l'activité commerciale et industrielle

La commune de Tazmalt dispose de ressources économiques très importantes mais qui restent jusque-là très mal exploitées. Malgré sa position géographique qui favorise le trafic routier, les échanges économiques demeurent très réduits en l'absence d'infrastructure nécessaire au développement du secteur commercial. L'économie de la commune de Tazmalt repose essentiellement sur l'agriculture, qui dans l'absence d'apanage industriel de transformation et de la commercialisation du produit agricole, se voit démunie des moyens nécessaires à son développement économique. Toutefois, à Tazmalt l'agriculture reste l'activité principale. Cette dernière est soutenue par d'autres activités qui semblent, dans le contexte actuel, prendre de plus en plus place au sein de cette économie locale.

En effet, si l'agriculture est la vocation première de la commune, d'autres secteurs d'activités professionnelles s'installent progressivement sur le marché de l'économie locale. L'apanage industriel, quant à lui, sa présence sur le territoire communal demeure timidement visible et fait exclusif du domaine privé. Le concours de l'Etat au développement du secteur économique se limite à la location quelques locaux à des exploitants privés dans le cadre du programme de cent locaux par commune, engagé par l'Etat Algérien à partir de l'an 2003 en vue de favoriser l'investissement privé et d'absorber le chômage. A ce titre la commune dispose de 123 locaux⁵⁰ à usage professionnel dont la gestion revient à l'assemblée populaire qui les loue à des particuliers⁵¹ suivant deux modalités de location, soit une location à contrat déterminé ou location-vente. Outre cela, le secteur économique est dans sa majeure partie « privé ». D'autre part, la commune dispose également d'un centre commercial situé sur la grande rue Abderrahmane Mira. Actuellement, ce centre se trouve dans un état critique. La structure qui accueille les activités du centre est dégradée et nécessite un réaménagement presque entier. Ces locaux destinés à l'origine à l'activité commerciale sont aujourd'hui occupés par des

⁵⁰Source : service du patrimoine, Tableau des données relatives aux biens- immeubles en location pour l'année 2013.

⁵¹Décret exécutif n° 06-366 du 26 Ramadhan 1427correspondant au 19 octobre 2006 fixant les conditions et les modalités de mise à disposition de locaux à usage professionnel et artisanal au profit des chômeurs promoteurs. Dans cinquième article, cette loi stipule que la location est formalisée par un contrat entre le président de l'assemblée populaire et le bénéficiaire.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

vétérinaires, avocats, pharmaciens, sièges d'association...etc. Détournés de leur vocation principale, ces locaux sont loués à des particuliers qui en usent à leur guise.

Par ailleurs, l'activité commerciale relevant du domaine « particulier » est florissante au niveau de Tazmalt. La ville se propose comme un grand marché à petite échelle, et l'activité commerciale présente une variante de service. On y trouve des boutiques d'alimentation, de quincaillerie, de confiseries, en sommes tout ce dont a besoin le citoyen quotidiennement. Elle attire à ce titre, une clientèle qui vient des localités et villages voisins et également par les citoyens des communes limitrophes (Aghbalou, Chorfa et M'Chedallah) de la willaya de Bouira. L'activité commerciale à Tazmalt propose une riche variante de produits commercialisés allant des produits les plus élémentaires, des besoins quotidiens aux produits destinés à la construction et à l'industrie.

En outre, il existe à Tazmalt une activité commerciale qui lui est particulière par rapport aux régions voisines. Il s'agit là de « *l'activité bars et de débits de boissons alcoolisées* ». En effet en plus de l'activité commerciale diverse et d'utilité quotidienne, s'est développé un commerce de boissons alcoolisées. Cette activité se concentre le plus à l'extrémité de l'agglomération et longe la ville sur la route nationale N°26 qui la traverse. On compte plus d'une trentaine de débits et une dizaine de bars. Ces lieux sont fréquentés le plus souvent par une clientèle venue hors de la commune. Dans un univers villageois conservateur souvent hostile considérant la consommation d'alcool comme une transgression à l'ordre moral, des jeunes à la recherche d'espaces de loisirs et de détente s'y rendent sur ces lieux fréquemment pour ceux matériellement aisés. En revanche ceux dont la bourse ne le permet pas, ils se contentent d'en acheter dans les débits et se réfugient dans des endroits isolés loin des regards.

Quant à l'industrie à Tazmalt, elle n'enregistre que peu d'exploitation. On compte à titre d'exemple, l'opérateur « la vallée », une literie située au chef-lieu de la commune, une usine de bière située à l'extérieur de la ville. Par ailleurs, ce qui est le plus apparent dans le secteur industriel à Tazmalt, c'est la petite industrie de « *fabrique de parpaing* ». En effet, cette activité attire les petits investisseurs locaux. Etablies à l'extérieur de la ville et à l'Ouest, aux abords de la route nationale N°26, de nombreuses fabriques de parpaing s'y trouvent.

L'abondance des ressources hydriques et la proximité des sablières situées à moins d'un Km permettent l'accessibilité à la matière première (sable) et réduisent également le coût de production. Ces deux conditions favorisent l'investissement dans cette activité et par conséquent son extension. Une extension qui se fait souvent au détriment des terrains agricoles, souvent détournés de leur vocation pour servir support foncier pour la réalisation de plateforme servant de support pour les fabriques de parpaing. Il convient de signaler également que la

nappe phréatique, est-elle, également soumise au risque de dégradation à cause de la consommation grandissante de ces fabriques.

4.2. Les activités artisanales

L'artisanat dans son sens traditionnel a presque totalement disparu du paysage à Tazmalt, laissant place à l'installation progressive de celle dite « moderne ». Des métiers comme la vannerie, la fabrication de scourtins et la forge cèdent la place à la soudure, la menuiserie et la plomberie qui conquièrent de plus en plus d'espaces. Autrefois, connue pour la qualité des charrues et araires fabriquées à Tazmalt, ce métier se voit aujourd'hui remplacé pour une soudure moderne appliquée avec des moyens très mécanisés. Aujourd'hui, il n'existe qu'un seul forgeron à Tazmalt et dont le travail se limite à la fabrication de petits objets dont des haches et des scies. De nombreux métiers anciens ont disparu à cause de la mécanisation rapide de la manufacture traditionnelle. L'introduction de nouvelles machines favorise d'autres formes de production, plus rapide avec un coût de production moins cher, mais souvent au détriment des métiers traditionnels « *Les scourtiniers qui tissent les sacs plats servant à presser la pâte d'olive, les bûcherons qui alimentaient de lourds fagots les moulins traditionnels, les connaisseurs des presses qui manœuvrent les divers outillages et ustensiles anciens, tous ces métiers ont périclité* ». ⁵²

La soudure, la vitrerie, la plomberie, la menuiserie, notamment la menuiserie aluminium, semble des métiers qui intéressent de plus en plus de jeune au niveau de la commune de Tazmalt. Le centre de formation professionnelle assure une formation par apprentissages au désirants. C'est une formation de courte durée qui ne nécessite pas d'engagement dans une assiduité rigoureuse souvent redoutée par les désirants. Au bout de six mois le stagiaire reçoit un certificat d'aptitude avec lequel il peut constituer un dossier et demande de crédit pour la création de sa propre entreprise. Les mécanismes de soutien à la création de l'emploi à l'instar de l'ANSEJ, la CNAC et l'ANJEM offrent la possibilité aux jeunes de créer leur propre entreprise. En fait, « *les jeunes titulaires ou pas d'un diplôme universitaire désireux de réaliser des projets pour assurer leur avenir mais ne possédant pas les moyens financiers nécessaires pour parvenir à cet objectif sont obligés de recourir à l'aide de l'Etat* ». ⁵³ Les métiers artisanaux tels ceux cités en haut bénéficient d'un soutien financier de l'Etat et attirent de plus en plus les jeunes chômeurs de la commune. Si nous n'avons pas de chiffre exact sur le nombre de bénéficiaires de ces programmes à Tazmalt, nous savons par le

⁵² Rachid oulebsir, *l'olivier en Kabylie, entre mythes et réalités*, Op.cit, .p.09.

⁵³ Tabelout Nadia, « *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'État en Algérie* » in *Population et société*, PNR n° 31, sous la direction de H. Mohend Akli, Editions DGRST/CRASC, Algérie, 2014, p. 36.

biais des observations, qu'il existe plus d'une trentaine d'ateliers de soudure et menuiserie au niveau de la commune.

4.3. Le souq de Tazmalt

Parler de Tazmalt c'est aussi évoqué le grand marché hebdomadaire qu'elle héberge et qui a contribué à son histoire et qui a donné à la commune une réputation qui va au-delà de ses frontières, lui permettant d'avoir son cachet commercial ailleurs. A l'origine, l'actuel marché de Tazmalt était érigé au niveau du lieu-dit « *larebâa Taqdimt* ». Comme dans toute la Kabylie de l'époque le marché hebdomadaire prenait toujours le nom de la journée de la semaine durant laquelle il se déroulait. Auparavant situé sur la rive gauche de l'Oued Sahel, il fut le point de rencontre d'une population venant de cinq tribus à savoir celle de Ath Mlikech, Ath Kanna, Ath Mansour, Ath Abbas et Iwaquren, il constituait jadis le plus grand regroupement des communautés villageoises. Bien plus qu'une institution économique, le marché assurait outre sa fonction commerciale, l'ouverture d'un espace d'interactivité sociale et politique entre tribus où « *Il assure aussi une permanence de l'information et la publicité des événements* »⁵⁴.

En outre, après la révolte de 1871 en Kabylie, les marchés des indigènes furent déplacés dans des zones sous le contrôle militaire, « *L'administration coloniale, quand elle le put, rapprocha ces marchés des nouveaux centres de colonisation pour conforter l'établissement de ces derniers* »⁵⁵. À Tazmalt le marché de *larebâa Taqdimt* a été déplacé après la révolte de 1871, vers le faubourg colonial dans l'actuel chef-lieu de la commune de Tazmalt où il fut installé à proximité de la voie ferrée et depuis il se tient au même endroit.

Actuellement, le marché se déroule durant deux jours soit le mercredi (l'après-midi) et le jeudi. Sa gestion revient à un particulier lié par un contrat avec l'assemblée populaire communale, propriétaire du domaine. Le marché se situe à quelques mètres au sud de la route nationale N°26. Situation qui altère souvent la circulation du trafic routier, dû au stationnement des véhicules dans une file interminable à l'entrée du marché.

Autrefois espace masculin par excellence, le marché de Tazmalt accueille durant l'après-midi de chaque mercredi une clientèle féminine très importante. Toutefois, hormis le fait que la journée soit réservée aux femmes, une remarquable présence masculine et a constaté.

L'espace qui accueille le marché s'étale sur plus de dix hectares. Il réunit chaque jeudi une centaine de commerçants venus des quatre coins du pays pour proposer leurs marchandises à une importante clientèle. La topographie du lieu indique une répartition de l'espace sur deux

⁵⁴ Charly Guibaud, « *le Souq ou le marché kabyle* » in revue, généalogie Algérie Maroc Tunisie N°124, décembre 2013, p.06.

⁵⁵ Ibid.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

niveaux. La première scinde le marché en deux grandes aires, celle située en amont nouvellement aménagée mais qui n'est pas grillagée, et celle située en aval, dotée d'une clôture qui la borne à la limite de la voie ferrée et des quatre coins. Ensuite, au deuxième niveau on observe une répartition inégale de l'espace. Les aires les plus importantes sont celles occupées par les marchands de fruits et légumes, de vêtements et de l'électroménager. Les plus petites parcelles sont investies par des vendeurs de meubles, de pièces détachées et autres marchandises. Le marché est également équipé d'un hangar destiné aux bouchers. Il convient de signaler l'état d'insalubrité dont témoigne cet endroit. Des déchets, du sang et des ordures mises aux côtés des tables de bouchers elles-mêmes encrassées par le fait de l'usure, offrent une condition favorable à la germination de champignons et de microbes. Une situation similaire se trouve à quelques mètres de ce hangar. La parcelle occupée par les vendeurs de volailles est-elle aussi des moins respectueuses de la norme hygiénique. Les poulets sont abattus à même le sol, dépouillé et vidé sur place dans des conditions extrêmement sales laissant s'évader de mauvaises odeurs. Cependant, cette situation ne semble point déranger les services d'hygiène de la commune, ou même susciter la gêne chez de nombreuses personnes qui se procurent leur viande à cet endroit.

Le marché observe une dense présence au tout petit matin, des flux de citoyens venus de plusieurs régions font leur entrée dans l'esplanade qui accueille les marchands. Vers midi, les foules se dissipent progressivement. Ce qui est remarquable, c'est l'animation ambiante autour des vendeurs de produits de la pharmacopée traditionnelle. Avec des haut-parleurs accrochés aux toits de leur véhicule, ils appellent les passants à venir assister à leurs tours de démonstration. Ils exposent des produits qu'ils disent être substitutifs à la médecine moderne. Pour convaincre, serment et jurement font la force de leurs discours. Des groupes s'organisent autour du marchand, la plus parts d'entre eux y vient par curiosité, tandis que d'autres, malade et désespérément à la recherche d'un remède à leurs maux, tentent l'expérience sous le regard suspicieux des spectateurs. Si jamais un de ces derniers tente de contre argumenté les dires du marchand, il est tout de suite chassé par l'un des compagnons du marchand, il se voit insulté car criant dans ses haut-parleurs, le marchand fait entendre ces insultes dans tout le marché. Si problème il y a, ce sont les présents qui s'occupent de le régler, souvent d'une manière sage et souple, aucune police n'est présente pour intervenir, seule la sagesse populaire des habitués et commerçants du marché sont là pour régler les différends.

A Tazmalt, les habitués du marché les surnomment les *marchands de la mort*. Aux yeux des autres commerçants et d'une clientèle avisée, ces marchands sont soupçonnés de charlatanisme. La consommation des produits qu'ils commercialisent est souvent d'une

conséquence périlleuse sur la santé. Aucune autorité n'est là pour interdire ou du moins contrôler ce genre d'activité.

Hormis ce fait, le souq de Tazmalt demeure un espace d'intercommunalité où les populations de plusieurs communes se retrouvent. Les catégories sociales se fondent dans la masse et ne font qu'une. Le souq est aussi l'endroit où le client vient remplir son coffre de légumes frais. Les produits du terroir, c'est-à-dire, fruits et surtout légumes issus de l'agriculture traditionnelle, sont les plus appréciés. La valeur usuelle prend le dessus sur les valeurs commerciales chez les clients qui préfèrent acheter des produits locaux. Conscient de cet état d'esprit chez le client, le vendeur recourt à une simple stratégie publicitaire mais efficace. Pour attirer le client, le vendeur associé au nom du produit l'adjectif « *Tivhirth* » littéralement « potager ». Cette adjonction se veut de rappeler à l'esprit du client la bonne qualité du produit et suppose une identification de son origine, qui aux yeux de l'acheteur a toute l'importance. Le souq y est également visité pour la qualité des prix affichés où le plus souvent ils sont moins chers que ceux des marchés quotidiens.

Le soir de chaque jeudi, l'esplanade se vide de ses occupants, déserte, hormis les amas d'ordures et les déchets éparpillés, éclairant sur l'état d'anarchie, de désordre et d'insouciance qui régnait au long de la journée. L'image décrit un état des lieux sur ce qui est advenues des valeurs de propreté et d'hygiène dans les souks de la Kabylie. Les services de voirie municipale trouvent tous les maux à nettoyer ce vaste espace. Mais c'est aussi à cause de la gestion de la structure. Il n'existe aucune poubelle, aucune plaque, aucune toilette publique. Seulement, un vaste étendu loué à la bonne grâce du gestionnaire à tout commerçant.

5. Agriculture

Comme nous l'avons signalé précédemment, Tazmalt est une commune agricole par excellence. Sa position géographique (terres de plaines et piémont emprise entre deux chaînes montagneuses), mais aussi climatique (climat méditerranéen), font de ce territoire un espace propice à l'exercice de l'activité agricole. Il s'agit essentiellement d'une agriculture traditionnelle, qui observe actuellement, une dynamique de développement et de modernisation qui se traduit par l'introduction progressive des techniques et des moyens modernes.

Dans cette partie, nous proposons un aperçu sur l'activité agricole à Tazmalt. Nous nous appuyons ici pour étayer nos propos, sur les données fournies par la direction de la subdivision agricole de Tazmalt.

5.1. Ressources agricole

5.1.1. Du foncier agricole

Parler de l'agriculture c'est de soulever la question du portefeuille foncier agricole dont dispose la commune. C'est l'élément cardinal et le support principal qui permet à toute activité agricole de se maintenir et de se développer. La commune dispose d'un important capital foncier qui lui confère le caractère agricole.

L'espace territorial de la commune couvre 33.64 km² soit l'équivalent d'une superficie totale des terres de 3346 hectares. Le portefeuille du foncier agricole est de 3014 hectares de terres agricoles et cumule à un taux de 89.6% de la superficie totale des terres. Il est bien évident qu'avec ce réservoir de terre agricole, la commune de Tazmalt est essentiellement un territoire à vocation agricole. La part des terres improductives est relativement significative. Elle représente 350 hectares soit 10.4% de la superficie totale des terres. Il convient de signaler que plus de 92% du patrimoine foncier agricole à Tazmalt est de régime privé morcelé en de petites tailles oscillant entre cinq à dix hectares. Seule une infime proportion représente le domaine privé de l'Etat lequel est constitué d'une ferme pilote située au lieu-dit « *Tavlast* » disposant d'une superficie de 187.50 hectares. Notons également l'existence de treize exploitations agricoles individuelles situées au lieu-dit « *Ikhervan* » d'une superficie allant de cinq à dix hectares.

La répartition des terres agricoles au niveau de Tazmalt, indique qu'une importante proportion des terres se situe dans la zone dite « *sec* » généralement au piémont vers le nord, où les cultures pratiquées reposent essentiellement sur les eaux pluviales, comme source d'irrigation.

En effet, sur une superficie totale des terres utiles à l'agriculture qui est de 2696 hectares, plus de 2396 hectares représentent des terres occupées par des cultures conduites en sec soit 89% des terres utiles à l'agriculture. À contrario, la part des terres irriguées est insignifiante, elle se résume à 300 hectares, soit l'équivalent de 10%. Quant à la jachère, elle enregistre un taux de 10.6% et occupe plus de 318 hectares de la superficie totale des terres.

5.1.2. Des cultures

L'agriculture à Tazmalt est représentée par deux grands blocs de terrain distinct qui accueille chacun un type de culture qui lui est spécifique et qui s'adapte le plus à ses caractéristiques géographiques, climatiques et hydriques. Le premier bloc se situe au sud la commune sur la rive gauche de l'Oued Sahel. Il est constitué de terres de plaines qui longent l'oued. Il accueille principalement les cultures herbacées comme le maraîchage en plein champ

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

(pomme de terre et carde) qui sont des cultures très pratiquées sur cette zone. La plasticulture ou la culture sous serre y est également pratiquée. On compte 56 serres à Tazmalt avec une superficie de 2.24 hectares, elles sont principalement occupées par la tomate, poivrons et piment, qui sont des produits très consommés autant à Tazmalt que dans d'autres régions voisines, car ils constituent des éléments nécessaires à la préparation d'un mets très populaire (Lehmis, mélange de tomate et de piment haché et assaisonné avec de l'huile d'olive) presque d'une consommation quotidienne.

Localisée à proximité de l'afflux de l'Oued Sahel, l'irrigation dans les terres de plaine est permise par deux moyens. Les eaux de l'oued servent souvent à l'irrigation des grands champs tels les champs de pomme de terre, chose qui se répercute négativement sur la qualité du produit vu la pollution dont font objet ces eaux. Néanmoins, ces eaux renforcent la nappe phréatique et facilitent la réalisation des forages. L'eau sous terrain se trouve à quelques mètres seulement de la surface, elle est potable est utile à l'irrigation.

L'agriculture des plaines se distingue également, par l'usage des techniques et des outils modernes. La maîtrise de ces techniques est de facto indispensable à la réussite des cultures. Plusieurs agriculteurs recourent, de nos jours, à l'utilisation de bassin et d'irrigation par goutte à goutte fiable et économique pour leur culture. Par ailleurs, les terres les plus investies de techniques modernes, sont celles louées à des investisseurs venus des régions comme ceux venus de la région de *Tablat* dans la wilaya de Média. Ce sont des investisseurs, locataire, qui le plus souvent cultive « *la pomme de terre* ». Les cultures céréalières de blé et d'orge sont localisées également dans cette zone et suivent une ligne croissante allant du sud vers le nord jusqu'aux frontières du piémont où le relief est peu favorable à ce type de culture.

D'autre part, vers le versant Nord de la commune, au piémont, les cultures les plus dominantes sont celles dites « *cultures pérennes* ». Elles regroupent tous les arbres fruitiers mais principalement à Tazmalt ce type de culture est dominé par *l'oléiculture* qui occupe plus de 1607.25 hectares. On y trouve à *Ikhervan* comme à *Allaghen* des vergers de pommes, de pêches, de poires et d'abricots. La disposition des arbres, la technique d'irrigation laisse supposer qu'il s'agit de nouveaux vergers. Les arbres sont alignés à distance égale les uns des autres, et indiquent ainsi que la construction du verger était réfléchi suivant une architecture du verger moderne. Mais cela indique également que leurs propriétaires ont bénéficié des aides de l'Etat au moins pour l'installation du système d'irrigation, moderne et coûteux. Ces vergers alimentent le marché local voire même ailleurs. Certains propriétaires rencontrés sur les lieux nous ont fait part de l'énorme problème de commercialisation de leur production. En effet, dans l'existence d'un marché de gros et de chambres froides pour le stockage du produit, les

agriculteurs se trouvent dans l'impossibilité d'écouler leurs produits. Pour s'y faire, ils recourent à une pratique peu rigoureuse et vendent leurs produits sur les bords des routes. En effet, le visiteur de Tazmalt constatera de visu les véhicules des marchands chargés de fruits divers et parqués au bord de la nationale N°26.

Quant à l'élevage, il se manifeste dans son aspect le plus apparent dans la filière avicole. Ce type d'élevage est le plus pratiqué au niveau de la commune. On pratique l'élevage de la poule pondeuse et le poulet de chair au long de l'année avec une prédominance de l'élevage de poule pondeuse. Cette dernière et quoiqu'elle exige plus de frais pour son entretien, elle n'implique que peu de risques de faillite. Contrairement à l'élevage de poulets de chair que les éleveurs considèrent être un créneau à risque, dans la mesure où les prix du marché sont instables et impliquent de gros risques sur l'investissement de l'éleveur.

Par ailleurs, cette agriculture demeure dans sa majeure partie traditionnelle. Les moyens modernes sont spécifiques aux grands propriétaires terriens et investisseurs pourvus de l'avoir et du savoir nécessaire à l'appropriation et l'usage des divers outils modernes nécessaires à la modernisation de leur culture. Les paysans et, comme nous l'avons signalé, ne disposent que de petites parcelles, une situation souvent contraignante qui souvent dissuade toute initiative de valorisation.

5.1.3. L'oléiculture, une activité phare au cœur de l'agriculture à Tazmalt

La commune de Tazmalt est au premier lieu une commune à vocation agricole. Les plus grandes proportions des terres sont occupées par des cultures de type arboricole, dont la plus dominante est l'oléiculture. Cette dernière est héritière d'une grande histoire chargée de savoirs-faire ancestraux, entretenue et transmise entre les générations de paysans, qui s'attachent fortement à la pratique oléicole, objet précieux d'une valeur inestimable aux yeux de son propriétaire, car elle a un prolongement historique et d'une condition socioéconomique qui a marqué l'évolution de la petite paysannerie locale. Les oliviers millénaires et les vestiges des huileries traditionnelles que l'on retrouve dans plusieurs villages informent sur la familiarité lointaine entre les paysans de Tazmalt et la manufacture de transformation oléicole. Autrefois élément phare de l'économie traditionnelle, elle est réputée pour la qualité de son huile d'olive qui fut primée au-delà de la rive méditerranéenne, dans des foires internationales et sur les grands marchés européens. De nos jours encore, elle domine le paysage agricole de la commune de Tazmalt. Avec plus de 1607.25 hectares d'oliviers complantés, elle continue d'attirer l'attention des agriculteurs locaux, qui dans la mesure du possible tentent de la moderniser.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

Par ailleurs, il existe deux types d'oléiculture à Tazmalt. Une oléiculture de la plaine et une oléiculture des montagnes. La première est le plus souvent conduite sur des terres irriguées et constituée de vergers organisés où les plants sont alignés à une distance égale les uns des autres. Ce type d'organisation du verger, informe que sa construction a été réfléchi de manière à permettre un accès, faciliter l'irrigation et les divers travaux culturels. Les oliviers ont été préparés, cultivés en premier lieu dans des pépinières puis complantés au verger. La facilité dont témoigne le travail dans les vergers de la plaine se manifeste le plus durant la période de cueillette. La proximité des chemins facilite l'acheminement de récolte du jour. Tandis que dans, l'oléiculture des montagnes, le travail dans le verger oléicole est périlleux et exige d'énormes efforts. Les vergers sont situés sur des terrains accidentés dans des zones enclavées. Ils sont essentiellement issus du greffage de l'oléastre sauvage qui pousse au long des crêtes. C'est là en fait que l'on y trouve les plus anciens verges de Tazmalt, dont certaines datent de 18^{ème}. Leur irrigation repose exclusivement sur les eaux pluviales. Des cuvettes réalisées au pied de l'arbre permettent de stocker les eaux nécessaires à son irrigation. Les tâches d'entretien sont souvent réalisées après la cueillette. Celle-ci est très coûteuse en temps et nécessite la mobilisation de tous les éléments de la famille. Elle se fait d'une manière manuelle, on peigne les olives à la main de manière à ne pas les abîmer. Le gaulage étant une pratique très dévastatrice pour l'olivier est souvent, interdite. Le père de la famille paysanne veille à préserver ses oliviers avec lesquels il entretient en plus d'un rapport pratique, un autre affectif.

La durée de la récolte va de deux à trois mois, lors de certaines saisons qui enregistrent une forte productivité. Cette dernière dépend de la condition climatique de la pluviométrie souvent irrégulière, générant une irrégularité dans les taux de production.

Par ailleurs l'activité oléicole à Tazmalt, comme pour l'essentiel de l'activité agricole dans cette commune, demeure traditionnelle. De nombreux problèmes entravent son développement. Le verger oléicole de la commune est, dans sa majeure partie, très ancien. Il est composé d'oliviers d'un âge très avancé qui nécessite un rajeunissement. Le fort morcellement des terres empêche toute possibilité de densification. En raison de la cherté et de la rareté d'une main d'œuvre spécialisée, les paysans sont contraints de recourir à la main d'œuvre familiale, notamment durant la saison de cueillette. L'introduction de l'élément mécanique en vue de réduire les coûts de la cueillette est quasi absente. Le savoir-faire pratique lié aux travaux culturels de taille, de greffage et de rajeunissement repose sur une connaissance empirique, nécessite d'être appuyé par un savoir agronomique moderne indispensable à la modernisation de cette activité.

Chapitre II : Présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt

Dans son aspect industriel, l'oléiculture de Tazmalt est soutenue par une forte présence de pressoirs et huileries⁵⁶ de tous types. Plus de quatre-vingts huileries assurent la transformation du produit oléicole à Tazmalt. On compte une dizaine de huileries classiques dites « semi-industrielles », sept huileries à chaînes continues et d'autres huileries de type super-presses. Réparties sur le territoire de la commune, elles assurent annuellement la trituration de la production locale et parfois celle des autres régions. Cependant, l'itinéraire technique de la trituration des olives est entaché de lenteur. Les olives récoltées sont mises dans des sacs en plastique qui se retrouvent ensuite entreposés les uns sur les autres, une première fois chez le paysan qui attend jusqu'à la fin de la récolte pour les acheminer vers la huilerie. Là ils seront également entreposés de la même façon. Cette manière de faire, peu respectueuse des normes de stockage, a pour conséquence la fermentation des olives, chose qui selon les spécialistes, se répercute négativement sur la qualité de l'huile. Le produit fini, est souvent stocké dans des bidons en plastique générant l'oxydation de l'huile et contribue fortement à l'élévation du taux d'acidité de cette huile. Quant à sa commercialisation, le produit suit souvent un circuit de commercialisation artisanale. La plus grosse quantité du produit est rachetée par des oléifacteurs locaux, tandis que d'autres oléiculteurs préfèrent vendre eux-mêmes leur production. Il n'existe aucune infrastructure industrielle qui s'occupe de la transformation et de la commercialisation de l'huile d'olive à Tazmalt.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, il faut signaler que la commune présente un terrain favorable à l'étude des changements qui affectent de nos jours le monde rural. Elle représente des spécificités physiques et sociales très particulières. Au travers de ce que nous avons vu, la commune de Tazmalt est au premier lieu une commune à vocation agricole. Cette dernière représente l'essentiel de l'activité économique de la population locale. Le potentiel agricole dont elle dispose repose sur un important portefeuille foncier. Elle est variée dans les types de cultures pratiquées, mais elle reste dominée par un potentiel oléicole qui est jusque-là mal exploité.

Après avoir dressé un état des lieux sommaire sur la commune de Tazmalt, le chapitre suivant posera la problématique de la création de l'association. Nous allons aborder la question du pourquoi et surtout du comment de la création de l'association Tazerajt.

⁵⁶ Selon la direction des services agricoles à Tazmalt, la commune dispose d'un potentiel industriel évalué à 80 huileries. Toutefois leur répartition sur l'espace est inégale

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

Introduction

Aborder la genèse d'une association, telle Tazerajt, mérite une attention particulière qui en découle tant de sa position marginale au sein de la diversité de champs investis par le mouvement associatif et des objectifs qu'elle met au-devant de son travail. Elle s'inscrit sur un nouveau registre de l'investissement associatif. Loin d'être similaire à ce dernier, elle propose une vision innovante du travail associatif. Son champ d'activité à savoir, l'agriculture, définit en grande partie ses orientations et les objectifs auxquels prétend son travail au sein du territoire de la Daïra de Tazmalt.

Nous nous proposons à travers ce chapitre, de retracer le processus entrepris par les animateurs de Tazerajt en vue de mettre en place leur association. Ce chapitre comptera quatre parties abordant chacune un aspect particulier.

Dans un premier temps, nous allons porter un regard sur le contexte social et politique durant lequel est apparue l'idée de la création de l'association et qui, a priori, a été marqué par la contestation citoyenne de 2001 en Kabylie.

Ensuite, nous nous intéresserons aux premiers moments de l'apparition de l'idée. En ce sens nous aborderons la question de l'impact de la politique agricole au niveau de Tazmalt dans son rapport à la création de Tazerajt. Nous tenterons de mettre en lumière les raisons qui ont motivé la création de l'association Tazerajt. Aussi il sera question d'identifier le moment fondateur qui a donné naissance à l'idée du projet associatif chez les agriculteurs locaux à Tazmalt.

Outre cela, nous exposerons ici une présentation de l'association. Notre intérêt ici, est de mettre le point sur la construction du cadre associatif de Tazerajt. Ils seront mis en exergue les aspects ayant trait à la dénomination, le champ d'activité et les objectifs de l'association. Également, nous aborderons les difficultés rencontrées durant le processus de la création de l'association.

Enfin, nous allons apporter quelques éléments d'éclairage sur la structuration et le fonctionnement de l'association.

1. Contexte et conjoncture de la création de Tazerajt

Avant d'approcher la question de la genèse de l'association des agriculteurs de la commune de Tazmalt « Tazerajt », objet de la présente étude, il convient de présenter en premier lieu le contexte historique de l'avènement du mouvement associatif en Algérie, cadre dans lequel elle s'inscrit. Ensuite, porter un regard sur la situation sociopolitique qui a précédé son émergence sur l'espace local de la Daïra de Tazmalt. Dans cette perspective, nous allons dans cette partie, présenter un succinct aperçu sur le mouvement associatif en Algérie, puis nous allons aborder la conjoncture particulière de l'avènement de Tazerajt à Tazmalt, principalement marquée par un mouvement social qui a animé la scène politique durant l'année 2001 en Kabylie. Cela permettra en partie de comprendre les raisons de l'avènement de l'association Tazerajt.

1.1. Aperçu sur l'émergence du mouvement associatif

L'étude du cas que nous proposons ici dans ce travail et qui concerne une structure associative, nous impose de porter une attention particulière à l'émergence et à l'évolution du mouvement associatif en Algérie. Celui-ci, particulièrement en Kabylie, son histoire est marquée par les différents mouvements de contestation, porteurs de l'expression populaire d'une société en quête d'espace de liberté et de la construction d'une citoyenneté participative. L'émergence du mouvement associatif en Algérie, indiquent beaucoup de spécialistes, fut le résultat d'une revendication sociale et politique, d'une société longtemps prise sous le régime autoritaire, lequel, depuis l'indépendance du pays et « *à mesure que le régime consolidait son pouvoir sur la base d'un parti unique, il imposait de nombreuses restrictions à la liberté de l'association* »⁵⁷.

L'ouverture du champ associatif en Algérie s'est inscrite dans la continuité des luttes démocratiques, dont elle fut le résultat. Le mouvement berbère de 1980⁵⁸, les événements d'octobre 1988, sont autant d'éléments qui peuvent éclairer sur l'émergence difficile du mouvement associatif en Algérie. Ces événements qui traduisaient une forte pression sociale ont conduit l'Etat algérien à prendre de nouvelles mesures pour une ouverture du champ politique et associatif à partir de 1990. Celle-ci s'est matérialisée en fait dans « *une production juridique prudente dans la logique de l'Etat qui perçoit la nécessité de concéder des espaces*

⁵⁷ Laurence Thieux, « Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique », *L'Année du Maghreb*, 2009, pp.129-144, p.2

⁵⁸ Il s'agit d'un mouvement social qui éclatât au début du mois d'avril 1980 dans la région de Kabylie en Algérie, suite à l'interdiction de la conférence de Mouloud Mammeri sur la poésie berbère. Porteur d'une revendication multiple le mouvement berbère s'est structuré autour de cercles universitaires, et articula dans une logique revendicative le culturel, le social et le politique.

d'expression dont les frontières et la configuration doivent rester à son initiative »⁵⁹. Mais quoi qu'il en était, cette nouvelle juridiction traduite dans la promulgation de loi du 4 décembre 1990 relatives aux associations, principalement légiférer en faveur des évènements tragiques du mois d'octobre 1988⁶⁰, avait permis l'émergence de structures associatives diverses, où tous les domaines de la vie publique furent investis, puisque dans son premier article, la loi citée en haut laisse le champ ouvert au choix des associés. Contrairement à ses précédentes, cette loi est comme le signale M. Brahim Salhi « *fondatrice d'un mouvement associatif libéré des contraintes politico-administratives et des ingérences d'une lourde machine administrative* »⁶¹.

En Kabylie, le mouvement associatif, durant les années qui suivirent l'ouverture du champ politique s'est investi le plus dans le champ culturel, dans une démarche essentiellement portée sur la défense et la promotion de la langue et la culture berbère. Ses objectifs s'inscrivaient dans le prolongement historique de la revendication culturelle et identitaire. Par ailleurs, durant ses premières années en Kabylie, le mouvement associatif se trouvait sous l'emprise des deux grandes forces politiques locales représentées par le (FFS) Front des Forces Socialistes et le (RCD) Rassemblement pour la Culture et la Démocratie⁶². Si, dans l'image de surface livrée par les animateurs du mouvement associatif de cette époque, s'exprimait une distanciation vis-à-vis du politique, il reste que « *dans les faits, la totalité du champ associatif fait preuve lors de cette année 1994-1995 d'une totale soumission aux stratégies politiques en se contentant de relayer les mots d'ordre des uns ou des autres* »⁶³. D'autre part, dans son évolution, le mouvement associatif en Kabylie a connu une rapide expansion. Il se déploie aujourd'hui tant dans les centres agglomérés, les espaces villageois et ruraux. Il constitue à ce titre un véritable indice de développement qui éclaire sur les changements qui ont affecté le monde villageois et rural aussi bien dans son passé proche et son présent. La présence antérieure de formes d'organisations traditionnelles, basées sur des logiques communautaires et favorisant les solidarités mécaniques, a nettement avantagé le déploiement des structures associatives modernes sur ces espaces. Cette coexistence de deux registres d'organisation permet « *l'articulation entre l'associatif et le communautaire est très favorable à une multiplication des structures associatives* »⁶⁴. Ces associations jouent actuellement, un rôle remarquable dans

⁵⁹ Mohammed Brahim salhi, *Algérie citoyenneté et identité*, ed Achab, 2010, p 68.

⁶⁰ Omar Derras, « *Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran* », in *Insaniyat* N° 8, 1999, pp. 95-117.

⁶¹ Mohammed Brahim salhi, op-cit, p 68.

⁶² C'est ainsi qu'en 1994, une importante partie du mouvement associatif en Kabylie s'est rallié au MCB-coordination nationale, aile proche du RCD, dans sa démarche du boycott scolaire en 1994.

⁶³ Mohamed Brahim Salhi, « *Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie* », in revue *Insaniyat*, 1999, pp.21-42.p 36.

⁶⁴ Hichem Hacherouf, « *Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia* », in revue *Insaniyat* N° 49, 2010, pp, 19-39.

le développement local, elles opèrent sur différents fronts et agissent en faveur de la défense d'intérêts communs de leurs concitoyens, de l'amélioration du cadre de vie, de la promotion de la culture et du sport.

1.2. Conjoncture politique, de la contestation sociale en Kabylie

L'an 2001 en Kabylie a été marqué par un soulèvement populaire qui s'est traduit dans de violentes émeutes. Celle-ci est la conséquence de deux bavures militaires commises par des gendarmes à l'encontre des citoyens. La première concerne l'interpellation par les gendarmes, d'un groupe de collégiens à Oued Amizour, alors qu'ils étaient en compagnie de leur professeur. La seconde, quant à elle, concerne l'assassinat d'un jeune dénommé Guermah Massinissa dans les locaux de la gendarmerie à Béni Douala dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ces deux bavures ont suscité la réaction violente des citoyens dans toute la Kabylie, laquelle s'est traduite dans une violence inouïe à travers des émeutes qui se sont étalées sur plusieurs mois.

A cinq jours de l'embrasement des autres régions en Kabylie, Tazmalt connaît les premières émeutes à partir du 25 avril 2001⁶⁵ et devient le théâtre de violents affrontements. Le marasme social conjugué à l'abus de pouvoir militaire, ont conduit la société à l'implosion. C'est ce dont témoigne d'ailleurs la facilité par laquelle éclater à tout moment des foyers d'émeutes « *un regroupement de jeunes, quelques jets de pierres, et la situation s'embrace à n'importe quelle heure de la journée.* »⁶⁶

Si dans la plupart des régions touchées par les événements, les brigades de gendarmerie étaient la cible privilégiée des manifestants. A Tazmalt, ce furent les établissements publics des services qui ont été attaqués. Ainsi le siège de la Sonelgaz, la recette des impôts et la poste furent les premiers établissements publics à être saccagé par les manifestants. Quant à la brigade, elle fut épargnée durant les premières semaines des affrontements. Ce n'est qu'après l'assassinat de jeunes émeutiers près du siège de la Daïra le 25 mai, que la brigade a été prise d'assaut à coups de cocktails Molotov. Suite à l'assassinat des deux émeutiers, la population locale s'est mobilisée. Les adultes qui jusque-là restaient neutres, se contentant uniquement de lancer des appels au calme « *dépassés, les adultes accepteront la logique des jeunes et finiront même par l'approuver pendant un temps.* »⁶⁷

La logique de l'affrontement répétitif entre émeutiers et les forces de l'ordre s'est dédoublée à Tazmalt par une autre qui lui est spécifique et qui, durant un moment, s'est

⁶⁵ http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/chrono/chrono_2001a.htm, consulté le 11/02/2016.

⁶⁶ Hadibi Mohand Akli, « *conquérir l'espace public par la force en Kabylie* », in adolescences méditerranéennes ; l'espace public à petits pas, Ed le Harmattan, pp 186-201, p 195.

⁶⁷ Ibid.

substituée à celle du mouvement. Les émeutiers s'en prenaient également à des personnalités politiques locales, qui à travers leur gouvernance de l'assemblée populaire et leur participation à la formation et la direction de la milice armée à Tazmalt représentaient à leurs yeux, des symboles du pouvoir. Ainsi, les émeutiers se sont attaqués au domicile du chef de la milice qui fut incendié⁶⁸. Egalement sur le plan symbolique, la statue du commandant Mira, père dudit chef des milices a été démolie par les manifestants. Des témoins de ces événements indiquent dans leur propos que nous avons recueilli, que ces actes informaient sur la chute d'une légitimité historique au profit d'un autre populaire qui s'est annoncée à travers la révolte des jeunes manifestants :

« Au cours des événements de 2001, il y a eu à Tazmalt beaucoup de cassure, il y a eu des morts également. Mais que s'est-il passé dans la tête des gens après ces événements ? Il y a eu la cassure des légitimités historiques, notamment celle de ceux qui gouvernaient ici à Tazmalt au nom de leurs parents qui étaient révolutionnaires. La protestation avait détruit les symboles du pouvoir, elle a démolie les statues. La contestation ne s'est pas exprimée à l'égard des Chouhada [martyrs], car ceux-là sont toujours respectés. Mais plutôt à l'égard de ceux qui se couvraient derrière cette légitimité pour gouverner et voler. Ils ont fait bien plus que cela, ils ont bloqué Tazmalt. Les changements qui se sont opérés en 2001, si tu veux, il y avait un changement de génération. Il y a l'arrivée d'un besoin de légitimation populaire par voie électorale et par voie démocratique. La légitimité historique ici à Tazmalt a été balayée par les événements de 2001 »⁶⁹.

D'autre part et sur un autre plan, les événements qui ont secoué la Kabylie ont principalement causé la paralysie du trafic routier à longueur de plusieurs semaines. Chose qui s'est répercutée négativement sur l'activité économique dans toute la région. En effet, plusieurs secteurs d'activité se maintenaient à un service minimum, car dépourvu d'approvisionnement nécessaire à leur fonctionnement. Dans la commune de Tazmalt, le principal axe de trafic routier (RN°26) qui permettait la liaison avec le chef-lieu de la wilaya fut pour la plupart du temps occupé par les émeutiers. La paralysie des routes faisait défaut à l'acheminement de matières premières, des vivres et autres besoins. Des secteurs d'activité comme l'élevage étaient privés d'approvisionnement :

« En tant qu'agriculteur, ce dont nous avons le plus souffert, ce sont les événements de 2001. Le blocage des routes et l'arrêt du port ont généré un gros problème d'approvisionnement. On ne parvenait pas à avoir de l'aliment, on craignait de ne pas pouvoir tenir, et nos exploitations couraient le gros risque de la faillite. Mais nous avons fait le possible pour dépasser la crise »⁷⁰.

⁶⁸ Le quotidien le matin, 27/05/2001.

⁶⁹ Entretien avec Rachid Oulebsir, le 27/01/2016.

⁷⁰ Entretien avec Allaoua Kourta, le 10/06/2015

La dénonciation de la *Hogra* (littéralement «mépris»⁷¹), la marginalisation exprimée dans l'action des événements avait contribué à renforcer l'éveil citoyen au sein de la population locale à Tazmalt. La contestation traduisait en fait, un marasme général ressenti à tous les niveaux de la société. Elle a également forgé les convictions citoyennes quant à la nécessité de s'organiser, de se prendre en charge.

2. Genèse de l'association, déroulement de la création de Tazerajt

2.1. Genèse de l'idée

La naissance de *l'association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt « Tazerajt »* fait suite à une multitude de problèmes dont souffrait le secteur agricole au niveau de cette région. A défaut d'information, nous n'allons pas nous attarder ici pour présenter un état des lieux sur l'activité agricole à Tazmalt durant les années qui ont précédé l'avènement de Tazerajt sur son espace. Nous allons néanmoins, tenter de décrire sommairement ce qui caractérise cette activité à Tazmalt, pour aborder ensuite les grands axes de la genèse de ladite association.

Dans son ensemble, le secteur agricole au niveau de cette commune affichait une image contradictoire. D'un côté, l'existence d'une importante assiette foncière agricole évaluée à 3014 hectares utiles à l'agriculture. De l'autre, des exploitations de petite taille et une agriculture peu professionnalisée⁷². Les raisons de cette disparité peuvent être expliquées en partie, par le fait que « *les exploitations sont de petite taille, donc peu valorisante et avec de lourdes charges du fait de la cherté des intrants et des moyens de production* »⁷³. L'investissement exige en fait de lourdes charges financières que le paysan ne peut assumer. Le recours aux crédits bancaires s'impose comme préalable condition à toute initiative de valorisation et de développement de l'activité agricole. Mais il se trouve que le recours à une telle alternative à Tazmalt demeure, dans la plupart des cas, sans aboutissement du fait que l'accès aux crédits bancaires est subordonné à la présentation de garanties sur fond d'hypothèque et que les agriculteurs ne disposent pas d'acte de propriété nécessaire à cet effet.

Dans les faits, Tazmalt est parmi les premières communes en Algérie à avoir observé une opération cadastrale au cours des années 1980. Cependant, cette opération a été entachée de carences, dont les conséquences se traduisaient par la privation de plusieurs paysans d'actes de propriété⁷⁴. Ce dernier est une pièce indispensable à la constitution du dossier pour tout

⁷¹ Voir sur cette question, *L'Algérie : Agitation et Impasse en Kabylie*, Rapport ICG Afrique du Nord / Moyen-Orient N°15, 10 juin 2003.

⁷² Source : association Tazerajt, monographie agricole de la commune de Tazmalt, 2001

⁷³ Idem

⁷⁴ Nous considérons important de réserver tout un chapitre à la question foncière à Tazmalt.

paysan prétendant à un crédit bancaire. Décidément, au vu de cette situation, le développement de l'agriculture à Tazmalt, pourtant première source économique de la commune, se trouve dans l'impasse, pris entre deux grands problèmes dont, l'un relève de la situation problématique du foncier agricole tandis que l'autre s'apparente à la condition financière du secteur agricole, où l'obstacle que pose la première empêche l'accès à la seconde.

Cette impasse conduit les agents du secteur agricole au niveau de la commune à chercher les possibilités envisageables pour sortir de cette crise qui bloque le développement de leur secteur d'activité professionnelle. Vers la fin des années 1990, la problématique du foncier agricole se posait avec acuité durant les rencontres des paysans de la commune. Les interrogations qui émergeaient furent posées selon l'ex-secrétaire général de l'association Tazerajt, en termes politiques, notamment au niveau d'une catégorie d'agriculteurs fortement instruits, chargée de capitaux et surtout longtemps confrontée à des horizons cognitifs différents. Ce sont des héritiers de biens agricoles qui, de retour dans leur localité, se sont investis pleinement dans l'agriculture. C'est autour de ces cercles de personnes et durant les rencontres ordinaires entre agriculteurs, qu'émerge une première fois l'idée de *l'association*. Elle s'est posée une première fois en terme d'union, mais dans un cadre informel, et avait pour raison et objectif de résoudre le problème lié à la situation foncière, comme l'explique dans ce passage l'un des initiateurs de l'association Tazerajt :

« Il y a lieu que l'on dise une certaine vérité, l'association Tazerajt est née durant les années 1997,1998 bien avant 2002, mais c'est à partir de cette année qu'elle a commencé son travail. Dans la conjoncture de cette époque, il y avait certaines idées, certains questionnements. On se demandait pourquoi à Tazmalt les paysans ne possédaient pas d'acte de propriété ? Une telle question n'a qu'une seule lecture et elle est politique. Elle n'a pas une autre explication. Pourquoi à Tazmalt, qui est pourtant la première commune oléicole de la wilaya de Bejaia, les paysans ont toujours les mêmes actes de propriété, établis depuis deux générations ? (...) aujourd'hui, si un paysan désire construire ou investir dans ses terres, c'est une chose très difficile. Il ne pourra pas avoir d'actes (...). Alors qu'est ce qui a donné naissance à l'association Tazerajt ? La raison principale émane de la question de la propriété foncière. Les paysans qui demandaient des crédits auprès des banques ou qui allaient demander auprès de la mairie de leur fournir les documents nécessaires à leur démarche afin de bénéficier des aides envisagées par l'Etat en faveur du secteur agricole. Les banques leur exigent de présenter un acte de propriété. Lorsqu'ils vont s'en délivrer cet acte, ils constatent souvent que leurs propriétés sont enregistrées au nom de leurs arrières grands-pères. Alors, ils vont voir un notaire qui à son tour leur exige de faire la **Frédha**⁷⁵ celle-ci coûte dans certains cas, plus que le prix de vente des terres »⁷⁶

⁷⁵ Voir dans le chapitre IV.

⁷⁶ Entretien avec Rachid Oulebsir, le 27/01/2016.

Si l'idée de la création d'une association des agriculteurs à Tazmalt est apparue durant les années 1997-1998, l'aboutissement de ce projet ne s'est réalisé qu'en l'an 2003. Cet intervalle entre le moment de l'apparition de l'idée et sa concrétisation, nous renseigne sur la difficulté qu'ont eue les initiateurs de Tazerajt pour aboutir dans leur projet. La démarche a été en fait, confrontée à une situation sociale complexe caractérisée par des clivages sociaux très imposants, qui empêchaient la fédération des agriculteurs autour du projet de l'association. Ces clivages, comme nous avons pu le constater sur le terrain, pèsent sur tous les rapports sociaux et politiques et se retrouvent à tous les niveaux de la vie commune à Tazmalt. Cependant, interpellé la question des origines des oppositions claniques à Tazmalt, nous a été très difficile. C'est en fait, une question très sensible vue le poids des divergences politiques et sociales qu'elle véhicule. Car au moment de notre enquête, cette question se trouvait au cœur des dissensions politiques qui sévissaient au sein du conseil de l'assemblée populaire de la commune et dont les retombées faisaient l'actualité des débats et discussions politiques de la population de Tazmalt, où les uns et les autres affichent chacun son soutien à un groupe ou une fraction donnée. Nos interrogations à propos de cette question sont restées sans suite. Nous l'avions posé à nos enquêtés, qui se sont affichés neutres et pour qui la question restait de l'ordre du « *non-dit* ». Le discours de l'ensemble des animateurs de l'association Tazerajt inscrit la question du clanisme dans une perspective générale, sans détails aucun, sur sa genèse ou les parties qui s'opposent.

Cette situation nous a poussés à la recherche de réponses à notre question ailleurs que dans notre population d'enquête. Mais là aussi, les réponses obtenues se traduisaient dans un langage souvent méfiant et parfois violent. Ce fut le cas par exemple lorsque nous avons interrogé une personnalité politique connue à Tazmalt qui nous dira « *ne fouille pas dans la casserole des autres* ».

Sommairement, nous avons constaté lors de notre présence sur le terrain que la population locale à Tazmalt est scindée en deux grands blocs sociaux qui se définissent en fonction de leur appartenance clanique comme l'indique le terme « *çoff* » subordonné à un adjectif de lieu, qu'utilise chaque groupe pour se définir, soit le « *çoff d'en haut* » et le « *çoff d'en bas* »⁷⁷. En termes politiques et dans la configuration actuelle de ce champ au niveau local, le clan dit « *le çoff d'en haut* » est principalement représenté par des sympathisants et électeurs majoritairement d'obédience FFS, à son opposé le clan dit « *çoff d'en bas* » et représenté par les sympathisants de l'actuel maire de la commune. Cette logique d'opposition et de

⁷⁷ Voir sur cette question : *Jeanne Favret-Saada*, relation de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie, in *l'Homme*, volume 8 n°04, 1986, pp. 18-44.

confrontation fait partie du vécu quotidien de la population à Tazmalt. On la retrouve aussi bien chez la catégorie adulte et la catégorie jeune de la population, et elle se manifeste le plus à travers la répartition des espaces. Les éléments de chaque clan se retrouvent à un endroit qui porte le cachet des siens. Les territoires sont marqués et les cafés également, on y trouve des cafés fréquentés exclusivement par les hommes du clan du bas d'autres par ceux du clan du haut. Chacun de ses deux groupes se réfère pour se représenter à son « *çoff* », et tente de son mieux de prendre le dessus sur l'autre dans tout ce qui relève de la représentativité du territoire voire même de la population de Tazmalt. Cette logique encore fonctionnelle de nos jours, influe sur les alliances et les rapports entre groupes sociaux. Elle est maintenue et se réactive systématiquement à chaque événement ou manifestation qui se tient sur le territoire de la commune. Elle se substitue à l'action politique dont elle est le moteur, notamment lorsqu'il s'agit des élections municipales. Elle se retrouve également présente sur le champ associatif, où la plupart des associations sont désignées selon l'appartenance clanique de leurs éléments.

C'est à cette situation tendue qui caractérisait, caractérise encore, les rapports sociaux entre groupes que s'est confrontée la démarche des initiateurs de Tazerajt. Si le processus de création de l'association n'a pas été arrêté à cause de ces tensions, il a tout de même subi un retard qui a épuisé plus des cinq années, soit de 1997 à 2002, l'année où le projet de l'association Tazerajt commençait à susciter l'intérêt des agriculteurs locaux.

2.2. Le développement agricole et l'impact sur le local

Après plus d'une décennie de son désengagement du secteur agricole⁷⁸, l'Etat lance en l'an 2000 un *plan national pour le développement agricole (PNDA)*⁷⁹, marquant ainsi son retour au financement du secteur agricole. Cela s'est matérialisé dans la mise en place de mécanismes financiers en vue de soutenir les agents du secteur agricole dans la relance de ce dernier. Pour comprendre l'impact qu'eut le lancement du PNDA sur la petite paysannerie à Tazmalt, il convient de rappeler pour ce fait, les conséquences des orientations politico-économiques adoptées par l'Etat algérien à partir de 1990 en vue de l'ouverture du marché économique.

En fait, la phase de transition qui a marqué l'économie algérienne durant les années 1990, indiquant le passage d'un capitalisme d'Etat (prôner par le pouvoir dès 1962), à

⁷⁸ Voir sur cette question, Bessaoud Omar, *L'agriculture algérienne entre la politique d'ajustement structurel et la réforme des politiques agricoles mondiales*. In : *Économie rurale*. N°211, 1992.

⁷⁹ En 2000, le gouvernement a lancé un programme national de développement de l'agriculture (le PNDA) qui a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire du pays, de promouvoir les revenus et l'emploi dans les zones rurales et de gérer, de façon durable, des ressources naturelles fragiles. Le PNDA se place dans le cadre du programme de soutien à la relance économique. Le programme propose des soutiens financiers aux exploitants et agriculteurs et se longe sur une diversité de filière agricole.

l'ouverture du marché économique, avait induit le bouleversement de toute la structure économique du pays engendrant ainsi une forte paupérisation de la société algérienne. Globalement, le début des années 1990 se caractérisait par une forte détérioration de la condition socio-économique qui affectait tous les milieux de la société algérienne. Dans les milieux ruraux « *l'impact des réformes structurelles et de la politique des prix, les conditions matérielles et sociales des petits exploitants, des travailleurs agricoles et des ménages ruraux se sont gravement détériorés* »⁸⁰. Dépourvue de soutien et de ressources financières sur plus de dix ans, les agents de la petite paysannerie, et dans le contexte de l'avènement du PNDA en 2000, percevaient les possibilités de redynamisation de leur secteur d'activité dont les mécanismes financiers déployés par l'Etat en faveur de l'agriculture représentaient, un espoir de sortie de la crise financière ayant contraint, le paysan au chômage et au déficit matériel.

Par ailleurs, l'application du PNDA à Tazmalt s'est avérée, dans le contexte de l'époque impossible. L'octroi des crédits envisagés dans ledit programme se trouvait subordonné à une forme de crédit hypothécaire, où le prétendant doit impérativement présenter des pièces justificatives de possession de biens fonciers, qui comme nous l'avons signalé précédemment, était dans le cas de la grande majorité des agriculteurs à Tazmalt, impossible vu l'absence d'actes de propriété. C'est ce dont témoigne en fait, le lot de correspondances⁸¹ adressé aux différentes instances administratives, sollicitant leur intervention en vue de débloquer la situation du foncier agricole à Tazmalt. Ce passage d'une lettre adressée au premier magistrat de la wilaya de Bejaia est indicatif à ce titre.

« Monsieur le wali,

Nous avons l'honneur de vous écrire pour vous informer de l'impossibilité d'appliquer le programme PNDA sur le territoire de notre commune. Suite à de nombreuses doléances de nos adhérents, il s'avère que toutes les actions inscrites en faveur du milieu rural (FNDRA⁸², FONAL⁸³, PPDRI⁸⁴...) sont irréalisables à cause de l'absence d'actes de propriété dans notre commune paradoxalement cadastrée »⁸⁵.

⁸⁰ Bessaoud Omar, *aux origines paysannes et rurales des bouleversements politiques en Afrique du Nord : L'exception Algérienne*, dossier : agriculture du maghreb/machrek à l'épreuve de la crise alimentaire et des révolutions arabes, Editions ESKA Maghreb-Machrek, N° 215, Été 2013, p20.

⁸¹ Nous avons relevé plus d'une vingtaine de correspondances adressées aux services du cadastre, la wilaya, le ministère de l'agriculture. Elles portent toutes des demandes d'intervention pour la résolution du problème du foncier agricole à Tazmalt

⁸² Fond national de régulation et de développement Agricole.

⁸³ Fond national de logement.

⁸⁴ Projet de proximité de développement rural intégré.

⁸⁵ Source archive de l'association, lettre adressée au Wali de Bejaia en date du 20/02/2005.

Le blocage financier généré par le problème du foncier a engendré un sentiment de privation et d'exclusion chez les agriculteurs de Tazmalt. Cette situation et si, elle n'avait pas suscité cette attitude auparavant, avec l'avènement du PNDA, elle s'est manifestée sévèrement au niveau local à Tazmalt et fut perçue sous l'angle d'une menace, une entrave majeure qui freine le développement de ce secteur et, par conséquent, l'amélioration des conditions socioéconomiques de ses agents. Elle s'est traduite par une prise de conscience chez les agriculteurs quant à la situation ardue dont se retrouvait l'avenir de leur activité professionnelle.

D'autre part, cette situation avait permis l'émergence des conditions sociologiques favorables à la création d'une association pour les agriculteurs à Tazmalt. En effet, le problème du foncier est devenu dans le contexte de la création de l'association Tazerajt, l'élément fédérateur qui a réuni les agriculteurs locaux. Le commun du problème avait permis d'un côté, d'aplanir momentanément, les clivages claniques et politiques au pourvu de l'intérêt commun que représentait le projet associatif et de l'enjeu du foncier agricole. Car comme le signale ici Rachid Oulebsir, c'est à cause du problème du foncier que les agriculteurs ont su dépasser leur rivalité pour d'une part s'unir « *ce problème très pesant a peut-être permis l'unification des fellahs, peut-être que s'il n'y avait pas ce problème, ils ne s'uniraient jamais* ». ⁸⁶

Par ailleurs, le problème du cadastre a permis la mobilisation des agents du secteur agricole aux côtés des initiateurs de l'association Tazerajt, dans une démarche collective pour la défense d'intérêts communs. Mais ce n'est qu'en 2002, que l'idée commençait à prendre forme et après que les agriculteurs avaient puisé toutes les possibilités envisagées individuellement par plusieurs d'entre eux, en vue de palier à une résolution du problème. Il semble que la question foncière à Tazmalt avait été l'élément fondamental et structurant de la démarche entreprise, aussi bien par les initiateurs de Tazerajt et les agriculteurs de la commune, pour la création de leur propre institution associative, comme nous le signale l'actuel président de l'association Tazerajt :

« Il y a eu un grand problème, un véritable frein au développement. C'est dans ce contexte que l'on a créé cette association, on voulait s'organiser pour régler ce problème d'actes de propriété qui n'est pas encore réglé » ⁸⁷.

2.3. Le facteur déclencheur et le moment fondateur de l'association Tazerajt

Le lancement du programme national du développement agricole a été accompagné sur le terrain d'un travail de proximité qui se matérialisait dans, l'organisation de journée de

⁸⁶ Rachid Oulebsir, Op.cit.

⁸⁷ Entretien avec M. Hamimi Moncef, président de l'association Tazerajt, le 17/03/2015.

vulgarisation au profit des agriculteurs, conduite par des organismes relevant du secteur agricole dans chaque wilaya. En mois d'octobre de l'an 2002, et dans le contexte de la situation sociale marquée par un éveil et une prise de conscience politique qui a touché les populations en Kabylie, principalement générée par l'impact de la contestation de 2001. La chambre de l'agriculture de Bejaia en collaboration avec la direction des services agricoles de la commune de Tazmalt avait organisé une journée de vulgarisation autour du PNDA au niveau de cette commune. Tenue sous le thème de « *mécanisation de l'agriculture* », elle avait pour objectif d'explicitier les mécanismes d'aide financiers déployés en faveur du secteur de l'agriculture. Cette journée, selon certains témoins dont, Tarik Assam et Bahloul Saïd, avait observé une considérable assistance des agriculteurs de la commune. Comme nous l'ont décrit les témoins sus-indiqués, le discours des organisateurs de cette journée de vulgarisation, se voulaient élogieux en traitant des progrès réalisés dans le secteur agricole au niveau de la Wilaya de Bejaia grâce notamment à l'apport du PNDA. Hors à Tazmalt, et pour des raisons citées en haut, les agriculteurs de la commune, pour leur majorité, n'ont pas bénéficié des aides financières envisagées dans ledit programme. La réaction suscitée par le discours du président de la chambre d'agriculture était de l'ordre de la contestation. Elle s'est manifestée, selon nos témoins, à travers l'intervention de plusieurs agriculteurs traduisant un mécontentement général quant au désengagement de l'administration de ladite chambre d'agriculture de la prise en charge sérieuse des véritables problèmes de l'agriculture à Tazmalt dont le plus urgent est la régularisation de la situation administrative relative aux actes de propriété. Tout aussi que, la facilitation de l'accès aux crédits bancaires, l'amélioration des temps de remboursement... etc. Selon Tarik Assam, le discours des teneurs de la chambre d'agriculture n'avait aucunement de rapport avec la situation qui caractérisait le secteur agricole à Tazmalt :

« Ils racontaient n'importe quoi aux agriculteurs, on ne pouvait pas se taire. Alors, il y avait M. Hamimi, moi et d'autres sommes intervenues. On leur a dit : écoutez arrêter de prendre les gens pour des imbéciles. Donc à un moment donné, ça a pratiquement dégénéré »⁸⁸

Par ailleurs, les réactions des intervenants durant cette réunion sont également pourvues d'une épaisseur historique qui s'inscrit dans l'histoire du rapport qu'entretenait la première génération de paysans à Tazmalt avec le directeur de la chambre de l'agriculture. Celui-ci même était à l'époque de la révolution agraire à la tête de *l'union nationale des paysans Algériens (UNPA)*. Il s'agit d'une organisation de masse créée par le FLN en 1971 et officiellement mise

⁸⁸ Entretien avec Assam Tarik le 05/06/2015

en fonction à partir de 1974. Elle fut en fait, la première organisation qui regroupait essentiellement les paysans attributaires de la révolution agraire. Outre le rôle technique qui lui fut attribué durant les années soixante-dix dans la gestion et l'organisation du secteur agricole, elle servait d'appareils d'appui idéologique chargé de « *développement du niveau de conscience politique et idéologique des masses paysannes déshéritées* »⁸⁹. Elle reflétait dans son travail la vision hégémonique du Parti unique (FLN) auquel elle était directement affiliée. Elle était donc en sens, pourvue d'une importante dimension politique, car elle fut créée spécialement pour « *réaliser et défendre le contenu politique, social et culturel de la Révolution agraire* »⁹⁰. Missionnaire, le président de l'UNPA s'est occupé de l'application du programme de la révolution agraire qui, dans l'esprit de l'idéologie socialiste du pouvoir algérien de l'époque, s'opposait à toute forme de capitalisme, car « *Le programme de la RA n'est pas un programme de collectivisation d'agriculteurs ni même un programme égalitariste, mais un programme qui vise de manière conséquente liquider les formes d'exploitation précapitalistes aussi bien que capitalistes de la paysannerie* »⁹¹. Historiquement à Tazmalt, une partie des paysans de cette province fut soumise aux lois de la révolution agraire et, par conséquent, plusieurs paysans possédant et exploitant des grandes surfaces de terre ont vu leurs propriétés limitées au gré des lois sur la nationalisation des terres agricoles. D'autres furent contraints à abandonner leurs postes de travail dans les établissements publics au risque de voir leurs propriétés totalement nationalisées. Ce fut le cas par exemple de Hamimi Moncef, l'actuel président de Tazerajt, dont le père était appelé à choisir entre le maintien de son poste de conseiller en éducation ou de garder le droit de possession sur ses terres. C'est également le cas de Tarik Assam dont une partie des terres de sa famille fut nationalisée, mais c'est aussi le cas de plusieurs autres paysans de la région. Bien plus tard après la RA le même président de l'UNPA fut reconduit, durant les années 1990, à la tête de la chambre d'agriculture à Bejaia. Visiblement, la mémoire de la nouvelle génération d'agriculteurs à Tazmalt se rappelle les « *injustices* » engendrées par la RA qui avait dépossédé leurs aînés. Les rivalités d'autrefois qui opposaient ces derniers aux teneurs de l'UNPA se prolongent dans le temps en raison du maintien de la situation bipolaire rendue possible grâce d'un côté, à l'investissement des héritiers de la paysannerie locale dans la même activité professionnelle que leurs aînés. De l'autre, la reconduction des mêmes personnes

⁸⁹ Elaidi Abdelkrim. Le processus de constitution d'une organisation paysanne dans le cadre de la révolution agraire. In : Tiers-Monde, tome 21, n°83, 1980. Algérie 1980. pp. 627-647, p.362.

⁹⁰ Elaidi Abdelkrim, Op.cit.

⁹¹ De Villers Gauthier. L'État et la révolution agraire en Algérie. In : Revue française de science politique, 30^e année, n°1, 1980. Pp. 112-139, p. 118.

chargées de l'application du programme de la RA durant les 1970, au sein des établissements qui gèrent le secteur agricole au niveau de Bejaia.

D'autre part, l'organisation de cette journée de vulgarisation citée en haut avait permis un espace d'expression pour les agriculteurs locaux, qui selon les mêmes témoins ont sévèrement critiqué le fonctionnement de la chambre d'agriculture, lequel se limite, selon M. Bahloul Saïd, à des rencontres épisodiques, souvent porteuses d'un discours sans suite réelle sur le terrain :

« Ils sont venus passer leur temps, c'était soi-disant pour nous livrer un message sur la modernisation de l'agriculture. Mais ils n'avaient aucun pouvoir de décision, d'ailleurs je leur avais dit cela. Ils disaient avoir fait beaucoup de choses pour soutenir le fellah et nous on n'a rien vus de tout ce qu'ils racontaient, les fellahs n'ont rien vu »⁹².

Acculés par les accusations de certains agriculteurs, les organisateurs ont décidé de clôturer la séance interrompant ainsi cette journée de vulgarisation qui s'est achevée dans un climat d'adversité très tendu. L'altercation observée cette journée de vulgarisation avait conclu à l'élargissement du fossé existant entre l'agriculteur et ses institutions représentatives, censées lui procurer l'outillage technique et les moyens matériels nécessaires pour son exercice professionnel. Le désengagement de celle-ci avait généré un marasme au sein des présents et a opéré une reconfiguration des rapports entre *l'agriculteur* et ses *structures d'identification*⁹³ dont lesquelles, désormais il ne se reconnaît plus. Dans le même sillage, un groupe de trois agriculteurs dont Saïd Bahloul, Tarik Assam et Hamimi Moncef se sont retrouvés à l'extérieur de la salle pour discuter de la suite à donner à leur démarche. L'idée de la création de l'association réémerge à nouveau. Monsieur Saïd Bahloul, l'un des intervenants lors de cette rencontre, proposa l'idée de la création d'une association pour les agriculteurs à Tazmalt. Ses interlocuteurs, Tarik Assam et Hamimi Moncef, sont restés hésitants à l'égard de cette proposition. Connaissant la situation sociale qui prévaut au niveau de la population à Tazmalt, ces agents considéraient que la mobilisation des agriculteurs est non envisageable dans le contexte social rongé par les rivalités claniques qui sévissaient au niveau de leur commune. Situation qui, selon M. Assam et Hamimi, pouvait contraindre la création de l'association. Plus de vingt jours après cette rencontre, une seconde a eu lieu entre les trois agriculteurs et elle s'est conclue par l'engagement des réunis pour la création de l'association :

⁹² Entretien avec Saïd Bahloul le 14/06/2015.

⁹³ Vermeersch Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole. », *Revue française de sociologie* 4/2004 (Vol. 45), p. 681-710.pp, 682.

« À la fin de la réunion, j'ai rencontré M. Hamimi et M. Tarik Assam. Je leur avais dit que si nous voulons résoudre nos problèmes, nous devons agir par nos propres volontés et ne plus laisser personne [le directeur de la chambre] nous dicter ses volontés. Je leur avais proposé de créer une association pour les agriculteurs. Ils m'ont répondu en me disant que même s'ils voulaient créer une association, les agriculteurs ne les suivraient pas. J'ai simplement dit qu'il faut d'abord essayer avant de juger. Quelques jours plus tard, je les ai revus une seconde fois et j'ai eu leur accord de participation au projet, je leur avais dit que je m'en chargerai de la mobilisation des fellahs»⁹⁴.

Devant le désengagement des dirigeants de la chambre d'agriculture de Bejaia de la résolution des problèmes des agriculteurs de Tazmalt, principalement générés par des insuffisances financières. Le recours à la création d'une association pour les agriculteurs était perçu par les agents de ce secteur à Tazmalt comme indispensable. A leurs yeux seule l'union des agriculteurs autour d'une association pouvait permettre de résoudre les nombreux problèmes de leur activité professionnelle :

« L'association des agriculteurs de Tazmalt, nous l'avons créée il y'a bien dix ans déjà ou plus. L'élément qui nous a motivés dans cette démarche, ce sont les problèmes que rencontrent les agriculteurs de cette région dans l'exercice de leur activité. Il y avait de nombreux problèmes notamment, lorsque les subventions envisagées par l'Etat comme soutien au secteur agricole, n'y parvenaient pas à nos agriculteurs. A partir de là, nous avons pensé, sur la proposition de Ammi Saïd qui nous a réunis autour du projet associatif. Vu que dans la région il n'y a aucune association pour les agriculteurs, Ammi Saïd estimait qu'il est indispensable de créer une association pour les agriculteurs au niveau de Tazmalt. Il a pris contact avec nous individuellement un par un, il nous a regroupés. Certains sont des techniciens d'autres des agriculteurs de renommée au niveau de la wilaya, nous de ce côté de Tazmalt (Ikherwan) ce sont pratiquement tous des exploitants des EAI [exploitation agricole individuelle], on a été représenté au niveau de l'association. Par la suite nous avons sollicité la participation d'un technicien, Tarik Assam, c'est un ingénieur agronome. Ensuite nous avons créé l'association, bien évidemment nous avons invité tout le monde à l'assemblée électorale, et on a installé le comité directeur de l'association. Il faut dire que l'association était pour nous une nécessité étant la situation chaotique dont se trouvait notre secteur d'activité. Donc à partir des premiers moments nous avons décidé de créer une structure pour nous, pour les agriculteurs »⁹⁵.

Un travail de mobilisation a été conduit par M. Saïd Bahloul qui s'est chargé de contacter d'autres agriculteurs en vue de constituer l'association. L'intention fut tournée vers les personnalités actives dans le secteur agricole, susceptible de porter le projet, dont des agriculteurs, des personnalités locales actives au niveau de l'administration publique. On

⁹⁴ Bahloul Saïd, Op.cit.

⁹⁵ Kourta Allaoua, Op.cit.

remarque que cette mobilisation s'est faite sur deux niveaux. Au premier c'est le réseau familial qui fut investi par les initiateurs de Tazerajt et qui s'est focalisé autour des relations familiales, où l'en retrouvent plusieurs personnes de la même famille qui se sont engagées pour la création de Tazerajt. C'est le cas de la famille Bahloul dont trois membres, tous agriculteurs, ont contribué à la fondation de l'association. En effet, sur la liste des membres fondateurs de l'association, on a retrouvé les noms de Mr Bahloul Mohand .Saïd, Bahloul Malek et aussi Bahloul Md. A. C'est aussi le cas de la famille Oulebsir représenté par : Oulebsir RACHID, Oulebsir Abed et Oulebsir. R, qui ont participé à la fondation de l'association Tazerajt. D'autre part, la mobilisation avait également ciblé des fonctionnaires de l'administration publique à l'instar de M. R Amar et S. Abdelaziz tous les deux fonctionnaires à la subdivision de l'agriculture à Tazmalt. On retrouve également H. Younes, un ingénieur agronome et directeur de la ferme pilote Abderrahmane Mira sis à Tazmalt. Cette situation montre que la mobilisation pour la constitution de l'association répondait au double critère de parenté et d'identité professionnelles où « *d'une façon globale, les filières de recrutement sont liées d'abord à la parenté et dans une moindre mesure aux relations du travail* »⁹⁶. D'autre part, cette démarche de mobilisation était suivie d'une réunion qui s'est tenue le 18 octobre 2002⁹⁷ et a regroupé le noyau fondateur de l'association afin de préparer la tenue de l'assemblée générale constitutive de l'association.

3. Présentation de l'association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt

« Tazerajt »

3.1. Assemblée générale constituante

L'association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt a été fondée suite à l'assemblée générale tenue par des agriculteurs de la commune en date de 25 octobre 2002 au niveau de la maison de jeunes de la Daïra de Tazmalt. Toutefois elle ne fut agréée qu'une année plus tard soit en 2003.

L'assemblée constitutive de l'association Tazerajt avait enregistré la participation de 28 personnes exerçant pour la plupart dans l'agriculture soit à leur propre compte ou dans des établissements publics intervenants dans le secteur. Parmi les participants il y'avait 24 agriculteurs, deux ingénieurs agronomes de la subdivision de l'agriculture à Tazmalt, le directeur de la ferme pilote Abderrahmane Mira et un ingénieur en hydraulique, également un

⁹⁶ FORTIN Andrée, « *Sociabilité, identités et vie associative* », in Sociétés contemporaines, Année 1992, Volume 11, Numéro 1, pp265-283, p .268.

⁹⁷ Nous retrouvons cette date sur le verso d'une photo prise collectivement lors de la première réunion des fondateurs de l'association Tazerajt.

ingénieur pédologue qui est en même temps un agriculteur. Lors de cette assemblée, le collectif réuni avait fixé le cadre général du travail de l'association, son caractère et dénomination, ses objectifs. Il a ensuite élu le comité directeur de l'association.

L'assemblée avait conclu au fait que l'association constituera un regroupement de professionnels d'agriculteurs où les prétendants à la participation doivent être en rapport avec l'activité agricole. Dans ce sillage, le règlement intérieur adopté par les associés indique dans son neuvième article que les membres et adhérents de l'association doivent être soit des propriétaires terriens ou agriculteur exerçant l'échelle de la Daïra de Tazmalt. L'adhésion à l'association est ouverte également à toute personne ayant un lien direct ou indirect avec l'activité agricole. Il convient ici de signaler que Tazerajt n'en est pas une association professionnelle, mais une association de professionnels d'agriculture qui agit en niveau de la Daïra de Tazmalt.

Aussi, il était question d'élire le bureau exécutif de l'association. Suite au vote de la plénière, un collectif de cinq personnes furent élus à la tête de l'organe dirigeant de l'association. L'élection s'est soldée par la conduite de M. Hamimi Moncef à la présidence⁹⁸ de l'association, Rezzouk Amar responsable de la trésorerie⁹⁹, Oulebsir Rachid au poste de secrétaire général¹⁰⁰. Quant à M. Bahloul Mohand Sid et Tarik Assam. Ceux-là furent élus successivement au poste de premier et deuxième vice-président. En outre, six autres personnes furent élues comme membres suppliants dont Bahloul Malek, O. Karim, Kourta Allaoua, O. Ahmed, O. Rafik et H. Younes. Par ailleurs, cette phase de la constitution de l'association, et quoi que celle-ci soit une association de Daïra, l'assemblée constituante avait enregistré l'absence des agriculteurs des deux autres communes d'Ait Mlikech et de Boudjelil. En fait, par l'inscription de leur association à l'échelle de Daïra, les fondateurs de Tazerajt envisageaient un double objectif. D'un côté permettre aux agriculteurs des deux communes d'être représentés au sein de l'association. De l'autre, cumuler les adhésions au groupe et

⁹⁸ Le président est le représentant légal de l'association, sauf si la confiance lui ait retiré, c'est-à-dire qu'il représente l'association à l'égard des tiers. Il lui revient la tâche d'animer l'association, coordonne les activités, il assure les relations publiques, internes et externes il dirige l'administration de l'association : signature des contrats, embauche du personnel, il fait le rapport moral annuel à l'assemblée générale. Il est secondé par deux vice-présidents qui reprennent ses tâches en son absence.

⁹⁹ Le trésorier a la responsabilité de gérer le patrimoine financier de l'association. Il effectue les paiements, perçoit les sommes dues à l'association, encaisse les cotisations, prépare le compte de résultats et le bilan présentés à l'assemblée générale annuelle où il rend compte de sa mission au conseil d'administration. Dans un souci de transparence, il doit rendre compte régulièrement de sa gestion.

¹⁰⁰ Le secrétaire tient la correspondance de l'association. Il est responsable des archives, établit les procès-verbaux des réunions, tient le registre réglementaire pour modifications des statuts et des changements de composition du conseil d'administration. Il joue un rôle-clé dans la communication interne et externe de l'association, par exemple en tenant à jour les fichiers des adhérents, des partenaires, des médias, des fournisseurs.

renforcer sa base sociale, par conséquent, permettre à l'association une légitimité de représentation nécessaire pour accréditer ses activités. Notons par ailleurs que ce n'est qu'en 2009 lors de l'organisation de la première fête de l'agriculteur de la Soummam que les deux communes furent représentées chacune par un délégué.

Par ailleurs, selon Saïd Bahloul l'ancien vice-président de l'association Tazerajt, l'élection du bureau n'était qu'une formalité afin de répondre aux exigences de la loi. Dans les faits, les membres chargés de l'exécutif ont été sélectionnés et cooptés avant la tenue même de l'assemblée constitutive par, lui-même Rachid Oulebsir, deux membres et initiateurs du projet de l'association :

« Nous avons parlé moi et M. Rachid Oulebsir, je lui ai dit qu'à mon avis on doit mettre telle personne à la présidence ; tel autre au secrétariat, tel et tel... sinon cela n'emmènera à rien. Alors, tous deux, nous avons établi la liste»¹⁰¹.

Cette logique de cooptation s'est substituée à l'esprit démocratique de l'association. Les membres du bureau exécutif furent antérieurement désignés. La tradition politique villageoise qui opère par « cooptation », retentit sur le processus d'élection de l'exécutif de l'association. La plus grande proportion des membres fondateurs semble avoir été, selon les dires de Saïd Bahloul, exclut du jeu électoral au gré d'une logique qui privilégie le maintien de la cohésion du groupe, fondé sur les relations antérieures des initiateurs qui furent reconduit à la direction du bureau exécutif de l'association.

Par ailleurs, Tarek Assam, le chargé de la cellule technique au niveau de l'association estime que l'élection du bureau s'est faite dans les normes. Les présents étaient conviés à se proposer, mais peu d'entre eux se sont candidatés. Selon lui la plénière était d'avis sur le choix des candidats au bureau exécutif. Les votants ont préféré élire des gens qui sont à leurs yeux, les plus aptes à diriger l'association. Des personnalités comme Hamimi Moncef, Rachid Oulebsir et M. Assam lui-même ont été choisis par la plénière parce qu'ils étaient des personnes fortement instruites et engagées dans l'activité agricole :

« On a invité les gens à se proposer pour être dans l'exécutif. Sincèrement il y'en avait pas des masses, parce que tout le monde voyait d'ores et déjà comme [qui étaient les plus aptes à diriger l'association] On prend quelqu'un comme Rachid Oulebsir il est propriétaire terrien, intellectuel, ils le voyaient, M. Moncef la même chose, intellectuel, propriétaire, il active dans l'agriculture, ils le voyaient déjà comme quelqu'un, un peu comme un capitaine de bord moi ainsi que d'autres. Il y a des gens qui se présentaient qui nous disent : on reste dans le bureau parce qu'il faut avoir un nombre impair normalement de 11 personnes, alors ils viennent pour nous

¹⁰¹ Bahloul Saïd, Op.cit.

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

soutenir mais pas pour être dans les hauteurs [direction] ils préfèrent nous mettre au-devant. Tout le monde parlait d'Assam, Hamimi donc c'était pratiquement à l'unanimité »¹⁰².

Outre cela, et dans un souci d'union, les associés ont convenu à ce que leur association soit une association de professionnels en agriculture. L'identité professionnelle fut envisagée en vue de garantir une homogénéité du groupe et préserver l'association de toutes les formes de disparité d'ordre clanique ou politique, qui peuvent induire des dissensions au sein du groupe et, par conséquent, contraindre le bon fonctionnement de l'association :

« La première chose sur laquelle on s'est mis d'accord, c'est bien que dans notre association, il n'y a ni marabout ni laïque, il n'y a, ni ceux du village d'en haut ou ceux d'en bas, ni de tel ou tel parti. Nous, notre unique parti c'est le développement de l'agriculture »¹⁰³.

Par ailleurs, selon le président de Tazerajt, celle-ci et depuis sa création avait refusé de s'impliquer dans le jeu politique. Pour notre interlocuteur, l'appartenance politique des membres de l'association est un fait individuel qui doit se limiter à la personne. L'association en tant que collectif, s'intéresse à d'autres objectifs propres à son champ d'activité. L'identité professionnelle prime sur toutes autres considérations qu'elle soit sociologique, clanique ou politique. Quoique, chacun d'entre eux puisse avoir ses propres visions politiques, les animateurs de Tazerajt préfèrent garder la neutralité de leur association et ne pas l'impliquer dans le jeu politique. La question de la tendance politique et de l'appartenance clanique se résume à un stade individuel. L'association est pour ses membres un espace des agriculteurs et pour les agriculteurs :

« Généralement les associations ont pratiquement toutes les tendances politiques, mais nous, nous essayant d'éviter au maximum de tomber dans ce truc-là. En fait, il y en a de toutes les tendances dans notre association, mais cela reste uniquement au niveau individuel, on disait toujours que personne n'avait intérêt à tirer de son côté. Laissez l'association loin du politique, on parle d'agriculture, si tu es un jour élu à la l'APC aides nous, si tu es encore élu à l'APW ou à l'APN aussi, mais n'implique pas l'association dans les élections, l'association ne dira jamais qu'elle est pour X ou pour Y »¹⁰⁴.

Ce refus déclaré de s'impliquer dans un travail politique en général et particulièrement et celui à dimension partisane, dénote un souci d'« autonomie » de gestion des affaires de l'association. Toutefois, dans son évolution et, conjoncturellement, le travail de la démarche de

¹⁰²Entretien avec Assam Tarik, le 13.06.2015

¹⁰³ Bahloul Saïd, Op.cit.

¹⁰⁴ Hamimi Moncef, le 17/03/2015

l'association s'est greffé à des registres politiques qui se traduisait dans des « actions » à connotation revendicative essentiellement orientée en direction des établissements intervenants dans la gestion du secteur agricole au niveau de la wilaya de Bejaia dont la chambre d'agriculture et le service du cadastre. En fait, le travail de l'association s'appuie sur deux registres. En premier lieu, elle se propose de traiter des problèmes immédiats inhérents à la condition socioprofessionnelle des agriculteurs de Tazmalt. De l'autre, son « action est aussi militante et tournée vers la sphère publique et le système politique ; l'objectif est d'affirmer partout une présence et de peser autant que faire se peut, sur les orientations de la politique, en faveur de la lutte contre l'exclusion »¹⁰⁵.

3.2. Dénomination

A cette étape de la constitution de l'association, les fondateurs de cette dernière étaient appelés à choisir une dénomination à leur association. Selon la loi relative aux associations, toute association doit impérativement *déterminer avec précision son objet et sa dénomination qui doit lui correspondre*¹⁰⁶. A cet effet, les associés réunis ont choisi une dénomination qui soit, à leurs yeux, fortement symboliques et authentiques à leur commune d'un côté. De l'autre, elle véhicule un sens moderne de l'agriculture. En fait, lors de l'assemblée constitutive, il a été décidé que l'association porte l'appellation de « Association des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt “ Tazerajt “ ». Le terme « agriculteur » qu'utilisent les associés pour se définir et définir leur association revêt une connotation moderne comparativement au terme *fellah* souvent utilisé pour désigner les agents du secteur agricole.

Cette dénomination dénote au premier plan l'aspect agricole et informe sur le champ d'activité que l'association investit. De l'autre part, elle fut associée à un énoncé évocateur d'une variété d'olivier à gros fruit localement appelé « Azeraj », auparavant variété dominante sur l'espace de la commune et duquel est dérivé son ancien toponyme « Tazerajt ».

En fait, selon le président de l'association, cette dénomination se veut de permettre une authenticité à l'association qui soit en rapport avec l'environnement agricole dominant et qui relève également le lien qu'entretenait la population locale avec l'oléiculture et à forte raison à la qualité de l'huile d'olive pour laquelle était réputée Tazmalt :

¹⁰⁵ François VEDELAGO, « *collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local : gouvernance et association* », *le mouvement associatif au Maghreb*, in cahier du crasc N°5, 2002, pp 65-92, p 78.

¹⁰⁶ Article 2 de la loi90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

« Tazerajt parce que c'est aussi l'olivier noble, si tu veux chez nous c'est la qualité, c'est une référence à la qualité, et c'est aussi parce que c'est l'ancienne appellation de la région.»¹⁰⁷

Tarik Assam, quant à lui, rejoint l'avis de ses amis membres de l'association sur le fait que le choix du lexème « Tazerajt » se voulait de donner une épaisseur historique et authentique à leur association. Il affirme en outre, que cette dénomination a été approuvée à l'unanimité par les présents lors de l'assemblée constitutive de l'association :

« On a choisi Tazerajt parce qu'il y a deux raisons principalement. Parce que Tazmalt ne s'appelait pas ainsi à l'époque. Il y avait de ce côté-là de la commune de Boudjelil à l'époque c'était la région que l'on appelait Tazmalt (douar Tazmalt). Ici à un moment donné et initialement, Tazmalt s'appelait Tazerajt. Et puis il y a une variété de l'olive AZERAJ donc les choses se sont développées un petit peu dans ce sens. Pratiquement à l'unanimité tout le monde a accepté cette appellation pour l'association »¹⁰⁸

Cette association entre le projet associatif des paysans et l'ancien toponyme de Tazmalt suggère une volonté de valorisation du patrimoine historique locale. Il se rapporte à l'identification d'une période lointaine de l'histoire de l'espace géographique.

En outre, le logo de l'association représente un graphisme d'un plan d'oléastre¹⁰⁹. Cela informe en fait sur la place centrale et hautement symbolique accordée par les associés à l'oléiculture, qui comme nous l'avons signalé précédemment, est la filière dominante sur l'univers agricole de la commune de Tazmalt.

3.3. Siège de l'association

A ses débuts l'association ne disposait pas d'un local pour asseoir son siège. Les réunions de travail se tenaient dans divers endroits, ne permettant guère une stabilité au groupe. Dépourvus de ressources matérielles, les animateurs de Tazerajt ne pouvaient procurer un local ni même louer. Cette situation les conduira à réclamer auprès des autorités locales de leur octroyer un espace pour leur association. Nous avons retrouvé une lettre adressée au maire de la commune dans laquelle les membres de Tazerajt le sollicitaient pour leur attribuer un local afin d'asseoir le siège de leur association :

« Monsieur ;
Suite à l'agrément de notre association par la Wilaya de Bejaia, nous vous demandons de bien vouloir nous attribuer un local à usage administratif. La nécessité de ce local se justifie

¹⁰⁷ Moncef Hamimi, Op.cit.

¹⁰⁸ Entretien avec Assam Tarik le 05/06/2015.

¹⁰⁹ Voir en annexe, photographie du siège de l'association.

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

par les impératifs de notre future activité inscrite dans l'esprit de collaboration avec l'assemblée populaire communale que vous avez l'honneur de présider »¹¹⁰.

Toutefois, les instances de l'APC n'ont pas donné suite à cette demande. Cette situation avait contraint les membres de Tazerajt à mobiliser leurs connaissances familiales et personnelles afin d'aboutir à l'acquisition d'un local pour leur association. L'un des animateurs de l'association M. *Alloua Kourta*, dont l'oncle était Adjoint du P/APC, avait sollicité ce dernier pour l'octroi d'un local pour l'association et bénéficie d'un local, que lui a loué l'APC de Tazmalt à prix symbolique.¹¹¹

« C'est grâce à Allaoua Kourta que l'on a obtenu ce bureau. A l'époque (2003) Allaoua avait un oncle qui était l'adjoint au maire. Donc, il a sollicité son oncle et ils nous ont attribué ce local. Ensuite, nous avons cotisé pour acheter dix chaises et une table et on a installé le bureau »¹¹².

A présent, le local qui fait office de siège pour l'association, est un espace destiné à l'origine pour l'activité commerciale (garage). Il se situe en plein centre urbain au sein de l'immeuble qui abrite le centre commercial de la commune. De l'intérieur, l'exiguïté de l'espace ne pouvait permettre l'organisation d'activités en permanence. Néanmoins, le local permet aux animateurs d'avoir un espace pour la tenue de leur réunion de travail. Par ailleurs, durant les premières années de vie de l'association, les animateurs de Tazerajt se servaient de ce siège comme d'un point d'information où les fellahs pouvaient retrouver certaines informations. Les ingénieurs agronomes de l'association offraient aux fellahs des conseils et des orientations pratiques pour améliorer la productivité de leur champ et la qualité de leur produit. Il les informe également, sur les maladies qui peuvent attaquer leurs cultures et leur fournissent des conseils pratiques concernant les traitements nécessaires tout en leur expliquant comment et dans quel cas recourir à l'usage des pesticides. D'autre part, le siège de l'association était un espace ouvert où se regroupaient les professionnels de l'agriculture à Tazmalt. Il permettait l'échange d'informations, d'expérience et de compétence entre les agriculteurs :

« Auparavant il y avait un certain dynamisme au niveau de l'association, les oléifacteurs se regroupaient au sein du siège de l'association, il y avait les tailleurs, les techniciens... etc. et bien d'autres représentants de plusieurs autres filières venaient vers l'association. Tout un chacun qui exerce dans le secteur agricole venait à l'association (...) Nous avons fait du

¹¹⁰Source : archive de l'association, Lettre adressée au président de l'APC de Tazmalt en date de 22/08/2003.

¹¹¹ Le contrat de location indique que le siège a été cédé à l'association à un prix de location de 2000 Da. Egalement, le contrat de location est établi pour une durée de six à neuf années renouvelable.

¹¹² Bahloul Saïd, Op.cit.

siège de l'association un point d'information où l'on recevait des agriculteurs qui nous demandaient conseil et orientation »¹¹³.

Actuellement, le siège de l'association et en raison de l'indisponibilité de ses membres est souvent fermé. Une boîte aux lettres est laissée devant la porte du local destinée à recueillir le courriel de l'association. Par ailleurs, la façade externe du siège est également utilisée pour l'affichage des différentes déclarations de l'association. Aussi elle est dotée d'un panneau signalétique sur lequel est inscrite dans trois langues (français, arabe et Amazigh) la dénomination de l'association.

3.4. Les objectifs

Après la constitution de leur association, les animateurs de Tazerajt avaient dressé un tableau des objectifs auxquels doit répondre le travail de leur association. En fait, ce sont les problèmes socioprofessionnels les plus immédiats dont souffraient les agriculteurs à Tazmalt qui ont été envisagés comme objectifs de l'association. Le matériau recueilli lors de notre enquête nous permet d'énumérer les objectifs de Tazerajt selon l'ordre de priorité que leur ont accordé ses animateurs. Les objectifs déclarés dans les statuts de l'association Tazerajt sont de l'ordre de trois objectifs énumérés comme suit

- Collaborer avec les services agricoles en vue de développer l'agriculture ;
- Contribution à la résolution des problèmes rencontrés par les agriculteurs ;
- Faire de l'association un intermédiaire entre l'agriculteur et les administrations publiques.

L'association a été créée pour la défense du droit moral et matériel des agriculteurs. Ses objectifs se veulent de répondre à une demande d'une catégorie sociale qu'elle représente et qui articule deux dimensions à savoir le social et le professionnel. Initialement, l'objectif de l'association était de résoudre les problèmes des actes de propriété foncière que réclament les agriculteurs de la commune. Ce document est d'une importance capitale pour tous les agriculteurs à Tazmalt. C'est la pièce maîtresse nécessaire pour acquérir la qualité juridique d'« agriculteur »¹¹⁴. La carte de « *fellah* » dont le détenteur revête la qualité de, professionnel en agriculture, n'est délivrée par la chambre d'agriculture que sur présentation d'un acte de propriété, justificatif du lien entre le demandeur et l'outil de travail (la terre). Ladite carte est indispensable pour tout agriculteur prétendant à un soutien financier dans le cadre du *PNDA*. D'autre part, les crédits bancaires nécessaires au financement de l'activité agricole se font

¹¹³ Kourta Allaoua, Op.cit.

¹¹⁴ Actuellement un justificatif d'exercice dans l'agriculture permettrait à son détenteur d'acquérir la qualité de professionnel dans le domaine et peut demander une carte fellah.

uniquement sur la présentation de garanties. Les banques exigent de tout demandeur la présentation d'un acte de propriété en guise d'hypothèque. D'autre part, dépourvus d'acte de propriété, les agriculteurs de Tazmalt sont également privés du droit au logement rural, engagé par la caisse nationale du logement dans le cadre du soutien à l'auto-construction.¹¹⁵

Perçue comme l'entrave majeure qui freine le développement de l'agriculture à Tazmalt, la question foncière relative à l'absence des actes de propriété est considérée par les animateurs de Tazerajt comme une priorité. Les agriculteurs, quant à eux, aspiraient à faire de leur association un moyen pour réclamer des droits et demander à être pris en considération comme une partie intégrante de la société. C'est de se faire entendre à travers une organisation qui les représente et représente leur activité dont les ressources sont vitales pour le développement durable de leur commune :

« Pour ses débuts, la plus grande préoccupation de l'association était de résoudre le problème du cadastre, puis par la suite organiser les agriculteurs, aider la profession à se faire entendre pacifiquement, mais se faire entendre parce qu'à un moment l'agriculture on ne parlait pas, on parlait de tout sauf de ça ¹¹⁶».

Outre cet objectif, l'association avait exprimé sa volonté de collaborer avec les services agricoles de la commune pour améliorer et développer l'agriculture à Tazmalt. En fait, Tazerajt se présente sur l'espace local de Tazmalt comme l'exclusive représentant des agriculteurs. Dans ce sens, ses animateurs ont intégré le travail d'intermédiation dans les objectifs de l'association. Il s'est agi pour Tazerajt de combler le vide en matière d'information et communication, entre l'agriculteur et les administrations du secteur agricole, générer par l'absence de ces derniers. A cet effet, l'association s'est proposé de réaliser un travail de proximité auprès des agriculteurs locaux. Cette perspective fut envisagée dans le but de permettre l'accès à l'information aux agriculteurs et elle se matérialise dans :

- L'organisation des conférences ;
- Journée de vulgarisation et de sensibilisation (notamment dans le cas d'une épidémie ;
- Des formations de courte durée au profit des agents du secteur agricole.

En fait, si pour certains membres de l'association à l'instar de Rachid Oulebsir, Saïd Bahloul, la priorité était de résoudre le problème du cadastre. D'autres comme Alloua Kourta

¹¹⁵ Il s'agit là du programme d'aide à l'auto-construction d'un habitat rural, qui fut lancé en 2005. Ledit programme relève de la caisse nationale de logement. Il consiste en une aide financière de 700.000DA attribuée aux prétendants sous condition d'être propriétaire d'une assiette foncière et d'avancer une partie du projet. Le versement se fait par tranches au gré de l'avancement des travaux.

¹¹⁶ Hamimi Moncef, Op.cit.

et Tarik Assam estiment que la priorité de l'association était, et l'est encore, de contribuer au développement et la modernisation de l'agriculture sur le plan pratique. Selon Alloua Kourta, le principal objectif de l'association était d'améliorer la production agricole. Cependant, prétendre à un tel objectif exige impérativement l'amélioration des connaissances pratiques. Le lien rompu entre l'agriculteur et l'administration du secteur faisait défaut à l'acquisition des nouvelles techniques nécessaires à la modernisation de l'activité agricole. Il était nécessaire dans ce sens de porter les préoccupations des agriculteurs à l'écoute des administrateurs :

« L'objectif principal que nous avons tracé était l'amélioration de la production agricole, deuxièmement c'est faire le transfert des connaissances. Parce que, avec le système actuel engagé par les autorités pour la communication et la vulgarisation, ils nous organisent des conférences d'un quart d'heure. L'information n'y parvient jamais aux fellahs, ce qui fait qu'ils ne s'intéressent plus et n'assistent que rarement aux journées de vulgarisation qu'organisent les services agricoles. Alors, on a essayé de faire de l'association un trait d'union « un coordinateur » entre l'administration et les agriculteurs, nous faisons en sorte que les réclamations des agriculteurs parviennent à l'administration »¹¹⁷.

Par ailleurs, il existe un second registre des objectifs envisagé par les initiateurs de Tazerajt et qui, en raison de sa nature, ne fut pas déclaré dans ses statuts. Il s'agit en fait d'un objectif qui s'apparente à un registre militant et véhicule des considérations politiques dont la portée pouvait induire la révocation de leur association par les services de DRAG. Et ce en raison que la loi N°90-31 sous laquelle a été créée l'association Tazerajt prévoyait dans son huitième article : que les autorités de la chambre administrative peuvent procéder à la destitution de l'association si elles estiment que son objet est contraire¹¹⁸ à l'esprit de ladite loi qui définit l'association comme étant « *apolitique* ».

Les objectifs dont il s'est agi pour les membres fondateurs de Tazerajt de lutter contre les pratiques bureaucratiques des établissements gestionnaires du secteur agricole et plus particulièrement la chambre d'agriculture de Bejaia. Les animateurs de Tazerajt voulaient, à travers leur association, dénoncer la bureaucratie qui règne dans la gestion du secteur dont le premier accusé était le directeur de la chambre d'agriculture :

« Ce monsieur avait privatisé la chambre d'agriculture, il en a fait de cet établissement un bien personnel, et personne ne pouvait lever le doigt y compris le Wali de Bejaia. Il a vendu toutes les CAPCS (coopérative agricole polyvalente communale de services), de toute façon depuis qu'il est devenu président de la chambre, tout est à vendre. A partir de là, nous étant représentants des agriculteurs, avec M.Rachid Oulebsir et Hamimi Moncef, on l'a pris

¹¹⁷Kourta Allaoua, Op.cit.

¹¹⁸ Article 5 de la loi N°90-31 considère qu'est nulle de plein droit, l'association fondée sur un objet contraire au système institutionnel établi ou à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois et règlements en vigueur.

pour cible. Là où il organise par exemple un meeting, on s'y rend pour clamer haut la gestion irresponsable de ce bien des agriculteurs»¹¹⁹.

D'autres comme Tarik Assam estime que la chambre d'agriculture est en total dysfonctionnement. Selon lui l'essentiel de son travail se limite à une fonction administrative qui est déconnectée de la réalité du secteur agricole. Le manque d'engagement professionnel que dénote le travail de ladite chambre à engendrer le déficit de l'activité agricole et, par conséquent, elle générerait le désintérêt des agriculteurs. Ces derniers, dépourvus de soutien technique de leur institution représentative se retrouvent souvent confrontés à divers aléas qui entravent leur activité :

« Nos administrations n'ont pas joué un petit peu le rôle, quand je dis administration, je dis les subdivisions d'agriculture, les directions d'agriculture, chambre d'agriculture surtout la chambre qui doit être un petit peu le pont entre agriculteurs et l'administration(...). Le problème c'est que, on a une chambre d'agriculture qui fonctionne comme un truc de statistiques. Elle n'a aucun impact sur l'agriculture ou l'agriculteur à l'échelle locale et à l'échelle nationale »¹²⁰.

Aux côtés de ces objectifs cités, Tazerajt concentre l'essentiel de son travail sur le développement de l'oléiculture. Celle-ci représente le noyau central de l'activité agricole au niveau de la Daïra de Tazmalt. Étant donné qu'elle occupe la première place au niveau national dans la production de l'olive et de l'huile d'olive. Les animateurs de Tazerajt accordent à cette activité une importance particulière. En fait, vu les potentialités oléicoles de la Daïra, l'association avait inscrit le développement de la filière oléicole parmi ces préoccupations les plus importantes. Le travail de l'association aspire en fait à relancer activité oléicole tant dans son aspect pratique, industriel et économique. Il s'agit comme le signale Tarik Assam d'un objectif qui s'inscrit dans la durée « *Notre objectif à long terme, moi je le dis, c'est d'arriver à labéliser notre huile* »¹²¹

Cet objectif s'articule autour de trois points essentiels

- La création d'un marché d'olive et de l'huile d'olive de portée nationale ;
- L'exportation de l'huile d'olive et des produits du terroir ;
- La valorisation des dérivés de l'activité oléicole (margines et grignons).

Toutefois, pour prétendre à un tel objectif, et dans l'inexistence d'infrastructures agro-industrielles à Tazmalt, l'association a également inscrit la création d'une coopérative agro-

¹¹⁹Allaoua Kourta, Op.cit.

¹²⁰Tarik Assam, Op.cit.

¹²¹Ibid.

oléicole dans ses perspectives. Celle-ci devrait répondre aux besoins de structuration de l'agriculture locale en matière de commercialisation puis de la transformation du produit. Egalement, permettre l'amélioration du produit agricole et particulièrement oléicole, dont elle sera chargée de transformer et de commercialiser à l'échelle nationale et internationale.

En outre, dans sa perception du développement agricole, l'association considère que celui-ci, ne peut se faire qu'à travers le développement des connaissances pratiques des agriculteurs. En ce sens, réhabiliter et moderniser les savoirs-faire pratiques s'impose comme condition préalable à toute initiative de modernisation du secteur agricole à Tazmalt. Palier à un tel objectif nécessite, outre les conditions matérielles, une instruction et une formation des agriculteurs dans les diverses techniques de l'agriculture moderne. Cela a conduit les animateurs de l'association à introduire un autre objectif qui a trait à la formation des agriculteurs et décide alors d'initier une formation professionnelle en la matière.

3.5. L'adhésion

Dans la perspective de garder le caractère typiquement professionnel de leur association, les acteurs de l'association Tazerajt, a subordonné l'adhésion des nouveaux membres à une condition que l'on pourrait appeler ici « *identité collective du groupe* ». Seuls les agents activant dans le secteur agricole ont droit à adhérer à l'association. L'intéressé est appelé à remplir une fiche d'adhésion¹²² fournie par l'association. Celle-ci répond à des besoins techniques et a pour objectif, l'établissement du profil professionnel de l'adhérent. Ces fiches comportent diverses informations ayant trait à l'activité de l'adhérent. On y trouve, outre les coordonnées, des informations relatives à la superficie de la propriété, sa localisation géographique, le type du justificatif de propriété. Aussi, l'activité principale que pratique l'adhérent, les ressources dont dispose sa propriété ... etc. l'objectif d'une telle démarche est selon le président de la cellule technique est de permettre à cette dernière de préparer des fiches techniques répondant aux besoins techniques des différents agriculteurs. Egalement, d'orienter et focaliser le travail de l'association sur les filières potentiellement avantageuses dont le développement peut être d'un apport prépondérant au développement local.

« On ne fait pas des fiches justes pour avoir un fichier. Mais c'est ce que l'on peut tirer de ces fiches qui le plus important. Ce sont des indicateurs, c'est une source d'information, beaucoup plus technique. Ça nous permet de connaître nos agriculteurs sur le plan activité. Une fois le constat est fait, à ce moment-là on peut aborder des orientations, aspiré à une stratégie. Moi en tant que technicien, ça me permet de préparer des fiches techniques suivant les besoins et priorités des agriculteurs. Je ne vais pas faire passer la fiche technique

¹²² Voir en annexe fiche d'adhésion.

d'un abricotier alors que ça représente un truc minime dans la région. Donc cela me permet d'identifier les priorités »¹²³.

Par ailleurs, l'adhésion à l'association durant ses premières années n'était pas à la hauteur des aspirations et attentes de membres fondateurs. L'examen du registre des adhésions de l'association indique que celles-ci se limitaient à une vingtaine d'agriculteurs qui ont rejoint l'association. Il fallait attendre que l'association reconduise la revendication autour de la régularisation du problème du foncier¹²⁴ agricole pour que les agriculteurs y adhèrent à l'association. À ce moment de vie de l'association plus de sept cents personnes ont rejoint la dynamique de Tazerajt. Aussi la formation en agriculture initiée par l'association avait suscité l'attrait chez plusieurs personnes qui ont contribué à consolider la base sociale de cette dernière. Toutefois, il faut signaler que l'engagement effectif des agriculteurs au sein de Tazerajt reste très timide. La plupart du temps, les agriculteurs participent d'une façon non continue au travail de Tazerajt. Ce sont pour la majorité des sympathisants, dont la contribution se limite à une participation dans l'organisation des activités de l'association comme l'explique ici Allaoua Kourta :

« Il faut dire que nous avons rencontré beaucoup de problèmes pour faire adhérer les gens. Ceux qui vivent de l'agriculture, ils ont pour la plupart adhéré à l'association. Même s'il n'est pas adhérent, à chaque fois qu'on les sollicite, ils contribuent de mieux qu'ils peuvent, même si on le demande une contribution matérielle, ils sont là et ils se portent volontaires. Je peux vous dire qu'actuellement nous sommes pratiquement à cinq cents ou six cents personnes qui ont adhéré à l'association. Ceux-là, à chaque fois qu'on leur fait appel ils répondent favorablement (...) Nous avons des adhérents, mais il faut dire qu'ils ne sont pas nombreux. Souvent ils ne viennent pas pour adhérer, ils sont là et ils participent à chaque fois qu'on leur fait appel, mais ils ne veulent pas adhérer, la plupart disent qu'ils ne peuvent pas à cause de leurs engagements professionnels ».¹²⁵

Les adhérents à l'association dénotent une composition de deux catégories d'agents sociaux à savoir, des agriculteurs et des propriétaires terriens. L'adhésion des agriculteurs s'inscrit dans une logique continue pour le développement de leur activité professionnelle. Tandis que pour les propriétaires terriens, leur adhésion fut circonstancielle et répondait à l'unique objectif de régularisation juridique de leur bien foncier. En fait, un propriétaire terrien n'est pas systématiquement agriculteur. Le plus souvent ils louent leurs propriétés à des exploitants venus d'autres régions. Quant aux agriculteurs, ils cultivent eux-mêmes leur terre

¹²³ Assam Tarik, Op.cit.

¹²⁴ Voir chapitre VI.

¹²⁵ Kourta Allaoua, Op.cit.

de laquelle ils vivent, même si dans certains cas, l'activité agricole n'est que d'un apport supplémentaire à leurs revenus.

3.6. Les ressources financières

Le financement est un élément déterminant dans la continuité du travail associatif et permet d'assurer la pérennité aux activités de l'association. Ceci exige des dépenses considérables, que les maigres subventions qu'attribue l'État aux associations ne peuvent suffire à la couverture de frais et dépenses. Les subventions étatiques sont en fait des subventions d'existence c'est-à-dire qu'elles sont le plus souvent attribuées aux associations pour ce qu'elles sont et non pas pour ce qu'elles font. Dans le cas de Tazerajt, depuis sa création, elle n'a bénéficié qu'une seule fois de subventions étatiques. Celle-ci correspond à une somme de 150000¹²⁶ dinars que lui a attribuée en 2009, l'assemblée populaire de la willaya de Bejaia.

Le financement du travail de l'association repose sur des principales sources. D'une manière permanente ce sont les cotisations des adhérents qui permettent à l'association d'avoir la ressource matérielle nécessaire à son fonctionnement. Celles-ci ne contribuent que d'une manière minime à la consolidation du budget de l'association. Chose qui contraint l'association à se limiter à l'organisation de petites activités. Par ailleurs occasionnellement, lorsqu'il s'agit d'organiser une activité de grande envergure, l'association fait appel à des bailleurs de fonds. Le recours au sponsoring est aux yeux des animateurs de Tazerajt, est l'unique solution permettant l'organisation des grandes manifestations.

Le recours au sponsoring dans le travail associatif ne peut être concluant que sous certaines conditions. D'abord, présenter dans un courrier, l'association en mettant l'accent sur sa capacité représentative, son objectif. Ensuite présenter l'activité dans ce qu'elle peut procurer au sponsor comme prestation publicitaire. D'autre part, la démarche repose essentiellement sur la capacité communicative des personnes qui se chargent d'attirer les sponsors. Elle dépend presque entièrement des aptitudes personnelles des personnes chargées de ce type de tâches à convaincre les sponsors de s'engager matériellement en contrepartie d'une prestation promotionnelle que peut lui offrir l'association.

Dans un document qui nous a été remis, nous avons relevé la participation de plusieurs opérateurs économiques parmi lesquels figure l'agro-industriel du produit laitier « *La Vallée* ». D'autres activent dans d'autres secteurs à l'instar d'EURL CEBETON, EURL MEDJDOUB, GROUPE Belkhichen... etc. Ceux-là ont bénéficié au cours de l'évènement d'espaces

¹²⁶ Etat du bilan global financier de l'association arrêté au 31/12/2009.

publicitaires pour exposer leurs produits. L'association leur a également octroyé des diplômes de participation.

D'autre part, Tazerajt entretient des relations informelles avec d'autres associations qui activent sur le même territoire. Aussi avec des entreprises qui activent dans le même champ ou qui ont trait à l'activité agricole. Ce type de relation est surtout le fait d'individus entre eux. Des associations comme celle du mausolée de *Sidi el Mofak*, une association religieuse établie dans la commune de Béni Mlikech, a contribué matériellement et avec une somme considérable lors de l'organisation de première édition de la fête de l'agriculteur organisée par Tazerajt. Des concessionnaires de matériels agricoles, des propriétaires d'huileries, des industriels agricoles, ont également contribué matériellement pour soutenir l'association dans l'organisation de son activité.

3.7. De la contrainte administrative

Après l'assemblée constitutive de l'association Tazerajt et l'adoption du statut de l'association par la plénière. Les fondateurs de Tazerajt avaient entrepris la procédure administrative auprès du service de DRAG au niveau de la wilaya de Bejaia, afin d'asseoir le cadre juridique de l'association.

Cette procédure s'est confrontée à un obstacle d'ordre administratif qui retardait l'agrément de l'association Tazerajt pendant plus de huit mois. Le problème correspond à une opposition manifestée par les dirigeants de l'UNPA représentés dans la personne du directeur de la chambre d'agriculture de Bejaia. Ce dernier, s'est catégoriquement opposé à l'octroi d'agrément pour la création de l'association. Il convient de rappeler, pour mieux saisir l'essence du problème, que les rapports entre les fondateurs de l'association Tazerajt et le directeur de la chambre d'agriculture étaient très tendus. Les deux parties antagonistes se connaissent depuis fort longtemps grâce au commun du champ qu'ils investissent. La gestion de la chambre d'agriculture était souvent l'objet de critiques et de dénonciation de la part des fondateurs de Tazerajt. Chose qui avait altéré les rapports entre le directeur de la chambre d'agriculture de Béjaia et les fondateurs de Tazerajt. La situation conflictuelle avait conduit le directeur de ladite chambre à adopter une position radicale vis-à-vis des fondateurs de Tazerajt, laquelle s'est matérialisée dans l'opposition à l'octroi de l'agrément pour l'association.

A en croire le discours du président de Tazerajt. Le fond du problème réside essentiellement dans les profils professionnels de certains membres fondateurs, qui, dépourvus de *cartes de fellah*, se voient démunis de ce statut. En effet sept des membres fondateurs à l'instar de Rachid Oulebsir, H. Younes, R. Amar et d'autres n'étaient pas affiliés à la chambre

d'agriculture et ne disposaient pas de cartes de *fellah* pièce *indispensable* pour acquérir la qualité juridique de professionnel en agriculture. Cette situation était l'argument mobilisé par le directeur de la chambre d'agriculture pour appuyer son refus à l'octroi de l'agrément à l'association. Toutefois, cette situation tient également aux confrontations antérieures ayant opposé les deux parties, et qui dans le contexte de la création de Tazerajt avaient fortement influé sur la position du directeur de la chambre d'agriculture de Bejaia par rapport à l'agrément de l'association. Témoin du conflit, le président de Tazerajt nous dit :

« La création de l'association a commencé vers l'année 2002 à 2003, sauf qu'on a commencé avec un grand problème, ce n'est qu'à la fin 2003 qu'on a eu l'agrément. Quand on a commencé, curieusement, la chambre d'agriculture, le président de cette chambre qui était également le président de l'union nationale des paysans algériens [...] Comme tu le sais une association tourne vers tous les services, il y a une enquête qui se fait et tout. Tout le monde a donné son avis favorable sauf la chambre de l'agriculture. Ils ont refusé, le président a refusé. Pourquoi ? Parce qu'ils ne nous considéraient pas comme des agriculteurs, par exemple Rachid, il disait que Rachid n'est pas un agriculteur, Rachid est propriétaire il a un champ d'olivier et tout, mais il n'a pas de cartes d'agriculteur, la carte professionnelle, parce qu'il était enseignant, parce qu'il ne l'a pas faite, mais il est producteur agricole »¹²⁷.

Les fondateurs de Tazerajt ont été soupçonnés de vouloir créer une association pour mener des activités contraires aux règlements. Aux yeux du président de la chambre d'agriculture, et selon Rachid Oulebsir, les fondateurs de Tazerajt utiliseraient celle-ci après sa création pour mener des activités politiques et qui soient contraires à l'intérêt général des agriculteurs :

« Ils ne nous laissaient pas travailler et l'argument qu'ils mettaient en avant, c'est que pour eux, l'association fait du politique et pas de l'agriculture. C'est eux qui faisaient de la politique pas nous. Ils ramènent les fellahs justes pour les applaudir et ensuite les abandonner seuls face à d'énormes problèmes comme celui du cadastre par exemple. Le problème du cadastre n'aurait pas dû exister si les gens de l'UNPA faisaient leur travail »¹²⁸.

Pour contourner l'obstacle de la carte d'agriculteur sept membres fondateurs de l'association se sont fait délivrer une attestation d'exploitation d'un domaine agricole. Aux yeux de la loi, un exploitant d'un bien agricole peut prévaloir à ce document établi par les services communaux.

¹²⁷ Hamimi Moncef, Op.cit.

¹²⁸ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Une liste des membres fondateurs comportant leurs noms et les références de leurs cartes et attestations d'exploitation a été remise au service de DRAG¹²⁹ au niveau de la wilaya. Toutefois, les fondateurs ont dû solliciter l'intervention des autorités publiques, voire même selon certains membres, des personnalités politiques, afin d'assainir la situation du blocage et obtenir un agrément pour leur structure.

A l'issue de ce bras de fer entre les fondateurs de Tazerajt et qui a duré plus de huit mois, celle-ci fut agréée en date 23.07.2003 sous le numéro : 104.2003.

4. Structuration et fonctionnement de l'association de l'association

Après la constitution de l'association Tazerajt le 22 octobre 2002, elle fut dotée de mécanismes nécessaires à son fonctionnement. Il s'est agi là de répartir le travail entre les membres de l'association, notamment au niveau des membres du bureau de l'exécutif qui dirige le travail de l'association. Outre le bureau de l'association qui est l'organe dirigeant, les animateurs de Tazerajt ont mis en place deux cellules de travail à savoir : une cellule technique et organique, elle s'occupe chacune d'un aspect particulier.

4.1. Le bureau exécutif

Il est l'organe permanent de l'association et regroupe les personnes qui ont des responsabilités au sein de cette dernière. Il est chargé d'appliquer les dispositions statutaires et de veiller aux respects du règlement intérieur de l'association. Également, il a pour mission de gérer le patrimoine de l'association et d'appliquer toutes les décisions de l'assemblée générale. Le matériau dont on dispose permet de soulever quelques remarques quant à l'évolution du bureau exécutif de l'association.

En fait, depuis sa création en 2002, l'association avait connu plusieurs réélections de son bureau exécutif. Néanmoins, l'examen des différents procès-verbaux de l'association indique que le bureau de l'association avait gardé son architecture initiale. Sa composition demeure presque la même, en observant toutefois deux changements au niveau du poste du secrétaire général et celui du trésorier. Initialement à l'aube de la création de Tazerajt, ce sont ses initiateurs qui furent reconduit à des postes de responsabilités au sein de l'association. Ceux-là mêmes dirigent aujourd'hui l'association :

« A l'origine, nous étions sept personnes, moi-même, Allaoua Kourta, Saïd Bahloul, Tarik Assam, Rachid Oulebsir, Hamimi Moncef, H. Younes, R. Amar. Depuis le début. C'était Moncef le président, Rachid quant à lui, occupait le poste de secrétaire général et moi j'étais membre. Le trésorier était M. Rezzouk Amar (...) la composante du bureau demeure

¹²⁹ Direction de Réglementation des Affaires Générales.

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

pratiquement la même. On est resté les mêmes, d'ailleurs on s'est habitué à travailler ensemble. Nous formons une équipe et on s'entend très bien (...) nous nous connaissons tous et nous pouvons nous réunir à chaque fois qu'il est nécessaire, nous faisons équipe c'est déjà un avantage pour le bon fonctionnement de l'association »¹³⁰.

Si la situation reste stable au niveau de l'exécutif et offre la condition favorable au bon fonctionnement de l'association. Elle pose néanmoins le problème de la gouvernance de cette dernière qui demeure exclusivement maintenue autour du groupe initiateur de l'association. Elle est, au regard d'une logique participative que revête l'engagement associatif, problématique à bien des égards, et interpelle la réflexion sur le pourquoi de son essence et son maintien ? Pour les animateurs de Tazerajt, cette question est sujette à des interprétations diverses. Certain comme Tarik Assam le deuxième vice-président de l'association, considère qu'elle renvoie d'une part au déficit d'adhésion des agriculteurs à l'association. De l'autre au manque d'engagement des adhérents dans la gestion des affaires de l'association. Son discours soulève également l'existence de sensibilités sociales manifestée à l'égard du groupe Tazerajt, et qui serait susceptible selon lui, à l'origine de la faible adhésion des agriculteurs :

« Le bureau de l'exécutif est toujours le même. Il y a quelques petits changements. Mais pratiquement ça a toujours été le même noyau, on a beau essayer d'inviter nos adhérents à relooker un peu ce bureau, mais les gens ne s'intéressent pas (...) Au départ, il y avait trop de difficultés pour regrouper les agriculteurs. Ils y croient, ils y croient pas, je ne sais pas d'où provient cette réticence ? Je ne sais pas ? Est-ce qu'il y a une réticence, pour revenir à ces clivages claniques, ils ne se connaissent pas dans les individus (...) Je ne sais pas ? Au jour d'aujourd'hui, on n'arrête pas de débattre avec M. Hamimi, Rachid aussi et ils disent la même chose. Je peux dire que c'est peut-être ce complexe, parce qu'ils voient ces familles-là [leurs familles], ce sont des familles honorables, aisées, ils n'ont pas à se froter ! Je ne sais pas ? On les a invités mainte fois en discutant avec les amis, venez qu'on mette tout sur la table, on organise une assemblée générale, peut-être que nous on dérange, mais le jour J durant l'assemblée générale, personne ne se présente, personne n'est intéressée à rentrer dans l'exécutif, personne n'est intéressé. Alors, on ne va quand même pas laisser crever cette association. On a eu du mal à la faire naître, je préfère qu'elle existe, qu'elle vivote en perspective de... ! Plutôt que de cesser ».¹³¹

Les familles dont il est question ici sont historiquement identifiées pour leurs qualités de grands propriétaires locaux et incarnent de fait, l'image d'une petite bourgeoisie locale. Celle-ci pourvue de l'avoir et du savoir est assimilée à des positions sociales valorisantes auxquelles s'identifie, par opposition, la masse paysanne locale majoritairement défavorisée. Mais il y'a également un autre paramètre ancré dans l'histoire sociologique à Tazmalt, et qui dans le cas de Tazerajt, peut-être un facteur déterminant de l'adhésion et de l'engagement des

¹³⁰ Entretien avec Bahloul Malek, le 23.05.2015.

¹³¹ Assam Tarik, Op.cit.

agriculteurs au sein de cette association. Il s'agit là de l'appartenance clanique qui, comme nous l'avons signalé (voir en haut) pèse sur tous les rapports sociaux entre groupes. Les animateurs de l'association appartiennent majoritairement à la tribu des Ait Mlikech, qui dans la configuration démographique de Tazmalt représente une importante proportion de la population de la commune et compose avec une partie de la population, l'un des deux clans antagoniques qui se disputent la gouvernance locale. L'appartenance lignagère des initiateurs identifiée à l'une de ces deux parties génère l'auto-exclusion des autres membres de la population qui refusent de rallier une association gouvernée par un des membres du clan adverse.

D'autre part, il est à signaler ici que deux postes du bureau ont connu des changements. Le poste de secrétaire général, occupé au départ par M. Rachid Oulebsir, il a volontairement cédé son poste et fut remplacé par M. Saïd Bahloul. Quant à celui du trésorier de l'association, l'ex trésorier M. R. Ammar a volontairement démissionné et fut remplacé par M. Malek Bahloul.

Il reste que dans les faits le bureau de l'association est toujours tenu par les mêmes personnes depuis sa création. Contraignante, vu que tout le travail retombe sur les seuls membres du bureau de l'exécutif, cette situation et dans l'inexistence d'un contre-pouvoir de contrôle, offre de larges possibilités d'action aux membres du bureau autant dans la gestion et la prise de décision au sein de l'association.

4.2. Les appareils de l'association

Au cours de notre enquête de terrain, nous avons remarqué que le travail au sein de l'association repose éminemment sur deux cellules opérant chacune dans un champ particulier¹³². En effet, outre le rôle du président et le secrétaire général qui sont censés représenter l'association auprès des différentes instances, l'association dispose d'une cellule technique et d'une autre organique. La première, comme son nom l'indique, réalise un travail technique et scientifique au profil de l'association. Tandis que pour la seconde, elle repose sur un groupe de paysans et réalise un travail de proximité auprès des agriculteurs.

4.2.1. Cellule technique

Conduite par Tarik Assam ingénieur pédologue et deuxième vice-président de l'association. Elle regroupe outre le président, deux ingénieurs, l'un est spécialisé en agronomie et l'autre en hydraulique. Le premier est directeur de la ferme pilote Abderrahmane Mira, le

¹³² Voir en annexe l'organigramme de l'association.

second quant à lui, il travaille à son compte dans son propre laboratoire. Il paraît ici que le choix de la composante s'est fait à base des compétences dont disposent ces personnes citées, et leur aptitude à prendre en charge cet aspect du travail de l'association.

Le travail de cette cellule consiste dans la conduite d'études scientifiques sur l'agriculture à Tazmalt pour l'identification des problèmes liés à l'activité, et ensuite élaborer des plans d'action pour y remédier aux déficits observés dans le secteur. Elle travaille parfois en collaboration avec la subdivision de l'agriculture à Tazmalt. Elle organise des journées de vulgarisation autour des thématiques liées à l'agriculture et conduit des campagnes de sensibilisation contre les diverses maladies, et organise des conférences pour la vulgarisation des nouvelles techniques et leur usage dans l'agriculture.

4.2.2. La cellule organique

Elle est composée de personnes de notoriété auprès des agriculteurs de la commune à l'instar de M. Bahloul Saïd qui la préside. Elle regroupe en outre trois autres personnes dont Allaoua Kourta, Bahloul Malek. Elle conduit un travail de proximité auprès des fellahs. Celui-ci repose essentiellement sur les relations personnelles qu'entretiennent les membres de cette cellule avec les agriculteurs à Tazmalt.

Le propre du travail de cette cellule consiste à rapprocher l'information du fellah. L'équipe se déplace dans divers lieux de la commune de Tazmalt et sur le territoire des deux autres communes de la Daïra. Le public ciblé est majoritairement analphabète, situation qui fait défaut à l'efficacité de la diffusion de l'information par voie d'affichage. Ceci contraint les membres de la cellule organique à adopter la technique de bouche à oreille pour transmettre l'information aux agriculteurs. Leur démarche consiste à contacter un agriculteur, de lui transmettre l'information et de le charger de la transmettre aux autres agriculteurs au niveau de sa commune.

« On contacte les personnes les plus connues dans la région visée, soit des agriculteurs, des éleveurs ou autres. Une fois qu'on a établi le contact avec eux, lorsqu'on voit qu'ils sont intéressés, on leur demande de faire le travail dans leurs régions respectives. Mais le premier contact c'est l'agriculteur lui-même, on transmet l'information de bouche à oreille, on va à la rencontre du fellah chez lui et on lui explique, c'est pratiquement par cette manière qu'on a fait le gros du travail de vulgarisation et ça a réussi »¹³³.

Notons enfin, que dans des cas particuliers, à chaque fois que le besoin l'impose, le bureau de l'association se réunit afin de dégager une cellule qui s'occupera d'un aspect précis.

¹³³ Kourta Allaoua, Op.cit.

4.3. De la prise de décision et exercice démocratique au sein de l'association

La prise de décision au sein de l'association est l'un des aspects les plus importants auxquels nous nous sommes intéressés au cours de notre enquête. Nous avons voulu porter un regard de « l'intérieur » sur la manière dont s'opère la prise de décision au sein de l'association. Cependant, les impératifs du terrain, dont la rareté des réunions de travail au niveau de l'association justifiée par l'indisponibilité de ses animateurs, ont réduit nos possibilités d'une immersion prolongée pour opérer des observations participantes nécessaires à l'analyse de cet aspect. Néanmoins, nous avons réussi à prendre à l'une des réunions organisées par l'association durant le mois de mars 2014. Celle-ci nous a permis de soulever quelques remarques quant à la manière dont sont prises les décisions au sein de l'association.

En fait, au regard de nos observations, et au moment de notre enquête, nous avons constaté que ces réunions de travail avec les agriculteurs se tiennent rarement. Toutefois, plusieurs de nos interlocuteurs nous ont informés que durant les premières années de vie de l'association, ces réunions se tenaient d'une manière régulière. Cependant, le relâchement observé dans le rythme du travail au sein de l'association a altéré la continuité de ces réunions qui aujourd'hui se tiennent au gré du besoin et de la disponibilité des personnes concernées. Ces derniers sont souvent contactés par téléphone et conviés à la réunion. Numériquement leur nombre ne dépasse pas les dix personnes, c'est du moins ce que nous avons constaté lors de notre participation. Selon le président de Tazerajt, l'association considère les agriculteurs comme premier partenaire de son travail. Dans cette perspective, elle convie les agriculteurs à participer à des réunions pour décider de la suite à donner à un projet quelconque qu'elle initie dans le cadre de son activité.

La réunion a eu pour objectif de débattre sur les modalités de participation des adhérents de l'association à la création d'une coopérative agro-oléicole à but non lucratif. Elle a regroupé outre le président et l'ex-secrétaire général de l'association devenu membre, des agriculteurs locaux dont deux représentants des communes d'Ait Mlikech et de Boudjelil.

La réunion s'est tenue au sein du siège de l'association. Les personnes convoquées ont été à l'heure. La séance fut ouverte et le président déclara l'ordre du jour. Il s'est agi pour cette journée de dégager les mécanismes de participation à la création et à la gestion de la coopérative agricole.

La position qu'occupait chaque personne dans la salle était déterminante également de son statut au sein de l'association. Du côté du bureau se trouvaient le président et l'ex-secrétaire général de l'association, tandis que les agriculteurs formaient un demi-cercle autour de la table. La disposition des présents montre une forme d'hierarchie latente. Elle est remarquable le plus

au niveau communicatif, où c'est le président qui distribue la parole. Cette situation transcende le rapport vertical entretenu entre les dirigeants de l'association et les agriculteurs.

En effet, le président dirige la séance, il distribue le droit de parole à tour de rôle entre les présents et se permet d'intervenir pour recadrer une intervention d'un agriculteur ou même de le corriger. Le débat se veut « *démocratique* » et ne reste jamais confiné à la seule sphère des dirigeants de l'association. Il est élargi et permet la participation des agriculteurs adhérents que l'association considère comme premier partenaire. En fait, celle-ci incite ses adhérents à la participation dans la prise de décision quant à la réalisation ou pas d'un projet en perspective. Car en fait l'association offre une tribune d'expression où les membres et les adhérents expriment de plein droit leurs opinions quant à une décision à prendre ou une action à entreprendre.

Les interventions se faisaient dans le respect de l'autre. Elles s'exprimaient tantôt en kabyle et en français. Les intervenants critiquent parfois un aspect particulier et proposent par d'autres, des alternatives pour surmonter un quelconque problème. Leurs discours regorgent d'expressions puisées dans le registre de la tradition orale, traduisant ainsi leur long apprentissage au sein de l'organisation villageoise. En fait, la plupart du temps lorsqu'un intervenant termine sa parole, il la fait suivre d'une expression en kabyle disant « *Ma weqmagh el hemdou lilah, Ma dhelmagh astaghfir allah* » qui en français signifierait « *si j'ai bien dit dieu merci, si je me suis trompé j'implore son pardon* ». Cette expression se veut de soumettre la valeur de son propos au jugement de Dieu et à l'appréciation de l'autre. Indice fort en soi de la tradition villageoise, ce type d'expression permet de lire l'articulation qui s'opère entre les deux modèles d'organisation qui sont l'organisation villageoise et l'association. Cette dernière qui incarne l'image de l'instrument organisationnel moderne, se trouve investie par des personnes socialisées dans des logiques communautaires qui dans, la prise de décision, privilégient le consensus à défaut duquel, le rythme du travail de l'association est le plus souvent ralenti.

Le projet de la coopérative consiste à mettre en place une structure agricole équipée de moyens modernes qui seront mis à la disposition des agriculteurs en guise de prestation de services. Son objectif est de permettre l'accès aux moyens et techniques modernes et d'assurer une assistance technique pour les agriculteurs. Au total, la coopérative sera composée de vingt-cinq personnes, dont vingt agriculteurs, cinq oléifacteurs. Quant à sa gestion, elle sera assurée par un conseil d'administration, élu par une assemblée générale, et élira ensuite un président.

Conçu depuis 2011, ce projet de coopérative n'est toujours pas réalisé. En effet, en plus des entraves matérielles qui bloquent le projet et dont nous parlerons plus tard, le projet enregistre également une réticence des agriculteurs locaux qui jusque-là hésitent à s'y engager. Lors de cette réunion, nous avons compris que le projet fait encore objet de divergence d'avis.

Le point de différence concerne la quote-part de chaque participant, c'est-à-dire combien doit payer chacun des associés pour pouvoir intégrer le projet ?

Aux yeux des agriculteurs présents, la contribution matérielle doit être fixée à un seuil qui permettrait l'accès à tous les désirants, et suppose également une limitation des risques de déficit de leur investissement. Quant à la démarche des animateurs, elle se cristallise dans une pensée pragmatique. Ces derniers considèrent le projet d'une manière économique réfléchie et vigilante. Elle suggère un engagement matériel consistant apte à prendre en charge les besoins du projet et une présélection des partenaires afin de limiter l'incursion de personnes suspicieuses dans le projet, et qui selon, le président de Tazerajt, viendraient altérer le bon fonctionnement de la coopérative. Ces divergences entre d'une part, les animateurs de l'association et les agriculteurs, sont contraignantes dans la mesure où, elles ralentissent le processus de prise de décision au sein de l'association et, par conséquent, l'avancement de son travail.

« Bon, on ne nous écoute pas tout le temps (...) La dernière fois, on a parlé de la coopérative, on a déjà une esquisse de ce projet. Quand on a une idée d'un projet, on l'enrichit d'abord et ensuite, on la met à table et on laisse les gens parler. Il faut associer tout le monde. Il faut laisser les gens parler, il faut qu'ils se sentent dedans [dans le projet] parce que si tu viens imposer une idée, tu dis voilà la coopérative; voilà comme on fait, il y aura un ou deux qui vont suivre et les autres s'en iront, ça ne les intéresse pas. Par contre, si tout le monde participe, là on pourra aboutir à des résultats. Il faut écouter tout le monde, les paysans [adhérents] disent parfois des choses auxquelles nous n'avons jamais pensé. Parfois on est obligé de poser des problèmes sensibles comme c'était le cas lors de la réunion pour la création de la coopérative. Les paysans se demandent combien d'argent faut-il mettre pour y participer ? Certains désiraient que le prix des quotes-parts soit fixé à un seuil qui permettrait l'accès à beaucoup de monde. Mais moi je pose un problème, et si c'est 1000 Da voilà le risque, c'est que n'importe qui pour y participer et bloquer toute la coopérative ». ¹³⁴

Le passage d'une idée à sa concrétisation, dans le cas de Tazerajt, exige un travail de longue haleine qui s'étale sur plusieurs réunions entre les agriculteurs et animateurs de l'association. Ce qui rend ce processus lent est essentiellement dû aux résistances que manifestent les agriculteurs quant aux formes de projets et de pratiques nouvelles que leur propose l'association et envers lesquelles, les agriculteurs n'expriment pas forcément des attitudes positives, Car en fait, « *même de simples projets d'innovation- soulèvent initialement des résistances souvent considérables* » ¹³⁵. En effet, les idées nouvelles sans préalables résultats observables ne suscitent pas souvent l'engouement des agriculteurs locaux qui restent réticents

¹³⁴ Hamimi Moncef, Op.cit.

¹³⁵ Jean Maisonneuve, la dynamique des groupes, Ed Point delta, Paris, 2009, p 73.

Chapitre III : Genèse et émergence de l'association Tazerajt

vis-à-vis d'un changement à opérer dans le mode de travail ou l'investissement collectif dans un nouveau projet. Selon Tarik Assam, cette situation s'explique par le fait que les agriculteurs puisent dans un registre culturel qui n'accorde que peu d'intérêt à la dimension collective dans l'investissement économique, situation qui ne s'adapte que peu avec les aspirations de l'association. Les agriculteurs, selon les dires de notre interlocuteur, affichent une préférence aux activités dont le résultat est immédiat et refuse de s'inscrire dans la durée.

« Ils n'ont pas ces réflexes de s'associer, de contribuer, d'adhérer à ce genre de projet. Ils ne sont pas habitués à ceux-ci, et sont habitués à l'indépendance. L'autre aspect, l'Algérien à un certain réflexe, ils n'y croient pas, c'est-à-dire qu'ils croient le plus aux choses palpables. Si on leur propose quelque chose et qu'ils aillent tout de suite toucher du doigt ils acceptent. Sinon ils te diront : vas-y fait le en premier et ce n'est que lorsqu'ils verront que ça marche qu'ils suivront. La réalité du terrain c'est celle-là »¹³⁶.

Considérés comme premier partenaire économique, les animateurs de Tazerajt n'engagent aucune activité sans la participation des agriculteurs. En revanche, s'agissant de la gestion des affaires de l'association, le contact avec d'autres instances, de collaborer avec d'autres organismes, l'exécutif de l'association dispose de plus de liberté d'agissement. Car aux yeux des agriculteurs adhérents de l'association, ces personnes sont les mieux aptes à les représenter.

¹³⁶ Assam Tarik, Op.cit.

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, nous avons tenté de comprendre la logique de l'évolution du processus de la création de l'association Tazerajt. Nous avons touché les parties les plus importantes et relatives aux conditions sociologiques et politiques dans lesquelles a été créée l'association.

D'autre part, nous avons constaté que les motivations ayant généré la création de l'association se rapportent à deux dimensions à savoir, le social et le professionnel. Ses objectifs se distinguent nettement par rapport à l'ensemble du Mouvement associatif à Tazmalt qui, pour la plupart, investit le champ culturel et social. Quant à ceux de Tazerajt se veulent « *socioprofessionnels* » et aspirent à développer la condition d'un secteur d'activité professionnelle et par conséquent de ses agents.

Le fonctionnement de l'association est assuré par un noyau restreint et composite. L'association est gérée par six personnes, un nombre relativement significatif comparé aux objectifs que se donne la structure. Néanmoins, ces animateurs sont parmi les plus engagés dans le travail de l'association. Ils inscrivent leur travail au sein de cette dernière sur un registre de « *militance* » et prennent en charge la défense des droits des agriculteurs locaux.

Nous verrons dans le chapitre suivant, les motivations des membres fondateurs qui ont choisi à contre-courant de l'ordre dominant du mouvement associatif, de s'engager dans la création d'une association qui se projette sur un champ, jusque-là, des peu investi par les associations, à savoir l'agriculture.

**Chapitre IV : Profils
sociologique de la
composante de Tazerajt**

Introduction

Afin de comprendre la dynamique associative de Tazerajt, il nous faut la rattacher au groupe qui en est l'artisan et le moteur. Par conséquent, l'analyse des trajectoires individuelles de chaque élément du groupe s'impose, car qu'elle est déterminante de l'identité plurielle de l'association. Celle-ci s'est construite a priori, à travers une diversité de profils des membres fondateurs, mais qui se rejoignent dans l'intérêt qu'ils accordent à l'engagement dans le travail de groupe et de la dynamique associative.

Le présent chapitre a pour objectif l'analyse des profils de nos enquêtés, c'est-à-dire les trajectoires des membres fondateurs et actuels animateurs de l'association Tazerajt. Nous allons, par le biais des informations dont on dispose, présenter chaque membre depuis sa socialisation d'enfance jusqu'à nos jours. Ceci nous permettra de ressortir certains aspects qui ont influé sur son évolution sociale et professionnelle. Au-delà des trajectoires personnelles, nous intéresserons également à l'histoire familiale de nos enquêtés. De surcroît, l'objectif se veut de porter un regard rétrospectif sur le poids de l'histoire familiale dont les choix social, politique et professionnel de nos enquêtés.

Ensuite, nous allons à travers les recoupements, essayer de ressortir le commun et le différent entre les trajectoires de nos enquêtés ceci est susceptible d'éclairer sur leur engagement collectif dans le mouvement associatif également sur l'intérêt qu'ils portent à l'égard du travail associatif de Tazerajt. Mais également de, définir en quoi cette association a-t-elle été importante dans l'évolution de ses animateurs.

Nous présenterons ici les profils des six membres fondateurs de l'association Tazerajt avec qui nous avons réalisé des entretiens. Le nombre de membres ciblé dans ce travail est restreint, mais ce n'est pas là qu'un impératif du terrain car au moment de notre enquête sur le terrain, seules ces six personnes étaient encore actives au niveau de l'organe dirigeant de l'association.

1. De la famille paysanne aux horizons multiples et diversifiés

La création de Tazerajt intervient à un moment très particulier, dans la mesure où son émergence coïncidait avec le soulèvement populaire de 2001 qui a embrasé toute la Kabylie, et qui dans son élan, avait généré l'émergence d'une conscience citoyenne à l'endroit de la participation dans la gestion de la vie publique commune. Sa création a été principalement l'œuvre de paysans locaux, auxquels, se sont associés des universitaires diplômés qui, de retour dans leur localité, se sont investis dans l'activité agricole. En effet, le groupe à son origine dénote, une diversité de profils. L'association est composite en ce sens qu'elle accueille des

ingénieurs, un architecte, un économiste, des agriculteurs. Certains ont au cours de leur parcours, investi des professions salariales, la plupart pour une longue période et par moments intermittents. D'autres, et ce sont ceux qui font exception ici, se sont engagés dans l'activité agricole dès la fin de leur cursus universitaire. Ils se rejoignent tous sur un aspect particulier, celui de l'histoire familiales de propriétaires terriens, qui autrefois, formaient la petite bourgeoisie locale à Tazmalt. Mais également autour de l'intérêt qu'ils accordent au développement de l'agriculteur, leur actuel domaine d'activité.

Nous présenterons ici les six membres, les plus actifs au sein de l'association qui ont participé à sa création. Ils inscrivent leur projet dans la perspective du développement de de l'agriculture et par extrapolation le développement de la situation socioprofessionnelle des agents du secteur agricole au niveau de la commune de Tazmalt en premier lieu ensuite au niveau de la Daïra de Tazmalt. Ils sont porteurs d'un projet qui s'apparente à une double dimension et articule le social et le professionnel. Il est essentiellement fondé sur l'exploitation des ressources du territoire dont l'agriculture occupe la première place.

Les uns autant que les autres se réclament d'une histoire familiale encrée dans la profession agricole. Ils ont été dès leur jeune âge assimilé à un processus de socialisation dont l'élément le plus prégnant de leur univers immédiat fut l'agriculture, l'activité dominante dans leurs familles respectives. Le cas de M. Hamimi Moncef, président de Tazerajt est édifiant à ce propos. Il est l'héritier d'une ferme datant de plus d'un siècle et porteuse d'une histoire familiale glorieuse dans l'exportation de l'huile d'olive. Sa famille était l'une des pionnières dans la production oléicole au sein de la vallée de la Soummam. Prestigieuse à son époque, la production oléicole de la ferme Hamimi était commercialisée outre-mer exposée et vendue dans les marchés européens. Ceci est explicité dans le passage ci-dessus :

« J'ai eu la chance d'être issu d'une famille propriétaire d'une ferme d'environ cent hectares. Les terres dont je vous parle, ils ont été achetés par mon arrière-grand-père. Après ça c'est mon grand-père qui avait géré puis mon père et maintenant c'est moi. Donc, ma famille a toujours été dans l'agriculture (...) mon arrière-grand-père était dans l'exportation de l'huile d'olive dans les années 1800. Il a eu des médailles en 1891, 1911, 1921 sur l'exposition universelle de Bruxelles. Quand les gens ne savaient pas ce qu'il y'avait derrière la montagne, lui il exposait son produit et il a eu des médailles décernées par le roi des Belges. Ça c'est pour vous dire que nous sommes une famille qui a toujours fait dans l'agriculture »¹³⁷

Dans une parfaite succession, l'héritage familial s'est transmis de père en fils sur deux générations. Evoquer, les distinctions qui ont marqué le passé de sa famille est en soi un acte

¹³⁷ Entretien avec Hamimi Moncef, le 17/03/015.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

d'affirmation d'une appartenance à une tradition paysanne fortement enracinée. Il recèle une forme de légitimation historique mais également une volonté de revalorisation économique et sociale qui est celle de la famille. Puisque à y lire dans le contexte du passé colonial, rare étaient les familles indigènes qui accédaient à de telles formes de reconnaissance. Le propos de notre interlocuteur renseigne sur la position sociale et le statut élevé dont jouissait sa famille et qui la distinguait du reste de la composante sociale à Tazmalt.

L'examen des profils des fondateurs de Tazerajt, montre que la plupart d'entre eux sont héritiers de biens agricoles sur plus de deux générations. En fait, à l'exception d'Alloua Kourta qui exploite un domaine de l'Etat, les cinq autres cas sont des propriétaires qui exploitent leur propre domaine. Ainsi la famille Bahloul dont Saïd et Malek ont participé à la création de Tazerajt avait acquis ses premières terres vers la fin du 18^{ème} siècle. C'est également le cas de la famille de Tarik Assam qui s'est installée dans le village de Mzerzour quant à celle de Rachid Oulebsir, elle occupe les terres du village Allaghen. Ces trois familles, sont au vu de la population locale à Tazmalt, les éléments constitutifs de la bourgeoisie locale d'antan. Issu de la tribu des Ait Mlikech sur le piémont du Djurdjura, les membres de la famille concernée ici entretiennent tous des rapports de parenté. Elles se sont installées sur les terres plaines de Tazmalt aux environs de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle. Suite à la révolte de 1871, ces terres ont été frappées par le séquestre en guise de sanction punitive prise par l'administration coloniale à l'égard des tribus ayant pris part à l'évènement. Selon Rachid Oulebsir, ces terres ont été rachetées par leurs propriétaires après deux générations¹³⁸. Les membres de la famille indivise, voire le clan, s'entraidaient matériellement pour s'approprier l'argent nécessaire au rachat de leurs terres.

« Ma famille a été expropriée après la révolte de 1871, deux générations après notre famille à racheter ses terres. Ils ont passé quarrent ans a travaillé dans l'immigration pour qu'ils puissent enfin racheter leurs terres. Nos aînés s'unissaient à l'insu de l'administration coloniale et cotisaient l'argent pour cumuler le prix à payer pour racheter leurs terres. Pour amener les colons à vendre leurs terres, ils lâchaient leur troupeau paître dans les champs des colons, ils leur coupaient l'eau des rigoles, ils leur mettaient la pression jusqu'à ce qu'ils vendent. C'est comme qu'ils ont chassé tous les colons »¹³⁹.

Nourricière, la terre était la plus importante source qui permettait à la communauté paysanne de se reproduire. L'économie paysanne d'antan se basait essentiellement sur

¹³⁸ X. Yacono, « Kabylie : L'insurrection de 1871 », *Encyclopédie berbère*, 26 / *Judaïsme – Kabylie*, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, p. 4022-4026.

¹³⁹ Entretien avec Oulebsir Rachid, le 27/01/2016.

l'agriculture, qui grâce à une valorisation optimale de ses ressources offrait la condition économique indispensable à la consolidation des ressources matérielles de la famille. L'agriculture étant une affaire de famille, incombe à tous les membres de prendre part aux différentes tâches et travaux culturels. Dès leur jeune âge, les enfants se trouvent imbriqués dans ce mode de production familiale, dans et à partir duquel, ils acquièrent des compétences et intériorisent des savoirs divers. Mais au-delà de ça, ils s'imprègnent des valeurs communautaires qui se recelaient aux cours de leur enfance, dans des codes de comportements que leur inculquait la tradition paysanne. C'est ainsi que plus tard dans leur jeunesse, et quoi qu'ils aient évolué dans divers espaces extrafamiliaux, nos enquêtés sont restés attachés à la terre et à la famille paysanne. Ils menaient une vie ambivalente marquée par un mouvement continu de va et vient entre les villes et leur campagne à Tazmalt. C'est le cas de Saïd Bahloul qui travaillait à Alger, mais qui revenait régulièrement chaque semaine à Tazmalt pour s'occuper du travail dans la ferme familiale où il a installé un verger d'arbres fruitiers. C'est également celui du président de l'association qui était étudiant à Alger et qui revenait prendre part à l'activité de la ferme familiale à Tazmalt. À ce propos Saïd Bahloul nous dit :

« Quand j'étais encore à Alger, je venais chaque semaine à Tazmalt pour travailler mon verger. J'ai été le seul à cette époque qui avait planté des arbres fruitiers, de la pêche c'était en 1985 »¹⁴⁰

Quant à Hamimi Moncef :

« Je n'ai jamais quitté l'agriculture, le sang paysan m'a toujours envahi. Etant étudiant déjà je venais chaque week-end pour aider dans le travail à la ferme. Donc pratiquement j'ai été tout le temps dans la ferme »¹⁴¹.

Au déracinement spatial généré par le déplacement en vue d'une instruction ou à la recherche d'un travail dans les grandes villes, s'oppose un enracinement culturel que les fondateurs de Tazerajt ont intériorisé dans leur jeune âge au sein de leurs familles respectives. Les expressions tel « *le sang paysan m'a toujours envahi* », « *c'est dans les gènes* », « *je suis un paysan de culture* » sont révélatrices à cet égard. Le rapport à la vie villageoise paysanne est vécu comme culture. La paysannerie est perçue par nos enquêtés comme élémentaire à l'identification de « *soi* ». Ils se disent tous être fils de paysans et se réclament de cette identité. C'est d'ailleurs, l'un des paramètres qui influera dans leur future, la démarche des fondateurs

¹⁴⁰ Bahloul Saïd, Op.cit.

¹⁴¹ Hamimi Moncef, Op.cit.

de Tazerajt, dans le choix de l'engagement professionnel, de la filière scolaire, mais aussi est surtout l'engagement associatif.

2. Scolarisation et espace de socialisation extrafamiliale

Tazmalt était pour nos enquêtés le point de départ vers d'autres destinations qui leur ont permis de découvrir et de se frotter à d'autres horizons. La scolarisation était pour nos enquêtés le moyen de se réaliser en dehors de la famille et de l'univers paysan. Elle les a soustraits à leur monde de « *fellahs* » marqué par l'omniprésence de la pratique agricole au sein de leurs familles respectives, pour les projeter dans la diversité culturelle qu'offre la ville. C'est en fait dans des lieux sociabilités extrafamiliaux que nos enquêtés ont évolué durant de longues périodes. À l'instruction recherchée dans les grandes villes, se sont greffés d'autres acquis de dimensions, culturelles, sociales et politiques.

Leur scolarisation s'est jointe d'un mouvement de déplacement vers les centres urbains et les grandes villes à l'instar de la capitale. Cela est dû principalement aux insuffisances en matière d'infrastructure scolaire à Tazmalt à l'époque coloniale et même plus tard après l'indépendance. En fait, cinq de nos enquêtés ont entamé leur parcours scolaire au niveau de Tazmalt pour s'orienter ensuite à Alger, Akbou, Tizi Ouzou où ils eurent accompli leurs études secondaires. La composante de Tazerajt est constituée principalement de deux catégories d'agents sociaux. La première regroupe des personnes fortement instruites et diplômées d'universités. Quant à la seconde, elle regroupe des agents formés dans diverses spécialités du domaine professionnel. La démarche entreprise par les initiateurs de Tazerajt envisageait la nécessité de s'associer à des personnalités actives dans les administrations du secteur agricole au niveau de Tazmalt et qui partageront avec eux les mêmes préoccupations. Avertis et conscients de cet impératif, les initiateurs ont intégré des agriculteurs, des universitaires qui investissent le domaine agricole, des agents des services agricoles au niveau de la commune. Ces derniers ont contribué d'une façon non continue à la création de l'association et par la suite à sa gestion. Dans ce qui suit, nous allons voir, au cas par cas, ce que disent les trajectoires scolaires de nos enquêtés.

Le premier cas concerne le vice-président de Tazerajt M. Bahloul Saïd. Né à béni Mlikech, en 1937. Il entame son parcours scolaire dans la petite ville d'El Kseur à Bejaia à partir de 1945. Très tôt il interrompt ses études après trois ans passés à l'école primaire et rejoint la famille qu'il assistera ensuite dans les travaux agricoles. Au déclenchement de la guerre de libération, les poursuites engagées par l'armée coloniale contre les familles des maquisards le contraignent à quitter son village pour se réfugier à la capitale. A Alger, notre enquêté s'est

découvert un nouvel environnement dans lequel il évoluera durant une trentaine d'années, mais sans jamais totalement rompre avec sa vie de paysan d'avant. C'était une expérience d'exil forcé mais qui lui a permis néanmoins de se frotter à une mosaïque de culture qui composait la ville d'Alger. En 1958, il a entamé sa vie professionnelle dans la compagnie des chemins de fer comme ouvrier. En ce temps, il eut la possibilité de suivre des cours de soir dispensés par la direction des chemins de fer. Ceci a permis à notre enquêté d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française. Il a poursuivi son parcours scolaire dans l'école des cours de soir jusqu'en 1968, date à laquelle il s'est inscrit à une formation de comptabilité générale qu'il avait suivie parallèlement à son travail. Après deux années de formation il obtient son diplôme de comptable. Au sein de la compagnie des chemins de fer, et après avoir passé un concours il sera élevé au rang d'administrateur et occupera le poste de secrétaire du directeur pendant seize ans. Après trente-quatre ans de service Bahloul Saïd prend sa retraite en 1992. En dépit du fait qu'il travaillait à la capitale, Saïd Bahloul n'a pas rompu son lien à sa terre natale. En 1985, il fut comme il témoigne, le premier à avoir créé un verger d'arbres fruitiers dans sa région. Agriculteur dès son jeune âge, il renoue son lien avec la pratique agricole. Pris dans un mouvement continu de déplacement entre son poste à Alger et sa ferme à Tazmalt, il revenait chaque week-end pour s'occuper de ses arbres. En paysan accompli, doté d'un savoir-faire pratique acquis au gré des expériences passées dans le travail de la terre dans sa famille. Sa maîtrise des techniques de taille de greffage, lui ont conféré une certaine notoriété auprès des paysans de Tazmalt. Également, il fut à l'origine du retour de plusieurs membres de sa grande famille à l'activité agricole.

« Je n'ai pas été pour longtemps à l'école. Au départ, j'ai fait trois ans 1945, 1946, 1947 à El Kseur puis je suis rentré à Tazmalt où j'ai fait une année. Je n'aimais pas trop l'école, je la fuyais souvent. Mon père voyant que je refusais l'école m'avait acheté des chèvres, il me disait : « **puisque tu ne veux pas aller à l'école, va donc faire paître le troupeau, tu seras un fellah** ». À douze ans déjà je labourais la terre avec une charrue et une paire de bœufs (...) En 1954, mon père a rejoint l'ALN, moi j'étais contraint de quitter la maison et je suis allé me réfugier à Alger. Je suis resté là-bas jusqu'en 1958, où j'ai commencé à travailler dans les chemins de fer. Là-bas j'ai eu l'opportunité de suivre des cours de soir. Après l'indépendance je me suis inscrit à l'annexe de l'école Notre Dame d'Afrique qui était à cette époque géré par les pères blancs. J'ai continué à faire des cours de soir jusqu'à avoir presque le niveau du BAC. Ensuite, je me suis inscrit à une formation en comptabilité générale ou j'ai fait deux ans (...) au niveau des chemins de fer, j'ai passé le concours d'administrateur que j'ai eu. Ensuite, le directeur m'a choisi pour être son secrétaire. J'ai fait exactement 34 ans de service et j'ai pris ma retraite en 1992 »¹⁴².

¹⁴² Bahloul Saïd, Op.cit.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

Deux autres cas similaires ont interrompu leurs études au stade de la secondaire pour s'orienter vers d'autres formations professionnelles. Le premier est celui de l'actuel trésorier de l'association. Il s'agit de M. Malek Bahloul, né en 1959 à Tazmalt dans le village *Ikhervan*. Il entama ses études à Ikhervan même, puis au CEM de Tazmalt. Il accomplit ses études secondaires au lycée *Debih Chérif* à Akbou. Suite à son échec à l'examen du Bac, il arrêta ses études et s'orienta aussi tôt à la vie professionnelle où il fut enseignant dans une école primaire dans la ville de Bejaia. Ensuite il s'est inscrit au concours de l'ITE¹⁴³ après avoir réussi dans le concours d'accès. Il intègre l'institut pendant un mois et fut exclu pour avoir précédemment abandonné son poste de travail au niveau de l'école primaire. Il fut contraint de rejoindre son poste où il resta pour une courte durée. Plus tard, notre enquêté Il intègre l'INFORMA et fait une formation de technicien supérieur en électricité bâtiment pendant trois ans. Après avoir obtenu son diplôme, il est affecté à Bejaia où il s'installe comme technicien dans un bureau d'études relevant du ministère de l'habitat (ETO). Encouragé par son cousin Saïd Bahloul et ayant déjà les moyens nécessaires pour se lancer dans l'activité agricole, notre interlocuteur fut saisi par l'idée de s'investir dans l'agriculture. En 1997, alors qu'il était encore fonctionnaire à Bejaia Il a créé son verger d'agrumes. Il fut pris durant plus de deux ans, dans un mouvement de déplacement entre son lieu de travail en ville à Bejaia où il s'est installé avec sa petite famille, et son activité agricole à Tazmalt. Jusqu' en 1999, il quitte son poste à Bejaia et se consacra entièrement à son activité agricole

« J'ai entamé ma scolarité ici à IKHERVAN. J'ai fait l'école primaire à l'école Mira Abderrahmane, jusqu'à ma sixième année, puis je suis passé au CEM « AZWAW » à Tazmalt c'était un CEM mixte, il était le seul CEM d'ailleurs au niveau de Tazmalt. Ensuite j'ai rejoint le lycée Debih Chérif d'Akbou. J'étais en internat durant ma première année et puis j'ai quitté. J'ai raté mon BAC, j'allais le refaire, mais il y avait un cousin qui m'avait proposé d'aller travailler comme enseignant et refaire mon BAC au même temps, donc j'ai fait un peu d'enseignement dans une école primaire à Bejaia. Ensuite, j'ai passé le concours de l'ITE que j'ai eu d'ailleurs, j'ai intégré l'institut mais un mois plus tard on m'a exclu parce que j'avais abandonné mon poste d'enseignant à l'école primaire que j'ai dû regagner ensuite. (...) Après l'enseignement, j'ai passé plusieurs concours j'ai même refait celui de l'ITE que j'ai obtenu d'ailleurs. J'ai eu celui de l'IAP et aussi de l'INFORMAT. J'avais l'embarras du choix, mais on m'a conseillé de faire l'INFORMAT pour pouvoir bénéficier d'un logement. J'ai fini par accepter et j'ai fait une formation de technicien supérieur pendant trois ans avec un présalaire. Ensuite, j'ai été affecté à Bejaia où j'ai exercé dans un bureau d'études (ETO) et on m'a donné un logement. Après le décès de mon père en 1987, nous avons hérité une terre que nous avons partagée entre frères. On avait tout le nécessaire pour se lancer dans l'agriculture. Nous avons un tracteur et aussi un puits, c'est l'essentiel pour démarrer (...) Dada Saïd qui avait un verger de poires et de pêches,

¹⁴³ Institut Technologie d'enseignement

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

m'encourageait à m'investir dans ce domaine. J'ai été saisi par l'idée, ça m'intéressait beaucoup, donc j'ai commencé à installer petit à petit mon verger d'agrume (...) j'étais encore fonctionnaire à Bejaia, j'ai pris deux ou trois fois une mise en disponibilité puis en juillet 1999, je suis revenu m'installer dans la ferme et depuis je suis agriculteur ».¹⁴⁴

Le second cas quant à lui concerne, M. Allaoua Kourta membre de la cellule organique de l'association. Né en 1965 à Tazmalt au sein du village *Ikhervan*. Il poursuit ses études à Tazmalt jusqu'à ce qu'il ait obtenu son BEG. Ensuite il s'est déplacé vers la Daïra d'Akbou et rejoint le lycée Debih Chérif qu'il fréquenta jusqu'en 1985, année où il quitta l'école suite à son échec au Bac. Le jeune lycéen qu'il était n'avait pas tardé à rejoindre Institut Technologie d'enseignement (ITE) de Bejaia en vue de suivre une formation d'enseignant qui dura une année, soit de 1985 à 1986. Une année après il fut affecté à son poste de travail au sein du CEM à Tazmalt où il sera enseignant de langue française durant trois ans soit de 1987 à 1989. A partir de 1990, il s'est engagé dans une carrière d'agriculteur et gère actuellement une exploitation agricole individuelle (EAI) sis à Ikhervan.

«Je suis né et j'ai grandi ici à Ikhervan, j'ai fait mes études primaires ici même puis je me suis déplacé vers Tazmalt pour poursuivre mes études au collège. Lorsque j'ai obtenu mon BEG, je suis allé faire mon lycée à Akbou dans l'établissement de Debih chérif, où j'ai passé mon BAC en 1985 (...) J'ai intégré le corps enseignant ou j'ai exercé durant plus 4 ans. A l'époque exercer dans l'enseignement n'exigeait pas un diplôme universitaire, il faut juste avoir un certificat de scolarité de la terminale avec une année de formation à l'ITE à Bejaia. J'ai fait mon stage en 1986 puis, j'ai intégré le CEM de Tazmalt ou j'ai travaillé comme enseignant à partir de 1987, 1988, 1989. (...) Par la suite, j'ai eu l'occasion de bénéficier de cette exploitation dans le cadre de l'emploi de jeune. Au départ ces terres furent cédées à mon père par l'Etat au profil des anciens agriculteurs, ensuite l'Etat a décidé de ne faire de concession de terre que pour les sans emploi, j'ai été contraint de délaisser l'enseignement pour saisir l'opportunité, je me suis inscrit et j'ai obtenu cette terre »¹⁴⁵

Les profils de ces deux derniers cas indiquent que leurs trajectoires scolaires sont presque similaires, dans la mesure où ils avaient fait le même parcours jusqu'à atteindre la terminale. C'est-à-dire que tous les deux ont reçu leur enseignement secondaire durant des périodes qui se rapproche à la fin des années soixante-dix et au début des années 1980. Outre le fait qu'ils soient natifs du même village, ils furent contraints de se déplacer afin de poursuivre leur scolarisation, qu'ils ont accompli dans le même établissement à savoir le lycée Debihi chérif à Akbou. Au-delà de ça, après une période passée au lycée, leurs trajectoires se croisent une seconde fois dans le domaine professionnel qu'ils eurent investi aussitôt après qu'ils aient interrompu leur étude. En effet, ils ont tous les deux rejoint l'Institut Technologie

¹⁴⁴ Bahloul Malek, le 23.05.2015.

¹⁴⁵ Allaoua Kourta, Op.cit.

d'enseignement en vue d'une formation dans le domaine de l'éducation. Toutefois, Malek Bahloul et contrairement à son concitoyen M. Allaoua Kourta a dû interrompre sa formation à l'ITE et rejoindre son poste d'instituteur dans une école primaire. Quant à M. Kourta, il obtient son diplôme, en 1986, et intègre le CEM de Tazmalt où il fut enseignant durant trois ans. Ainsi, les enquêtés concernés ici, partagent le même espace de sociabilité et furent scolarisés dans le même lieu. Outre cela, ils ont ensuite investi, au début de leur carrière professionnelle, le même domaine d'activité à savoir l'enseignement.

Par ailleurs, les trois autres animateurs de Tazerajt à savoir Hamimi Moncef, Tarik Assam et Rachid Oulebsir ont fait des études universitaires. Ces trois personnes constituent le groupe leitmotif de l'association. Ils se chargent de diriger l'association, s'occupe de la conception de projets, de communiquer avec les différentes administrations, en somme, ils forment la tête pensante de l'association. Les deux derniers ont même été en France durant des séjours en vue d'approfondir leurs études. Le premier s'est investi dans des études en sciences agronomiques où il s'est spécialisé dans la pédologie. Le seconde dans les sciences économiques et obtient un doctorat de 3eme cycle en économie appliquée. C'est autour de ces trois personnes qui constituent le noyau de l'association que le projet associatif de Tazerajt s'est construit, qui dans leur démarche ont associé des paysans locaux.

Le président de L'association M. Hamimi est architecte de formation. Né le 14 juin 1974, Il a effectué sa scolarité primaire à Tazmalt puis à Akbou au lycée *Hafsa* D'Akbou où il accomplit son enseignement secondaire et obtient son Bac. Il s'inscrit ensuite à l'institut national des travaux publics à Kouba où il obtient son diplôme de technicien supérieur en architecture. Hormis son passage à l'université qui offrait un milieu favorable à l'acquisition de compétences diverses à l'instar de l'activité politique ou culturelle, M. Hamimi s'est contenté de réaliser son cursus pour ensuite rejoindre la vie active. L'agriculture était pour notre enquêté le seul centre d'intérêt. Son implication dans l'action politique ou culturelle se limitait à des échanges ordinaires entre camarades. Puisque comme nous l'avons signalé, notre enquêté et parallèlement à ses études passait la plupart de temps libre au sein de la ferme familiale qui le conviait souvent à prendre part aux différentes tâches. En effet, aussitôt qu'il eut son diplôme, le jeune architecte décide de reprendre en main la ferme familiale pour laquelle il s'est entièrement consacré ensuite. En 1996, à uniquement 22 ans il s'est lancé dans un travail laborieux pour la redynamisation de sa ferme :

« J'ai fait mes études primaires ici à Tazmalt. Puis je suis partie à Akbou faire mon CEM j'ai été interne ensuite j'ai fait mes études au lycée Hafsa. Après mon Bac, curieusement je n'ai pas fait agronomie, enfin je n'ai pas eu cette chance. J'ai fait l'institut des travaux

publics d'El Kouba à Alger. Je me suis spécialisé en architecture, j'ai fait un TS [technicien supérieur] en architecture. Mais en fait, je n'ai jamais quitté l'agriculture, le sang paysan m'a toujours envahi. Même après avoir soutenu mon diplôme, je n'ai jamais travaillé dans le secteur de l'architecture. En étant étudiant je venais chaque week-end à la ferme, donc pratiquement je passais tout mon temps à la ferme (...) J'ai rejoint la ferme en 1996. Il y'avait beaucoup de problèmes, la ferme tournait très mal. Il n'y'avait pas d'eau c'était la sécheresse. J'ai dû m'endetter chez des gens de confiance (...) j'étais tout jeune, je ne pouvais même pas bénéficier de crédit bancaire. Je me suis endetté pour faire des forages, première opération c'était de mettre de l'eau après les moyens d'irrigation les pompes, l'électricité ce n'était pas évident. Maintenant, on est parmi ceux qu'ils appellent leader en agriculture»¹⁴⁶

A l'exception de leurs paires dans l'association, Rachid Oulebsir et Tarik Assam disposent d'un important capital scientifique acquis durant une longue période de formation universitaire autant dans les universités algériennes et durant des séjours de formation en France.

En effet, Tarik Assam est Ingénieur pédologue. Né en 1962 il entame un parcours scolaire riche en expériences. Il effectue sa scolarité dans divers lieux et fut assimilé à un processus de socialisation extra-familiale durant de longues années. Il accomplit ses études primaires à Tazmalt. Puis à un âge précoce ses parents l'ont conduit à Constantine dans une école gérée par les pères blancs où il rejoint l'internat pendant deux ans. Suite à la fermeture de son école générée par le lancement de la politique d'arabisation, notre enquêté est revenu une autre fois de plus à Tazmalt où il accomplit son cursus. Il effectue ses enseignements secondaires à Tizi Ouzou jusqu'en 1980, année où il obtient son diplôme de BAC. Très marqué par l'univers paysan au sein duquel il évoluât, il choisit de se spécialiser dans une formation dans le domaine agronomique. Il s'inscrit à l'institut national d'agronomie à Alger où il obtient son diplôme d'ingénieur en pédologie. A l'issue de son cursus d'ingénieur, il bénéficie d'une bourse d'études attribuée par le (BNEDR¹⁴⁷) pour effectuer une formation complémentaire en France. Il revient en Algérie au début des années 1990, et intègre le bureau national des études de développement rural en qualité de chercheur :

« J'ai fait l'école primaire ici même à Tazmalt, et puis pour rebondir un peu sur le rapport que j'échoue dans mes études, donc, mon père voulait m'arracher un peu du milieu. J'ai eu ma sixième, donc pratiquement je n'ai pas encore atteint mais 11 ans, il avait ce souci que je fasse des études. À l'époque, il y avait encore les pères blancs. Donc, il m'a envoyés faire mes études à Constantine chez les pères blancs à un âge très précoce (...) deux ans après, il y avait la politique de Boumediene qui voulait arrêter les pères blancs. Donc je suis revenu continuer une année de mon CEM ici à Tazmalt au CEM mixte de Tazmalt. Lorsque

¹⁴⁶ Hamimi Moncef, Op.cit.

¹⁴⁷ Bureau national des études de développement rural.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

j'ai eu mon BEM j'ai été faire mon lycée à Tizi Ouzou au niveau du lycée « *Amirouche* » donc, mes trois années du lycée, je dirais les plus belles années de ma vie c'était à Tizi Ouzou, par rapport aux études. Parce que sincèrement, en étant à l'intérieur du lycée on se croirait dans un lycée en France en Europe. (...) J'ai eu mon Bac en 1980, pratiquement j'ai fait de l'internat durant toute ma vie, mais à part les années au primaire, sinon chez les pères blancs c'était l'internat, ou lycée c'était l'internat et puis les études universitaires j'ai été à INA (l'institut national d'agronomie), j'étais étudiant avec ma chambre universitaire. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai dû travailler pendant trois mois, il y avait eu un concours pour une bourse à l'étranger, j'ai postulé, j'ai eu la chance d'être reçu donc j'ai continué mes études en France. Qu'on le veuille ou pas je suis issu d'un milieu rural, on est comme la plupart des grandes familles de Tazmalt, on est des propriétaires terriens, voilà [c'est dans les gènes]. Moi-même conscient de ça j'ai orienté mes études dans les sciences agronomiques où je me suis spécialisé en pédologie, en science des sols (...) J'ai eu la chance de pousser un petit peu mes études en France, qui dit bourse dit contrat, donc j'étais lié par un contrat à un bureau d'études qui s'appelle, le BNEDR, bureau national des études de développement rural (...) Donc, j'ai travaillé quelques années, d'ailleurs c'est moi-même qui leur ai créé un laboratoire d'analyses des sols»¹⁴⁸

A son retour en Algérie, il s'installe avec sa famille à Boumerdes et entame sa vie professionnelle au sein du BNEDER à partir de 1992. Peu de temps après, la contrainte familiale l'obligea à retourner à Tazmalt. Ses parents, ne pouvant plus supporter la vie en ville, Mr Assam décide d'abandonner son travail à Alger et se réinstalle avec sa famille à Tazmalt. Dès son arrivée il a investi la ferme familiale qu'il tentait de revaloriser, ensuite il met en place un magasin de produits phytopathologiques au sein duquel il a également implanté un laboratoire d'analyses des sols :

« À mon retour à Tazmalt, tout à fait au début je n'avais pas les moyens ni de monter mon petit labo ni pour ce magasin de produits phytosanitaires pour les traitements phytopathologiques des maladies des végétaux en général. Donc, mon premier souci c'était de valoriser mon exploitation agricole, donc c'est comme ça que j'ai du travail à peu près deux ans, je commençais à être à l'aise, à greffer un peu mon magasin pour répondre au traitement des maladies des végétaux, et à monter mon petit laboratoire d'analyses des sols »¹⁴⁹

Quant à Rachid Oulebsir, il a connu une scolarité très impliquée mais aussi une carrière professionnelle variée. Notre enquêté est économiste de formation, il est né à Tazmalt en 1953 au sein d'une famille paysanne. Il vécut à Allaghen jusqu'en 1958, année où son village a été déclaré zone interdite. Sa famille fut alors installée dans un camp de concentration à au sein du village colonial à Tazmalt. Son enfance a été malmenée, rongée par la privation et les meurtrissures de la guerre. Au sein de l'école centrale de Tazmalt, il reçut son premier

¹⁴⁸ Entretien avec Assam Tarik, le 05.06.2015.

¹⁴⁹ Ibid.

enseignement dispensé par des instituteurs français, militaires et civils ensuite. Après sa sixième il intègre le lycée d'El *Emir Abd Alkader* à Alger où il accomplit ses études et obtient son Bac en 1971. Alors qu'il était encore jeune lycéen, notre enquêté s'intéressait à l'écriture et tenait la rubrique de poésie de la revue scolaire de son établissement intitulée « *la voix de l'Emir* ». C'est au sein de cette dernière que furent ses premiers pas dans l'écriture qui forgeront ensuite l'auteur qu'il est devenu. Il s'inscrit ensuite à l'université d'Alger où il obtient un diplôme de licence en sciences économiques. Ambitieux, il rejoint la France en vue d'approfondir ses études. Il s'inscrit à l'université Paris I Panthéon et ensuite à la Sorbonne où il obtient son doctorat troisième cycle en économie appliquée :

« Pour l'école, en 1963 j'ai eu ma sixième. Je suis entrée à l'école en 1958 c'était des instituteurs militaires qui nous enseignaient jusqu'en 1985, puis l'administration coloniale nous a ramené des enseignants civils. Ensuite, un cousin m'a emmené avec lui à Alger où j'ai fait le lycée. Donc j'ai fait le lycée El Amir Abd el Kader jusqu'en 1971, j'ai eu mon Bac. Après je suis entré à l'université d'Alger, j'ai fait une licence d'économie de quatre ans. Donc, quand je suis parti en France, j'avais l'équivalent de maîtrise. Je me suis inscrit à Paris Nord et puis à Paris Nord I panthéon Sorbonne. Je me suis inscrit une première fois en DEA puis en doctorat troisième cycle. J'ai pris un poste là-bas dans une université. Par la suite, je suis rentré en Algérie, parce que moi je suis comme ça, **je suis un paysan de culture**, je suis enraciné. Je ne peux pas vivre en exil donc, je suis revenu à mes origines »¹⁵⁰.

Il entame sa carrière professionnelle en qualité d'enseignant d'université en France, un poste qu'il abandonna quelques mois plus tard pour rejoindre le pays. En Algérie, il s'engage à nouveau dans l'enseignement supérieur et devient enseignant à la faculté de sciences économiques à Alger. Toutefois, à cette époque, c'est-à-dire à la fin des années 1980, l'institution universitaire avait connu le lancement de nouvelles mesures engagées par l'Etat en vue de l'arabisation de l'enseignement supérieur. Celle-ci avait générée la mobilisation du corps enseignants dans une dynamique qui eut « *pour but de rejeter toute arabisation à la hâte, qui ne tiendrait pas compte de sa faisabilité sur le plan scientifique* »¹⁵¹. Étant forgé dans l'action politique est syndicale durant son parcours universitaire, sensible et défavorable au projet d'arabisation de l'institution universitaire, notre enquêté a pris position de refus radical vis-à-vis de l'arabisation de l'université en raison de laquelle il quitta cette dernière. Ensuite, il intègre le centre de recherche CREAD¹⁵² pour une courte durée. Les deux premières

¹⁵⁰ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁵¹ Mohand Akli HADIBI, le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaïa. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui, thèse de doctorat, EHESS, 2006.Op.cit, 78.

¹⁵² Centre de recherche en économie appliquée pour le développement.

expériences salariales de notre enquêté se sont soldées par une déception qui était déterminante de ses engagements professionnels futurs :

« J'ai commencé à travailler à Alger, j'ai pris un poste à l'université. Je n'ai pas tenu un mois. C'était à l'époque de l'arabisation idéologique. Je ne pouvais pas cautionner ça donc j'ai quitté l'université. Donc, ensuite j'ai travaillé au CREAD, j'ai fait un mois là-bas, ils m'ont chargé de faire des enquêtes au sud, je suis allé. A mon retour j'ai constaté que le centre ne fonctionnait pas comme il le devait. C'est-à-dire que c'était un centre alibi, il n'y avait aucunement de recherche scientifique, encore une fois j'ai quitté mon poste. Alors je me suis dit : je vais faire un tournant dans ma vie (...) j'ai rongé tous mes cahiers et mes livres je les ai mis dans une chambre et j'ai repris l'agriculture ici dans la vallée de la Soummam. Il se trouve que nos parents nous ont légué des terres. (...) Donc je me suis installé ici [Allaghen] et j'ai fait l'agriculture. C'était difficile, on travaillait sans assurance, donc j'ai été obligé de remettre un pied dans l'éducation. J'ai repris un enseignement (...) Au tout début j'ai fait de la monoculture, j'ai fait de la pastèque en 1985 et ça m'as permis de ramasser un peu d'argent. Moi je n'avais pas beaucoup de terres, donc je travaillais les terres d'un oncle. Ensuite quand mon oncle a repris ses terres, je me suis rabattue sur l'enseignement. Donc j'ai été professeur d'économie à Akbou ensuite à Tazmalt»¹⁵³.

Quelques années plus tard, notre enquêté s'engage dans divers autres domaines. En fait, durant les premières années de son retour à Tazmalt, l'agriculture était pour notre enquêté une activité secondaire, sa vie professionnelle oscillait entre le salariat et l'agriculture. À partir de 1986, il renoue avec l'enseignement et devient enseignant d'économie à Akbou, puis directeur d'un collège et ensuite il a occupé un poste à la direction de l'éducation à Bejaia. Parallèlement à cela, il s'est également engagé dans le journalisme et fut pigiste correspondant du quotidien *le Matin* et récemment celui de la *dépêche de Kabylie*. Il est également auteur de plusieurs titres dont un essai et trois romans¹⁵⁴. Actuellement, il se lance dans une carrière d'éditeur et gère sa propre maison d'édition qu'il a dénommé « *Afriwen* ».

3. De l'engagement associatif

Dans cette partie nous posons la problématique de l'engagement des animateurs de Tazerajt dans la création de cette dernière. Ce qui nous importe ici, est d'identifier le rapport antérieur des animateurs de l'association avec l'action sociale. Nous estimons nécessaire de porter un regard sur les expériences passées et présentes des animateurs de Tazerajt dans ce qui relève de l'action collective qu'elle soit militante ou associative. Ces expériences peuvent être déterminantes du choix de leur engagement actuel au sein de Tazerajt. Ce qui nous a intrigué

¹⁵³ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁵⁴ L'auteur détient à son compte un essai publié aux éditions le Harmattan intitulé « *L'olivier en Kabylie, entre mythe et réalité* » paru en 2008. Il publie un premier roman intitulé « *les derniers kabyle* » aux Editions Tira en 2009, puis « *rêves des momies* » en 2001 et enfin un roman intitulé « *Algérie, le printemps reporté* ».

par rapport à cette interrogation que l'on se pose, et qui nous a incité à traiter de cette question, découle essentiellement du désintérêt déclaré par les majorités de nos enquêtés à l'égard du travail politique militant. Plusieurs d'entre eux nous ont souligné avec insistance qu'ils sont « apolitique ». Nous nous demandons ici, pourquoi, à la différence de leurs pairs qui se sont investies dans l'activité politique, soit dans des formations politiques et dans ce qui y communément appelé « le mouvement berbère » à travers des associations qui agissent pour la promotion de l'identité et de la culture berbère, eux, ils ont choisi de s'engager dans un domaine qui jusque-là reste peu investi par le mouvement associatif, à savoir « l'agriculture ».

Aborder la question des attitudes qu'adoptent les animateurs de Tazerajt incite à porter une attention particulière à l'évolution de leur trajectoire individuelle et tenter d'apporter des éclaircissements quant à leur engagement dans leur travail politique et/ou leur distance vis-à-vis de celui-ci.

Il est illusoire de croire qu'une association soit totalement neutre par rapport aux jeux politiques qui se réalisent sur l'espace public. Il est également peu probable que sa composante, même si elle affiche une certaine distance à l'égard du politique ne soit pas influencée dans son passé par des événements politiques qui ont forgé les attitudes adoptées par les uns et les autres vis-à-vis du politique. Celles-ci sont ancrées dans leurs trajectoires et se traduisent dans leur engagement au sein de l'association, car en fait, « *l'acte de s'engager ou de participer pour une cause, porte en lui un acte politique* »¹⁵⁵

Les différents espaces dans lesquels ont évolué nos enquêtés étaient marqués par une série d'événements politique à dimension nationale et locale. Ces événements ont influencé leurs trajectoires respectives de manières différentes et furent déterminants de leur choix d'engagement au sein de l'espace public. En fait, l'analyse des entretiens indique une forte tendance à l'effacement du travail politique et un attrait à l'engagement associatif et l'action citoyenne. L'expression « *je suis apolitique* » est relevé dans le discours de cinq animateurs de Tazerajt. À l'exception de ceux-là, le discours de Rachid Oulebsir manifeste un intérêt à l'engagement politique. A y voir de près, le discours des animateurs qui s'affichent « *apolitique* » traduit une certaine contradiction entre les « *faits* » et les « *dirés* ». Il révèle qu'ils ont tous été, à un moment donné de leur vie, en contact avec l'action politique. Cela se manifeste dans le cas de certains enquêtés à travers leur participation à des manifestations à l'instar de celle du 19 mai 1981 à Bejaia. Pour d'autres c'est l'implication dans des structures syndicales,

¹⁵⁵ Omar Derras, « *la participation associative et rapport au politique des jeunes en Algérie* » in le Mouvement associatif au maghreb, cahiers du CRASC n°5, 2002, pp.169-180, p.176.

candidature aux élections ou engagements dans l'action partisane qui indique qu'ils ont frôlé avec des entreprises politiques.

La prise de conscience politique de nos enquêtés s'est principalement faite durant leur parcours scolaire et universitaire et à des moments différents. A l'occasion de leur passage dans ces institutions qui offraient un milieu favorable à l'échange et à la découverte ainsi qu'à l'acquisition de nouvelles compétences, que nos enquêtés ont frôlé avec l'univers de l'action politique et culturelle. Ils ont évolué durant deux époques porche à savoir les années 1970 et 1980 marquée pour l'essentielle par deux évènements politiques. Le premier s'apparente à la période du lancement de la révolution agraire, portée sur les idéaux socialistes du régime en place. Quant au second et qui a le plus marqué la jeunesse de nos enquêtés, correspond à l'émergence du mouvement berbère durant l'année 1980.

En effet, le lancement de la révolution agraire à partir de 1971 s'est accompagné d'une forte politisation de la société algérienne tant dans les grands espaces urbains et dans les zones rurales. Pour ces dernières, l'Etat avait mis en place des organisations de masse qui furent chargées de diffuser le contenu du projet socialiste de la révolution agraire. Des organisations à l'instar de *l'union des paysans algériens* qui recrutait dans des espaces universitaires, des étudiants volontaires, mobilisés pour diffuser le contenu et les objectifs de la révolution agraire. Des étudiants issus de grands pôles universitaires à l'instar de l'université d'Alger et de Constantine, étaient affectés dans les zones rurales où ils étaient de véritables commissaires politiques et participaient au côté de l'administration dans la réalisation du programme de la révolution agraire. Majoritairement de culture citadine, ils ne disposaient que de leurs capitaux théoriques acquis à l'université et n'avaient en ce sens, que peu de savoir pratique dans le travail agricole. Leur implication avait pour objectif de vulgariser les idéaux de la révolution agraire au sein des masses paysannes, ils « *vulgarisèrent les principes et objectifs fondamentaux de la Révolution agraire et apportèrent une importante contribution dans l'animation politique et idéologique à la campagne* »¹⁵⁶. Cette démarche était, selon un de nos enquêtés qui a vécu cette époque, perçue par les étudiants issus des zones rurales sous l'angle de l'exclusion. Ces étudiants fils de paysans, considéraient que du fait de leur origine paysanne, ils étaient les plus aptes à contribuer d'une façon plus pertinente à l'essor de la révolution agraire

« À cette époque Boumediene a lancé la révolution agraire, une partie des étudiants l'ont rejoint volontairement, en réalité ils sont partis pour vivre des histoires de couples ou faire un peu de tourisme. Mais pour le pouvoir c'était important, des étudiants mobilisés pour la

¹⁵⁶ Elaidi Abdelkrim. Le processus de constitution d'une organisation paysanne dans le cadre de la révolution agraire. Op.cit., p 634.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

révolution agraire alors qu'ils n'ont rien à voir avec la terre. Nous, étant fils de paysan ont été des opposants. C'est à ce moment que je commençais à prendre conscience de l'enjeu politique. C'est à ce moment qu'a commencé la constitution de ma conscience politique. Je me demandais pourquoi nous étant fils de paysans, nous connaissons la terre, on ne nous impliquait pas dans le projet. Alors que de l'autre côté ce sont les étudiants citadins qui s'en roulaient dans le projet de la Révolution agraire, soi-disant pour apprendre des choses aux fellahs. Alors que c'étaient les fellahs qui en savaient plus de choses qu'eux sur le travail de la terre »¹⁵⁷.

Les années soixante-dix étaient caractérisées par une mainmise de l'Etat sur tous les aspects de la vie politique, sociale et culturelle. La définition arabo-islamique adoptée et imprimée à l'Algérie par le pouvoir en place, s'opposait à la diversité linguistique et culturelle revendiquée alors par l'élite universitaire. Les espaces d'expression étaient réduits à des cercles de militants de partis politiques d'opposition¹⁵⁸ agissant alors dans la clandestinité. L'action de ces derniers se manifestait au sein des établissements scolaires et universitaires qui offraient les seuls espaces d'expression, de débats et d'échange entre étudiants. Investie par l'action politique, l'université devient alors au centre des luttes idéologiques où se cristallisaient des identités politiques traduisant une large prise de conscience politique chez les étudiants qui rejoignaient les réseaux politiques dans la clandestinité. Les retombées des événements mondiaux à l'exemple de ceux de Mai 1968 en France animaient les débats politiques des étudiants à l'intérieur des universités. C'est dans ce contexte, que l'ex secrétaire général de Tazerajt Rachid Oulebsir et à l'occasion de son passage à l'université d'Alger, participe à une action protestataire¹⁵⁹ qui s'est déroulée au sein de son université et prend attache avec des militants du FFS et du PRS qu'il intégra ensuite

« Question militante, comme pour les jeunes de ma génération, ça date de l'université. Moi j'ai connu Mai 1968 de France. Nous ici, c'était une année plus tard, en 1969, il y a eu des émeutes à l'université d'Alger. Il y a eu de la répression c'est à ce moment qu'on a connu ce que c'est la sécurité militaire 69/70. C'est comme aujourd'hui il y a toujours des vendus (...) On était dans la clandestinité, à cette époque déjà on commençait à distribuer des tracts. Après j'ai connu des gens plus solides, des gens de la clandestine. Il y avait les gens du FFS et aussi les gens du **PRS de Boudiaf** ou j'ai été plus au moins structuré dedans j'étais au sein du PRS clandestin. Ici en Algérie ont distribué des tracts et aussi le journal [El jarida¹⁶⁰] c'était en 1973/74 on avait des professeurs ici qui était dans la mouvance. Par

¹⁵⁷ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁵⁸ On peut citer à titre d'exemple le front des forces socialistes (FFS) et le parti de la révolution socialiste (PRS)

¹⁵⁹ Il s'agit la manifestation du mois de février 1968, conduite par des étudiants l'enceinte de l'université d'Alger réclamant la liberté d'expression. Source : <http://www.alternativelibertaire.org/./?Dossier-68-Carte-dans-le-monde>.

¹⁶⁰ Organe de presse du parti de la révolution socialiste, créé le 1^{er} Mai 1968, ce journal a publié une vingtaine d'articles pendant une dizaine d'années en 1979.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

la suite quand je suis parti en France j'ai trouvé la structure donc je me suis organisé un peu plus à l'intérieur du parti»¹⁶¹

A son arrivée en France, notre interlocuteur intègre entièrement la structure du parti de la révolution socialiste, il rencontre le fondateur du PRS le 1 avril 1978, à la chapelle Saint-Denis dans la région parisienne. Créé à l'aube de l'indépendance, en 1962, le programme du PRS s'est aligné à ses débuts sur des référents socialistes de dimension nationale qui n'accordait aucune place à la diversité culturelle ou linguistique susceptible de porter atteinte à l'unité nationale. Il fut considéré comme Parti « antiberbère »¹⁶², cependant à l'adoption de la charte nationale en 1976, le PRS comptait plusieurs jeunes militants kabyles, s'est exprimé favorablement à l'égard de la question identitaire¹⁶³. Après une période passée dans la mouvance gauche du PRS et à la dissolution de celui-ci, notre interlocuteur a observé une période de repli politique qui dura jusqu'aux années 1990, date où son militantisme a connu un véritable tournant, marquant son passage d'une militance qui se réclamait des idéaux socialistes égalitaires à une ligne politique favorable au libéralisme et au particularisme culturel, à savoir le rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Ce revirement politique dans la trajectoire de notre interlocuteur, s'explique en partie, par l'impact qu'a eu le mouvement berbère de 1980 sur la société Kabyle et qui a généré l'attrait particulier à la militance culturelle, notamment au sein des élites universitaires qui ont porté la contestation de l'intérieur de l'université. En fait, dans une large mesure la logique revendicative du mouvement 1980 s'articulait sur un double registre politique et culturel. En ce sens, le mouvement avait permis d'un côté « *de faire émerger une revendication de participation des individus comme acteur* »¹⁶⁴ et de l'autre, la revendication de la reconnaissance de l'identité et la culture Amazighe qu'il véhiculait avait généré une redéfinition « *des modalités d'appartenance à la communauté nationale en réhabilitant les dimensions particulières et les diversités empiriques attestées historiquement* »¹⁶⁵. Le sens dégagé par l'action du mouvement berbère a conduit à la reconfiguration du sentiment d'appartenance à l'Etat Nation algérien, sur lequel s'est greffé dans le contexte de cette époque un particularisme culturel et linguistique, alors revendiqué franchement. La négation de la spécificité culturelle et identitaire de la société kabyle s'est traduite durant le mouvement berbère, dans une remise en question de la définition de la nation.

¹⁶¹ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁶² Amar Ouerdane, *La Question Berbère dans le Mouvement national Algérien 1926-1980*, Epigraphe, Paris, p.188.

¹⁶³ El Djarida mars 1977, cite par Amar Ouerdane, op.cit., p. 188.

¹⁶⁴ SALHI Mohammed Brahim, « *L'Algérie, Citoyenneté et identité* », Ed. Achab, Tizi-Ouzou, 2010. p. 69.

¹⁶⁵ Ibid.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

Le déni identitaire imposé par le régime en place a renforcé le rejet de la dimension arabo-islamique à la faveur d'une Algérie plurielle. D'autre part, le mouvement avait exprimé une dénonciation du nationalisme Algérien. Ce dernier, aligné sur une option socialiste conjugquée à une vision islamique, n'avait pas réussi à faire aboutir la dynamique du développement enclenchée durant la décennie soixante-dix¹⁶⁶. C'est cette situation qui semble avoir eu le plus d'influence sur la trajectoire de Rachid Oulebsir, qui signalons le, n'était pas impliqué dans le mouvement, mais qui de fait des échos qu'a eu ce dernier, notre enquêté a dû reconsidérer le sens qu'il accordait à sa militance :

« Après la mort de Boumediene, on avait l'ambition qu'il y a quelque chose qui va changer. On a connu le verrouillage de 1979, juste après la mort de Boumediene la sécurité militaire a verrouillé le contexte politique et a rendu le changement impossible, ils ont fait en sorte qu'il y ait consensus entre les forces composantes du nationalisme. C'était un nationalisme sectaire de 1962 qui était porté par le groupe d'Ouedja. C'est un nationalisme qui n'avait rien de révolutionnaire, un nationalisme rétrograde fondé sur la religion et sur un passé mythifié qui n'est pas dans le réel. Ce n'est pas un passé économique agricole historique c'est un passé religieux et mythique (...) c'est des clichés sur lesquels a été construit l'Etat qui n'a évidemment pas aboutit à enclencher une dynamique du développement. Il est antinomique du développement et s'accordait beaucoup plus avec une économie de rente (...) un nationalisme distributif de la rente¹⁶⁷. On ne peut pas bâtir la modernité sur le néant, on ne peut pas construire la modernité sur un esprit religieux, dogmatique (...) la modernité est sur la base de la culture ancestrale. Nous avons une culture qui porte des valeurs universelles d'égalité d'hospitalité la vision communautaire. Tout cela ce sont des valeurs universelles d'aujourd'hui qui existent dans la culture amazighe »¹⁶⁸

Durant les années 1980, Rachid Oulebsir revenait en Algérie. Son retour coïncidait au moment de l'éclatement du mouvement berbère. Sa présence en Algérie lui a permis de vivre ces événements de près, sans toutefois prendre part à l'action du mouvement.

« En 1980 j'étais encore en France, il se trouve comme par hasard je suis revenu en voyage. Je suis rentré juste au moment de l'incarcération du groupe des 24. Je suis allé plusieurs fois à l'université de Tizi Ouzou. A cette époque, c'était plutôt de l'activisme. Je n'avais pas d'ancrage sur le plan personnel »¹⁶⁹

¹⁶⁶ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁶⁷ Selon le point de vue de Brahim Salhi, « c'est sur une redistribution des richesses, la rente pétrolière principalement, que l'Etat entend imposer l'intégration concrète de tous les Algériens à la communauté nationale », in « *Algérie, citoyenneté et identité* », Op.cit. p, 58.

¹⁶⁸ Oulebsir Rachid, Op.cit.

¹⁶⁹ Ibid.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

Dans la wilaya de Bejaïa c'était autour de lycéens dont les établissements offraient les seuls espaces d'expression¹⁷⁰ que la question politique propagée par le mouvement se discutait. Les cellules clandestines du FFS qui évoluaient au sein des lycées permettaient aux élèves de se frotter avec l'activisme politique. Elles nourrissaient les débats et discussions et tentaient de recruter des militants parmi les élèves. C'est ainsi que Alloua Kourta, durant ces moments de jeunesse au lycée, tissait des liens avec des militants politiques du FFS. Néanmoins, le lien que nourrissait notre enquêté avec l'action politique est resté distant, où plus tard dans l'évolution de sa trajectoire s'est consacré entièrement à ses engagements familiaux et professionnels qui ne lui laissent point le temps de s'investir dans une militance politique. Mais c'est aussi, un choix puisque le concerné ici s'est engagé dans un champ d'action social, celui de l'associatif.

« Pour vous dire honnêtement, moi je ne m'implique pas trop dans ces histoires de politique, surtout à cet âge et avec les responsabilités familiales qu'on a sur le dos, on est obligé de travailler, on n'a pas le temps pour ça. Quand j'étais jeune je fréquentais des gens politisés qui étaient actifs dans le politique, Comme Khaled et Brahim Tazagharth¹⁷¹ et beaucoup d'autres, mais une fois je me suis engagé dans le travail agricole, je me suis marié et j'ai fondé une famille, depuis ce temps je ne m'implique plus »¹⁷²

Dans le même sillage, la ville de Bejaia connut en date du 19 mai 1981 l'une des plus grandes manifestations sur son territoire. Celle-ci eut pour raison directe, l'empêchement de la tenue d'un gala meeting que devrait animer des personnalités connues pour leur engagement politique en faveur de la question identitaire et culturelle. Le trésorier de l'association Bahloul Malek, qui était à cette époque enseignant à Bejaïa, avait pris part à cette manifestation, il raconte son expérience :

« Je considère que, déjà, je suis une personne apolitique, je l'étais et je le suis encore. Je n'ai jamais adhéré un parti politique. Les seuls moments de mon implication frôlent les moments d'agitation ayant touché la Kabylie durant les années 1980, ça j'ai participé. J'ai participé à la manifestation de mai 1981 à Bejaia »¹⁷³

De fait de leur proximité des lieux de la contestation, des animateurs à l'exemple de Tarik Assam qui était alors lycéen à Tizi Ouzou, se trouvait en contact avec la dynamique du mouvement. Néanmoins, le rapport de Tarik Assam à la contestation était distant. Au cours de

¹⁷⁰ Mohand Akli HADIBI, le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaïa. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui, thèse de doctorat, EHESS, 2006. Op.cit., p.69.

¹⁷¹ Militant du FFS

¹⁷² Kourta Allaoua, Op.cit.

¹⁷³ Bahloul Malek, Op.cit.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

son passage au lycée à Tizi Ouzou, notre enquêté le plus attirer par ses études auxquelles il s'est entièrement consacré et réservait son temps libre à l'activité sportive :

« Sincèrement, je suis quelqu'un d'apolitique. Je n'étais impliqué ni dans la politique ni dans le social, seulement et uniquement le support, jamais autre chose. Ma première expérience était avec l'association Tazerajt à Tazmalt. Mais sinon je me suis totalement focalisé sur mes études, je tenais coûte que coûte à les réussir, mais le peu de temps qui me restait, encore je l'arrachais, c'était pour faire du sport parce qu'on a toujours été une famille de sportifs »¹⁷⁴

Toutefois dans l'évolution de sa trajectoire, il s'implique pleinement dans l'action politique. En fait, A l'occasion des élections municipales de 2012, M. Assam fut sollicité pour participer aux élections municipales par quatre formations politiques à savoir : le RCD, le FFS, AHD 54 et enfin une liste indépendante présidée par l'ex maire de Tazmalt (S. M). Au tout début notre enquêté avait manifesté sans rejet à refuser de s'impliquer dans le jeu électoral. Toutefois, sous l'influence de sa famille, il finit par accepter d'intégrer la liste indépendante de (S.M) actuel président d'APC de Tazmalt.

Ce revirement dans la position de Mr Assam vis-à-vis du jeu politique avait pour raison, d'une part, la pression de l'influence familiale dont il fut objet. D'une autre une volonté individuelle et d'un vouloir de participer à la gestion de la vie publique à Tazmalt. À propos de cette expérience dans l'exercice politique il nous dit :

« D'abord, je suis quelqu'un d'apolitique, je n'adhère à aucun parti. L'idée d'aller dans une APC ne m'a jamais traversé. Il y avait quatre formations l'MPA¹⁷⁵, AHD54, le RCD, le FFS et une liste indépendante, c'était d'ailleurs les premiers qui sont venus me voir et j'ai dit Non. Connaissant un peu la société, ces derniers sont passés par la famille. Donc, ils ont fait intervenir des gens de la famille [sans citer de noms] l'un d'eux c'était un colonel en retraite, un autre était un ex directeur de l'ENIEM¹⁷⁶ de Tizi Ouzou actuellement en retraite. C'étaient des gens à qui je ne pouvais pas dire Non. Ils ont fait le forcing et à un moment donné j'ai accepté (...) en voyant la gestion lamentable de Tazmalt, je me suis dit que, peut-être je pourrais apporter ma pierre à l'édifice du développement local pour le confort du citoyen. J'avais peur d'avoir un cas de conscience par la suite donc j'ai accepté »¹⁷⁷

A l'issue de ces élections, la liste indépendante remporte la majorité des voix et sa tête de liste fut élue maire de la commune de Tazmalt. Quant à Tarek Assam, il a occupé alors, le poste de premier adjoint de maire. Quelques mois plus tard, un désaccord éclata opposant M. Assam au premier magistrat de la commune. Dans son évolution, ce désaccord s'est développé

¹⁷⁴ Assam Tarik, Op.cit.

¹⁷⁵ Mouvement Populaire Algérien.

¹⁷⁶ Entreprise Nationale des Industriels de l'Electroménager.

¹⁷⁷ Assam Tarik, Op.cit.

en un bras de fer entre les parties antagonistes, dont la première est constituée du groupe du maire en question, tandis que l'autre, regroupe outre l'adjoint maire, des élus locaux du FFS.

Dans ce sillage, notre interlocuteur décide de démissionner de ses fonctions dans l'exécutif communal tout en préférant rester dans l'assemblée. Aujourd'hui, il exprime sa grande déception à la suite de cette expérience politique :

« Nous avons dénoncé la gestion malintentionnée de l'APC, nous avons demandé une commission d'enquête et elle tardait à venir (...) on a fini par démissionner de l'exécutif mais, on reste toujours dans l'assemblée pour essayer de faire face à ces bavures [celle du maire]. Finalement dans des localités comme ça, les gens ne s'intéressent qu'à leurs intérêts personnels. Ils n'ont aucun souci pour le citoyen, ni pour le développement local. J'ai été vraiment déçu par notre tête de liste et par l'opposition aussi qui soutient indirectement cette gestion dilapidant. J'ai préféré arrêter, je n'ai pas ma place dans ce milieu, j'ai préféré quitter »¹⁷⁸.

A y voir de près, l'analyse des profils des animateurs de Tazerajt indique que pour la plupart de ces derniers, le rapport à l'activisme politique est minime. Ils ont tous été à un moment où un autre de leur vie en contact avec *le politique*. Mais c'est un rapport distant, sans aucune implication directe. Il se résume soit à une participation dans une manifestation ou par le fait du partage d'espace de scolarisation avec des militants politiques, ils ont pris part à de simples discussions politiques. Néanmoins, il demeure que ces situations de contact avec l'action politique, même minime que soit-elle, étaient fondatrices d'une prise de conscience et ont permis à nos enquêtés de conforter un savoir-faire en la matière. D'autres par ailleurs, ont durant leur jeune âge pris acte d'adhésion à des formations politiques. Tel fut le cas de Rachid Oulebsir, qui s'est investi dans un parti politique de gauche socialiste à partir des années 1970, et au sein duquel il se forge et acquiert une expérience de militant. Deux autres cas à savoir Hamimi Moncef et Tarik Assam, n'ont investi le champ politique que tardivement. Pour le premier, c'est au cours de l'année 2006, après la création de l'association, qu'il fut élu président du conseil régional de la mutuelle agricole¹⁷⁹ CRMA de Bejaia. C'est aussi le cas de Tarik Assam qui intègre en 2012 le conseil de l'assemblée communal en sa qualité d'adjoint au maire

Outre cela, nos enquêtés n'ont connu le travail associatif qu'à travers leur implication dans la création de Tazerajt. En effet, la plupart d'entre eux, Tazerajt fut la première, voir l'unique expérience associative. Seul, Allaoua Kourta et Bahloul Saïd étaient auparavant impliqués dans le travail associatif au sein de l'association sociale « *Tadukli* » du village Ikhervan d'où ils sont originaires.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Voir chapitre V.

Chapitre IV : Profils sociologiques de la composante de Tazerajt

Cette distanciation à l'égard du politique se veut, dans le cas des animateurs de Tazerajt, fondatrice d'une nouvelle approche de l'engagement associatif. Elle indique l'émergence d'un nouveau registre d'implication du mouvement associatif dans la vie publique et plus particulière dans le développement local, dans la mesure où, l'association porte ses objectifs dans une perspective économique.

Loin d'être similaire à l'orientation dominante du mouvement associatif en Kabylie, dominé par les associations religieuses, sportives et culturelles¹⁸⁰. Tazerajt propose une nouvelle forme de sauvegarde et de la promotion de l'un des éléments constitutifs de l'identité berbère, à savoir l'agriculture. Dans sa genèse, durant les années 1990, le mouvement associatif en Kabylie s'est réapproprié un droit de défense sur l'identité berbère. Dans sa démarche, il a associé la défense et la promotion de la langue berbère, alors considéré comme élément exclusif et fondamental de l'identité berbère. En ce sens, il se présente un prolongement historique de la revendication identitaire, dont il réactualise les objectifs. Néanmoins, le désavantage de cette démarche dont « *Les approches tendent à considérer implicitement la langue comme seul élément structurant de l'identité berbère* »¹⁸¹, consiste dans le fait qu'elle occulte les diverses facettes que désigne le mot identité. Ces facettes de l'identité s'apparentent à plusieurs autres paramètres partagés, « *par une communauté de valeurs et de traits culturels, d'objectifs et d'enjeux sociaux, par celle d'une même langue et d'une même histoire, souvent, mais pas de manière obligatoire, par l'appropriation d'un territoire commun* »¹⁸². Sans être limitée au seul fait de la langue, l'identité recouvre, tous les éléments constitutifs de l'univers, d'abord physique puis culturel, et recouvre une histoire, des pratiques et comportements, activités et économie, rite et mythe, sens et symbole. C'est dans cette logique et cet ordre d'idée que les fondateurs de Tazerajt concevaient leur manière d'agir en faveur de l'identité berbère.

« On ne peut pas reconstituer l'univers Amazighe uniquement sur le plan linguistique ou politique. Mais si on ne touche pas à l'économie, à l'environnement, si on ne touche pas à la genèse de la culture elle-même, c'est-à-dire son esprit, la façon dont Imazighens approchaient la nature, concevaient le rapport à l'eau, l'arbre, à l'air, la manière dont ils

¹⁸⁰ Selon le rapport du ministère de l'intérieur, le mouvement associatif au niveau de la wilaya de Bejaia est représenté par : 819 associations de parents d'élèves, 782 associations sportives, 663 associations religieuses, 513 associations culturelles. La part des associations professionnelles est relativement significative et se résume à 130 associations. In, <http://www.interieur.gov.dz/Dynamics/frmItem.aspx?html=2&s=29>, consulter le 07/03/2016.

¹⁸¹ Mohand Akli HADIBI, le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaia. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui, thèse de doctorat, EHESS, 2006. Op.cit., p329.

¹⁸² Guy Di Méo. Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ?. Métropoles, ENTPE, 2007, pp.1-14.p, 1.

concevaient leur économie. Tout ça, ce sont des éléments constitutifs de l'univers Amazigh »¹⁸³

Conclusion

L'examen des profils indique que ceux-ci se recoupent à plusieurs endroits des trajectoires des animateurs de Tazerajt. Le trait le plus important qu'ils partagent s'apparente à leur appartenance à des familles paysannes historiquement identifiée pour être « *propriétaire et producteur agricole* ». Au-delà de l'héritage matériel qu'ils ont acquis, ils ont également reçu un héritage fort symbolique et sont tous porteurs d'une histoire familiale ancrer dans l'activité agricole.

En effet, Les initiateurs de l'association Tazerajt sont issue de familles paysannes propriétaire, excepté un, Allaoua Kourta, un aviculteur exploitant un domaine de l'Etat. Ils sont tous nés à Tazmalt, la plupart entre 1937 et 1962. Quatre d'entre nos enquêtés sont nés durant la période coloniale. Les quatre sont originaires de la tribu d'Ath Mlikech, située sur le piémont du Djurdjura et leurs familles se sont installées à Tazmalt vers la fin du 18^{ème} siècle. Ils partagent l'appartenance à un lignage maraboutique et entretiennent les uns aux autres des rapports de parenté. Par ailleurs, ils ont été socialisés dans un univers paysan dont ils se sont imprégnés durant leur enfance et qui marque encore leur mémoire. Le cinquième est né en 1965 quant au sixième, il est le plus jeune est né en 1974.

Malgré leur socialisation dans des espaces extra familiaux durant de longues périodes, ils ont toujours entretenu un rapport fort à la terre et à la vie paysanne. Engagé pour la plupart au début de leur carrière professionnelle dans le salariat, il revenait au gré de leur possibilité pratiquer l'agriculture. En fait, l'agriculture était pour la majorité de nos enquêtés, une activité secondaire qu'ils pratiquaient parallèlement avec leurs fonctions dans des administrations et institutions publiques, mais qu'ils ont pleinement investi après leur retraite pour certains. D'autres ont abandonné leurs emplois pour s'investir dans l'agriculture. Egalement, d'autres ont investi entièrement dans l'agriculture et n'eurent passé que peu de temps, voire jamais pour certains, dans des activités salariales. Leur engagement dans l'activité agricole s'est fait d'une manière progressive. L'agriculture était au centre d'intérêt des animateurs de Tazerajt. En fait, ils se retrouvent tous engagés dans l'activité agricole à la même période, à savoir les années 1990. En ce sens, ils partagent les préoccupations de leur secteur d'activité. Mais également et surtout, l'intérêt au développement de leur activité professionnelle et, par conséquent, leur situation économique.

¹⁸³ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Chapitre V :
Evolution du travail
associatif de
Tazerajt

Introduction

Après sa constitution, l'association avait investi plusieurs champs et a porté son travail dans différentes perspectives techniques, professionnelles, syndicales et sociales. Elle se présente sur l'espace public à Tazmalt comme l'exclusif représentant des agriculteurs locaux. Les animateurs de Tazerajt font un usage diversifié de leur structure. Elle est par moments déployée comme instrument de professionnalisation et surtout du développement du secteur agricole, et par d'autres moments, comme appareil de mobilisation et sensibilisation des agriculteurs.

Nous nous intéresserons dans ce chapitre à l'évolution du travail de l'association Tazerajt. Il s'agit pour nous ici, d'identifier les différents rôles et tâches assumés par l'association.

De prime abord, nous aborderons les prémices du travail de Tazerajt au sein de l'espace locale Tazmalt. Il s'agit là d'identifier le rapport de l'association Tazerajt avec l'environnement agricole au niveau de la commune de Tazmalt. L'objectif est de démontrer le rôle de l'association dans la modernisation du secteur agricole à travers les activités qu'elle propose aux agriculteurs. Ensuite, nous essayerons d'apporter quelques éléments d'éclairage sur le rôle que joue l'association dans l'intermédiation entre agriculteur et service agricole au niveau de la commune de Tazmalt.

Dans un second temps, nous aborderons le rapport de l'association avec les autorités locales (commune et Daïra). Ici, nous allons aborder les grands axes du travail de l'association au niveau local à Tazmalt. Le premier aspect concerne l'usage social de l'association, où elle joue le rôle de défenseur de droit des agriculteurs auprès de la Daïra de Tazmalt. En second lieu, nous allons mettre l'accent sur le rapport association/APC dans le cadre du partenariat en faveur du développement local.

Enfin, nous allons porter notre attention sur la représentation de l'association Tazerajt au sein de la caisse régionale de la mutualité agricole de Bejaia (CRMA). Il s'agit là d'aborder la problématique du financement agricole et le rapport de l'association avec un établissement financier. Aussi, son rôle dans l'aménagement de la politique financière dudit établissement.

1. L'association dans le champ agricole local

1.1. Le savoir scientifique dans le travail associatif

Partant d'une vision techniciste, instruite et réfléchi, le premier travail qu'a réalisé l'association se voulait d'une dimension scientifique et eut pour objectif de faire un état des lieux sur la situation du secteur agricole au niveau de la commune de Tazmalt. Conscient que l'agir en faveur du développement agricole ne peut se faire en dehors d'une connaissance empirique du terrain, les animateurs de la cellule technique avaient réalisé une monographie sur l'agriculture à Tazmalt. Ce travail avait pour objet de souligner les caractéristiques de l'agriculture locale, d'identifier les potentialités, déceler les carences et problèmes qui entravent son développement et proposer des solutions à cet effet. Aussi, le travail se voulait de permettre la création d'une banque de données sur l'agriculture et, par conséquent, permettre aux animateurs de Tazerajt d'établir un plan d'action qui soit en mesure de répondre aux besoins de l'agriculture et de l'agriculteur.

La cellule technique de l'association s'est réunie en date du 14 novembre 2002¹⁸⁴. L'ordre du jour traitait deux points essentiels à savoir

- Etablir un diagnostic de l'agriculture dans la commune de Tazmalt ;
- Dégager les priorités à traiter.

Suite à cette réunion, l'équipe de la cellule technique avait élaboré une monographie sur l'agriculture de la commune. Le document repose sur les données statistiques de l'année (2001) fournies par les services agricoles de la commune. Il contient seize pages qui s'articulent autour de trois grands axes

- Une analyse des ressources agricoles en matière de capacité du foncier agricole communal ; hydraulique agricole et infrastructure industrielle ;
- Une identification des types de cultures pratiquées et des cultures dominantes ;
- Analyse des potentialités de la filière de l'élevage.

Ce travail avait conclu que l'agriculture à Tazmalt dispose d'excellentes potentialités agricoles¹⁸⁵, mais qui restent jusque-là, mal exploitées. La vocation arboricole à dominante oléicole est déterminante des caractéristiques de l'agriculture à Tazmalt. En outre, il a servi

¹⁸⁴ Procès verbale de la réunion cellule technique de l'association 14/11/2002.

¹⁸⁵ Voir le chapitre II, présentation du terrain : aperçu monographique sur la commune de Tazmalt.

d'identifier les principales contraintes à l'essor du développement de l'agriculture au niveau de la commune de Tazmalt. Elle s'articule sur trois niveaux :

- Au niveau de la pratique : elles s'apparentent aux compétences des agriculteurs relevant de l'insuffisance en matière de l'usage de technique moderne dans la pratique culturale ;
- Au niveau administratif : difficultés d'accès au crédit bancaire pour les agriculteurs de la commune en raison de l'absence d'actes de propriété ;
- Au niveau commercial : l'absence d'infrastructure de prise en charge commerciale du produit agricole.

D'autre part, l'intérêt de cette monographie réside dans le fait qu'elle constitue, aux yeux des animateurs de Tazerajt, une évaluation de la situation agricole au niveau de la commune. A en croire les dires du président de la cellule technique de l'association, la monographie est un travail qui a déterminé dans une large mesure les orientations du travail de l'association.

« La première des choses qu'on devait faire, il fallait faire une monographie de Tazmalt, recenser un peu tout ce qu'on a comme superficie, type d'agriculture (...). Après l'assemblée constitutive notre priorité était de dresser un tableau, un état de la situation de l'agriculture au niveau de la région sur le plan de l'agriculture et environnementale. C'est la première des choses avant d'établir par la suite le plan d'action à entreprendre. Cette monographie était le point de départ [travail de l'association], c'était un petit peu la plate-forme et puis les choses se sont dessinées, c'est elle qui nous guide par la suite. »¹⁸⁶

En effet, ce travail avait permis à l'association d'identifier l'oléiculture comme filière potentiellement importante pour le devenir du développement local de la commune de Tazmalt. Chose qui a conduit les animateurs de l'association à préciser les objectifs de cette dernière en considérant la modernisation de l'oléiculture comme élément cardinal de son travail. En outre, elle permit de définir les priorités en matière de besoins que l'association doit prendre en charge.

1.2. Du contact, travail de proximité

Durant les premières années du travail de Tazerajt, ses animateurs se sont donnés pour mission d'accompagner les agriculteurs locaux dans le développement de leur activité. La priorité fut de répondre aux besoins d'information et de formation des agriculteurs. Il s'est agi à cette étape d'apporter une assistance technique aux agriculteurs afin de leur permettre l'accès aux nouvelles méthodes et pratiques modernes du travail agricole.

¹⁸⁶ Assam Tarik, Op.cit.

A cet effet, l'association a entrepris un travail de proximité qui se matérialise dans l'organisation de journée de vulgarisation, de sensibilisation au profit des agriculteurs.

Selon certains animateurs de l'association, le secteur agricole au niveau de la commune repose essentiellement sur des savoirs faire ancestraux. Ces savoirs, peu efficaces aux yeux des spécialistes, courent le risque de la déperdition. La transmission de l'héritage du bien agricole s'est faite, semble-t-il, d'une manière partielle et limitée au seul bien agricole matériel. Quant à la transmission des savoirs-faire, elle s'est confrontée à un conflit générationnel dont la génération des héritiers n'accorde que peu d'intérêt à l'agriculture et s'investit le plus dans le salariat « *réputé pour ses garanties sécuritaires et économiques* »¹⁸⁷. Combien même ces savoirs faire sont importants pour la continuité de l'activité agricole, les ingénieurs de la cellule technique de Tazerajt estiment qu'ils nécessitent une amélioration. L'injonction d'un apport scientifique dans les pratiques culturales est indispensable pour le développement de l'activité. L'association aspire ainsi « *à introduire de la science dans ce secteur de l'agriculture* »¹⁸⁸. C'est là une nouvelle perception de l'agriculture. Elle suggère une vision plus ambitieuse et prétend déplacer l'activité agricole de son ancrage traditionnel familial à un terrain « professionnel » porté sur des enjeux et objectifs économiques. A propos de cette question le président de la cellule technique nous dit :

« Nos agriculteurs ne s'intéressent pas à ce qui y est aspect technique, ça ne les intéresse pas, parce qu'on est encore précaire dans notre esprit. Notre approche de l'agriculture est toujours traditionnelle (...) le problème c'est qu'il n'y a pas eu une transmission des savoirs faire qui ferait que les propriétaires terriens aient une fibre sensible à l'agriculture. Donc aujourd'hui, certes ils héritent toujours des terres mais à aucun moment ils n'héritent ce savoir-faire, cette sensibilité à l'agriculture. Là ça crée un faussé et les gens s'investissent dans d'autres domaines de la fonction publique ou autres. Donc pratiquement l'avenir de l'agriculture est très menacé. »¹⁸⁹

Dans l'objectif d'aider l'agriculteur à s'imprégner des nouvelles techniques et pratiques modernes de l'agriculture, l'association organisait de temps à autre, des formations de courte durée. Elle invite des techniciens spécialisés dans différentes filières et organise des journées de formation au profit des agriculteurs locaux. Les formations sont d'ordre pratique, et se tenaient souvent au niveau de la ferme pilote Abderrahmane Mira. Son directeur étant adhérent à l'association met à la disposition de cette dernière la ferme pour la tenue des séances de travail et de formations pratique. Ces formations ont pour objectif de permettre aux agriculteurs

¹⁸⁷Zine Eddine Zemmour, « Les formes d'ouvriérisation des paysans de l'Ouest algérien », *Insaniyat / !* 13 | 2001, 155-176.

¹⁸⁸ Assam Tarik, Op.cit.

¹⁸⁹ Ibid.

d'acquérir de nouvelles compétences afin de moderniser leur pratique culturelle en vue de développer leur activité.

« Durant les premières années de vie de l'association, nous organisons de petites activités. C'était pour la plupart du temps, de courtes formations en agriculture. On organisait des conférences au niveau du bureau de l'association et par moments au niveau de la maison de jeune. On a invité des techniciens et des spécialistes du domaine où l'on mettait en exergue à chaque fois une thématique différente. C'était des petites actions qui avaient pour objectif principal « l'information/formation », ça parlait de l'agriculture en général, de l'oléiculture des techniques greffages »¹⁹⁰

Le travail réalisé par Tazerajt traduit une volonté de changement sur le plan de la perception des modes du travail agricole. En fait, à l'aspiration moderniste que développent les animateurs de l'association s'opposent des agriculteurs très attachés aux pratiques agricoles traditionnelles. La tradition paysanne maintient encore aujourd'hui ses systèmes et pratiques auxquels s'oppose une incessante demande de modernisation induite par l'évolution rapide du marché agricole qui incite à se mettre au diapason avec des nouvelles normes. La commercialisation régulée de l'huile d'olive par exemple, nécessite un travail de stockage et conditionnement garant de la qualité. Elle exige surtout l'étiquetage qui permet une traçabilité du produit, et est fortement recommandé par les animateurs de l'association. Ces derniers trouvent du mal à persuader les agriculteurs de la nécessité d'adopter de nouvelles méthodes de travail qui soit plus à même d'assurer une productivité quantitative et qualitative considérable de leur activité. C'est le cas de l'activité oléicole, où pour obtenir une huile de qualité dite « vierge ou extra vierge »¹⁹¹, les spécialistes recommandent de procéder à la collecte des olives à un stade précoce de la maturation du fruit, qui correspond au mois de novembre. L'olive est alors encore verte et contient moins d'acide oléique qui est un facteur déterminant de la qualité de l'huile :

« L'énorme problème auquel nous faisons face c'est bien la mentalité du paysan. Un homme qui a grandi dans un certain esprit une certaine conception du monde de travail agricole, une appréciation simpliste du travail dans l'agriculture, il nous est très difficile d'amener un tel bonhomme à changer sa vision vis-à-vis de l'agriculture. Un fellah qui durant toute sa vie avec une vision traditionaliste du travail agricole, il n'en est pas aisé de l'amener à changer des visions par rapport à cela »¹⁹²

¹⁹⁰ Kourta Allaoua, Op.cit.

¹⁹¹ L'huile d'olive dite vierge contient une quantité d'acides oléiques maximum de 2 grammes pour 100 grammes. Quant à l'huile d'olive vierge elle contient de 0,8 gramme pour 100 grammes.

¹⁹² Kourta Allaoua, Op.cit.

D'autre part, et concernant le partenariat entre l'association et les services agricoles de la commune, les deux institutions coopèrent dans l'organisation des manifestations dédiées à l'agriculteur au niveau de la commune. Pour surmonter le problème de communication avec les agriculteurs, les services agricoles sollicitent l'association Tazerajt pour inciter les agriculteurs à y participer. Rappelons que l'association dispose d'une base sociale solide, constituée d'agriculteurs adhérents et sympathisants qui répondent favorablement à l'appel de l'association.

« Une certaine période lorsque l'administration organise une activité ici Tazmalt, la subdivision nous contactait directement pour inviter nos adhérents. Actuellement, je peux dire que, lorsque nous affichons en tant qu'association Tazerajt, cette affiche-là est plus crédible que celle de la subdivision de l'agriculture. Parce que les gens ont pris conscience que, lorsque l'association s'engage dans une action, c'est un travail sérieux qui se fait »¹⁹³.

Comme nous l'ont signalé les animateurs de Tazerajt lors notre enquête, l'activité des services d'agriculture se limite à peu de manifestations sur le terrain. Elle se résume dans l'organisation de quelques journées de vulgarisation et de sensibilisation qui traite de différentes thématiques ayant trait au secteur agricole. La plupart du temps, elles ne durent pas plus d'une heure. Les agents des services agricoles qui s'en chargeaient, opéraient comme nous l'a expliqué M. Alloua Kourta, dans un langage techniciste, distant de l'univers cognitif du paysan, et ne prends pas en considération ses capacités interprétatives, chose qui altère la compréhension du message technique que veulent transmettre les agents des services agricoles.

« On les voit sur le terrain [les agriculteurs], ils sont pratiquement livrés à eux-mêmes, ils ne bénéficient d'aucune assistance. Les services d'agriculture sont loin du terrain, c'est pour ça que je t'avais dit que l'agriculteur est livré à lui-même. Les agriculteurs s'y rendent pour des orientations et des conseils mais si toujours sans suite, si ce n'est un langage administratif »¹⁹⁴.

Etant altérée, l'intercommunication entre les services agricoles jouant le rôle de « *développeurs* » et les agriculteurs, n'aboutit souvent pas à assurer une large diffusion du message auprès des agriculteurs et à transmettre convenablement son contenu. De leur côté les agriculteurs, ne parvenant pas à saisir le contenu des différents messages que leur adressent les techniciens, se désintéressent des activités organisées par la subdivision et finissent par les boudier. La relation entre les services agricoles à Tazmalt et les agriculteurs locaux dénote une forme de rapport hiérarchisé, que traduit l'usage de deux systèmes linguistiques définissant

¹⁹³ Kourta Allaoua, Op.cit.

¹⁹⁴ Assam Tarik, Op.cit.

deux catégories distinctes d'agents du secteur agricole. La première est celle des techniciens répondant à un registre spécifique à la science moderne, et dont l'expression se fait souvent dans la langue française. Tandis que pour la seconde, elle concerne un registre de savoir acquis dans un système cognitif traditionnel issu de l'oralité et s'exprime en Kabyle. Il paraît donc clair que pour palier à instauré une communication fiable avec l'agriculteur, le démarche suppose une déconstruction des complexités que véhicule le message technique, le simplifier, l'adapter et l'insérer dans le système sémantique du fellah. Se mettre au diapason de ce dernier paraît impératif pour l'avancement du processus du développement de l'agriculture. Dans sa globalité, le processus du développement suppose une prise en considération des caractéristiques, atouts et déficits du milieu de son application et sous-entend une combinaison de ses éléments constitutifs. Au vu de ce constat, les animateurs de Tazerajt ont dans l'évolution de leur travail, initié une **formation en agriculture**. Il s'est agi pour nos interlocuteurs d'adopter une nouvelle façon de percevoir la modernisation de l'agriculture à Tazmalt. Celle-ci se propose de « *réformer le développement de l'intérieur, en promouvant un développement « alternatif », et en « faisant tomber les barrières entre "développeurs" et "développés" »*¹⁹⁵.

1.3. De l'agir associatif en faveur de l'agriculteur

Le travail de la cellule technique a permis d'identifier la lenteur et la complexité des démarches administratives comme facteur dissuasif à l'égard des agriculteurs prétendants à un soutien financier. Comme nous l'avons signalé précédemment, la communication entre l'agriculteur et l'administration est altérée par de nombreux facteurs, principalement par des incompatibilités ayant trait la langue utilisée par les agents des services agricoles. Celle-ci articule souvent un double registre (Français/ Kabyle) et se rapporte également à l'usage d'un vocabulaire technique que les agriculteurs ne comprennent pas souvent. Ainsi, les agriculteurs se trouvent souvent face à la difficulté d'interagir avec les différents établissements financiers qui interviennent dans le financement du secteur agricole. La difficulté est d'autant plus renforcée par l'absence d'une culture écrite chez la majorité des agriculteurs. La méconnaissance des modalités fonctionnelles de l'administration rend complexes, les démarches des agriculteurs. En fait, « *Les services administratifs fonctionnent à l'opacité. Les barrières linguistiques (codes et règlements rédigés en français), la faible publicité des*

¹⁹⁵Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Les trois approches en anthropologie du développement*, In : Tiers-Monde. 2001, tome 42 n°168. pp. 729-754, p.737.

décisions administratives, l'illettrisme des usagers sont tous des facteurs qui empêchent la transparence des procédures administratives.»¹⁹⁶

En effet, selon les animateurs de Tazerajt, la démarche pour les aides financières est souvent sujette à des pratiques bureaucratiques des administrateurs exercées à l'encontre des agriculteurs.

« La bureaucratie, la corruption qui est devenue monnaie courante dans nos administrations. Nous avons voulu nous organiser en tant qu'agriculteurs au moins pour améliorer la condition de notre secteur d'activité ne serait-ce localement, juste ici à Tazmalt »¹⁹⁷

Dans la dynamique de son travail ordinaire, l'association intervient auprès de plusieurs institutions, et ce en tant que représentant des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt. Elle accompagne l'agriculteur dans ses différentes démarches, et tente de lui faciliter ces dernières. En fait, l'association bénéficie d'une forme de respectabilité qui en découle principalement des relations informelles qu'entretiennent ses animateurs avec les responsables et agents des différentes administrations. Le réseau de relations est mobilisé dans le cadre du travail de l'association, permet d'alléger les procédures administratives aux agriculteurs qui sollicitent l'association à cet effet.

« Tazerajt est beaucoup intervenue sur le financement, on est intervenu en tant qu'association même au niveau de la BADR, ils nous respectent, parce que l'administration aussi parfois ils ne connaissent pas les gens, mais quand c'est l'association qui se déplace et intervient au nom de l'agriculteur, pour dire qu'il faut revoir son dossier, ils le font avec plus de facilité. Ça si les trucs quotidiens »¹⁹⁸.

Si au vu du déficit d'informations relatives à cet aspect, nous ne pouvons pas aboutir à des réponses concluantes quant à l'efficacité ou non de cette stratégie. Nous savons désormais que les animateurs de l'association nourrissent un réseau de relations interpersonnelles qu'ils mobilisent afin d'agir d'une manière indirecte sur les établissements financiers agissant dans le secteur agricole. Cependant, la portée du travail qu'elle entreprend dans ce sens, s'achève à la frontière des politiques de gestion administrative adoptés par chaque institution. Son apport est jusque-là concis à la seule mobilisation des connaissances personnelles de ses animateurs afin d'agir uniquement sur le processus de manière à l'accélérer.

¹⁹⁶Blundo Giorgio, « *Négociier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise.* », *Autrepart* 4/2001 (n° 20), pp. 75-90, p.80.

¹⁹⁷ Bahloul Malek, Op.cit.

¹⁹⁸ Hamimi Moncef, Op.cit.

A côté de cela, l'intervention de l'association suit également un itinéraire classique qui se veut conforme à la norme d'interaction avec les institutions. En ce sens, l'association porte son intervention à travers des communications écrites qui sont soit, celles qu'elle adresse elle-même aux institutions¹⁹⁹ concernées, soit les lettres qui lui proviennent des agriculteurs qui sollicitent son intervention en leur faveur. L'examen de ces correspondances fournirait des exemples pertinents sur cette manière de faire de l'association. Nous nous arrêterons ici sur l'une d'elles pour mieux saisir la nature de l'intervention de l'association.

En fait, l'un des documents que nous avons consultés concerne un travail porté auprès des services de la BADR. Certains adhérents de l'association auraient déposé des demandes de financement dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi et à la création d'entreprise. Leur démarche s'est confrontée à plusieurs difficultés et à plusieurs niveaux. Selon les animateurs de Tazerajt, le processus d'accès aux crédits, entaché de lenteur et empreint à des difficultés souvent liées à des pratiques bureaucratiques que les demandeurs rencontrent au sein de des organismes comme la CNAC ou l'ENSEJ. Outre l'important dossier que le demandeur doit fournir et qui fera objet d'expertise au sein de l'organisme d'accueil, une étape déterminante de la suite du projet. La démarche des prétendants au crédit bancaire à Tazmalt se heurte souvent aux exigences de l'établissement financier, c'est-à-dire la banque. Celle-ci demande outre l'attestation d'éligibilité, la présentation de garantie hypothécaire, qui au vu de la situation foncière de la commune est une exigence lourde de faite d'absence d'actes de propriété chez bon nombre d'agriculteurs. La démarche pour l'accès au crédit paraît à ses débuts une logique simple, elle est « *facile lorsqu'il s'agit des papiers administratifs d'identité proprement dite, de l'assurance ou la situation de non emplois, elle devient un enjeu particulier lorsqu'elle engage le demandeur dans une contrepartie ou lorsqu'il s'agit d'offrir des garanties demandées pour donner la preuve des conditions nécessaires à la réalisation d'un projet et à chaque moment des contournements sont notés et des expressions de rejet se manifestent* »²⁰⁰

La banque reste, selon nos interlocuteurs l'étape décisive pour l'aboutissement de la demande de crédit qui dépend entièrement du jugement de l'établissement financier. En fait, « *Cette situation est quelques parts vérifiée et justifiée par le fait que c'est bien la banque qui*

¹⁹⁹En plus des correspondances adressées aux différents organismes, nous avons également consulté deux documents qui indiquent que l'association se réunit avec plusieurs établissements financiers étatiques et privés. Le bilan moral de l'année 2008, souligne la tenue de réunions avec les services de l'ANJEM, CNMA-banque, CNMA assurance et la BADR banque.

²⁰⁰ Hadibi Mohand Akli, *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'Etat : Stratégies et représentations*, Population et société, PNR n° 31, Alger, Editions DGRST/CRASC, 2014, p, 115.

verse des sommes d'argent colossales »²⁰¹. A ce niveau l'association se propose d'intervenir auprès de la banque afin de permettre plus de fluidité dans le financement des projets de ses adhérents, et par conséquent, du secteur agricole.

« De nombreux jeunes promoteurs, adhérents à notre association ce sont présentés afin de se plaindre du traitement que leur a été réservé au sein de votre agence. En effet, ces jeunes, titulaire d'attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC ou l'ANSEJ, ont déposé des demandes de crédits au niveau de l'agence bancaire BADR de Tazmalt depuis des **mois déjà**. Ces dossiers sont restés **sans suites** pour certains et une réponse **défavorable mais verbale** pour d'autres. Celle-ci serait liée au manque de garanties selon votre agent chargé des crédits.(...) Connaissant le caractère agricole de notre région et la complexité liée au foncier et vu l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à ses jeunes à travers ces programmes de développement dans les zones rurales, nous vous prions monsieur le directeur, de bien vouloir traiter ces dossiers le plutôt possible et avec la plus grande souplesse que vous accorde la réglementation »²⁰².

Le texte soulève des exemples de situations problématiques auxquelles se heurte la démarche des jeunes demandeurs de crédits bancaires. Il évoque trois principaux cas dénotant chacun une situation particulière. De prime abord, il signale la lenteur des procédures notamment en ce qui y est des délais de traitement des dossiers au niveau de la banque et qui dans leur ensemble demeure sans réponses. Ensuite, il exprime une dénonciation de pratique bureaucratique. En guise d'illustration, le texte évoque un cas de figure qui concerne certaines demandes qui ont reçu des réponses défavorables sous motif de manque de garanties. Les concernés par ce cas ont reçu la réponse de la banque d'une manière peu respectueuse de la procédure. Les réponses sont fournies verbalement par l'agent d'administration de la banque et n'engagent aucunement cette dernière. Cette manière de faire est contraire à l'éthique institutionnelle qui engage toute administration a procédé par « écrit ». Enfin, le texte s'abat sur la spécificité de la situation des demandeurs de crédit bancaire à Tazmalt. Il rappelle que l'absence d'acte de propriété chez un grand nombre de citoyens de la commune pénalise leur accès aux crédits bancaires. Cet argument avancé par l'association se veut d'interpeller l'administration de la banque quant à la nécessité de reconsidérer les possibilités d'accès aux crédits à l'ombre des problèmes des actes de propriété au niveau de la commune.

Ce type d'intervention fait partie du travail habituel de l'association qui se donne pour mission de représenter l'agriculteur auprès des administrations diverses.

²⁰¹ Hadibi Mohand Akli, *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'Etat : Stratégies et représentations*, Population et société Op.cit. p. 99.

²⁰² Voir en annexe, lettre de l'association pour la BADR banque, le 10/01/2007.

« La représentation du Fellah, c'est Tazerajt qui la prise en charge. C'est elle qui se déplace dans toutes les administrations pour réclamer, revendiquer le droit du Fellah, on transmet les doléances de nos agriculteurs par tous les moyens, on contacte par écrit tous les organismes, la subdivision, le Wali, les banques, une fois même on a fait un écrit pour le ministère de l'agriculture. »²⁰³

Toutefois, à l'ombre de la situation juridique du foncier à Tazmalt et en raison de l'exigence de l'hypothèque posée comme garantie aux crédits bancaires, les interventions de l'association notamment au niveau de l'établissement financier restaient peu efficaces. Il s'agit en fait pour Tazerajt d'agir sur les politiques financières afin d'abolir les garanties « *hypothèque* » contraignant et pénalisant les agriculteurs de la commune. C'est ainsi que ses animateurs ont intégré plus tard l'un des établissements financiers les plus engagés dans la finance agricole.²⁰⁴

2. Tazerajt sur l'espace locale de la daïra de Tazmalt

2.1. De l'usage social de l'association

Un agriculteur est avant tout un citoyen, ses préoccupations sont indissociables de celles que partage la population locale à Tazmalt. En ce sens, Tazerajt mène un travail qui se veut d'une dimension « *sociale* ». Son intervention sur le champ social se veut également en faveur des agents du secteur agricole, dans la mesure où l'association se présente sur l'espace local de la Daïra de Tazmalt comme exclusif représentant des agriculteurs. Son travail dépasse le champ de l'activité professionnel qui est « l'agriculture » qu'elle investit pour rebondir sur la situation sociale des agriculteurs. L'approche des animateurs de Tazerajt sur ce qui y est du travail de leur association articule la dimension professionnelle. Ils mobilisent les ressources de l'association, notamment, celle humaine, dans un travail centré sur la défense des droits socioprofessionnels de l'agriculteur de la Daïra de Tazmalt. Son intervention sur l'espace public est « *essentiellement construite sur la base de l'expression des opinions, des problèmes sociaux, la revendication des droits ou encore la défense d'une cause au sein de l'espace public.* »²⁰⁵

En fait, dans sa dynamique, l'association Tazerajt intervient auprès des services de la Daïra de Tazmalt en sa qualité de représentant des agriculteurs. Son intervention ici, se focalise sur les préoccupations professionnelles des agriculteurs de la daïra. Sur cet aspect, la démarche de Tazerajt se veut revendicative. Cette situation est vérifiée et se traduit dans deux documents que nous avons consultés. Le premier concerne la première participation de l'association à une

²⁰³ Kourta Allaoua, Op.cit.

²⁰⁴ Nous traiterons ce point dans la suite de ce chapitre.

²⁰⁵ François VEDELAGO, « *collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local : gouvernance et association* », le mouvement associatif au maghreb, in cahier du crasc N°5, 2002, pp 65-92, p.68.

commission de travail au sein de la Daïra²⁰⁶ de Tazmalt. Celle-ci fut installée en 2002 et fait suite à l'épisode d'inondation qu'avaient connu plusieurs villages des trois communes. Elle avait pour objectif d'évaluer les dégâts occasionnés par les inondations en vue d'indemniser les victimes. Pour ces derniers, le procès-verbal de la commission d'évaluation des dégâts des inondations retient un nombre de 53 cas recensés à indemniser sur tout le territoire de la Daïra. Mais il semble que le travail de cette commission ait été entaché de carences concernant plusieurs aspects relatifs à la nature des indemnités et aussi à des omissions concernant plusieurs victimes. A cet effet, l'association avait adressé un courrier²⁰⁷ au service de la Daïra dans lequel, elle souligne d'une part, le mécontentement des agriculteurs qui n'ont pas bénéficié des indemnités. Ceux-là sont, selon les rédacteurs du document, plus nombreux, et qui à défaut d'information, n'ont pas exprimé leurs besoins. D'autre part, le document souligne la faiblesse des sommes versées au compte des indemnisés.

D'autre part, l'association participe d'une façon permanente, aux côtés d'autres institutions à l'échelle de la Daïra, dans les réunions de la commission Ad-Hoc concernant l'habitat rural. En effet, depuis l'an 2003, l'association participe aux réunions de ladite commission. L'intérêt ici, est que l'association intervienne en faveur des agriculteurs prétendants à une aide financière dans le cadre du programme de l'auto-construction destiné aux zones rurales. L'intervention de l'association, auprès des services de la Daïra, dénote un usage social de l'association qui s'inscrit dans une logique de solidarité sociale à l'endroit des citoyens mais plus particulièrement des agriculteurs de la Daïra.

Le logement rural s'intègre dans le cadre de la politique de développement rural, il a pour objectif la promotion des espaces ruraux et la fixation des populations locales. Il consiste à encourager les ménages à réaliser, en auto-construction, un logement décent dans leur propre environnement rural. Dans ce sens, il fait partie intégrante du champ d'investissement de l'association Tazerajt. Dans sa politique de travail associatif, Tazerajt considère indispensable de porter une attention particulière aux agents du secteur agricole. Le potentiel humain constitue le piédestal sur lequel repose toute l'activité agricole, il est de fait, le moteur de la dynamique du développement agricole. Son maintien, dans les zones rurales représente un enjeu majeur pour l'avenir de l'activité agricole. L'objectif est de faire barrage à la progression de l'exode rural qui vide le secteur agricole de sa main d'œuvre. L'implication de Tazerajt dans la

²⁰⁶ Source, PV de la réunion de la commission chargée d'évaluer les dégâts occasionnés par les intempéries, daïra de Tazmalt 07/05/2003.

²⁰⁷ Voir en annexe, lettre concernant les indemnisations des victimes des intempéries, 26/10/2003.

commission Ad-Hoc du logement rural se veut de représenter les agriculteurs de la Daïra de Tazmalt.

« L'association participe aux réunions de la commission FONAL au niveau de la Daïra, quand la commission décide qui sont ceux qui ouvrent droit à une aide, l'association représentée par Moncef siège là-bas, et dispose d'un droit de parole, quand par exemple à l'élaboration des listes des bénéficiaires »²⁰⁸.

Là encore, le problème des actes de propriété ressurgit et fait défaut pour l'accès au programme du logement rural. Ce dernier se présente sous trois formules de soutien financier pour trois types de constructions à savoir : nouvelle construction, surélévation, réhabilitation. Pour le premier type, qui nous concerne ici, l'acquisition est subordonnée à la présentation d'un titre de propriété. Dans le cas où la propriété serait dans l'indivision, il est demandé de joindre un plan parcellaire. Egalement, joindre au dossier un permis de construction. Ces trois exigences sont déterminantes de l'éligibilité du prétendant à soutien financier dans le cadre de l'auto-construction, notamment au niveau de la commune de Tazmalt. En effet, les prétendants audit programme à Tazmalt, et en raison de la situation juridique du foncier au niveau de leur commune, sont peu nombreux à bénéficier de soutien au logement rural. Contrairement à cette dernière commune, selon le président de Tazerajt, les deux autres communes à savoir Béni Mlikech et Boudjelil, celle-ci enregistre de conséquents quotas de bénéficiaires. La raison se trouve dans le fait, que ces communes ne sont pas cadastrées, par conséquent, l'exigence d'acte de propriété est abolie :

« Nous par exemple, l'association, on participe aux réunions de FONAL pour l'habitat rural et 70 millions d'aides l'auto-construction, imaginez-vous qu'on a trois communes, il y a Tazmalt, Boudjelil et Ath Mlikech où sont consommées plus de quotas ? Tazmalt, c'est là où il y'a le plus de monde, mais c'est là qu'il y'a les quotas les moins consommer, pourquoi ? Par ce que pour avoir une aide, il faut un permis de construction, et les gens ne peuvent pas avoir de permis parce qu'il faut un acte de propriété.»²⁰⁹

Selon notre interlocuteur, les réclamations répétitives de Tazerajt ont permis d'alléger la procédure en amenant la direction du FONAL²¹⁰ de la Daïra à l'acceptation d'un acte cosigné par les copropriétaires en faveur du demandeur. Ce à la place de l'acte de propriété qui demeure inaccessible aux demandeurs :

« Il y a eu des solutions comme ça par exemple le « Fonl » avait accepté qu'il suffise que les copropriétaires signent pour l'acquisition d'une attestation de possession, alors qu'avant il n'acceptait pas, si tu as un acte de propriété à ton nom c'est valable, sinon, ton dossier est

²⁰⁸ Bahloul Malek, Op.cit.

²⁰⁹ Hamimi Moncef, Op.cit.

²¹⁰Fond national du logement.

incomplet (...) Tous les actes sont en indivision, donc il te faut la signature de ton oncle ou cousin, les uns sont ici les autres sont immigrés ailleurs »²¹¹.

Comme signalé dans cet extrait, remplir les conditions d'éligibilité pour l'accès au logement rural, dans le contexte des propriétés indivisées, dépendant de la nature des rapports entre copropriétaires. En fait, l'établissement d'un certificat de possession exige l'aval de tous les copropriétaires, à défaut de quoi, le désirant ne peut prétendre à un soutien pour l'auto construction.

2.2. Développement agricole et développement local : la difficile articulation

Parler du développement de l'agriculture c'est évoquer l'importance accordée à ce secteur d'activité dans le processus global du développement local. Celui-ci est défini comme un « *processus de diversifications et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et la coordination de ses ressources et ses énergies* »²¹². Il incarne la volonté des habitants d'une région à valoriser les richesses locales en faveur du développement économique, social et culturel visant l'amélioration des conditions de vie. Il repose sur une exploitation optimale des ressources disponibles localement et leur déploiement dans l'activité économique.

A Tazmalt est de fait qu'elle est une commune rurale à vocation agricole, le secteur agricole dans cette commune est le potentiellement avantageux et ses ressources peuvent être d'un apport considérable pour le développement économique de la commune. Néanmoins, l'approche du développement local est appréciée de manières différentes entre les agents qui interviennent dans les gestions des ressources de la commune. Selon le président de Tazerajt, les services municipaux inscrivent leur projet pour le développement dans une optique commerciale et industrielle. L'intérêt qu'ils allouent à l'activité agricole est selon notre interlocuteur est insignifiant. Ainsi, le caractère agricole de la commune est occulté au gré d'une politique économique favorisant les activités commerciales à rendement immédiat, et dont les revenus serviraient à consolider les ressources financières indispensables à la gestion.²¹³

En dépit du fait que la commune dispose d'un budget (PCD²¹⁴) consacré à l'aménagement et la mise en place de stratégies de revitalisation du terroir par l'optimisation

²¹¹ Hamimi Moncef, Op.cit.

²¹² Xavier Greffe, Territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation, Economica, 1984, p.146

²¹³ Les ressources financières de la commune de Tazmalt proviennent essentiellement des recettes fiscales. S'ajoute à cela des financements provenant de la location des différents biens immobiliers dont dispose la commune.

²¹⁴ Plan communal du développement.

de ses ressources, son concours au développement local et du secteur agricole particulièrement demeure timide.

Pour amener les teneurs de la commune à considérer le développement agricole dans leur programme, Les animateurs de l'association Tazerajt avaient saisi l'occasion des élections municipales de 2007 pour presser les prétendants à la commune Tazmalt, d'inscrire le développement agricole dans leur programme. Sur l'initiative d'un animateur de Tazerajt et en collaboration avec le mouvement associatif local, les candidats ont été conviés à signer une charte²¹⁵, qui assigne à obligation le futur président de la commune à accorder la priorité au développement local durant son exercice.

« Rachid a pu faire un truc, il voulait imposer à ces candidats une sorte de charte, pour les candidats locaux. Parce qu'aller vers un développement local sans les collectivités locales c'est difficile, alors il leur a imposé une charte qu'ils ont signée. Il est allé encore plus loin, et leur a demandé à tous candidats de faire un débat public, bon ça n'a pas marché ils n'ont pas accepté. Par contre, la charte a eu pour conséquence que depuis les candidats introduisent dans leurs programmes des préoccupations relevant du développement agricole, chose qu'ils ne faisaient pas auparavant. À partir de ce moment que ça a commencé à parler du développement agricole, même si c'est timide, mais ça commence, les dossiers sont ouverts encore un peu plus pour l'agriculture »²¹⁶

Le document que nous a été remis indique que six associations ont participé à la rédaction de ladite charte. Les revendications qu'il comporte, s'articulent autour de trois points :

- Recensé les besoins populaires dans tous les domaines, par localités et dans tous les lieux habités de la zone rurale ;
- Permettre la participation de la société civile aux côtés des pouvoirs publics dans l'élaboration d'un plan d'action pour **le développement local** ;
- Application du code communale, notamment dans ses dispositions relatives aux délibérations publiques de l'APC.

Ces revendications relèvent un déficit en matière de prise en charge des besoins sociaux, économiques tout aussi que politiques exprimés par la population locale. Les rédacteurs affichent clairement une volonté de participation à la gestion de ressources et de l'espace communal et réclament plus de transparence quant à la manière dont est gérée leur commune. Le deuxième point soulevé dans cette charte représente le point de vue que partage l'association Tazerajt avec plusieurs autres agents sociaux à Tazmalt. Elle inscrit donc à cet effet sa

²¹⁵ Voir en annexe, appel aux candidats à la future APC de Tazmalt, le 7 Novembre 2007.

²¹⁶ Hamimi Moncef, Op.cit.

disponibilité de participer à la dynamique du développement économique et exprime une revendication d'un terrain professionnel spécifique à savoir, le développement agricole.²¹⁷

Si cette action avait permis que les autorités municipales tournent leurs regards à l'agriculture et à s'intéresser à son développement, leur engagement dans la promotion de l'activité reste au *statu quo*. Ce dans la mesure où, le travail de municipalité selon nos interlocuteurs de Tazerajt, n'enregistre que peu d'initiative envisagée en faveur des agriculteurs. Pour illustrer nos propos, nous ferons référence à un cas de figure, il s'agit du projet du marché de l'olive que l'association Tazerajt compte réaliser à Tazmalt, mais qui défaut de ressources financières, elle n'arrive toujours pas à le concrétiser.

L'idée de la création d'un marché de l'olive à Tazmalt a émergé lors de la première **fête de l'agriculteur de la Soummam** initiée par Tazerajt. Le projet se veut innovant, il aspire à mettre en place un espace de commercialisation des produits oléicoles. Il est destiné à devenir un pôle commercial des produits oléicoles pour toute la région de la haute vallée de la Soummam.

L'objectif escompté se rapporte à l'idée d'instaurer une nouvelle forme de commercialisation des produits oléicoles, qui soit régulé et qui répondrait à la norme qualitative de commercialisation. Techniquement, le marché permettrait d'accélérer le processus de transformation des olives et, par conséquent améliorer la qualité du produit final, c'est-à-dire de l'huile d'olive. Ensuite, il permettra aux oléiculteurs d'écouler leur production sans se soucier des problèmes de trituration du stockage. Ce dernier se fait jusque-là, dans des conditions inappropriées et durant une longue durée, condition, qui nuit à la qualité de l'huile. Les oléifacteurs quant à eux, ils auront la possibilité d'alimenter leurs huileries directement du marché avec les variétés d'olives de leur choix. L'ouverture d'un tel espace à Tazmalt permettra de contenir l'évolution du marché informel, qui génère outre la spéculation des prix de l'olive et de l'huile d'olive, la duperie du client, puisque l'huile d'olive vendue dans le marché informel est souvent mélangée avec d'autres huiles végétales. Quant à la question des prix des produits, les animateurs considèrent qu'il n'est pas envisageable de l'administrer. Le marché constituera selon eux une bourse où le prix sera négocié entre vendeur et acheteur.

« Durant la fête, on parlait de la création d'un marché de l'olive normalisée, c'est-à-dire dans un premier temps à un endroit, une sorte de bourse de l'olive. Il n'y a pas par exemple chez nous un marché pour l'olive, ça n'existe pas chez nous. Alors, on s'est dit qu'on doit créer un espace de commercialisation de l'olive, avant même sa transformation en huile.

²¹⁷ François VEDELAGO, « *collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local : gouvernance et association* », le mouvement associatif au Maghreb, Op.cit., p.79.

Une coopérative peut collecter, mais dans un premier temps les producteurs oléicoles peuvent bien écouler leur production sur le marché d'olive. Chaque jour il peut rapporter sa production pour la vendre sur le marché, et les oléifacteurs peuvent bien venir acheter cette production qu'ils peuvent triturer le jour même pour répondre aux normes standard de la qualité. Avec le temps ce marché-là va être serré, c'est-à-dire avec le temps, si quelqu'un ramène ses olives dans un sac on lui interdira de les vendre sur le marché, tu veux vendre tes olives, tu les ramènes dans une caisse. C'est-à-dire qu'avec le temps instaurer une forme de pratique conforme répondant aux normes de stockage de l'olive et de l'huile d'olive mais cela viendra avec le temps il faudra s'insérer dans la continuité. Et puis je crée déjà un marché où j'évite la spéculation, parce que l'olive se vend au bord des routes, toutes les variétés sont mélangées, nous on dit, chaque variété doit se vendre seule, [chamlal, chamlal piqué, azeraj²¹⁸], ainsi on va créer une sorte de bourse où les prix de chaque variété seront mis en évidence, ça doit répondre à une certaine logique »²¹⁹.

Mais l'ambition des animateurs de Tazerajt ne s'arrête pas au seul projet du *marché d'olive* qui se veut une alternative au problème de commercialisation que rencontre le produit oléicole localement. Il aspire en fait à une large commercialisation de l'huile d'olive au niveau national et international. A cet effet, l'association aspire à créer une *coopérative agricole* dont le travail se concentrera sur le développement de l'oléiculture. Le projet répond à une « *logique de modernisation de l'activité agricole, de capitalisation du potentiel agricole régional, d'amélioration des revenus des agriculteurs* »²²⁰. Principalement, il ambitionne deux batteries d'objectifs. La première recouvre des objectifs ayant trait aux prestations de services que la coopérative proposerait aux agriculteurs. Elle se résume à une assistance technique et offre des services en matière de travaux culturaux (greffage, taille, travail du sol). En ce sens la coopérative assurera une main-d'œuvre spécialisée en oléiculture, et tentera par la même de remédier au déficit de main d'œuvre qui range l'activité oléicole au niveau de la commune. Par conséquent elle permettrait également la création de postes d'emploi. Ensuite, la coopérative aura pour mission de collecter de stocker, conditionner et commercialiser l'huile d'olive. A ce stade, l'animateur considère que le projet leur permettra de reconduire l'huile d'olive de Tazmalt sur les marchés européens et de pallier ainsi à l'un des objectifs de l'association à savoir la « *labialisation de l'huile d'olive* » de Tazmalt. Ce dans la mesure où, la coopérative s'engage à améliorer la qualité alors condition préalable pour l'investissement du marché international qui exige le respect de normes de commercialisation qui doit répondre à des paramètres standards d'acidité, de fruiteur et d'autres paramètres organoleptiques de l'huile, exigé.

²¹⁸ Ce sont les principales variétés d'olive produites sur le territoire de la commune.

²¹⁹ Hamimi Moncef, Op.cit.

²²⁰Projet de la coopérative agricole, Tazerajt, 2011.

D'autre part, le projet aspire à une valorisation des sous-produits (grignon et margine). La transformation de ces derniers en matière commercialisable telle le *composte* utilisé comme fertilisant, permettrait un revenu supplémentaire conséquent. En outre, la coopérative aspire également à promouvoir d'autres produits du terroir, qui aux yeux de ses initiateurs sont « *des produits qui ont une origine, une traçabilité sont des produits appréciés et demandés* »²²¹. En somme, le projet aspire à une exploitation optimale des produits oléicoles afin de tirer le maximum d'avantages matériels qui contribuera à consolider l'économie locale.

Ces projets proposés par l'association, et en dépit de l'intérêt qu'ils présentent pour le développement du secteur agricole à Tazmalt, ne suscite toujours pas l'intérêt des pouvoirs locaux. Ces derniers inscrivent leur projet sur d'autres perspectives qui marquent leur désengagement de l'agriculture, pourtant premier secteur producteur de la commune.

En fait, les gestionnaires de la municipalité inscrivent leurs projets pour le développement dans une perspective industrielle/ commerciale basée sur le soutien et la diversification d'une production à finalité commerciale. Au grand d'âme, des animateurs de Tazerajt, la municipalité se propose de créer une zone d'activités industrielles, dont la conception était inspirée d'une logique imitative voulant transposer à Tazmalt, le projet réalisé dans la Daïra limitrophe d'Akbou. Au vu de cette manière de faire du développement, la vocation première du territoire communal à savoir « *l'agriculture* » est occultée au gré des investissements dans le secteur industriel, jugé plus rentable pour la caisse communale. La divergence entre l'association et l'APC réside dans le choix du secteur d'activité à soutenir afin d'amorcer la dynamique du développement local.

De son côté, Tazerajt propose de conduire la dynamique sur la base du développement agricole tandis que pour la commune, sa démarche vise un investissement dans la filière industrielle et commerciale. De ce fait, la dynamique du « *développement est donc triturée par les acteurs de différents domaines et le résultat en est qu'elle renvoie à des représentations spécifiques selon le domaine dans lequel on se situe* »²²². Ainsi, les différentes représentations que se font les intervenants dans le processus du développement local de la notion du *développement* engendrent des divergences entre les parties prenantes.

D'emblée, nos enquêtés de Tazerajt soulignent que le projet proposé par l'APC manifeste plusieurs carences ayant trait à des critères techniques. La première concerne la typologie de l'assiette qui va accueillir le projet. Il s'agit en fait d'un terrain agricole qui relève

²²¹ Projet de la coopérative agricole, Tazerajt, 2011, Op.cit.

²²² Karima Boudedja. Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb, thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013, p.39.

du domaine privé de l'Etat²²³, dont la construction engendrera sa destruction. Ensuite, le projet couvrirait une superficie de vingt-sept hectares, une superficie jugée insuffisante par le président de Tazerajt. Dans ce sens notre interlocuteur estime que la faible capacité de ladite zone d'activités sera un facteur dissuasif au regard des opérateurs économiques qui seront amenés à travailler dans des conditions inappropriées en raison de l'étroitesse de l'espace :

« Bon, nous avons demandé à voir le dossier cette zone d'activités, c'était un projet de zone d'activités qui devait occuper 27 hectares, on leur a dit que ce n'est pas sérieux. Je leur avais donné l'exemple de Danone, c'est un opérateur qui dispose de 15 hectares de surface et ils disent être dans l'étroits, 15 hectares ne leur suffisent pas. Donc si vous, vous avez deux opérateurs comme Danone, ils ne pourront pas s'installer chez vous. J'ai vu les plans, ils répartissent les lots à 400 à 500 m², dans ce cas vous créer un nouveau lotissement. Je suis désolé, mais il n'y a pas d'activité valable avec 500 m². »²²⁴

L'autre point soulevé par le président de Tazerajt concerne la nature des activités de cette zone. Si une activité ayant un rapport avec la vocation agricole est souhaitable, il n'en est pas de même pour d'autres activités susceptibles d'être investies dans le cadre du projet. Les animateurs de Tazerajt redoutent en fait, l'installation d'activités industrielle nuisible à l'environnement déjà détérioré. Interrogé à propos de cette question, affirme que la réalisation de ce projet sur une terre agricole va systématiquement engendrer la destruction du champ oléicole qui s'y trouve sur place :

« Cette zone va ravager quelques milliers d'oliviers, parce qu'ils voulaient l'installer dans une zone oléicole. On a dit, Tazerajt, admettant qu'on accepte, quelle activité vous allait faire ? Est-ce qu'elle est liée à notre activité ou pas ? Si c'est une industrie qui va nous aider à la transformation, à l'amélioration de l'huile, transformation de produits agricoles à la rigueur on peut fermer l'œil. Mais vous nous ramenez quelqu'un qui va foutre du ciment et ravager tout, ça tu peux la garder, moi je n'en ai rien à foutre »²²⁵

Notons enfin que la réalisation du projet de la zone d'activités initié à partir de 2008 par l'APC de Tazmalt, demeure encore en stand-by. La principale raison est le fait que le ministère de l'agriculture refuse de délivrer une autorisation à la commune afin d'entamer sa réalisation.

Nous remarquons ici, que le développement local demeure prisonnier des perceptions des différents agents qui interviennent dans ce processus. L'amorce d'une dynamique économique basée sur l'exploitation des ressources du territoire de la commune, demeure irréalisable et les initiatives de l'association s'effondrent sous le poids des divergences qui

²²³ Le terrain relève du domaine privé du ministère de l'agriculture pour lequel la commune a adressé une demande de versement de ce terrain dans le patrimoine de la collectivité.

²²⁴ Hamimi Moncef, Op.cit.

²²⁵ Ibid.

entravent le partenariat association/autorité municipale. La collaboration entre les deux institutions est sujette à des considérations politiques qui conditionnent et hiérarchisent le rapport. Celui-ci se présente en une relation dominée par la municipalité qui n'envisage le partenariat que sous l'angle politique garantissant sa primauté sur l'ensemble des agents du développement, et ce en tant que premier responsable de la gestion du territoire communal²²⁶. L'association paraît au vu de la nature de ce rapport, en position de « *subordonner* » à laquelle on ne prête toujours pas d'intérêt. Cette situation se manifeste dans la nature de la relation qu'entretiennent les deux institutions et qui selon les dires de la totalité des animateurs de Tazerajt reste distante :

« On peut être de véritables partenaires économiques. Regardez la difficulté qu'a une association pour partager ses projets économiques avec une APC. Les gestionnaires de l'APC n'accordent aucune importance au partenariat avec les associations. On les a sollicités par rapport à des projets intéressants, ça ne les intéresse pas. Il n'y a pas d'action participative en faveur du citoyen à travers le mouvement associatif. Quand une association est porteuse de grands projets comme la nôtre, les institutions de l'Etat et particulièrement les APC ça ne les intéresse pas. C'est pour ça que les choses sont difficiles à concrétiser »²²⁷.

Cette non-reconnaissance de « *l'association*²²⁸ » en tant que partenaire a conduit les animateurs de Tazerajt à reconsidérer la relation de leur association avec les services municipaux et à adopter une nouvelle position vis-à-vis de ces derniers. La situation a conduit l'association à se protéger de l'emprise que peuvent avoir les pouvoirs locaux sur elle. De leur position de *professionnels*, les animateurs de Tazerajt cherchent à occuper une position de neutralité garante d'une autonomie²²⁹. Une telle position éviterait à leur association d'être sous les ordres des élus et d'une autorité « *que les pouvoirs publics locaux pourraient exercer sur elle, d'une instrumentalisation, elle renonce au développement de relations, et, de ce fait, d'un*

²²⁶ Voir sur cette question, Philippe Warin, « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique » in, Lien social et Politiques, n° 48, 2002, p. 19-33.

²²⁷ Assam Tarik, Op.cit.

²²⁸ Ce n'est pas le cas propre à Tazerajt, mais au vu de nos observations et l'enquête que l'on a conduite au sein de la mairie Tazmalt indique que la participation de la société civile dans la gestion des affaires de la commune demeure insignifiante, ce en raison du contrôle exercé par les gouvernants locaux.

²²⁹ Cette situation est illustrée dans plusieurs documents où l'association affiche une volonté d'échapper à l'emprise du politique institutionnel sans pour autant s'y opposer d'une manière directe. Dans une lettre adressée à la direction des services agricoles de la commune, l'association affiche sa disponibilité à collaborer avec ces derniers tout en mettant l'accent sur la nécessité de garantir une autonomie d'action. Cet extrait de ladite lettre est signifiant à cet égard « *dans la limite de nos moyens, nous avons l'honneur de vous informer que nous sommes disposés à vous apporter tout le soutien scientifique dont vous avez besoin dans le respect de l'autonomie de notre association* ». Voir en annexe.

rapport d'interdépendance, donc de pouvoir »²³⁰. En revanche cette position d'autonomie qu'adoptent les animateurs de Tazerajt impliquerait au même titre une indépendance financière. L'association est appelée à s'engager pleinement à assurer son financement. Le président de l'association interrogé sur ce point souligne que l'association préfère une autonomie financière à la subordination aux institutions étatiques ou aux bailleurs de fonds qui tenteraient de détourner l'association de ses objectifs, à ce propos, il dit :

« On a eu des propositions pour le financement, on a dit que si c'est au prix de notre indépendance, on préfère rester comme ça [sans subventions conséquentes] je suis bien comme je suis, tu ne viens pas m'acheter avec ton argent pour me dévier vers autre chose »²³¹.

Cependant, les ressources dont elle dispose sont maigres et ne peuvent permettre la réalisation des projets que l'association envisage. L'indisponibilité des ressources financières contraint l'association d'adopter une nouvelle stratégie pour prétendre à ses objectifs. Cette nouvelle orientation du travail de Tazerajt dénote une volonté d'agir sur les politiques publiques locales, dans le sens à permettre la conduite d'un travail de partenariat fondé sur la reconnaissance réciproque et égale des parties prenantes. Cette stratégie consiste à tirer profit de l'intégration de l'exécutif communal par l'un de ses membres, à savoir Tarik Assam. En effet, à l'accès de ce dernier au conseil municipal à Tazmalt en 2012, il fut chargé de négocier la possibilité de réaliser les projets proposés par l'association en partenariat avec la municipalité de Tazmalt. Mais l'épisode de *l'associatif/élu* qu'a connu Tarik Assam, ne dura que peu de temps pour permettre une suite favorable à la démarche de l'association, qui fut avorté à la démission dudit animateur de ses fonctions au sein de l'APC.

« Le marché de l'olive de Tazmalt va être la bourse de l'olive, un peu comme Sig²³². Pourquoi on ne ferait pas ça ensemble [avec l'APC] à Tazmalt. Notre souhait c'était que Tarik prend en charge ce dossier lorsqu'il a intégré la mairie. Parce qu'il faut tout de même un certain niveau pour que les élus puissent comprendre la portée économique de ces projets. Ils ne comprennent pas, ils ne savent pas ce que c'est le développement. Ils ont des subventions qui distribuent à gauche à droite. Mais le développement ils ne savent pas faire, crée de la richesse ils ne savent pas faire. Ça a toujours été comme ça. Ils disposent de cinq sous, ils en dispensent huit et il s'endette de trois sous. Notre souhait c'était que Tarik

²³⁰ Alexandre Fabry, « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, 6 | 2002, 135-148, p.139.

²³¹ Hamimi Moncef, Op.cit.

²³² La région de Sig dans la wilaya de Mascara réputée pour la production d'une variété d'olive dite « sygoise ». La région dispose d'un marché d'olive de l'huile d'olive. Unique de son genre sur le territoire national, le marché constitue une référence pour les opérateurs économiques nationaux et les exportateurs de l'huile d'olive algérienne.

s'occupe de ces dossiers [marché de l'olive et la coopérative] malheureusement il n'a pas tardé à la mairie »²³³

Le discours renferme des critiques à l'égard des élus locaux. Il évoque la *compétence* comme critère requis pour la réussite de toute politique de développement. Aux yeux des animateurs de Tazerajt, la politique de gouvernance locale, repose sur une gestion de survivance qui ne prête que peu d'intérêt à la création de la richesse pour la commune. Cette situation est quelque part justifiée par les maigres ressources financières de la commune, qui sont le plus souvent destinées à l'aménagement et au réaménagement de l'infrastructure.

3. Tazerajt et la politique agricole

3.1. Tazerajt ; de l'association à la mutualité agricole

La problématique du développement agricole nécessite pour sa résolution, une véritable politique agricole qui doit être, selon les animateurs de Tazerajt, fondée sur une connaissance empirique des caractéristiques, avantages et limites de l'agriculture locale. En fait, aux côtés de le handicap du foncier qui bloque les initiatives locales, se trouve également un autre problème qui lui aussi, et à plus forte raison, altère toutes possibilités de modernisation de l'activité agricole. Il s'agit là des stratégies financières déployées pour le secteur agricole, lesquelles aux yeux des animateurs de Tazerajt ne semblent pas répondre aux besoins des agriculteurs.

Tazerajt considère que la maîtrise foncière et financière est la clé du développement agricole. La problématique financière dans le contexte de l'activité agricole dans la commune de Tazmalt est inextricablement liée à l'obstacle juridique de la situation foncière, lequel rappelons-le, à défaut d'acte de propriété pénalise les agriculteurs locaux et empêche tout accès aux formules crédits envisagées dans le PNDA/FNDRA. Agir sur la politique financière s'est imposé comme seule possibilité pour surmonter l'entrave que pose le problème du foncier. Dans cette perspective Tazerajt avait intégré à partir de 2006, l'un des établissements financiers qui intervient dans la finance agricole à savoir, la caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). Cela paraît a priori, dénué de sens, et interpelle la réflexion sur le comment d'un tel fait ? Il interroge le rapport que peut avoir une association à but non lucratif avec un organisme financier, qui par vocation et en dépit de son caractère non lucratif, à tout intérêt, a accordé aux enjeux économiques de rentabilité monétaire ? Pour répondre à cette question, trois éléments s'imposent à l'analyse. Il s'agit au premier lieu d'identifier l'établissement financier dont il est question dans sa nature et son fonctionnement. Ensuite, décrire le procédé par lequel Tazerajt s'est permis une représentation au sein de l'établissement. Egalement tenter de retracer le processus qui a conduit à cette

²³³ Hamimi Moncef, Op.cit.

représentation. Enfin aborder la manière par laquelle, l'association tente d'agir sur l'orientation des politiques du financement interne dudit établissement.

3.2. La caisse régionale de mutualité agricole de Bejaia

La caisse régionale de mutualité agricole relève de la caisse nationale (CNMA). Il s'agit en fait d'une des plus anciennes mutualités agricoles en Algérie. Créé au début du 19^e siècle, en faveur de la loi 1901 portant sur les associations et organisations professionnelles à caractère non commercial et à but non lucratif. La CNMA fut régie par les dispositions de cette loi jusqu'en 1972²³⁴. Elle est organisée en caisse nationale et caisse régionale. Principalement, la caisse offre des services en matière d'assurances agricoles, sécurité sociale et retraite. Ces services ont été à partir de 1995 transférés à la caisse nationale des assurances sociales et à la caisse nationale de retraite. Ce, à la faveur de loi portant instauration d'un régime unique de sécurité sociale. Aux côtés des services en assurance agricole toutes filières confondues, la caisse réalise également toutes les « *opérations de banque et de crédit et les opérations de soutien aux agriculteurs et aux éleveurs* »²³⁵. Au lancement PNDA, en 2000 La CNMA et à travers les caisses régionales CRMA intègre la dynamique du financement agricole et devient l'un des établissements gérant les fonds de développement octroyés par l'Etat. A ce titre, elle présente un intérêt particulier pour les animateurs de Tazerajt, de fait qu'elle intervient d'une manière directe dans la subvention du secteur agricole.

En outre, le modèle de gestion mutualiste des caisses régionales permet la participation des agriculteurs affiliés à ces dernières, dans la gestion de l'établissement. En effet, les caisses régionales de la CRMA sont gérées par deux instances, qui coopèrent au sein de chaque caisse régionale. D'un côté elles sont dotées d'une administration nommée par la tutelle, de l'autre, elles disposent d'un conseil d'administration élu auprès des agriculteurs affiliés à l'établissement²³⁶.

« Les CRMA, comment elles sont conçues ? Elles appartiennent aux agriculteurs, mais il y a l'administration qui est dedans. C'est-à-dire un directeur des employés, tout ça c'est

²³⁴ Selon le site officiel de la CNMA, celle-ci été régie jusqu'en 1972 par la disposition de la loi de 1901 portant sur les associations et organisations professionnelles. Elle est issue d'une réunification en 1972 des trois caisses en activité : CCRMA, caisse centrale de la réassurance des mutuelles agricoles ; caisse centrale des mutuelles centrales agricoles « CCMSA » et la caisse mutuelle agricole des retraites.

²³⁵Rapport de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Les organisations professionnelles agricoles et de la pêche en Algérie, décembre, 2013, p.18.

²³⁶ Au vu du décret exécutif n°95-97 du 01/04/1994, les CRMA ou caisses régionales de mutualités agricoles sont constituées par des personnes morales qui adhèrent à ses statuts et souscrivent des parts à son capital social. Les caisses locales de mutualité agricole accèdent de plein droit à la qualité de sociétaire de la caisse régionale. Elles disposent de trois organes à savoir, une assemblée générale constituée de l'ensemble des sociétaires, un conseil d'administration élu par l'AG, et un directeur nommé par la tutelle, c'est-à-dire direction de caisse nationale.

l'administration, ils sont nommés comme dans toutes les boîtes. Mais il y a un conseil d'administration, qui est élu par les sociétaires. Les sociétaires font une assemblée générale et ils élisent un conseil d'administration qui lui-même va ensuite élire un président. **Donc le conseil d'administration a un droit de regard sur la gestion, éventuellement sur l'orientation de la boîte**, régler tous les problèmes des sociétaires puisque l'objectif principal c'est de faire de l'assurance agricole, protéger les revenus des agriculteurs »²³⁷

L'intérêt que représente l'intégration d'un tel établissement découle du fait qu'il leur offre la possibilité de participer à la gestion du financement du secteur agricole. Comme le signale le président de Tazerajt dans cet extrait, le conseil d'administration de la CRMA que l'association avait intégré, dispose d'un droit de regard sur la gestion et l'orientation de la caisse. Dans cette mesure, l'intégration de ce conseil par des animateurs de Tazerajt permettrait à ces derniers d'agir d'une manière directe sur la politique du financement de l'agriculture. L'objectif se veut d'introduire les visions de l'association par rapport au financement de l'agriculture, au sein de l'organisme qui offre des crédits aux agents du secteur. Par ailleurs, l'accès au conseil d'administration de la caisse régionale de la mutualité agricole est subordonné à une élection. Ses membres sont élus à la faveur d'un scrutin qu'organise l'assemblée générale de la CRMA qui réunit tous les sociétaires affiliés à la caisse régionale. Le conseil élu exercera pour un mandat d'une durée de quatre ans. Il est composé de sept administrateurs, dont quatre siègent à *pouvoir plein parmi les administrateurs de la caisse locale*.²³⁸ Le conseil d'administration de la CRMA représente en fait, une sorte de pouvoir parallèle à l'intérieur de l'institution. Son objectif est de représenter les sociétaires de la caisse c'est-à-dire les agriculteurs, en ce sens qu'il dispose au même titre que l'administration, d'un droit de parole sur la gestion la caisse.

3.3. De l'association au conseil d'administration de la CRMA Bejaia

A la fin de chaque mandat d'exercice du conseil d'administration, les sociétaires de la CRMA tiennent une assemblée générale et organisent des élections régionales afin de mandater un nouveau conseil d'administration. Ces élections se tiennent en trois niveaux. La première étape concerne l'élection de délégués dans chaque circonscription administrative. Les agriculteurs sociétaires de la CRMA sont tenus de choisir des délégués qui vont les représenter au second niveau de l'élection. Ces délégués élisent ensuite un conseil d'administration composé de sept personnes. Enfin au troisième niveau, le conseil élit un président parmi sa

²³⁷ Hamimi Moncef, Op.cit.

²³⁸ Article 16 des statuts type de la caisse régionale de la mutualité agricole fixé par les dispositions du décret exécutif n°95-97 du 01/04/1994 relatif au statut type des mutualités agricoles et définissant les liens juridiques entre elles.

composante. L'association Tazerajt ayant participé a mobilisé les agriculteurs de la Daïra de Tazmalt pour soutenir son candidat. Néanmoins, sa participation à ce parcours électoral n'est pas sans poser problème, dans la mesure où, les élections ont déclenché un bras de fer entre l'association et les anciens dirigeant de l'UNPA qui était alors à la tête du conseil d'administration de la CRMA de Bejaia. Selon Malek Bahloul, l'association s'est engagée dans une lutte en vue de décrocher une position au sein du conseil d'administration de la CRMA Bejaia. Le discours de notre interlocuteur inscrit le travail de son association dans une logique militante contre la bureaucratie de l'administration du conseil sortant

« Nous avons mené un combat pour amener Moncef à la tête du conseil d'administration de la CRMA. Avant la CRMA, la chambre d'agriculture était dirigée par les anciens de L'UNPA qui étaient à la tête des directions depuis l'époque de Boumediene. Durant ces temps, nous faisons face à une bureaucratie extrême (...) A la fin du mandat du conseil d'administration de la CRMA, on s'est rendu au vote pour l'élection d'un nouveau conseil, on est allé voter en masse »²³⁹

D'autre part, le discours de M. Allaoua Kourta souligne que le moment des élections du conseil d'administration CRMA était pour la plupart des agriculteurs de la Daïra, un moment de prise de conscience quant à leur possibilité de participer à la gestion des institutions chargée de leur secteur d'activité. Ce qui empêchait cette prise de conscience chez les agriculteurs auparavant est dû, selon notre interlocuteur, à l'opacité qui entourait le processus électoral au sein de la caisse régionale de Bejaia. Selon la même source, les agriculteurs étaient écartés du jeu électoral, qui restait jusque-là sous l'emprise des organisateurs. En revanche l'implication de Tazerajt dans ces élections a permis une large conscientisation au sein des agriculteurs qui ont adhéré et soutenu le candidat de l'association.

« Il faut dire que nos agriculteurs ignoraient qu'ils pouvaient participer à l'élection du président de la chambre d'agriculture par exemple ou les délégués qui vont les représenter au niveau du conseil d'administration d'une mutuelle agricole. C'était quelque chose de nouveau pour eux. Mais il y a des raisons pour cela, avant l'élection de conseil administratif de la CRMA se faisait d'une manière douteuse. Ceux qui étaient chargés de son organisation ont de tout temps écarté les agriculteurs. Cette fois-ci et avec la contribution de l'association, nous avons organisé une campagne électorale dans la transparence où tout le monde été au courant, et ça a réussi »²⁴⁰

Au niveau de la circonscription de Tazmalt, le scrutin s'est soldé par l'élection de (17) déléguée. Selon ses animateurs, l'association n'a ménagé aucun effort pour aller jusqu'au bout de son objectif et pour mener ses candidats à siéger au sein du conseil de la CRMA de Bejaia.

²³⁹ Bahloul Malek, Op.cit

²⁴⁰ Kourta Allaoua, Op.cit.

Au deuxième tour, deux membres de l'association furent élus au sein du conseil à savoir M. Oulebsir et Moncef Hamimi. Ce dernier a été élu ensuite président du conseil.

« A Bejaia, le vote s'est fait en deux tours, le premier tour concerne l'élection des sept membres (5+2 accesseurs) du conseil d'administration et il y avait Moncef et M. Oulebsir qui furent élus. Au deuxième tour, Moncef fut élu par les membres du conseil pour prendre la tête du conseil d'administration de la CRMA »²⁴¹.

Selon le président de TAZERAJT, deux éléments ont été déterminants de la réussite des animateurs de Tazerajt dans leur démarche pour intégrer la CRMA. Le premier se rapporte à la supériorité numérique des agriculteurs de Tazmalt, affiliés à la CRMA de Bejaia. La seconde évoque le travail de mobilisation et d'organisation conduit par Tazerajt

« Nous avons atterri là-bas parce que Tazerajt était une association quand même assez bien organisée (...) Pourquoi nous ? Parce que, Tazmalt a le nombre de sociétaires le plus élevé à la CRMA de Bejaia. Ce qui est normal parce que c'est la zone potentielle agricole. »²⁴²

A partir de l'année 2006, l'association a été représentée par son président au sein du conseil d'administration de la CRMA, et ce jusqu'à la fin d'un mandat de quatre ans. Au renouvellement du conseil d'administration CRMA en 2010, l'association s'est à nouveau investie dans les élections en vue de se maintenir en place au sein dudit conseil. A en croire les dires de Malek Bahloul, la campagne électorale pour les élections de la CRMA s'est déroulée dans une atmosphère très tendue. Cette situation, fut selon notre interlocuteur, générer par le poids de la concurrence qui il y'avait entre les candidats sortants et les anciens dirigeants de l'UNPA qui voulaient reprendre leurs places au sein du conseil. Témoin de la situation, Malek Bahloul raconte :

« Au renouvellement du conseil, nous avons rencontré d'énormes problèmes, notamment le jour de l'assemblée. Les gens proches de l'UNPA transgressaient clairement les règles bienséance. Bien évidemment leur objectif était clair, ils voulaient tout simplement retrouver leur place au sein du conseil d'administration (...) Une première assemblée pour la réélection du conseil décidé par l'administration fut reportée en raison du quorum non atteint. Une semaine plus tard, l'autre clan (l'UNPA) a fait une pétition et bien d'autres choses pour faire opposition à la réélection du conseil, bien sûr comme je te l'avais dit, ils veulent y rester seuls pour diriger la CRMA. Mais malgré cela Moncef a été réélu, un autre du nom Berkane et une autre personne du nom ZIRI. Au total, trois candidats de Tazmalt et qui sont tous dans l'association Tazerajt »²⁴³

²⁴¹ Bahloul Malek, Op.cit

²⁴² Hamimi Moncef, Op.cit

²⁴³ Bahloul Malek, Op.cit.

Comme il est indiqué cet extrait, l'association a pu maintenir sa position au sein du conseil d'administration de la CRMA. Néanmoins, il faut préciser ici que Tazerajt n'est pas représenté au sein du conseil d'administration de la CRMA en tant que structure. La stratégie adoptée pour se permettre une représentativité au sein du dit établissement consistait à placer l'un de ses membres, à savoir son président, au sein d'un poste de responsabilité au niveau de cette mutuelle, ce afin de pouvoir agir sur sa politique financière de l'intérieur.

En outre, pour le président de Tazerajt, l'intégration de la CRMA lui permet une forme d'ascension sociale. En effet, M. Hamimi fut nommé en 2012, à la présidence du conseil national d'administration de la CNMA.

« En 2006 il y avait la séparation entre l'assurance et la banque, parce que avant c'était la même chose. Par la suite, la loi a exigé la séparation. Il y a eu la création de la CNMA banque. en 2012, et on m'a confié la présidence de la banque qui est devenue établissement financier. C'est quoi la différence entre une banque et un établissement financier ? C'est pratiquement la même chose, sauf que l'établissement financier n'ouvre pas de comptes il, ne reçoit pas de dépens. Il donne des crédits ; fait des opérations etc. Mais, il n'y a pas de guichets. (...) Le plus important pour nous c'est de permettre à l'agriculteur de percevoir des crédits, donc le problème ne se pose pas »²⁴⁴

3.4. Le financement agricole vu par des agriculteurs

L'intégration de la CRMA par l'association avait pour principale ambition d'amener cet établissement financier à revoir ses stratégies de soutien au secteur agricole tant dans leur contenu et leur modalité fonctionnelle d'octroi de crédits aux agriculteurs. En fait, le financement agricole d'une manière générale et, à Tazmalt particulièrement, bute à deux grands problèmes qui, aux yeux des animateurs de Tazerajt, constituent le plus grand frein au développement du secteur agricole. Le premier problème est lié aux conditions d'accès aux crédits agricoles, lesquels sont subordonnés à la présentation de garanties. Cette condition pénalise de nombreux agriculteurs qui, à défaut de garanties satisfaisantes, ne peuvent accéder à un crédit bancaire.

Le second problème correspond à la nature même des crédits agricoles et aussi leurs délais de remboursement. Ces crédits sont conçus sur des règles administratives similaires à celles des banques commerciales, nécessite une adaptation au besoin du marché agricole. Selon M. Hamimi, les formules de crédits proposés par la CRMA n'accordaient que peu d'intérêt à la spécificité du champ d'investissement auquel ils sont destinés. Ce qui engendre un déphasage entre le service proposé par la CRMA et attentes et besoins des agriculteurs. Permettre plus

²⁴⁴ Hamimi Moncef, Op.cit.

d'efficacité au financement agricole nécessite, selon nos enquêtés, une connaissance empirique du champ d'investissement auquel il est destiné. Aussi, une maîtrise du calendrier agricole, de la nature des différentes cultures, de leur cycle et des itinéraires techniques qui sanctionnent le procès de production dans chaque filière. Ce procédé nécessite l'intégration de l'agriculteur en tant que partie prenante dans la conception des formules de crédits destinés à son activité. Cette démarche pourrait permettre au service des différents bailleurs de fonds, d'avoir une meilleure vision des spécificités du secteur agricole. Ce afin d'adapter le service crédit aux besoins de l'agriculture, d'une manière plus efficace.

Cette logique échappe aux considérations des concepteurs de formule de crédit autant au niveau des banques commerciales et à la CRMA également. Formés à la compétence économique et managériale, les administrateurs des différentes banques ne disposent que d'un savoir profane en matière d'activité agricole. Ceci se traduit sur le terrain dans les formules de crédits jugés inadaptés aux besoins de l'agriculteur, car, conçus suivant un modèle normatif de logique commerciale, ils ne prennent pas en considération les caractéristiques du secteur d'activité ciblé. Comme nous l'explique le président de Tazerajt, ces crédits sont contraignants à l'égard des agriculteurs dans la mesure où les échéanciers de remboursement sont fixés indépendamment des cycles de production des différentes cultures, où parfois, l'agriculteur est tenu de rembourser ses dettes avant même que son activité ne soit productive :

« Il font un crédit pour une plantation d'oliviers, par la suite ils demandent de rembourser en une année, parce que le modèle est conçu comme ça. Or l'olivier n'entre en productivité qu'après cinq ans et ce dans les meilleurs des cas. Donc il y'a problème à ce niveau. Il faut impérativement adapter le crédit au monde réel de l'agriculture »²⁴⁵

L'exemple livré dans cet extrait illustre parfaitement la situation disproportionnelle entre une logique financière de banques portée sur des objectifs de rentabilité immédiate et à risque réduit et le secteur agricole en difficulté financière car peu, prometteur, aux yeux des politiques financières. Néanmoins, la représentation de Tazerajt au sein de la CRMA a permis d'opérer au sein de cette dernière, quelque remaniement quant à la conception des crédits agricoles, qui désormais se font à la mesure de la spécificité de l'activité agricole prenant en considération les caractéristiques de chaque filière. Quelques exemples pourraient mieux étayer ici nos propos.

Le premier concerne le problème des garanties. Celles-ci sont considérées comme l'entrave majeure qui bloque le développement agricole. Dans l'impossibilité de contourner la

²⁴⁵ Hamimi Moncef, Op.cit.

condition des garanties subordonnées au crédit agricole, le conseil de la CRMA présidé par M. Hamimi, a recouru à des solutions alternatives. Ces solutions reposent sur la création d'une synergie entre les agents intervenants de la chaîne de production dans chaque filière pour faciliter l'octroi du crédit. Le cas de la filière lait est illustratif à cet égard. En effet, les éleveurs à défaut de garantie peuvent bien bénéficier d'un crédit agricole à condition que la laiterie pour laquelle ils fournissent leur production se porte garante de leur solvabilité.

« Je suis arrivé là-bas, en 2006, on a repris les activités de crédit, et on reprend des crédits qui sont un peu différents dans leur conception. Par exemple, un crédit sur le lait. Je te donne un crédit, il faut comprendre avant le circuit du lait. Il y'a l'éleveur donc le producteur, le collecteur, la laiterie. On a compris que le noyau important dans ce circuit est la laiterie. L'éleveur lui, ne peut pas présenter de garanties. Donc, on a essayé de développer une nouvelle formule de crédit avec les literies. On demande à la laiterie de se porter garante des éleveurs avec qui elle travaille et on accorde à l'éleveur un crédit. L'idée repose sur une synergie entre tous les éléments de la chaîne de production. Produire plus c'est gagner plus pour chacun d'eux et même pour nous puisqu'on a intérêt à donner des crédits. La literie a intérêt à sélectionner les gens solvables, et puis elle s'implique. Nous on est prêt à donner un crédit pour ce monsieur, à condition que le propriétaire de la literie nous aide sur sa solvabilité, [des éleveurs] et se porte garant sur eux. Voilà comment dépasser ce problème de garanties. Mais si chacun reste dans son coin, on ne pourra pas travailler »²⁴⁶

Un deuxième remaniement consiste à octroyer des crédits à temps réel, c'est-à-dire, des crédits qui prennent en considération le cycle de production à l'exemple de crédits destinés aux éleveurs. Selon M. Hamimi, l'éleveur peu désormais bénéficier d'une « avance-crédit » sur facture de la CRMA. L'éleveur doit avancer une demande à la caisse régionale avec un bilan estimatif de ses besoins et pourra ainsi bénéficier d'un pré-crédit pour achat d'aliments. Les éleveurs en besoin de matière première pourront bénéficier d'un crédit durant la saison de récolte de foin et de paille où le prix de ces derniers est abordable sur le marché, mais qui se multiplie en saison hivernale. Ainsi, en achetant au moment près, l'éleveur doublera son achat et pourra couvrir les besoins de son activité pour une longue période :

« Là on est en train de préparer des crédits où on fait des avances sur factures. On est en train de préparer une formule de crédit qui est simple, qui paraît simple comme ça mais, par exemple, le foin ou la paille. Ce sont des produits qui au moment de la récolte, en été, se vendent à un prix raisonnable. Mais à l'arrivée de l'hiver, le prix s'élève et se multiplie par deux voire plus. Alors, moi j'avais demandé à l'équipe technique de faire un crédit qui doit impérativement être prêt au moment de la récolte du foin et de la paille. Pour que je puisse donner les moyens à l'éleveur, selon ses capacités, le nombre de vaches, le nombre de moutons qu'il a, je lui donne les moyens de stocker. On sait combien va-t-il consommer

²⁴⁶ Hamimi Moncef, Op.cit.

dans six ou huit mois, donc en lui donne un crédit pour qu'il achète ce dont il a besoin pour son élevage au bon moment. Au lieu qu'il l'achète à 1100 dinars, il va pouvoir acheter le foin à moitié prix par conséquent il va doubler son achat. Ça c'est les crédits qui n'existent pas ailleurs »²⁴⁷.

L'accès à une représentation au sein d'un établissement financier a permis à Tazerajt d'opérer un relatif changement dans la politique du financement agricole. Les témoignages que nous avons recueillis indiquent que les agriculteurs, dans la limite de la condition d'éligibilité exigée par la CRMA, trouvent plus de facilité à accéder aux crédits au sein de cet établissement. C'est ce que nous explique ici Rachid Oulebsir :

« Il y a beaucoup de gens qui on eut des crédits grâce au président de l'association, que nous avons aidé et soutenu jusqu'à ce qu'il devienne président du conseil régional de la mutualité agricole de la wilaya de Bejaia »²⁴⁸.

D'autres à l'instar de M.Allaoua Kourta, évoquent le rôle moteur du président de l'association, en sa qualité de président du conseil d'administration de la CRMA, dans le soutien des agriculteurs locaux :

« Il est le premier représentant des agriculteurs locaux, il leur doit sa et honnêtement il leur est très reconnaissant. N'importe quel agriculteur qui le sollicite pour un quelconque problème, Moncef prend à sa charge de le faire parvenir aux hautes instances et tenter d'y apporter résolution. Son bureau du conseil régional CRMA de Bejaia est ouvert à tous les agriculteurs. Lorsqu'il intervient auprès d'une administration pour résoudre un problème d'un agriculteur, sa parole est respectée »²⁴⁹

Le discours souligne l'importance du travail que réalise le président de Tazerajt au sein de la CRMA. Les animateurs de Tazerajt sont d'avis à dire que M. Hamimi conduit un véritable travail de soutien des agriculteurs, dans la mesure où il aide ces derniers dans leur démarche administrative. Egalement, sa présence au sein de la CRMA a permis, selon ses collègues de Tazerajt, d'abolir certaines pratiques bureaucratiques. Il ouvre les portes du siège de son bureau pour les agriculteurs et reçoit les réclamations dont il s'en charge de transmettre à la tutelle du secteur agricole. Lui-même inscrit son travail au sein de la CRMA sur le registre de militance, il nous dit à ce propos :

« Je suis ailleurs, mais on est sur un combat qui est assez important, qui est l'établissement financier. Actuellement, je suis souvent sur Alger, parce qu'il y a un combat qui est en train d'être mené. Moi je considère que le financement est l'un des leviers les plus importants pour le développement de l'agriculture. L'État, soit elle n'arrive pas encore à comprendre l'importance du développement agricole, soit elle a entièrement compris mais elle ne veut

²⁴⁷ Hamimi Moncef, Op.cit.

²⁴⁸ Oulebsir Rachid, Op.cit.

²⁴⁹ Kourta Allaoua, Op.cit

soutenir convenablement ce secteur. On ne veut pas aussi que la Kabylie peut-être se développer. De toute façon il y en a ceux qui ne sont pas intéressés par le développement de l'agriculture, ils ne veulent surtout pas qu'il y ait de l'agriculture »²⁵⁰.

Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons voulu exposer les différentes étapes qui marquent le travail de l'association Tazerajt dans son espace local (commune et Daïra de Tazmalt) et aussi au niveau de la wilaya de Bejaia. Nous avons mis l'accent sur les plus importantes tâches que réalise l'association dans son travail.

Ainsi, nous avons décrit les premiers moments du travail de l'association, où nous avons constaté que son activité ne s'est pas limitée au seul champ d'activité agricole, mais bien plus, elle s'engage dans des actions qui s'apparentent au social et syndicale dans la mesure où elle investit les organismes et institutions étatique en sa qualité de représentant des agriculteurs.

D'autre part, nous nous sommes intéressés ici au travail de l'association en faveur du développement agricole. En ce sens nous avons abordé la question du partenariat entre Tazerajt et autorités locales. Nous avons constaté que le projet économique de l'association demeure sans suite réelle sur le terrain. D'un côté c'est l'insuffisance matérielle qui entrave la réalisation des projets de l'association. De l'autre, c'est la difficulté de coopération avec l'APC de Tazmalt qui n'accorde point d'intérêts au projet proposé par Tazerajt.

Par ailleurs, nous avons abordé l'implication de Tazerajt dans la gestion de la CRMA de Bejaia. Nous avons compris au travers des récits de nos enquêtés que l'objectif de leur implication dans la gestion de la CRMA se veut d'aider à mieux gérer le financement de l'agriculture au niveau de la Wilaya.

Nous aborderons dans le chapitre suivant une autre dimension du travail de l'association. Il s'agit là d'un travail revendication à l'endroit de la résolution du problème des actes de propriété relatif au foncier à Tazmalt.

²⁵⁰ Hamimi Moncef, Op.cit.

Chapitre VI : Le
cadastre : un frein au
développement
agricole

Introduction

Ce chapitre est consacré au problème du cadastre, soit la situation juridique des propriétés terriennes à Tazmalt. Nous soulèverons ici deux aspects du problème du foncier, le premier concerne l'origine du problème, sa genèse et ses conséquences sur le développement agricole à Tazmalt. Le second concernera le processus du travail associatif entrepris par les animateurs de Tazerajt à l'endroit de la résolution du problème relatif à l'absence des actes de propriété.

Nous tenons à signaler de prime abord à signaler qu'en raison de l'insuffisance des données écrites concernant cet aspect, nous allons nous appuyer essentiellement sur les récits recueillis auprès des animateurs de l'association.

1. A l'origine, genèse du problème du foncier à Tazmalt

Comme nous l'avons signalé dans les chapitres précédents, le développement de l'agriculture tout aussi que d'autres secteurs, qui s'inscrivent dans l'optique du développement local à Tazmalt, se heurte au problème de l'absence d'acte de propriété. Cela est dû au fait que les projets du développement au niveau de cette commune notamment dans le secteur agricole qui repose dans une large mesure sur un financement étatique, lequel exige pour son acquisition, la présentation de garanties comme l'hypothèque. Faute de quoi, les citoyens de la commune de Tazmalt et particulièrement les agriculteurs se retrouvent exclus des différents programmes envisagés dans le cadre du développement rural.

L'origine du problème remonte à la première opération cadastrale conduite au niveau de la commune durant l'année 1983-1987. A cette époque Tazmalt fut choisie, aux côtés de la commune de Fouka dans la wilaya de Tipaza comme commune pilote pour la conduite d'une opération de cadastre du bien foncier.

En fait, ladite opération fait suite à l'ordonnance n°75-74 du 18 novembre 1975 portant établissements du cadastre général. Son objectif consistait principalement à établir un recensement général des propriétés foncières au niveau de chaque commune. Il s'est agi d'un listing de patrimoine immobilier réalisé sur la base du fichier communal établi quelques années auparavant lors de la révolution agraire. C'est ce qu'indique l'ordonnance susmentionnée dans son premier article avançant qu' « à l'achèvement des opérations entreprises au titre de la révolution agraire sur le territoire d'une commune donnée, il sera procédé à partir du fichier

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

immobilier communal prévu à l'article 71-73 du novembre 1971, à l'établissement du cadastre général et institution du livret foncier»²⁵¹.

Selon les animateurs de Tazerajt, l'opération cadastrale à Tazmalt était entachée de nombreuses carences liées à l'enregistrement des propriétés. Nos interlocuteurs affirment que l'opération a été conduite à la hâte et dans la totale opacité dans la mesure où les citoyens n'ont pris connaissance de l'opération qu'après son achèvement.

A en croire le discours de nos informateurs, les agents de la commission de cadastre étaient retranchés au sein des locaux de la commune et ont effectué un travail administratif en procédant à l'enregistrement des biens fonciers exclusivement sur la base du registre communal. L'opération n'a observé selon les animateurs de Tazerajt, aucune enquête de terrain en vue de la constatation et de la délimitation de chaque propriété, et cela en dépit du fait que l'ordonnance déjà citée prévoyait l'ouverture d'une enquête à cet effet²⁵². Il en demeure que dans les faits, l'opération cadastrale a été selon Mr Hamimi, essentiellement conduite d'une manière administrative sans aucune consultation des différentes parties que devaient impliquer l'opération, c'est-à-dire le propriétaire et ses voisins.

« Tazmalt est la première commune qui a été cadastrée en Algérie avec Fouka à Tipaza. C'étaient les deux communes pilotes pour l'opération. Le cadastre a créé beaucoup de problèmes. Le plus grand problème, c'est que les propriétés étaient réparties entre frères et cousins et à l'arrivée du cadastre en les a mis dans l'indivision...ils n'ont pas pris le soin d'aller en profondeur, et de voir où se limite de propriété à toi et celle de ton frère, de ton cousin ou voisin. Ça demandait beaucoup de travail, alors ils ont bâclé (...) les propriétés des uns furent consignées au nom des autres, ça c'est juste à titre d'exemples mais il y a plusieurs autres cas »²⁵³.

Notre interlocuteur ainsi que ses amis de Tazerajt, parle d'une opération cadastrale «*bâclée*» dont les conséquences retentissent aujourd'hui encore sur le développement local au niveau de la commune. L'absence d'acte de propriété requis pour toutes démarches dans le but de bénéficier d'une aide pécuniaire de l'Etat s'impose et son absence entrave l'accès aux crédits, en conséquence, bloque le processus du développement au niveau de Tazmalt.

La manière et le contexte dont est intervenue l'opération cadastrale à Tazmalt semblent avoir conditionné ses aboutissements. L'opération a été effectuée au sein des bureaux de la municipalité à l'insu des citoyens. Ces derniers, peu informés sur l'opération, n'ont pas su

²⁵¹ Journal officiel N°92 de 18 Novembre 1975, p.994.

²⁵² Au sens de l'article 09 de l'ordonnance n° 75-47 de novembre 1975 « *les opérations de délimitations sont exécutées contradictoirement avec tous les intéressés (administration, propriétaire, voisin)* ».

²⁵³ Hamimi Moncef, Op.cit.

déclarer leur bien immobilier aux agents de la commission de la conservation foncière ainsi leurs biens n'ont pas été pris en considération lors de l'opération.

« La commission est restée sans faire un travail de terrain. Ils ont fait un cadastrage administratif. C'est-à-dire qu'ils sont entrés à l'intérieur de la mairie, ils restaient au bureau pour consulter les anciens registres établis lors de la révolution agraire et ils recopiaient. Ils ont fait un faux cadastrage »²⁵⁴

Malek Bahloul, à propos des conditions de l'opération cadastrale à Tazmalt, dit :

« Les gens ici ignoraient qu'il y a avait une opération cadastrale en cours, que c'est sérieux et qu'il fallait prendre les mesures nécessaires pour ne pas se retrouver dans l'impasse aujourd'hui. Les agents du cadastre ne se sont pas donné la peine de se déplacer sur le terrain pour consulter le propriétaire et ramasser des témoignages. Le gros du travail a été fait au sein de la mairie à l'insu des propriétaires concernés »²⁵⁵.

D'autre part, le contexte de l'exécution de l'opération cadastrale peut, lui aussi, être considéré comme élément clé dans les aboutissements de ladite opération. Ce dans la mesure où le début de l'opération coïncidait avec l'achèvement de la Révolution Agraire. Celle-ci rappelons le, a engendré l'expropriation et la délimitation de la propriété individuelle. La crainte d'être à nouveau exproprié resurgi et conduit certains propriétaires terriens à ne pas déclarer leur bien aux agents du cadastre :

« Les gens ne savaient pas, il y en avait qui savaient, mais ils ont fermé l'œil parce que c'est venu juste après la révolution agraire, la nationalisation des terres agricoles. Donc, les gens avaient peur de déclarer leurs biens terriens parce qu'ils se sont dit que c'est encore un autre piège, on déclare et puis ils vont nous spolier nos terres »²⁵⁶.

Déclarée achever en 1987, l'opération cadastrale des biens immobiliers à Tazmalt avait généré une série de complications liées à la situation juridique des propriétés où nombreux propriétaires se trouvent dans l'impossibilité de fournir un acte de propriété pour la preuve juridique de leur propriété. L'association Tazerajt a recensé huit cas relevant les différentes carences qu'avait connues l'opération de cadastre au niveau de la commune. Sur une liste que nous ont remis les animateurs de l'association figure, des lopins de terre appartenant à une personne qui furent enregistrés au nom de personnes qui n'ont aucun lien d'héritage avec le propriétaire réel ou encore des ilots entièrement non enregistrés. Egalement, des propriétés cadastrées au nom de propriétaire décédé avant l'opération du cadastre et non pas au nom des

²⁵⁴Oulebsir Rachid, Op.cit.

²⁵⁵Bahloul Malek, Op.cit

²⁵⁶ Hamimi Moncef, Op.cit

héritiers, des délimitations erronées de fait de l'absence des intéressée ou leurs mandataires lors de l'opération. Toutefois, la plus prégnante de ces situations citées est celle relative à la copropriété, qui représente selon les animateurs de Tazerajt plus de 80% des cas recensés. Il s'agit de propriétés qui, avant l'opération cadastrale, étaient réparties entre héritiers suivant le droit coutumier, de manière informelle et qui furent reconduites, après l'opération cadastrale, sous un statut de propriété dans l'indivision. Ainsi, les héritiers se retrouvent dans la situation de copropriétaires, c'est-à-dire que la propriété demeure collective et aucun d'eux ne dispose du droit de jouir de son bien immobilier à titre individuel. L'héritier a pour seule preuve de possession, sa quote-part consignée aux côtés de celles des autres héritiers, mentionné dans le livret foncier. Il ne peut disposer de sa propriété que dans le cas de l'accord de tous les héritiers. Dans le cas échéant l'héritage devient source de litiges entre héritiers et génère ainsi des tensions familiales. Ainsi, la liquidation de l'héritage aboutit à un problème de partage qui exige l'établissement de la Frédha²⁵⁷. Celle-ci constitue un acte de partage des parts d'héritage entre les ayants droit à base duquel sera transmis ensuite l'héritage. Cependant, l'établissement de ce document exige une démarche complexe qui nécessite souvent d'engager un expert notable pour suivre toute la procédure judiciaire, souvent, coûteuse en temps et en argent.

En fait, dans la situation normale où les héritiers en conviendraient à faire valoir leurs droits d'héritage par le billet d'un partage à l'amiable, l'acte est établi par un notaire à la demande d'un ou de tous les héritiers dans le cadre d'une succession suite au décès du père. La succession obéit aux règles du code de la famille issu du droit musulman, où l'établissement de la Frédha requiert le témoignage de deux musulmans qui doivent avoir bien connu le défunt. Aussi, la constitution d'un dossier qui doit comporter un acte de mariage des parents, une fiche d'état civil de la famille, des extraits de naissance de tous les héritiers et aussi celui du propriétaire décédé. En revanche, dans le cas où un différend entre héritiers surviendrait, la liquidation de l'héritage se fait par voie de justice qui, souvent, suit un long cheminement et dure pendant plusieurs années de démarches administratives jugées coûteuses par nos interlocuteurs :

« A défaut de titre de propriété, ils te demanderont [l'administration] de faire une Frédha, et pour faire ça avec les frais, du notaire et de la justice, il te faut vendre tes terres. Tu passeras, deux ou trois ans de procédures administratives, en plus tu vas payer des millions, tu seras aussi appelé à réunir de nombreuses signatures de ceux qui sont en vie et même les

²⁵⁷ Il s'agit d'une loi islamique inspirée des codes coraniques selon lequel est établi le partage de l'héritage.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

morts pour en témoigner de ton droit sur ta propriété. La Frédha²⁵⁸ est une loi coloniale qui existe encore en vigueur en Algérie après cinquante ans d'indépendance»²⁵⁹.

Dans le cas des autres régions d'Algérie n'ayant pas subi d'opération de cadastre général sur leur territoire, la loi prévoit l'ouverture d'une enquête foncière à titre individuel à la demande de l'héritier. Ce dernier peut demander l'ouverture d'une enquête auprès des services de la conservation foncière au niveau de sa wilaya qui désigne un agent de son service pour conduire l'opération. L'enquête a pour objectif la constatation du droit du demandeur sur une propriété donnée et lui faire délivrer ensuite, un titre de propriété. Selon les dispositions de la loi en vigueur²⁶⁰, l'enquête foncière comporte trois étapes dont, la détermination de la superficie, la constatation physique de la propriété et une présentation graphique au moyen d'un plan établi par un géomètre-expert. Le résultat de l'enquête doit faire objet d'une large publicité durant un délai de deux mois. La mesure permet ainsi aux autres héritiers se réclamant d'un droit de propriété sur le même domaine de manifester leur opposition par voie judiciaire afin de recouvrer leurs droits.

En revanche dans le cas de la commune de Tazmalt, l'ouverture d'une enquête foncière est une démarche impraticable. Ce en raison que la loi n° 07-02 du 27/02/2007 portant institution d'une procédure de constatation du droit de propriété immobilière et de délivrance de titre de propriétés par voie d'enquête foncière exclut de l'opération tous les immeubles soumis aux dispositions de l'ordonnance n°75-74 de cadastre général dont fait partie la commune de Tazmalt. En effet l'article 02 de la loi n°07-02 indique que « *la procédure de constatations du droit de propriété immobilière s'applique à tout immeuble non soumis aux opérations du cadastre général prévues par l'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975, susvisée, quelle qu'en soit la nature juridique* »²⁶¹

Ainsi, l'opération déclarée achever en 1987 elle a généré de nombreux problèmes de nature juridique qui empêche de nos jours les propriétaires terriens à Tazmalt de disposer d'un justificatif afin de prouver leur propriété. En effet, La présentation de garantie sur la base de titre de propriété est retenue comme ultime condition pour tout financement étatique. Les bailleurs de fonds c'est-à-dire les banques et les mutuelles en font une condition incontournable pour l'octroi de crédits et son absence entraîne la défection de toute la démarche. Mais aussi

²⁵⁸ Ladite loi est antérieure à l'époque coloniale.

²⁵⁹ Oulebsir Rachid, Op.cit.

²⁶⁰ Loi n° 07-02 de février 2007 portant institution d'une procédure de constatation du droit de propriété immobilière et de délivrance de titre de propriété par voie d'enquête foncière.

²⁶¹Loi n° 07-02 de février 2007, Op.cit.

pour l'obtention, par exemple, d'un permis de construction, l'acquisition de l'aide à l'habitat rural et le prêt bancaire.

« La commission de cadastre est passée ici à Tazmalt de janvier 1983 à septembre 1987, elle s'est soldée par une catastrophe pour les propriétaires terriens. Elle a mis presque toute la propriété dans l'indivision alors qu'elles ne l'étaient pas auparavant. L'opération a pénalisé les agriculteurs de Tazmalt qui n'ont pas bénéficié des aides octroyées par l'Etat pour le développement de l'agriculture, ni permettre l'accès aux crédits bancaires puisqu'ils n'ont pas de titre de propriété »²⁶²

Depuis son achèvement en 1987, l'opération de cadastre à Tazmalt est restée sur ses résultats sans aucune réactualisation de ces derniers. Le problème lié à l'absence de titre de propriété chez de nombreux propriétaires demeure et pèse de tout son poids sur la situation juridique du foncier notamment celui agricole.

2. Tazerajt et le problème du cadastre à Tazmalt

A sa création, l'association Tazerajt avait pour première préoccupation de contribuer à la résolution du problème du foncier qui au départ été l'une des principales raisons qui a conduit les agriculteurs et propriétaires terriens à s'associer autour du projet associatif de Tazerajt. Ce en vue de conduire à partir de celle-ci, la revendication autour de l'assainissement de la situation juridique des biens immobiliers liés à l'absence d'acte de propriété chez les agriculteurs et propriétaires terriens au niveau de la commune de Tazmalt comme nous l'avions précédemment développé.

Déjà au moment de la constitution de Tazerajt, plusieurs membres fondateurs ont proposé de créer une seconde association dont l'objectif serait de résoudre le problème du cadastre. Cependant, les présents lors de l'assemblée constituante de Tazerajt ont préféré créer une cellule qui sera chargée du dossier du cadastre au niveau de l'association. La présidence de celle-ci fut confiée comme le souligne M. Allaoua Kourta au deuxième vice-président de Tazerajt, en l'occurrence M. Saïd Bahloul :

« Nous avons décidé de créer une cellule spéciale « cadastre » à l'intérieur même de Tazerajt. Alors, on a désigné Saïd Bahloul pour prendre en charge le dossier du cadastre »²⁶³.

En effet avec la constitution de l'association, celle-ci a décidé de mettre une cellule spéciale « cadastre » qui entreprendra son travail deux ans plus tard soit, en 2005. La cellule est formée des membres fondateurs de l'association et comptait deux équipes composées chacune

²⁶² Bahloul Saïd, Op.cit

²⁶³ Kourta Allaoua, Op.cit.

de trois membres. La première comptait l'ex-vice-président de l'association M. Saïd Bahloul avec deux autres membres dont Malek Bahloul et Allaoua Kourta. Ceux-là étaient chargés de conduire un travail auprès des propriétaires à défaut de titre de propriété. L'objectif de cette démarche consistait à mobiliser les propriétaires terriens à Tazmalt autour de l'association et à conduire ensuite, dans une démarche revendicative, un travail collectif pour réclamer la réactualisation de l'opération cadastrale et la régularisation du problème lié à l'absence des actes de propriété.

La seconde équipe est constituée du président de l'association et son secrétaire général ainsi que le président de la cellule technique au niveau de l'association. Le travail de ces derniers s'est essentiellement centré sur les différentes instances étatiques territoriales et ministérielles à l'instar de la direction du cadastre, la wilaya de Bejaia et le ministère des finances. L'objectif visé par cette démarche consiste à intervenir auprès de ces instances et à interpeller ainsi les autorités sur la nécessité d'agir pour résoudre le problème du cadastre, qui à Tazmalt, menace l'avenir du développement local dans tous les secteurs d'activité économique au niveau de la commune.

3. De la démarche associative revendicative et pacifique

Le travail de la cellule cadastre à commencer en 2005, il opérait au départ au niveau communal à Tazmalt. À ce moment les animateurs de l'association Tazerajt ont conduit une enquête afin de dresser un état des lieux de la situation cadastral au niveau de Tazmalt. Le travail fut scindé en deux parties. La première partie de l'enquête est conduite sur le terrain et eut pour objectif de recenser les propriétaires terriens à défaut d'acte de propriété. Une partie de l'équipe de la cellule cadastre à sillonner les villages de la commune en vue d'approcher les propriétaires concernés par le problème du cadastre. L'objectif de cette démarche visait à réunir dans une pétition les signatures de tous les propriétaires terriens à défaut de titre de propriété.

Nous avons appris, que la mobilisation autour la régularisation du problème du foncier, avait regroupé plus de sept cents et plus de mille agriculteurs selon Rachid Oulebsir. L'association s'est chargée de remettre ladite pétition aux autorités de la wilaya de Bejaia. Selon notre interlocuteur, le travail de la cellule « cadastre » pour réunir les signatures des propriétaires à défaut d'acte de propriété s'est étalé sur une période de deux années. Il rappelle dans son témoignage, que la résolution du problème était l'une des principales raisons de la création de l'association Tazerajt. A ce propos, il dit :

« On a créé l'association pour unifier les fellahs et caser cette loi du cadastre. Alors, on a fait une démarche de porte à porte, on a fait une brigade, pendant deux ans, nous sollicitons

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

les fellahs de la commune de Tazmalt. Tout agriculteur qui n'a pas d'acte de propriété, nous l'avons sollicité et il a signé la pétition. On avait réuni quelque mille signatures »²⁶⁴

D'autre part, selon Malek Bahloul, le travail de la cellule « cadastre » a également investi les archives du fichier immobilier communal contenant les informations relatives au foncier communal à Tazmalt. Les animateurs de l'association ont recopié toutes les informations concernant le nom de propriétaire, la localisation de la propriété, le numéro de lot et la superficie. Le travail comprenait la collecte de toute information jugée nécessaire pour l'établissement d'un état des lieux des propriétés et leur situation juridique, c'est-à-dire mettre en clair les propriétaires touchés par le problème ensuite classer les propriétés sous des catégories différentes pourtant chacune un cas spécifique.

Également, les services du cadastre ont fourni à l'association les plans cadastraux. Ces supports ont permis aux animateurs de Tazerajt de confronter les données du terrain à celle de l'administration et dégager les différentes anomalies qu'avait connues l'opération cadastrale de 1983.

« Les services du cadastre nous ont fourni les plans et l'APC nous a autorisés à recopier les informations contenues dans la matrice, un registre qui contient des informations sur la situation foncière, où l'administration avait enregistré tout ce qui concerne les propriétés terriennes, la superficie de la propriété, sa localisation. On se rendait à l'APC, moi et Saïd Bahloul. On recopiait tout ce qui est inscrit, le nom et prénom du propriétaire, la superficie, la localisation de la propriété, la section. Le travail avait pour objectif de recenser tous les propriétaires de Tazmalt. Nous avons besoin de ces informations pour entamer l'action pour résoudre le problème du cadastre »²⁶⁵

En outre ladite pétition a regroupé six cents signataires des vingt-deux villages de la commune de Tazmalt. Elle compte des informations relatives au propriétaire dont le nom, le numéro d'immatriculation de sa carte d'identité nationale et le lieu de sa propriété. Le travail conduit par Tazerajt a identifié huit principales anomalies survenues à l'issue de l'opération cadastrale que nous avons mentionnée en haut.

La pétition a servi d'argument pour appuyer la demande de l'association concernant la réfection de l'opération cadastrale en vue de régulariser la situation juridique des propriétaires terriens de Tazmalt. Elle fut jointe à une demande qu'avait adressée l'association pour l'APC de Tazmalt, la direction du cadastre de Bejaia, le Wali et enfin le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

« Cette demande est montée de façon hiérarchique à la mairie, la Daïra et La Wilaya, elle est arrivée jusqu'au ministère de l'agriculture puis à la présidence de la république. Et la

²⁶⁴ Oulebsir Rachid, Op.cit.

²⁶⁵ Bahloul Malek, Op.cit.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

réponse nous a été parvenue par chemin hiérarchique, elle retournée vers la régie foncière de Bejaia, portant une décision pour la réfection du cadastre. A ce niveau, ils nous ont donné un argument technique disant qu'il n'y a aucune raison pour refaire l'opération, ils disaient que l'opération était bonne »²⁶⁶

En fait, nous avons retrouvé plusieurs écrits adressés aux instances susmentionnées. La chronologie des envois de ces écrits, montre que le travail de Tazerajt a suivi un cheminement graduel allant des autorités locales jusqu'aux instances ministérielles qui furent interpellées afin d'intervenir en leurs faveurs pour mettre fin à l'épineux problème du cadastre à Tazmalt. Le premier courrier fut adressé au président de l'APC de Tazmalt en date du 24 décembre 2005. Dans ce courrier l'association avait sollicité une audience auprès du maire de la commune. Le document souligne que la raison de cette demande se veut « *d'étudier les besoins des agriculteurs de la commune* » et interpelle les autorités municipales sur la situation juridique de la propriété terrienne. Néanmoins, les animateurs de l'association Tazerajt nous ont souligné à plusieurs reprises, que l'APC de Tazmalt n'accorde aucun intérêt au secteur agricole, moins encore à la résolution des problèmes qui entravent son développement.

Un autre courrier fut adressé au premier magistrat de la wilaya de Bejaia dont une copie a été remise au chef de la Daïra de Tazmalt. La lettre met l'accent sur la genèse du problème du cadastre à Tazmalt et expose les conséquences sur lesquelles avait débouché l'opération cadastrale de 1983. En outre, elle attire l'attention du Wali, sur l'impact négatif de la situation cadastrale sur la dynamique de développement local au niveau de Tazmalt, qui jusque-là est restée paralysée et nécessite impérativement pour sa relance, l'actualisation du cadastre qui permettra au propriétaire d'avoir le titre de propriété. Ce dernier revêt une importance capitale pour tout agriculteur prétendant aux aides destinées à l'agriculture et son absence pénalise de nombreux agriculteurs, qui se voient exclus des différents programmes du développement agricole.

Dans l'attente d'une résolution définitive du problème, l'association a demandé du Wali de Bejaia d'intervenir afin de remplacer l'exigence liée aux titres de propriété et le certificat de possession. Celui-ci se représente une pièce justificative de la possession établie auprès de la municipalité. Dans les communes non cadastrées, le certificat de possession est admis dans la constitution du dossier pour le demandeur de crédit. Contrairement au cas de la commune de Tazmalt où seul, l'acte de propriété est admis :

« Suite aux nombreuses et récurrentes doléances de nos adhérents, nous vous demandons M. le Wali de bien vouloir lever les entraves qui pénalisent les agriculteurs de Tazmalt par

²⁶⁶Oulebsir Rachid, Op.cit.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

l'autorisation des documents en usage dans les communes non cadastrées, en attendant l'actualisation du cadastre qui dotera chaque propriétaire réel d'acte de propriété »²⁶⁷.

Nous apprenons que suite à cette correspondance, le Wali de Bejaia à contacter la direction du cadastre et ordonner à son directeur de prendre en charge les préoccupations des agriculteurs de ladite commune que lui a soulevé l'association. Cette dernière fut ensuite convoquée au siège du cadastre à Bejaia. A cet effet une délégation de six personnes s'est rendue à Bejaia et ont tenu une réunion avec les responsables au niveau de la wilaya.

Le procès-verbal de l'association qui concerne la réunion avec les services du cadastre indique, que celle-ci a eu lieu le 27 décembre 2005²⁶⁸. Selon le président de Tazerajt, le directeur du cadastre a refusé de rencontrer l'ensemble de la délégation et a demandé à se réunir en tête à tête avec son président de l'association. Cette demande a été contestée par le président de l'association qui a demandé à ce qu'ils soient reçus en tant que « collectif », c'est-à-dire tous les membres de la délégation. Toutefois ses camarades présents l'ont chargé lui et Tarik Assam pour les représenter.

Selon notre interlocuteur, le directeur du cadastre a contesté la démarche de l'association dont l'écrit adressé au Wali de Bejaia portait une critique sévère à l'encontre de son service et du travail qu'il a conduit au niveau de la commune de Tazmalt en 1983. En effet, la lettre comporte un passage où l'association accuse les services de cadastre d'avoir conduit un travail hâtif. L'association dénonce également les résultats de l'opération qui selon elle prive les propriétaires terriens à Tazmalt de titres de propriété. La lettre souligne que les propriétaires terriens et les paysans sont « *victimes de l'opération cadastrale inachevée menée en 1983* »²⁶⁹.

« Nous nous sommes rendus à la direction du cadastre. Nous avons retrouvé le directeur qui était en colère contre nous parce que le Wali lui a ordonné de prendre en charge notre dossier. D'abord ont été une délégation de six personnes, il a refusé de nous recevoir tous, sous prétexte qu'on était nombreux. Il voulait me recevoir seul et j'ai refusé, je lui ai dit qu'on est venu en groupe et qu'il devait nous recevoir tous. A son avis, on n'aurait pas dû dire dans la lettre qu'on a adressée au Wali que l'opération cadastrale à Tazmalt a été inachevée. On a dit que la preuve est qu'il y'a des zones non cadastrées au niveau de la commune »²⁷⁰

En outre, dans le procès-verbal susmentionné en haut, les animateurs de Tazerajt informent que le débat avec le directeur s'est construit autour de la requête qu'avait déposée l'association et qui a concerné les différents cas de carences recensés par l'association. Au vu

²⁶⁷ Extrait de la lettre adressé au Wali de Bejaia en date de 20/05/2005.

²⁶⁸ Voir copie en annexe.

²⁶⁹ Op.cit, lettre adressé au Wali de Bejaia en date de 20/05/2005.

²⁷⁰ Hamimi Moncef. Op.cit

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

des arguments avancés par la délégation de Tazerajt, le directeur du cadastre a reconnu que l'opération cadastrale conduite par ses services à Tazmalt avait observé certaines carences. Il s'est engagé devant la délégation de Tazerajt à apporter des résolutions concernant trois cas de carences qui sont comme suit :

- Les îlots recensés inconnus ;
- Les îlots recensés au nom des personnes décédées antérieurement à la date de l'opération cadastrale de 1983 ;
- Les îlots dont les limites et les superficies sont manifestement erronées.

Par ailleurs, le cadastre a rejeté la demande de Tazerajt concernant le recours au certificat de possession momentanément à la place du titre de propriété.

Cependant les cas retenus pour une éventuelle rectification ne représentent, selon Tazerajt, qu'une infime partie des propriétés touchées par le problème du cadastre. La majorité des cas rentre dans d'autres catégories qui ne sont pas concernées par les décisions du cadastre. Ainsi, l'association considère les résolutions adoptées par la direction du cadastre sont insuffisantes et les solutions proposées ne peuvent pallier à régler définitivement le problème. Toutefois, elle a convié la direction du cadastre à prendre en charge les cas retenus pour la révision :

« Les solutions proposées ne répondent pas à l'attente de la majorité des propriétaires fonciers. Leurs adhésions aux différents programmes d'Etat pour le développement de l'agriculture demeurent laborieuse, voire inaccessibles. Néanmoins on vous invite d'ores et déjà à prendre en charge les catégories retenues révisables lors de notre entretien »²⁷¹

Dans la même perspective, l'association a également saisi par courriel le ministère des finances. Dans ce sillage Tazerajt a adressé audit ministère une requête dans laquelle elle a soulevé le problème du cadastre à Tazmalt et a sollicité l'intervention du ministre pour la résolution du problème. Toutefois la demande de Tazerajt est restée sans suite.

Nous apprenons également que des personnalités politiques ont été sollicitées pour intervenir en faveur de la revendication exprimée par les agriculteurs de Tazmalt et prôner par l'association Tazerajt. Parmi ces personnalités il y'a M. T. Mira député du rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et M. O. Messaoud du Front de libération nationale.

Selon Allaoua Kourta, T. Mira a porté les doléances des agriculteurs de la commune de Tazmalt au parlement. Selon notre interlocuteur, la problématique du cadastre de Tazmalt a été

²⁷¹ Procès verbale de l'association Tazerajt 27 décembre 2005.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

soulevée par ledit député lors d'une séance de consultation à l'APN, qui a interrogé le ministre des finances à propos du problème du cadastre à Tazmalt :

« On s'est adressé aux différents services, le cadastre, la wilaya, le ministère, c'est une question qui a été même posée oralement au ministère des finances par le député Tarik Mira »²⁷²

D'autre part, M. Saïd Bahloul président de la cellule « cadastre » nous a informé qu'il a remis un rapport réalisé par Tazerajt sur le problème du cadastre à M O. Messaoud député du FLN afin qu'il intervienne en vue d'apporter pour régler le problème :

« En 2007 j'ai remis un rapport à Mr O. Messaoud un député natif de Tazmalt. Un temps plus tard il m'a demandé de me rendre à l'APN sur Alger pour le rencontrer. Arrivé là-bas et après avoir discuté avec lui, j'ai compris qu'il n'a rien fait et qu'il ne pouvait rien faire »²⁷³

Suite à son passage à Alger, M. Bahloul s'est rendu à la direction générale du cadastre. Il exposa le problème au directeur du contentieux qui lui fournit une réponse lui indiquant que seule la justice est habilitée à décider d'une éventuelle révision du cadastre

« Le lendemain, c'était une journée de réception dans la direction du cadastre. J'ai pris avec moi le dossier qu'on a remis au ministre des finances. J'étais reçu par le directeur du contentieux. Je lui ai exposé le problème. Il me fournit une réponse catégorique en me disant qu'à part la justice aucune autre autorité ne peut régler le problème du cadastre. Lorsqu'il y a une anomalie dans le cadastre seul la justice peut trancher »²⁷⁴

Cette rencontre constitue un tournant dans la démarche de l'association Tazerajt. En fait, devant la successive et d'évaporables réponses qu'avait essuyées la demande de Tazerajt quant à la réactualisation du cadastre. Ses animateurs et au vu de ce constat se sont résolus au fait du nécessaire investissement de la voie judiciaire, alors seule pouvant permettre un aboutissement à la résolution du problème des actes de propriété.

Dans cette perspective, l'association a tenté de se constituer en partie plaignante et d'ester la direction du cadastre en justice. Néanmoins, plusieurs avocats ont indiqué aux animateurs de Tazerajt que leur association ne requiert pas la qualité nécessaire pour conduire le problème au niveau des instances judiciaires compétentes. En fait, au vu de la loi N° 90-31 de 1990, toute association et dès sa constitution *acquiert la personnalité morale et la capacité civile et dispose. Elle dispose ainsi d'un droit « d'ester en justice et exercer notamment devant les juridictions compétentes, les droits réservés à la partie civile en conséquence de faits en*

²⁷² Kourta Allaoua, Op.cit.

²⁷³ Bahloul said, Op.cit.

²⁷⁴Ibid.

rapport avec son objet et ayant porté préjudice aux intérêts individuels ou collectifs de ses membres»²⁷⁵. Toutefois elle souligne que l'objet de la plainte doit être conforme aux objectifs et aux dispositions statutaires antérieurement fixés par l'association. Ce qui n'est pas le cas de Tazerajt puisque celle-ci a pour objectif affiché dans ses statuts « *le développement de l'agriculture à Tazmalt* » ainsi, au vu la loi susmentionnée, le problème du cadastre ne relève pas du champ d'activité de l'association Tazerajt, elle ne peut donc, se constituer en partie plaignante pour représenter devant les instances judiciaires les propriétaires terriens touchés par le problème du cadastre.

Dans ce sillage et pour contourner cette situation de « non-représentativité » les animateurs de Tazerajt ont décidé de créer une autre association dédiée spécialement à la question du problème du cadastre. En effet, celle-ci a été créée en 2008 et fut dénommée « *Association des propriétaires et héritiers des terres cadastrées AKAL* ». Elle est essentiellement composée des animateurs de Tazerajt auxquels se sont associés des propriétaires terriens de la commune.

« On a créé l'association « AKAL ». Nous l'avons créée à partir de Tazerajt, ce sont presque des membres et adhérents de Tazerajt qui constituent l'association Akal. C'est une association «cadastrale » qui a la qualité d'ester le cadastre en justice »²⁷⁶.

Aussitôt après sa constitution ses animateurs ont entrepris une série de contacts avec des avocats spécialistes dans le contentieux et les problèmes juridiques liés au foncier. L'ensemble des avocats sollicités par l'association n'ont pas accepté de représenter l'association en tant que collectif. En revanche, ils proposèrent aux animateurs de l'association *Akal* de porter plainte individuellement. Cette situation était dissuasive aussi bien l'égard des animateurs de l'association Akal et les propriétaires terriens concernés. D'une part le prix des services d'un avocat s'élève à plusieurs millions de centimes ne suscite pas l'intérêt des propriétaires concernés. De l'autre, ester le cadastre individuellement en justice fragiliserait la position de la partie civile plaignante face à une administration dotée des atouts matériels et juridiques lui permettant de prendre le dessus. A ce propose M. Allaoua Kourta nous dit :

« La situation est toujours bloquée au niveau de l'association Akal. Pour être plus clair ce sont les avocats qui bloquent toute la démarche. Ils sont d'avis à nous dire qu'il faut porter plainte à titre individuel, ça c'est excessivement coûteux. On a un dossier de mille bonhommes et chacun d'eux doit payer au moins trois millions pour les services de l'avocat, c'est colossal comme somme. Nous ce n'est pas ça notre but, nous voulons porter plainte collectivement et en tant qu'association cela nous donnera plus de force pour

²⁷⁵ Article 07 de loi N° 90-31 de 1990 relative aux associations.

²⁷⁶ Kourta Allaoua, Op.cit.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

attaquer le cadastre et plus de chance pour avoir gain de cause. Mais attaquer le cadastre individuellement ça n'aboutira à rien. C'est pour ça d'ailleurs que la situation est toujours bloquée »²⁷⁷

Toutes les tentatives de l'association pour apporter une solution au problème ont essuyé un échec. Les services du cadastre au niveau de la wilaya de Bejaia rejettent toute possibilité de résoudre le problème. En effet, la direction du cadastre a refusé de remplacer le titre de propriété par le certificat de possession permettant aux agriculteurs d'accéder aux crédits bancaires et autres programmes de financement. Aussi, la réactualisation de l'opération cadastrale réclamée par Tazerajt afin de régulariser les propriétaires lésés a été catégoriquement rejetée.

Pour les animateurs de Tazerajt et aussi aux yeux des propriétaires terriens à Tazmalt, le problème du cadastre est perçu comme étant une aberration faite à leur égard. Il est associé au niveau du discours à une forme de mépris « Hogra » que subissent les propriétaires terriens mais surtout les agriculteurs qui se retrouvent exclus des programmes d'aide de l'état en raison de l'absence d'acte de propriété. Notamment, parce que la présentation d'acte de propriété n'est retenue que pour le cas de Tazmalt et que dans d'autres communes, la présentation d'un certificat de possession est pièce suffisante pour justifier sa possession. A ce propos M. Rachid Oulebsir nous dit :

« Contrairement à Tazmalt, dans les communes de Boudjelil et celle d'Ath Mlikech là où il n'y a pas eu de cadastre, les paysans de ces régions ont le droit au certificat de possession avec quoi tu pourras obtenir un crédit. Nous on est sanctionné, on ne sait pas pourquoi ? Moi je suis fellahs, lui aussi il est fellah, mais non moi ils ne vont m'octroyer un crédit, que si je présente un acte et non pas un certificat de possession. Pourquoi il ne facilite l'accès aux crédits ? Pourquoi ailleurs il suffit d'un certificat de propriété et ici à Tazmalt il faut un acte de propriété ? Pourquoi à côté c'est un citoyen à part entière et que moi ici je ne lui suis pas ? Quelle différence y'a-t-il entre nous ? La terre est la même pour tous, c'est une terre appartenant à des frères, les uns habitent à Boudjelil et Ait Mlikech et ont le droit, et ceux qui habitent ici à Tazmalt ne l'ont pas !, vois-tu c'est de la non-justesse, cela relève de Hogra directe »²⁷⁸.

Tarik Assam, un autre animateur de Tazerajt ajoute à propos de ce problème et des conséquences qui en découlent, ajoute :

« Le cadastre a généré beaucoup de problèmes. Malheureusement, à ce jour, on se table sur l'opération cadastrale de 1983. Il y a que le texte coranique qu'on ne peut pas changer, s'il s'agit du Coran, on aurait dit oui, mais autre chose, il doit y avoir une actualisation. On n'a jamais constaté une opération d'actualisation du cadastre. Et tout le monde sait que les enfants grandissent, les parents disparaissent etc. au moins rectifier le tir sur ces zones-là

²⁷⁷ Ibid.

²⁷⁸ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Chapitre VI : Le cadastre : un frein au développement agricole

pilotes et ne pas bloquer l'agriculteur en attendant de trouver une solution pour ce problème de cadastre. Le cadastre a été l'un des plus grands blocages, que ce soit pour ces programmes d'aide à l'agriculture ; production ; le logement FONAL ; les prêts bancaires etc. »²⁷⁹.

Tout compte fait, le problème du cadastre bloque toutes les initiatives du développement et plus particulièrement celle du secteur agricole qui en dépend, et dans une large mesure du financement étatique.

Signalons enfin que jusqu'au moment de notre enquête à Tazmalt, l'association continue à recevoir les agriculteurs et propriétaires terriens qui se rapprochent d'elle et la sollicitent pour intervenir en leur faveur dans le cadre de son travail pour la résolution du problème du cadastre.

Conclusion

Nous avons tenté d'interroger ici la situation du bien foncier dans sa genèse et les conséquences sur lesquelles il a débouché. Nous avons conclu, au travers du récit des différents animateurs de Tazerajt, que le problème du cadastre constitue le plus grand obstacle qui freine la dynamique du développement à Tazmalt. Il est redondant et se répercute sur tous les secteurs de l'activité économique.

Ensuite, nous avons tenté de restituer à partir de donnée écrite et des entretiens, le processus de l'activité entreprise par l'association pour régler le problème. Nous en avons distingué deux grandes étapes. La première consiste dans un ensemble d'appels adressé à plusieurs instances étatiques les interpellant sur la nécessité de prendre en charge le dossier et d'agir en faveur d'une résolution définitive du problème. Toutefois, l'administration du cadastre toute aussi que les autres institutions sollicitées n'ont pas apporté des solutions fiables au problème. La seconde étape concerne l'action publique entreprise par l'association dans l'objectif de résoudre le problème par voie de justice.

Le problème du cadastre demeure un dossier ouvert au niveau de l'association qui peine à débloquer la situation liée à l'absence de titres de propriétés foncières.

²⁷⁹ Assam Tarik, Op.cit.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

Introduction

La fructification des associations sur les espaces ruraux, comme dans le cas de Tazmalt, donne naissance à de nombreuses activités festives. Ces activités animent l'espace public au long de l'année et suivent à cet effet, un calendrier événementiel pour la commémoration de différentes dates historiques ou autres festivités culturelles et sportives. Ce type d'activités associatives compte parmi les classiques et tend de plus en plus à une folklorisations des événements qu'elles traitent. Néanmoins, ces activités contribuent d'une certaine façon à maintenir l'esprit commémoratif et à raviver certains événements marquant du passé, de la tradition ou de la culture.

Nous consacrons ce chapitre pour les deux activités phares de l'association Tazerajt Il s'agit là d'une fête qui s'est tenue en deux éditions (2009 et 2010) et qui fut exclusivement dédiée à l'agriculture. Elles représentent la première manifestation de grande envergure organisée par l'association, six ans après sa constitution. Dans ses deux éditions et, outre l'aspect festif qu'elle revêtait, la fête de l'agriculteur de la Soummam avait permis à Tazerajt de porter son image et celle de l'agriculture de Tazmalt hors de son territoire. Conséquemment à cela, elle a permis à l'association une place parmi les acteurs du développement agricole au niveau national.

A partir des récits des organisateurs et de quelques documents ayant traité de ces activités de Tazerajt, nous allons tenter de restituer le processus du travail entrepris pour l'organisation de ces deux éditions de la fête. Nous intéresserons à la genèse de l'idée de l'activité, les raisons qui ont motivé son organisation.

De prime abord, nous aborderons les préparatifs et l'organisation de l'événement qui a connu l'implication des agents du secteur agricole, des associations locales et des instances officielles de L'Etat, dans une démarche de coopération au côté de l'association initiatrice pour la réalisation de l'activité. Nous tenterons ensuite une description de la manifestation dans sa première édition. Nous allons également et sommairement, donner un aperçu sur la seconde édition.

Nous aborderons également, la question de la formation en agriculture initiée par l'association après la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, et ce en collaboration avec le centre de formation professionnelle au niveau de Tazmalt.

1. La première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam

1.1. Genèse du projet ; la fête de l'agriculteur de la Soummam

Durant notre enquête, nous avons porté notre intérêt sur l'émergence de l'idée de la fête chez les animateurs de Tazerajt. Nos interrogations allant dans ce sens, ont eu deux principales réponses. La première indique que l'idée provenait essentiellement de M. Rachid Oulebsir, un animateur de l'association passionné du patrimoine et du travail culturaliste pour la sauvegarde du patrimoine. En fait, ses camarades de Tazerajt nous ont signalé qu'il fut le premier initiateur de l'idée. Il proposa une première fois l'organisation d'une fête dédiée à l'agriculture à Tazmalt sous une dénomination kabyle «*ussan ugerruj* » qui signifie littéralement «*journées du trésor*». Mais une fois l'idée du projet fut approuvée par l'association, l'événement fut baptisée «*fête de l'agriculteur de la Soummam* ». Ce afin de permettre aux agriculteurs de comprendre la portée de l'événement qui leur ait dédié.

Par ailleurs, nous avons appris qu'au départ, le projet avait pour objectif d'organiser une fête pour l'olivier en raison du fait que c'est l'activité dominante du paysage agricole à Tazmalt. Toutefois dans son développement, l'idée du projet s'est élargie pour recouvrir le secteur agricole dans ses diverses filières. Néanmoins, l'essentiel de l'activité a été centré sur l'oléiculture à Tazmalt et ce durant les deux éditions de la fête.

L'ensemble des animateurs de Tazerajt étaient d'avis à dire que la fête avait pour raison d'être, l'ouverture d'un espace d'exposition pour les producteurs agricoles. Cela suppose, qu'elle fut un espace d'exhibition des richesses et des potentialités agricoles de la Daïra. Elle revêtait en fait, la forme d'une foire agricole et butait à mettre en évidence les potentialités agricoles de la Daïra de Tazmalt, qui en dépit de sa vocation essentiellement agricole, n'a point observé de manifestation dédiée à l'agriculture auparavant. La fête est venue rappeler le caractère agricole de la daïra et a interpellé l'attention des autorités sur l'importance de l'enjeu économique que représente l'agriculture pour le développement local.

En outre, l'organisation de la première édition de la fête de la Soummam a été également motivée par un sentiment de subjectivité. Les animateurs de l'association évoquent la *fête de l'olivier* organisée annuellement à Akbou, qui selon eux aurait plus de mérite à être organisé sur le territoire de Tazmalt vu que cette dernière est la première Daïra «*oléicole* » au niveau de la wilaya de Bejaia. Le discours de M. Allaoua Kourta est illustratif à cet égard :

« La fête de l'olivier, il y' a pratiquement plus de trois fêtes d'Olivier en Kabylie. Tazmalt est la première Daïra productrice d'olive et d'huile d'olive au niveau national, en dépit de cela à Tazmalt aucune fête n'a été organisée à l'honneur de l'olivier. On se pose la question,

alors qu'on est la première région concernée, aucune manifestation du genre n'a été observée à Tazmalt »²⁸⁰.

M. Malek Bahloul ajoute que l'organisation de la fête de l'agriculteur de la Soummam tient également à une logique imitative, qui dénote le désir de ses initiateurs d'organiser une fête à l'honneur de l'agriculture à Tazmalt :

« Des fêtes il y en a partout et chaque année. À Akbou par exemple, la fête de l'olivier est célébrée chaque année, où des sommes importantes sont dépensées. Alors, nous on a décidé de faire une fête pour mettre en valeur notre patrimoine rural et surtout agricole ». ²⁸¹

Plusieurs autres de nos interlocuteurs ont évoqué lors de discussions informelles, que le mérite d'organiser la fête de l'olivier devait revenir à Tazmalt étant donné qu'elle se trouve en tête de liste dans le classement des zones oléicoles. Une interrogation revenait souvent dans les propos de nos enquêtés qui se demandaient pourquoi la fête de l'olivier est célébrée à Akbou alors que c'est Tazmalt qui compte parmi les premières régions productrices d'olive et de l'huile d'olive ? Cette question semble avoir été le moteur qui a motivé le plus, les organisateurs de la festivité. En fait, étant donné que la fête de l'olivier célébrée à Akbou connaît la participation de la chambre d'agriculture de Bejaia qui contribue à son organisation. Aussi, vu la détérioration des rapports entre les représentants de la chambre d'agriculture et les animateurs de Tazerajt, ces derniers estiment que leur Daïra est volontairement exclue de la tenue de festivités et/ou foire dédiée à l'agriculture sur son sol. Visiblement la chambre d'agriculture adopte une approche monopoliste dans la gestion de son secteur et se grade, autant faire se peut, du partenariat compétitif dans la gestion du domaine agricole. C'est-à-dire que la chambre d'agriculture refuse de collaborer avec les agents du secteur agricole à l'instar de Tazerajt, sauf dans le cas où l'initiative lui reviendrait et qu'elle détient le plein pouvoir sur son organisation, sa gestion et les mérites qui en découlent. C'est ce qu'indique la position de la chambre d'agriculture de Béjaia qui a boudé la fête de l'agriculteur de la Soummam organisée par Tazerajt dans ses deux éditions. Les animateurs de l'association n'ont pas omis de signaler cela dans les bilans de la seconde édition de la fête où l'on a retrouvé une note d'observation inscrite en caractère gras, et qui dans son contenu porte une dénonciation de l'attitude du président de la chambre d'agriculture de Béjaia vis-à-vis de l'association : « *À signaler l'absence du*

²⁸⁰ Kourta Allaoua, Op.cit.

²⁸¹ Bahloul Malek, Op.cit.

président de la chambre de l'agriculture de Bejaia qui boycotte toute initiative de développement depuis des années malgré d'incessantes invitations »²⁸².

En outre, hormis le fait que la fête avait investi plusieurs filières agricoles, son contenu est resté essentiellement porté en direction de la filière oléicole qui était au centre de l'événement.

« La fête s'est tenue en deux éditions 2009 et 2010. L'essentiel des activités de la fête s'est articulé autour de l'olive et de l'huile d'olive, elle était toutefois ouverte toutes les filières de l'agriculture, nous avons même inclus l'artisanat »²⁸³.

1.2. Les objectifs

La tenue de la fête de l'agriculteur de la Soummam dans sa première édition n'était pas une démarche anodine. Elle visait des objectifs bien précis que ses initiateurs voulaient atteindre à travers une mise en visibilité des potentialités agricoles du territoire de Tazmalt. La première édition de la fête a repris des objectifs classiques que l'association s'est fixée déjà à l'aube de sa création, on retrouve parmi ceux-là :

- Sauvegarder les terres agricoles et prendre soin de l'agriculture ;
- Moderniser et introduire de la scientificité dans notre agriculture qui souffre de précarité,
- Valoriser les produits du terroir et sauvegardés le savoir local.

La manifestation revêtait une dimension de foire professionnelle et s'adressait à deux catégories d'agents intervenants dans le secteur agricole. D'un côté ce furent les agriculteurs auxquels était dédiée la fête et qui aspirait à leur offrir un espace d'échange de connaissances et de compétences. Ainsi, à travers une série de conférences tenue durant la fête, l'activité avait pour objectif de sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de moderniser leur activité. Aussi, l'activité a interpellé les propriétaires terriens sur l'importance de sauvegarder les terres agricoles et le risque qui plane sur elle à cause notamment de l'extension croissante de l'urbanisation. D'autre part, sans pour autant être passéiste dans son contenu, la fête a également réservé une part de l'activité à la tradition agricole locale. Cela paraît à travers la volonté exprimée par les organisateurs de l'événement à valoriser les produits du terroir et les savoirs - faire ancestraux.

A cela s'ajoute une batterie d'objectifs essentiellement portés sur l'activité oléicole. De nature économique, ces objectifs s'inscrivent dans l'optique du développement durable. Il

²⁸² Bilan de la deuxième fête de l'agriculteur de la Soummam, 2010, p02.

²⁸³ Ibid.

s'apparente à l'aspect agro-industriel relatif à l'activité oléicole et vise l'exploitation optimale de la filière à travers la **création d'un marché d'olive et de l'huile d'olive d'une portée nationale**²⁸⁴. La mise en place dudit marché a pour but d'élargir les espaces de commercialisation du produit oléicole au niveau national et aspire également à l'exportation du produit vers le marché international.

En outre, l'objectif exprime la vision de l'association Tazerajt qui considère la filière oléicole potentiellement susceptible d'amorcer la dynamique du développement économique au niveau de Tazmalt. Dans ce sens la fête interpelle au premier plan les autorités publiques sur l'intérêt que représente l'oléiculture pour le développement économique de la région. Egalement, elle aspirait à inciter les opérateurs économiques à s'investir davantage dans l'exploitation de la filière oléicole.

En somme la fête avait pour objectif d'informer les agriculteurs sur les évolutions scientifiques et des nouvelles techniques dans le domaine agricole, médiatiser le savoir-faire et les atouts économiques de la région, dont l'huile d'olive constitue la principale richesse, susciter l'intérêt des pouvoirs publics, attirer les investisseurs.

1.3. De l'organisation

L'organisation d'une activité de grande envergure nécessite des moyens humains et matériels conséquents dont Tazerajt ne pouvait satisfaire à elle seule. L'événement a nécessité pour son organisation la mobilisation de plusieurs personnes, des adhérents de l'association, de la population dont des citoyens de la commune de Tazmalt et d'Aït Mlikech, des représentants de la commune. Pour y parvenir à rassembler le collectif organisateur de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, les animateurs de Tazerajt avaient tenu une série de réunions avec la population locale et le mouvement associatif de la Daïra. Ces réunions se sont étalées sur une durée de plus de trois mois à savoir du mois de février à avril 2009, comptabilisant au total, dix-sept réunions²⁸⁵.

Le matériau recueilli concernant cet aspect du travail de l'association souligne que la plupart du temps ces réunions se tenaient le plus souvent dans des espaces villageois. Ainsi, elles ont investi les solidarités paysannes qui s'opéraient jadis sur ces espaces. La plupart de ses réunions se tenaient au niveau de la salle de délibération de l'APC de Tazmalt qui ouvert cet espace aux animateurs de l'association.

²⁸⁴ Voir le chapitre V.

²⁸⁵ Bilan de la première fête de l'agriculteur de la Soummam, 2009.

« j'ai conduit moi-même par exemple des réunions durant la préparation de la fête de l'agriculteur, nous avons eu 27 réunions dans un cadre officiel, et plus d'une trentaine dans les villages où il fallait faire un effort de médiation très important pour rapprocher les avis des uns et des autres et créer une synergie de toutes les forces pour aller dans le même sens. C'est-à-dire il s'agissait d'aplanir les anciennes querelles, régler les différends entre ceux qui ne s'abandonnent plus, composer les énergies des uns et des autres, mettre ensemble les moyens d'un village avec un autre ; mobiliser les finances de certaines associations à l'exemple de l'association du mausolée de Sidi El Mofek »²⁸⁶.

Comme l'a expliqué notre interlocuteur, au moment de l'organisation de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, des tensions ont surgi entre les organisateurs de l'activité ont altéré le rythme du travail du comité organisateur. Situation qui s'est répercutée sur la durée de l'organisation qui a été prolongée à plus de trois mois de réunions. Cependant, nous n'avons pas pu obtenir plus de détails sur la nature de ces tensions. Nous avons donc recouru à des informateurs qui ont pris part à l'organisation. Ces derniers nous ont indiqué que les divergences entre organisateurs étaient d'ordre clanique et opposaient des personnes appartenant au çoff du bas à ceux du çoff de haut.

L'un de nos informateurs évoquait le rôle moteur, selon lui, M. Rachid Oulebsir était l'élément-clé qui a fédéré les personnes antagoniques autour du projet. Ledit animateur de Tazerajt a dû solliciter l'intervention des personnalités respectueuses et charismatiques de chaque clan afin d'amener les éléments de ces derniers à coopérer dans l'organisation de l'événement. La tâche conduite par Rachid Oulebsir et ses camarades de Tazerajt s'est soldée par l'unification de la population locale de Tazmalt autour de l'organisation de la fête de l'agriculteur. Cela montre une autre face du travail associatif de Tazerajt qui a réussi à aplanir les différends et à rapprocher les divergents dans une région où le clanisme est toujours de mise car en fait, « *L'association Tazerajt a composé avec tout le mouvement associatif de notre Daïra et l'APC de Tazmalt pour créer un comité d'organisation et de réflexion afin de réussir l'événement. Ainsi, elle a joué un rôle de rassembleur dans une région meurtrie par un esprit clanique* ».²⁸⁷

En outre, le comité d'organisation a observé la participation de plusieurs associations de Tazmalt. Selon le président de Tazerajt, plus quatorze associations locales ont pris part à l'organisation de la fête dont celle du *mausolée de Sidi el Mofek* de Béni Mlikech et l'association *Main tendue* du village nord à Tazmalt. Cette participation qui entre dans le cadre du partenariat associatif a abouti à une nouvelle perspective pour le mouvement associatif à

²⁸⁶ Oulebsir Rachid, Op.cit

²⁸⁷ Bilan de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, 2009.

Tazmalt, qui après la première édition de la fête, s'est constitué en une coordination d'association.

« Lorsqu'il était question de l'organisation de la fête de l'agriculteur, il y avait plus d'une trentaine d'associations qui ont participé, elles sont pratiquement venues toutes, générales. Il y en a à qui on n'a rien demandé, ils sont venus par eux-mêmes, ils ont activé avec nous tout le long de ce travail. C'est de là qui est partie l'idée de coordination d'associations, il y a eu la création de la coordination des associations de Tazmalt à partir de la fête même. C'est parti vers autre chose, d'ailleurs la coordination a été effectivement créée»²⁸⁸

D'autre part, le comité d'organisation de la fête a mis en place quatre commissions de travail chargées chacune d'un aspect particulier.

1.4. Commission finance

Comme l'indique son nom, cette commission était chargée de collecter des fonds pour l'événement. À cet effet, la commission a improvisé une quête auprès de la population locale pour financer l'activité. Le bilan financier de la première édition de la fête montre la contribution de plus quarante-six donateurs entre individus, entreprise et association. La somme totale s'est élevée à 356800.00 centimes de dinars. Par souci de crédibilité, chaque somme perçue par l'association qu'elle soit, importante ou pas, a été consignée dans le bilan financier. Notons ici que le bilan financier de la première édition de la fête indique que l'association n'a bénéficié d'aucune subvention étatique pour l'organisation de la première édition de la fête.

Par ailleurs, nous avons appris la contribution du président de l'association « *Main tendue* »²⁸⁹, dans la collecte des fonds pour la fête. Selon M.I, le président de l'association *main tendue* à prendre à sa charge le contact avec des bailleurs de fonds qui collaboraient au financement des activités de son association et à demander leur contribution au financement de la fête.

Ainsi, le financement de la première édition de la fête était exclusivement le fait de la population locale et de quelques sponsors :

« On a fait la première fête, en 2009, elle était organisée à 100 % par les agriculteurs, c'est-à-dire financée à 100 % par les agriculteurs (...) enfin les agriculteurs et les donateurs. On a fait une fête avec un petit budget, mais c'était une grande fête. Elle était grande dans le sens où elle a pu rassembler beaucoup de monde »²⁹⁰

²⁸⁸ Hamimi Moncef, Op.cit.

²⁸⁹ Voir chapitre II.

²⁹⁰ Hamimi Moncef, Op.cit.

En outre, le dépouillement des archives de l'association nous a permis de retrouver plusieurs demandes de financement adressées aux différents organismes d'Etat, l'APC et la Wilaya. D'autres demandes par ailleurs ont été adressées aux industriels de la région. Il en reste tout de même que « *la fête a été totalement et exclusivement financée grâce à la bonne générosité des citoyens de la région, des associations et de l'APC de Tazmalt* ²⁹¹ ».

1.5. Commission logistique

Le rôle de cette commission consistait à assurer les moyens matériels (stand, table, affiche) pour le bon déroulement des festivités d'une part. De l'autre, assurer une prise en charge des invités. Le premier volet dans le travail de cette commission se voulait d'aménager l'espace des expositions et l'équiper du matériel nécessaire à cet effet. La cour du CFPA de Tazmalt au sein duquel se sont déroulées les festivités a été aménagée de façon à permettre à chaque exposant un espace « stand » propre à lui.

Cette commission a été chargée également d'assurer la prise en charge des invités en matière d'hébergement et de restauration. L'ensemble des exposants venu des autres wilayas ont été hébergés au sein de l'hôtel « Sfax », un établissement hôtelier situé à la périphérie de la ville de Tazmalt. Quant aux exposants issus de la Daïra, l'association leur a assuré un déjeuner

« La fête a connu la participation d'exposants venus hors de la wilaya. Nous avons de fait, loué un hôtel pour les héberger. Quant aux personnes venues de Tazmalt, nous leur avons assuré le déjeuner dans un restaurant du coin. Tandis que pour les étrangers, nous leur avons offert une prise en charge totale »²⁹².

D'autre part, l'organisation de la fête a nécessité le déploiement de moyens de transport. À cet effet, les animateurs de Tazerajt ont sollicité l'APC de Tazmalt qui contribue à l'activité en mettant à disposition de ses organisateurs des bus lui appartenant. Outre cela, le discours du président de Tazerajt indique que l'adjoint du P/APC de Tazmalt a apporté un soutien indéfectible à l'organisation de la fête, à ce propos, il nous dit :

« Il y avait aussi quelqu'un de très dynamique, c'était l'adjoint maire **M. MIRABTIN**, lui c'est une personne qui active beaucoup dans le monde associatif, il nous a beaucoup aidés.»²⁹³

²⁹¹ Bilan de la deuxième fête de l'agriculteur de la Soummam, 2010, Op.cit, p. 02.

²⁹² Kourta Allaoua, Op.cit.

²⁹³ Hamimi Moncef, Op.cit

1.6. Commission technique et scientifique

Cette commission avait pour travail de concevoir le programme des festivités notamment dans son volet scientifique. En somme, cette commission avait pour mission d'organiser des conférences autour des thématiques ayant trait à l'agriculture et aux différents programmes d'aide au développement du secteur agricole. À cet effet, plusieurs universitaires et des personnalités relevant des services agricoles, des instituts d'agriculture ont été invités.

Le programme s'est étalé sur plusieurs activités qui ont animé les trois jours qu'avait duré la fête. Il s'est articulé autour d'exposition vente de produits et matériel agricole, des produits du terroir, de l'artisanat.

Aussi et dans le but d'assurer une dimension festive à la fête, le programme comportait l'organisation d'une tombola et un et d'un concours de dessin destiné aux écoliers de la région et qui eut pour thème « l'agriculture ». Ces derniers ont également bénéficié d'une sortie pédagogique vers des fermes pour les imprégner du monde agricole. Également, une exposition d'œuvres artistiques a été programmée et a regroupé les artistes peintres de la Daïra de Tazmalt.

1.7. Secrétariat

Etant initiatrice de l'activité, l'association Tazerajt, a pris à sa charge de coordonner le travail des différentes commissions du comité organisateur. Le secrétariat était dirigé par le président de l'association et son secrétaire général qui chapeautait le travail du comité d'organisation.

La tâche était portée à la fois vers l'intérieur, c'est-à-dire le fonctionnement des commissions citées. Aussi, vers l'institution étatique qui furent contactés en vue de bénéficier d'une couverture juridique et sécuritaire pour l'événement.

La fête s'est tenue au sein du CFPA de Tazmalt après que son directeur a consenti à la demande de Tazerajt pour y tenir l'activité de la fête au sein dudit établissement. Ensuite, les organisateurs ont avisé par écrit le chef de Daïra et la wilaya. Une réunion de travail a été organisée par le chef de Daïra de Tazmalt et a regroupé outre ce dernier, les autorités locales dont, le président de l'assemblée populaire communale, le chef de sûreté de Daïra, représentant de la protection civile, le subdivisionnaire des travaux publics d'Akbou et l'association Tazerajt²⁹⁴. L'ensemble des présents à cette réunion ont donné leur aval pour l'organisation de la fête. Ainsi, à l'issue de cette réunion une autorisation a été délivrée pour l'association Tazerajt.

²⁹⁴ Procès-verbal de réunion de la commission de sécurité de la Daïra, le 26.04.2009.

1.8. La publicisation de la fête

La publicisation est l'une des stratégies devenue de plus en plus utilisée par les associations pour la vulgarisation des activités qu'elles organisent. Plusieurs techniques de présentation, de publicisation et de vulgarisation ont été déjà utilisées dans le champ associatif, telle que GEIMAB et qui ont été analysés par HADIBI Mohand Akli dans sa thèse²⁹⁵. Nous avons retrouvé le même type d'investissement dans le travail entrepris par Tazerajt pour la vulgarisation des deux éditions de la fête de l'agriculteur de la Soummam.

En effet, afin de permettre une large vulgarisation de l'événement Tazerajt a réalisé plusieurs prospectus de la fête. Placardées, selon les animateurs de l'association, dans tout le territoire de Tazmalt, mais aussi dans la région environnante. Ces affiches avaient pour objectif d'attirer l'attention d'un grand public et « visent une consommation raffinée et étrangère »²⁹⁶. Nous avons choisi d'insérer ici l'une des affiches à titre illustratif²⁹⁷.

Les images comprises dans ces affiches dénotent un panorama de paysages agricole qui s'apparente à des filières agricoles diverses. Conçues dans un style simple, elles véhiculent des expressions imagées qui dans leur ensemble relatent l'œuvre du paysan. En fait, elles s'adressent au premier lieu au « fellah » au sens traditionnel du terme. Ce dans la mesure où elle comprend peu d'images sur le matériel agricole moderne, qui évoqueront en ce sens « une agriculture moderne ». Nous remarquerons aisément l'absence de schème de modernité. Les images rapportent l'état de l'agriculture à Tazmalt et mettent en évidence l'aspect traditionnel de l'agriculture.

²⁹⁵ Mohand Akli HADIBI, le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaïa. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui, thèse de doctorat, EHESS, 2006.

²⁹⁶, Op.cit, p, 280.

²⁹⁷ Deux autres affiches ont été réalisées pour vulgariser l'évènement, voir en annexe.

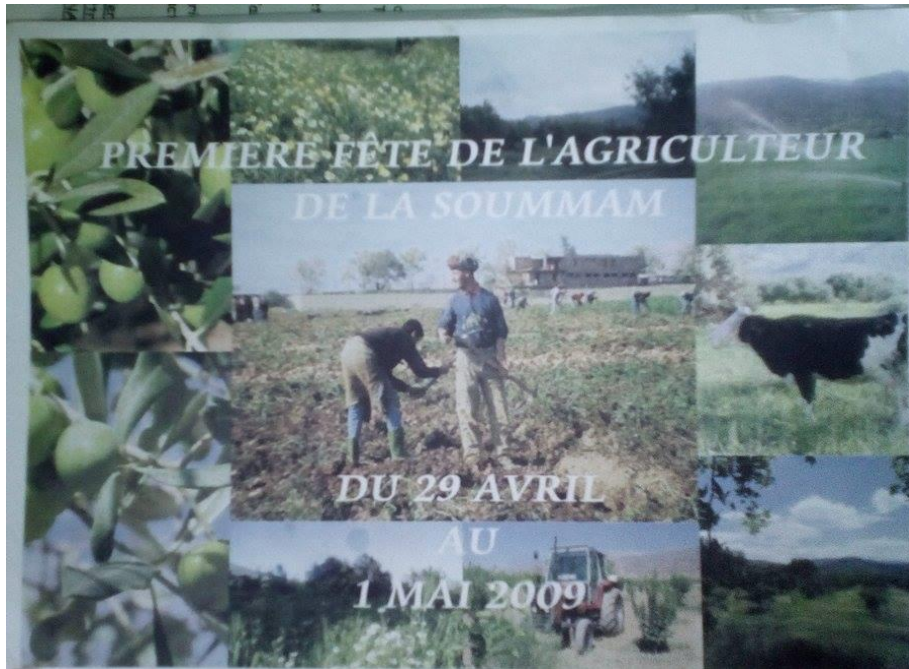


Figure 02 : Prospectus de la première fête de l'agriculteur de la Soummam.

1.9. La médiatisation de la fête

En plus du travail réalisé par les organisateurs en vue de vulgariser l'événement. Il était nécessaire de convier les médias à la couverture de l'événement. Ce afin de permettre à l'activité d'avoir écho auprès des différentes instances du secteur agricole

La première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam a fait objet d'une littérature journalistique importante. L'évènement fut couvert par plusieurs quotidiens nationaux autant durant la phase préparatoire et durant le déroulement des activités. S'ajoute à cela, une forte implication des médias lourds qui ont à leur tour assuré la couverture médiatique de la manifestation. En effet, l'évènement avait observé la présence de la télévision nationale qui a réalisé et diffusé sur ses trois chaînes, un film reportage de 26 minutes. Deux autres films reportages ont été réalisés par une équipe de professionnel engagée par Tazerajt, furent diffusés sur la chaîne de télévision berbère et la Beur TV. Le premier reportage s'intitulait « *L'agriculture et le secteur agroindustriel à Tazmalt : patrimoine ; réalité et espérance* ». Ce reportage a été réalisé dans la commune de Béni Mlikech et a abordé d'une manière générale l'agriculture de montagne dans ses avantages et ses déficits. Le second quant à lui s'intitule « *L'olivier à Tazmalt, une longue histoire, un grand espoir* ». Ce dernier reportage, aborde exclusivement l'activité oléicole. Le reportage est segmenté en trois parties consacrées chacune à un niveau de production oléicole. La première partie est consacrée à la phase culturale. Elle aborde les savoir culturels locaux de l'oléiculture. Egalement, elle propose un aperçu sur les

différentes variétés d'olive existant sur le territoire de la Daïra. La deuxième partie aborde la période de récolte des olives. Quant à la dernière, le réalisateur du reportage a tenté une restitution de l'évolution des pressoirs d'olive. Le film montre dans une optique chronologique le développement des huileries, à commencer par les pressoirs à traction manuelle, animal, mécanique et enfin les presses modernes les plus sophistiquées existant à Tazmalt. En outre, la Radio Soummam, a elle aussi consacré deux émissions sur ses ondes pour couvrir les activités de la fête.

L'apanage médiatique avait permis à l'association de vulgariser à plus grande échelle son activité. Chose ayant permis à la manifestation d'avoir un écho auprès des hautes instances du ministère de l'agriculture. C'est ce que confirme en fait, la présence de cinq directeurs centraux du ministère de l'agriculture lors de la deuxième édition de la fête, en 2010.

2. Présentation de l'activité

La première édition de la fête de l'agriculteur s'est tenue sous le patronage du Wali de Bejaia, le chef de Daïra de Tazmalt et le président de l'APC éponyme. Elle fut célébrée, en 2009, au sein du centre de formation professionnelle qui avait accueilli du 29 avril jusqu'au 1er mai, les diverses activités qui ont jalonné le déroulement de cette fête. Dans cette partie, nous allons tenter de retracer, dans une optique descriptive, le déroulement des activités de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam. Étant donné que l'événement s'est déroulé dans un temps passé, nous nous appuyons ici sur un support audiovisuel qui a été réalisé sur la fête pour restituer au mieux possible les étapes de son déroulement.

2.1. Première journée

Au matin de la première journée, une délégation composée de chef de Daïra, P/APC de Tazmalt, représentants des services agricoles, de la sécurité, s'est retrouvée au côté du président de l'association Tazerajt devant l'entrée du CFPA pour lancer le début de l'activité. Une prise de parole a été improvisée à l'honneur des présents où des remerciements mutuels ont été échangés entre l'association et les officiels. L'allocution du président de Tazerajt s'est adressée en premier aux agriculteurs à qui il a souhaité les bienvenus. Il remercia ensuite les officiels d'avoir accompagné l'initiative de son association dont il a réaffirmé la paternité sur l'événement. Ensuite, le chef de Daïra a été convié à couper le ruban tricolore donnant ainsi le coup d'envoi pour l'ouverture officielle de la manifestation.



Figure 03 : Inauguration de la fête (sur la première photo de gauche à droite, le Président de Tazerajt, le directeur du CFPA, le chef de Daïra, et le président d'APC de Tazmalt).

Cette première journée était consacrée à l'exposition des produits agricoles où plusieurs filières ont été représentées à l'instar de l'élevage, matériel agricole (traditionnel et moderne). Plus de 54 stands étaient installés dans l'esplanade du CFPA. Alignés les uns après les autres, ils formaient un couloir au long duquel les visiteurs appréciaient les divers produits exposés. A l'entrée, un pressoir en bois datant du VIII^e siècle a été mis place. Entouré de jarres et de plants d'olivier, cet objet patrimonial interpelle la mémoire des visiteurs et rappelle à leurs esprits la tradition paysanne dont certains parmi eux furent socialisés. D'autre part, il fournit à la nouvelle génération une image sur la tradition agraire de leurs aïeux. La tenue de la fête a regroupé de nombreux professionnels du monde agricole au niveau régional. La manifestation avait observé la présence des agriculteurs de la Daïra de Tazmalt, mais aussi des professionnels de l'agriculture venue des communes environnantes à l'instar d'Akbou, voir aussi des autres wilayas à l'exemple des exposants venus de la wilaya de Bouira. L'événement a constitué un moment de découverte mais aussi d'échange entre agriculteurs. Quoiqu'elle fût professionnelle dans ses contenus, la fête de l'agriculteur de la Soummam était également porteuse d'une dimension sociale à l'endroit de la paysannerie locale qui a observé un moment festif qui lui est dédié. Le discours de Rachid Oulebsir, qu'il inscrit dans une logique traditionnelle de tribu, indique que la fête était également un moment de retrouvailles populaires qui ont regroupé plus de cinq tribus.

« On a réuni environ cinquante exposants, tous dans l'agriculture et para agricole. Il y a de petits industriels, des jeunes, des vieux, des apiculteurs, des scourtiniers qui fabriquent des scourtins pour les huileries. Il y a ceux qui ont exposé leur huile, ceux aussi qui travaillent

dans la figuerie ont ramené de la figue sèche. L'un a ramené de l'olive de table et a montré comment qu'on le prépare en Kabylie. Chacun a ajouté du sien. Il y avait beaucoup de produits agricoles et des produits du terroir aussi. Il y eut aussi l'agro-industrie, il y a eu des jeunes de Tazmalt qui font la transformation du produit agricole (...) la fête a permis de ressouder complètement le tissu paysan ancien qui était en voie de perte. C'est-à-dire, les liens de solidarité du système paysan qui allaient disparaître, grâce à la fête, on l'a recousu. C'était un espace de retrouvailles et d'échange où se rencontrent les fellahs. Tous ceux qui font le souk de Tazmalt c'est-à-dire le Arch Ait Mlikech, Ath Abbas, Ath Kanna, Imcheddalen, Ath Mansour, tous ceux-là se sont réunis durant la fête »²⁹⁸

Parmi les exposants, des pépiniéristes ont amené leur production qu'ils commercialisèrent durant les trois jours de la fête. Nous apprenons par ailleurs qu'il eut une forte demande sur les plants d'olivier, notamment ceux de la variété Chambal. Néanmoins la variété la plus recherchée par les agriculteurs et qui se donne rarement est celle dite «Aharaoun», une variété à petits fruits, réputée pour son rendement qualitatif en huile d'olive. En fait, c'est une variété endémique que l'on retrouve actuellement sur les hauteurs de Béni Mlikech. L'huile extraite de cette variété est rarement commercialisée en raison de la petitesse de quantité collectée, mais aussi parce que les oléiculteurs qui possèdent cette variété de l'huile d'olive, préfèrent garder leur production, destinée essentiellement à un usage médicinal. Car elle est d'une grande importance et d'usage fréquent dans la pharmacopée traditionnelle. A cela s'ajoute, la présence de maîtres tailleurs spécialisés dans la taille et le greffage, venus de la commune de Boudjelil et d'Akbou.

La filière de l'élevage était représentée par des éleveurs spécialisés dans l'élevage bovin où une étable à l'air libre a été aménagée à cet effet à quelques mètres des stands dans la cour arrière du CFPA. Egalement des éleveurs de lapin (des cuniculiculteurs) et des apiculteurs ont participé. A ceux-là s'ajoute la présence d'agroindustriels spécialisés dans l'élevage avicole à l'instar de la société MK spécialisée dans l'élevage, abattage et conditionnement de la volaille. Et aussi des fabricants d'aliments de bétail, de production de poussins, poulet de chair et de poule pondeuses. La filière du lait était représentée par l'opérateur local de Tazmalt à savoir la literie La Vallée.

²⁹⁸ Oulebsir Rachid, Op.cit.



Figure 04 : Stands Elevage : de gauche à droite (élevage bovin, cuniculiculture, aviculture et apiculture)

Par ailleurs, une autre aire était aménagée afin d'accueillir deux concessionnaires de matériel agricole venus de la commune de Bechloul dans la wilaya. L'opérateur LEVTO exposa une série de tracteurs, et offrait également des services ventre avec facilité de paiement. Ce qui a suscité l'intérêt des agriculteurs désirants achetés du matériel agricole.

Le second opérateur a exposé une gamme d'accessoires de matériel agricole dont des instruments aratoires divers types, des instruments d'arrosage de pesticide, de moissonneuse, des botteleuses ...etc.

Plusieurs autres entreprises étaient présentes, dont l'entreprise HIJAR d'Akbou spécialisée dans l'énergie solaire et qui proposait un matériel à la pointe de la technologie moderne, offrant la possibilité aux agriculteurs des zones non couvertes par le réseau électrique de disposer d'une source alternative d'énergie pour le fonctionnement continue du système d'irrigation. Egalement, la société EMGEL spécialisée dans la vente et l'installation des groupes électrogènes et les motopompes était présente et a exposé ses produits.



Figure 05 : Stand du matériel agricole.

Concernant l'aspect technique, la fête a observé la participation des représentants des services agricoles. La présence de ces derniers avait pour objectif de rapprocher l'information de l'agriculteur. Ce dans la mesure où les visiteurs se rapprochaient de leur stand afin de demander des explications et éclaircissements sur les modalités d'accès aux aides pécuniaires de l'Etat. Outre cela, la manifestation a aussi enregistré la participation du laboratoire d'analyses des sols (AGRIVAL) appartenant à l'un des animateurs de Tazerajt à savoir T. Assam, tout aussi qu'un vendeur de produits phytosanitaires.

La fête a également été le moment de la découverte d'idées innovantes émanant d'une jeunesse qui s'intéresse de plus en plus à l'agriculture notamment dans son volet industriel. La manifestation a permis à quelques jeunes investisseurs de démontrer leur présence sur le champ agroindustriel à l'instar d'un petit fabricant de produits agroalimentaires, installé à Tazmalt. Ce jeune investisseur de Tazmalt a créé une petite fabrique de transformation et conservation d'un mets traditionnel de large consommation dans la région. Le mets dans il s'agit ici est constitué d'un mélange de piémont et de tomate, localement appelé « Lahmis ». Cet investisseur a trouvé le moyen d'emballer ce produit dans des boîtes de conserve, sans ajout d'éléments conservateur. Il a en outre, exposé sa production lors de la fête, attestant ainsi de la possibilité d'intégrer des

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

produits alimentaires du terroir dans l'industrie agroalimentaire. Mais également, d'affirmer que des idées qui peuvent paraître à bien des égards irréalisables, sinon improductives, pourraient concourir à la réussite personnelle si l'on s'investit sérieusement.



Figure 06 : Stand de produits phytosanitaire et agroalimentaire.

Par ailleurs, si l'exposition avait ciblé plusieurs filières agricoles, il demeure que l'oléiculture a eu la part de lion dans le nombre d'exposant qu'avait accueilli la fête. En effet sur les 54 exposants, la filière oléicole a enregistré la participation de plus de douze producteurs oléicoles, entre oléiculteurs et oléfacteur à l'instar de la huilerie Saoudi de M'Chedallah, et l'opérateur *Olivera*. Des exportateurs d'huile d'olive à l'exemple de l'agroindustriel *Ifri Olive* et la coopérative des huiles d'olive de Kabylie (CHOK) relevant de la chambre d'agriculture de Bouira. En somme la première édition de la fête a réuni les professionnels oléicoles les plus célèbres dans la région centre d'Algérie. Au côté de cela, plusieurs autres oléfacteurs locaux qui ont leur cachet dans la production oléicole à Tazmalt ont exposé leurs produits et proposait également une dégustation aux visiteurs. On cite à titre d'exemple, huilerie Djérada, huilerie Ben Messaoud, huilerie Oulebsir, toutes des huileries anciennes de Tazmalt réputée pour la qualité de leur production.



Figure 07 : Stand des produits oléicole.

Conscients que l'agriculture est indissociable de la ruralité, les animateurs de Tazerajt ont consacré un espace d'exposition dédié exclusivement aux divers produits du terroir. On retiendra parmi les produits agricoles du terroir, la figue sèche et l'olive de table de fabrication artisanale qui est généralement destinée à l'autoconsommation familiale. Ces derniers portent le cachet authentique de la tradition culinaire de Kabylie. Leur exposition se veut une mise en évidence d'un patrimoine local, voire régional, partagé par les populations de la Kabylie. Ils revêtent une dimension culturelle et se réfèrent à une tradition culinaire propre à la région. Dans la même perspective, plusieurs autres objets artisanaux étaient exposés affirmant ainsi la volonté des organisateurs de mettre en évidence le patrimoine rural kabyle. On compte parmi ceux-là, des objets de poterie traditionnelle à l'instar des jarres « Achevayli » où l'on conservait autrefois les denrées alimentaires, comme l'huile d'olive, étaient exposés. De la vannerie aussi, avec des produits tels les silos « Achwari » et d'autres produits de collecte et de transport de l'olive.

Un espace a été consacré à la femme rurale, où de la tapisserie traditionnelle était exposée. Dans un stand alloué à une tisserande de Tazmalt, plusieurs tapis de fabrication artisanale étaient présentés aux visiteurs. Outre cela, un autre espace a été réservé à l'art de la peinture où plusieurs artistes peintres de Tazmalt ont exposé leurs toiles. Egalement un autre stand a été alloué à l'art calligraphique par un artiste spécialisé dans la calligraphie berbère.



Figure 08 : Stands peinture, calligraphie et tapisserie.

Au côté de l'exposition, l'après-midi de la première journée de la fête a également connu l'organisation d'une conférence. Animé respectivement par M. Bouaziz et Achouri respectivement directeur des services agricoles (DSA) et le Conservateur des forêts de la wilaya de Bejaïa. Cette conférence a traité essentiellement des nouveaux dispositifs d'aide de l'Etat pour le secteur agricole. Son objectif était de fournir plus d'éclaircissement aux agriculteurs sur la nature des différents programmes de soutien à l'agriculture et les avantages qu'ils peuvent générer pour le secteur. La conférence était un moment où les agriculteurs prirent la parole pour soulever des remarques critiques à l'endroit des politiques agricoles et aussi à l'endroit de l'administration gestionnaire du secteur. En fait, la fête s'adressait également à l'Etat, au sens politique. Ce dans la mesure où l'association initiatrice aspirait à faire une démonstration de force affirmant l'existence d'un secteur économique important, qui malgré le peu d'intérêt qui lui soit accordé, continue son évolution

« On a fait la première fête, qui n'a de fête que le nom. C'est vrai qu'il y avait un côté festif, mais c'était une fête autour d'objectifs bien précis qui sont, le développement et l'organisation de l'agriculture (...) On a sensibilisé les gens, on leur a fait comprendre que ce n'est pas une fête où l'on vient chanter et repartir. On a voulu montrer à l'État, à l'État central que nous existons, que nous sommes un pôle important du développement, qu'on est là »²⁹⁹.

²⁹⁹ Hamimi Moncef, Op.cit.

Un autre animateur de l'association ajoute en parlant de la politique agricole Algérienne :

« Je ne crois pas qu'il ait cette volonté politique de développer l'agriculture. Et même si elle y est, elle se trouve au niveau des hautes sphères de l'Etat. Mais dès qu'on commence à descendre l'échelle au niveau des wilayas, des DSA etc. on constate qu'il n'y a pas cette suite-là. À un moment ou un autre il y a une discordance et c'est pour ça que ça ne donne jamais de résultats. On nous propose des projets vu de l'extérieur c'est des trucs hyper intéressants, mais le fait qu'ils n'aboutissent pas sur le terrain, ça laisse place à des spéculateurs. Non, on ne fait pas des programmes ou des politiques autour d'une table dans un ministère autour des bureaucrates. Si on n'associe pas les gens du terrain, des professionnels du domaine, ça n'aboutira jamais. On décrète des programmes des politiques mais sans jamais tenir compte de la réalité du terrain. On le constate aujourd'hui, ces politiques n'ont eu aucun impact sur le terrain, il n'y a qu'à voir la note salée des importations pour comprendre l'état de l'économie agricole en Algérie »³⁰⁰.

Notons également qu'une tombola a été organisée à longueur des trois jours de la fête. La tombola avait un double objectif, d'un côté la vente des tickets de la tombola profiterait à la caisse et contribuerait à amortir les dépenses de la fête. De l'autre crée un climat de jeux festif. Le jeu comprenait des cadeaux originaux et exclusivement issus de la production agricole.

2.2. La deuxième journée

La matinée de la deuxième journée a été consacrée aux écoliers de la commune de Tazmalt. Les organisateurs ont prévu une sortie pédagogique vers une exploitation agricole à la faveur des écoliers, pour ces derniers de s'imprégner du monde agricole. Les enfants étaient conduits dans des bus scolaires vers le CFPA où ils ont eu l'occasion de visiter les différents stands et découvrir les différentes filières agricoles existantes au niveau du territoire de leur Daïra. Ces écoliers étaient conduits ensuite, vers une ferme où ils ont côtoyé un éleveur dans son travail et ont assisté à l'entretien d'une culture sous serre. Ils ont pris connaissance des différentes tâches qui incombent au fellah dans son quotidien. L'organisation de cette sortie pédagogique était un moyen pour intéresser les enfants au monde agricole et leur inculquer l'estime du travail de la terre. L'idée est de faire face au stigmate qui fait du paysan un être « *peu enclin à une systématisation économique et rationnelle* »³⁰¹ et d'endiguer les perceptions peu valorisantes du travail de la terre et qui stigmatise l'image Fellah faisant de lui, une personne limitée dans ses ressources et ses aspirations. La nouvelle génération perçoit avec désintérêt le travail agricole, c'est en tout cas le constat que font les animateurs de Tazerajt. Le fait d'avoir fait des études et de se retrouver ensuite à travailler la terre est perçu comme un fait honteux est dévalorisant.

³⁰⁰ Assam Tarik, Op.cit.

³⁰¹ Colonna Fanny, savants paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, OPU, 1987, Algérie, p. 22.

« On a ramené les enfants lors de cette fête pour leur faire visiter les stands ; pour leur faire visiter des exploitations agricoles (...) on s'est dit qu'il faudrait intégrer nos enfants, parce qu'il faudrait que nos enfants aiment la paysannerie. Il faudrait les préparer dès maintenant à ce qu'ils soient des paysans, il ne faut pas que cela soit une honte. Il faut leur faire comprendre que l'on peut bien être paysan et avoir fait des études. Et qu'au contraire c'est un atout et non pas un défaut. Il faudrait leur expliquer qu'on peut être agriculteur et fier de l'être. Et aussi que cela ne m'empêcherait pas de parler avec un ministre sans aucun complexe, pourquoi faut-il en avoir d'ailleurs ? Voilà, être paysan, il faudrait en être fier, il faudrait préparer nos enfants à ce qu'ils soient de bons paysans fiers de leur travail »³⁰².

Autant dans la société et dans l'école aussi, l'image du paysan, a fait objet d'une dévalorisation et de stigmatisations sociales. Le montagnard, le rural inculte, le paysan irrationnel, le simple d'esprit, sont autant des clichés qui rangent encore de nos jours, la ruralité dans la catégorie de « *non civilisée* ». La politique nationale qui s'appliquait depuis l'indépendance du pays à une *homogénéisation sociale et idéologique*³⁰³, alors garante de l'unité de l'Etat nation Algérien, et qui opérait à travers ses divers canaux d'acculturation en vue d'instaurer une culture légitime, avait grandement concouru à la dévalorisation de repères culturels et symboliques des populations rurales, qui désormais s'identifient de plus en plus à des valeurs citadines. Le monde rural est relégué donc au second degré devant la cité, à qui, il sert de réservoir approvisionneur vivrier. Cela se manifeste dans l'exclusion des espaces ruraux des grands plans d'aménagement, et c'est ce dont atteste le retard accusé dans les régions rurales et montagnardes en matière de développement. Mais elle se manifeste également, dans la forte dépendance du monde rural à l'égard de la ville qui selon, F. Colonna, résulte d'un *projet délibéré de l'Etat*³⁰⁴ qui a fait des communautés rurales, des subordonnés de la ville. Ainsi, en s'attendant à accorder plus d'intérêt à la ville cette politique, a concouru à la dévalorisation de la culture paysanne au pourvue d'une culture citadine jugée plus rationnelle. Celle-ci semble être le résultat du travail d'une élite qui s'est longtemps inspirée de modèles culturels outre que celui Algérien et que l'on voulait transposer sur l'Algérie, car en fait « *Le pays s'interdit d'avoir une élite en mesure d'interpréter le réel depuis une identité algérienne.* »³⁰⁵

En outre, les effets pervers de l'urbanisation, concourent à l'introduction des schèmes de la culture citadine dans la ruralité envers lesquelles, les populations rurales manifestent des attitudes positives, et ce au détriment même de leur culture, chose qui précipite le déclin de plusieurs éléments et fragments de cette dernière. Les propos de Rachid Oulebsir dans ce sens,

³⁰² Hamimi Moncef, Op.cit.

³⁰³ Colonna Fanny. La ville au village. Transferts de savoirs et de modèles entre villes et campagnes en Algérie. In : Revue française de sociologie, 1978, 19-3. pp. 407-426.

³⁰⁴ Ibid.

³⁰⁵ Fatma Oussedik, « À la recherche d'un État endormi », *Diogenes* 2009/2 (n° 226), p. 152-170., p.165.

accusent les politiques de l'Etat d'être le premier responsable de la dévalorisation symbolique du statut du fellah :

« Depuis tout temps, personne n'a considéré les fellahs à leur vraie valeur. Même dans le livre scolaire on retrouve certaines leçons où l'on dit sur le fellah qu'il n'est que pauvre malheureux « **EL FELLAH EL MESKIN** ». Le fellah est des plus dévalorisé à cause de la politique engagée dans notre pays, il est devenu sans valeur, ni importance. Nous dans l'association, nous disons qu'un pays qui n'a pas de fellah ce n'est pas un pays, un pays qui n'a pas de fellah, il ne peut accéder à une souveraineté, ni démocratie, ni avance. Moi je considère que la fête de l'agriculteur était une réussite. Parce qu'elle a redonné de la valeur pour le fellah. Parce qu'elle lui a permis de prendre conscience qu'il n'a pas de tutelle à craindre. Tout ce qu'il craignait auparavant, l'union paysanne, l'Etat, les interdits. Durant la fête, il a trouvé un espace de contrepuissance où il a pu s'exprimer, où il a affirmé son existence »³⁰⁶.

En outre, un concours de dessins a été organisé en faveur des écoliers de Tazmalt. Le concours a eu pour thème « l'agriculture ». Les animateurs de l'association se sont rendus dans les établissements scolaires de la commune et ont demandé aux élèves de réaliser des peintures portant essentiellement sur des thèmes agricoles. D'autres thèmes ont été également proposés aux écoliers, mais qui restent toutefois en rapport avec l'agriculture. La typologie des thématiques proposées pour ce concours, et qui se rapportent à la préservation de la nature, suppose que l'association aspirait derrière une telle démarche, à inculquer une culture écologique aux écoliers.

« On est allé dans des écoles avant la fête pour leur dire, voilà des sujets, faites-nous des recherches, des exposés, sur la gestion des déchets ; sur l'environnement ; sur l'agriculture. Et on a par la suite remis des prix pour ces enfants »³⁰⁷

En outre, cette journée a enregistré la projection des deux films reportages réalisés par l'association à l'occasion de cette première édition de la fête. Un atelier de travail de CFPA a été aménagé à cet effet. La projection a observé la présence d'un important public qui au long d'une heure de projection, a redécouvert les multiples facettes de l'agriculture de Tazmalt dans ces deux types (traditionnelle et moderne).

Ensuite, le public a été convié à assister à une conférence animée respectivement par M. Oulebsir Rachid membre de Tazerajt et qui s'est présenté en sa qualité journaliste et d'économiste de formation et M. Sbaï, directeur de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière (ITAF) de Takrietz. Le thème développé durant cette conférence aborde la situation de l'olivier et de l'huile d'olive en Algérie. En somme, le premier conférencier a porté son

³⁰⁶ Oulebsir Rachid, Op.cit.

³⁰⁷ Hamimi Moncef, Op.cit.

allocution sur les savoirs-faire culturels usités dans l'oléiculture au sein de la région de la haute vallée de la Soummam. Le second quant à lui a abordé les perspectives d'exportation de l'huile d'olive et a expliqué les contraintes que rencontre le processus de labélisation de l'huile d'olive algérienne.

La conférence a soulevé également la problématique de la zone de libre-échange arabe que l'Algérie a intégré en 2005. Les oléiculteurs et les oléfacteurs ont exprimé leur crainte quant à l'impact de cette zone de libre-échange sur les prix de vente de l'huile d'olive. Le risque était que le marché algérien ne soit inondé par les huiles tunisiennes et marocaines qui seront commercialisées à prix bas et handicaperont ainsi la commercialisation de l'huile algérienne, qui elle, se vend à des prix relativement élevés. Néanmoins, M. Rachid Oulebsir a tenu à rassurer les présents en expliquant que l'huile d'olive algérienne est beaucoup plus appréciée au sein du marché pour sa qualité reconnue territorialement.

« Vous craignez que le marché algérien ne soit noyé par les huiles tunisiennes et marocaines qui seront cédées au marché à 200DA le litre. Mais il faut savoir que même parmi les huiles d'olive algérienne, il y a celle qui se vend à 200 Da, d'autres à 500 Da, il y a aussi une huile qui ne se vend pas, qu'on ne peut acheter parce qu'elle est exclusivement réservée à la pharmacopée et les gens refusent de la vendre. Il y a un problème de label et de qualité (...) Il y a aussi le sentiment d'appartenance communautaire et les kabyles savent faire la différence entre une huile de qualité et une autre qui ne l'est pas. Aujourd'hui que l'on nous ramène une huile tunisienne triturée dans des centrifugeuses et céder à 200 DA, les gens en savent qu'elle est de qualité médiocre. Mais une huile issue de la variété « Haroun » triturée dans une huilerie traditionnelle, au plus fort prix ils ne vont pas te la vendre. Ce n'est pas la même chose, il y a un problème de label, du goût et les kabyles je leur fais confiance. On ne va pas apprendre à un kabyle quelle est la bonne huile, cela fait partie de notre culture »³⁰⁸.

2.3. La troisième journée

Les activités de la fête continuèrent au cours du troisième jour. L'exposition continuait selon des témoins de Tazerajt à attirer de plus en plus des visiteurs. Au programme de la matinée, une conférence a été organisée à la marge de l'exposition. Elle fut animée par MM. Arezki Abdenour et Sbaï, respectivement Doyen de la faculté des Lettres à l'université Abderrahmane-Mira de Bejaïa et directeur de l'ITAF de Takrietz, ont tenu à mettre en exergue les propriétés des dérivées de certains produits agricoles, tels que le grignon d'olives et le foin dont l'utilisation dans la fabrication de terre cuite (brique, tuile) se trouve être efficace. Selon

³⁰⁸ Extrait de l'intervention d'Oulebsir Rachid, film documentaire sur la 1^{ère} édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam.

les orateurs, cette technique non encore développée chez nous a déjà fait l'objet d'essais dans plusieurs pays européens et s'avère très pratique dans la fabrication de brique.

L'après-midi, les visiteurs ont été invités à assister à la cérémonie de clôture. La cérémonie a été animée par le chan de chorale du CEM Azwaw Amran de Tazmalt. Comme à l'ouverture de l'événement, sa clôture a été marquée par la présence des officiels qui ont tour à tour pris la parole et ont remercié les organisateurs de la manifestation.

La cérémonie a enregistré également une remise de prix à l'ensemble des exposants qui ont participé à la fête. Des tableaux d'honneur leur ont été remis par les officiels présents, manière par laquelle l'association a tenu à les remercier.

Egalement, les écoliers ayant participé au concours de dessins ont été primés. Et aussi, un tirage au sort a été effectué pour déterminer les gagnants de la tombola qui reçurent ensuite leurs prix.

La cérémonie de clôture s'est déroulée dans un climat festif, où les présents ont fortement exprimé leur désir de reproduire l'événement et d'en faire rendez-vous annuel pour les agriculteurs et les citoyens de la commune.

3. La formation professionnelle, un nouveau vecteur pour la transmission des savoirs

Au cours de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, l'association Tazerajt et le directeur du centre de CFPA de Tazmalt ont annoncé l'ouverture d'une formation au sein dudit centre. L'objectif derrière cette formation aspire à réhabiliter les savoirs-faire liés à l'agriculture et réintroduire à nouveau dans la pratique agricole de l'ère moderne on y introduisant l'élément scientifique.

Dans la société kabyle, les savoirs-faire ancestraux se transmettaient suivant des procédés oraux, étant donné que la culture kabyle est essentiellement orale. Mais, à notre ère, il est plus qu'indispensable pour sauvegarder ces savoirs et d'assurer un transfert générationnel des connaissances pratiques en agriculture, de porter ces savoirs sur de nouveaux supports. La formation se propose garante d'une certaine manière à maintenir en vie les savoirs-faire mais aussi de les enrichir d'un apport scientifique. C'est aussi parce qu'elle permet d'inscrire ces savoirs et connaissances dans une logique scripturaire qu'elle est importante pour préserver ce patrimoine du déclin. C'est dans cet esprit que s'inscrit l'initiative de l'association en vue de la sauvegarde du patrimoine et des savoirs-faire.

Pour lancer la formation, les animateurs de Tazerajt avaient entrepris une campagne de vulgarisation autour de celle-ci à travers les trois communes de la Daïra. Les animateurs de

Tazerajt ont formé une cellule qui s'est occupée d'informer les citoyens de la Daïra sur l'ouverture de la formation. Egalement, une cellule de préinscription fut ouverte au niveau du siège de l'association en mois de juin 2009, où plusieurs désireux se sont présentés et ont manifesté leur intérêt pour l'inscription à la formation.

Dans la même perspective, les initiateurs de la formation, ont opéré quelques ajustements au niveau du procédé d'habilitation à l'inscription. Les conditions requises pour celle-ci furent révisées dans le sens à permettre au plus grand nombre possible d'agriculteurs d'accéder à la formation. Les limitations souvent engendrées par les conditions d'âge et du niveau d'instruction furent abrogées à l'endroit des fellahs afin de leur permettre d'accéder à une formation qualifiante. La seule condition retenue est relative à la constitution d'un dossier d'inscription. Aussi, l'emploi du temps fut allégé et conçu de manière à ne pas altérer le rythme de vie des stagiaires. Une journée d'étude chaque semaine durant un trimestre, durée qui sanctionne la fin de la formation. Cette dernière englobe trois branches pour une durée d'un trimestre chacune. La formation a été officiellement ouverte a durant l'année 2009/2010 et a connu l'ouverture de trois spécialités à savoir, agriculture générale, taille et greffage, élevage.

« On est arrivé à près de 600 inscriptions de paysans de tout âge, mais il y a eu auparavant une négociation avec le CFPA pour éliminer les écueils, les deux écueils fondamentaux dont la condition d'âge et le niveau scolaire. Nous avons ouvert la formation toutes les catégories d'âge allant de dix-sept ans à soixante-dix ans. Aussi l'écueil de niveau de formation, on a estimé que toute personne sachant écrire et lire ouvrait droit à suivre une formation, donc on n'a pas exigé un niveau scolaire. D'ailleurs ça a décomplexé les gens. Cela a ouvert beaucoup d'horizons et beaucoup de gens sont venus faire cette formation»³⁰⁹.

En outre, le CFPA a offert à l'association les moyens matériels nécessaires à la formation. Quant au volet pédagogique, l'animation de la formation était au départ assuré par un technicien agronome de subdivision de l'agriculture de Bejaia qui avait proposé ses services à titre gracieux. Quant à l'association, elle avait mobilisé deux bénévoles de ses adhérents pour assurer la partie pratique de la formation.

Nous apprenons par ailleurs que le contenu du programme de la formation a été négocié avec le technicien formateur. L'association a demandé, à ce que le programme réponde au premier lieu au souci de compréhension, c'est-à-dire que le programme, doit être simplifié pour permettre au stagiaire majoritairement, d'instruction moyenne, d'assimiler son contenu.

« Concernant les programmes, on a dit au formateur ce qu'en voulait, ce que veulent nos paysans, nous lui avons demandé d'adapter son programme à la demande des paysans dans la mesure du possible. Il fallait aussi que ce programme passe par la DFP, c'est-à-dire qu'il

³⁰⁹ Oulebsir Rachid, Op.cit

doit être accepté par la commission pédagogique relevant de la formation professionnelle. Mais sinon, on fait ce que veulent les paysans, parce que finalement, l'objectif, c'était de pouvoir répondre aux interrogations de nos fellahs sur les nouvelles techniques culturales afin d'aboutir ensuite à une amélioration quantitative et qualitative de la production agricole »³¹⁰.

Comme nous l'ont signalé les animateurs de Tazerajt, la formation avait regroupé des stagiaires de tout âge, de 17 ans au plus, toutes les catégories étaient présentes. Nous apprenons que plusieurs fellahs, forgés au travail manuel de la terre et pourvus d'une longue expérience dans le domaine, se sont joints à la formation pour se parfaire dans l'exploitation et la maîtrise des nouvelles techniques en agronomie. Le socle que représentait l'espace de formation offrait, outre l'instruction, un lieu d'échanges entre la génération de vieux fellahs et les jeunes stagiaires. Nos interlocuteurs de Tazerajt nous ont souligné également, la manifestation de nombreuses discussions controversées au cours des premières séances de cette formation, où les propos des techniciens s'opposaient à ceux des fellahs. Celles-ci correspondent à des divergences de perception du travail agricole et opposent le savoir traditionnel des fellahs aux acquis scientifiques du formateur qui, de fait de sa formation, réfute l'efficacité de certaines pratiques culturales puisées dans la tradition agraire et que la science agronomique moderne désapprouve. Nous apprenons par ailleurs, que cela s'est fait dans une dynamique de confrontation, mais aussi de confortation des savoirs, il n'était d'ailleurs pas souhaitable au technicien formateur d'affronter ces situations de manière directe qui pouvait générer le désintérêt des fellahs.

D'autre part, selon le président de Tazerajt, le rapport qui s'établit à l'intérieur de la salle entre les fellahs et le formateur n'était pas bâti sur une logique d'enseignant/ stagiaire, mais plutôt sur une respectabilité établie sur la norme traditionnelle basée sur l'âge³¹¹. Le formateur était appelé à observer le respect de la parole des fellahs tout en essayant de les corriger au niveau de la pratique en leur simplifiant l'explication de chaque procédé pratique dans ses avantages et inconvénients.

« Les premières séances de cette formation étaient très intéressantes. C'est que, le formateur est au-devant de la scène en train de parler sur les techniques, et certains agriculteurs le contredisaient sur certains aspects, parce que pour eux ils ont appris les choses autrement. Mais en fait c'était d'allier les deux, jamais les mettre face à face comme ça sur des trucs contradictoires, il fallait que le débat soit constructif, il faut entendre et écouter tout le

³¹⁰Hamimi Moncef, Op.cit.

³¹¹ C'est d'ailleurs ce que nous avons pu constater lors de notre participation à une journée de formation qui s'est tenue au CFPA en moi de Janvier 2015. Nous avons remarqué que l'actuelle formatrice utilise pour désigner ou appeler un stagiaire, le substantif « Dada », que l'on utilise habituellement en Kabylie comme compliment pour vanter le mérite et le prestige d'un individu par le statut d'ainé du sexe masculin.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

monde. Tout avait un sens, c'est vrai que l'agriculteur dispose d'un certain savoir, mais il y a où il se trompe sur certaines choses, parce que la science dit autrement, mais nos scientifiques avaient tout intérêt à écouter l'autre parce qu'il connaît le terrain, il est là depuis 50 ans avec ses oliviers »³¹².

Depuis son lancement en 2010, cette formation initiée par Tazerajt n'a cessé d'intéresser les fellahs de Tazmalt. Nous avons été à la visite du CFPA où est dispensée la formation et nous avons pu constater de visu le nombre important de stagiaires inscrit à la formation. Par ailleurs, un document qui nous a été remis par l'association Tazerajt, montre que pour la seule année 2011, la formation en agriculture a enregistré la participation de 398 stagiaires réparties sur trois spécialités :

- Agriculture générale : 99 ;
- Arboriculture : 152 ;
- Elevage animal : 138.

Outre cela, nous nous sommes approchés de l'actuelle formatrice en vue de réaliser un entretien avec elle sur le contenu de la formation et la manière dont sont dispensés les cours. Toutefois notre demande a été rejetée. Nous avons ensuite été reçus par la directrice du centre qui nous a affirmé, que pour chaque session ouverte au centre, la formation en agriculture est le créneau qui attire le plus les stagiaires. Notre visite au CFPA coïncidait avec l'organisation d'une courte formation en fromagerie. Nous avons été autorisés à prendre part à la formation et nous avons saisi cette occasion pour opérer quelques observations.

La formation a été organisée par l'association Tazerajt en collaboration avec, le CFPA de Tazmalt et une association de producteurs de lait de Tizi-Ouzou. Elle a regroupé au long de deux jours plus de quatre-vingts stagiaires. La formation s'est déroulée en présence d'un représentant de l'association Tazerajt à savoir Saïd Bahloul et la directrice du centre. Le lieu qui accueillit l'activité consistait en un atelier spacieux qui a été antérieurement vidé de son ameublement. Les animateurs de la formation occupée le centre de la salle, tandis que les présents formaient un cercle autour d'eux. Le discours se tenait en kabyle avec l'introduction par moments de terme scientifique en français. L'orateur expliquait étape par étape le procédé de fabrication du fromage sous le regard curieux des agriculteurs. A chaque étape du procédé un temps est accordé aux présents leur permettant ainsi de soulever leurs questions à l'orateur. Plusieurs types de fromages ont été réalisés et ont fait ensuite objet de dégustation par le public présent. Par ailleurs, nous avons appris que ce genre de formation est souvent organisé, elles

³¹² Hamimi Moncef, Op.cit.

permettent d'offrir aux stagiaires la possibilité d'acquérir des connaissances dans divers domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La formation en agriculture dispensée au CFPA est sanctionnée par une attestation qui permet au stagiaire d'avoir accès aux différents dispositifs d'insertion à l'emploi et de crédits bancaires pour la création d'entreprises.

Par ailleurs, nous avons appris, que l'attestation de stage attribué à la fin de la formation avait permis à plusieurs stagiaires de bénéficier de crédits auprès des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises. En outre, selon les animateurs de Tazerajt, la réussite qu'a eue la formation en agriculture lancée à Tazmalt avait incité les directions d'autres centres de formation professionnelle dans d'autres régions à ouvrir une formation similaire au sein de leurs établissements. Suivant pour cela, la même logique que Tazerajt dans les facilitations d'accès à la formation. En fait, nous avons appris qu'une année après le lancement de la formation à Tazmalt, le centre de formation de la commune « Raffour » dans la wilaya de Bouira avait ouvert les inscriptions pour une formation en agriculture, suivi par d'autres centres au niveau de la wilaya de Bejaia. Actuellement, plusieurs centres de formation professionnelle offrent des formations en agriculture. Selon notre interlocuteur de Tazerajt R. Oulebsir, le ministère de l'agriculture a signé un accord avec le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels pour ouvrir des formations dans le domaine de l'agriculture au niveau national. Notre interlocuteur évoque avec satisfaction la réussite de cette formation initiée par son association et qui fut, selon lui, approuvée et reconduite par les autorités pour l'élargir à grande échelle. Il nous parle ainsi sur les avantages de cette formation en disant :

« Les stagiaires reçoivent une attestation comme quoi il a suivi une formation en apiculture ou bien en agriculture générale, en taille ; en greffe ou en élevage. Ça leur a ouvert la possibilité d'avoir des crédits de l'ANSEJ et de former de petites entreprises, et ça, c'est très important. Cette formation est en voie d'être démultiplié à l'échelle nationale, c'est ce que j'ai entendu moi-même à la télévision : **« une décision du ministre de l'Agriculture en relation avec le ministère de la formation professionnelle, c'est une loi cadre qui va être instituée pour permettre la généralisation de ce type d'expérience tentée au niveau de notre association »**³¹³

4. La deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam 2010

L'organisation d'une deuxième édition de la fête est porteuse de l'ambition des animateurs de Tazerajt qui espérait faire de la fête une tradition annuellement célébrée à

³¹³ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Tazmalt. L'objectif premier de sa tenue est de pérenniser l'événement. Les animateurs de Tazerajt nous ont affirmé que la réussite de la première édition de la fête à susciter l'engouement de la population locale qui de fait avait demandé l'organisation d'une seconde édition, en 2010.

Dans cette partie, nous allons exposer brièvement le contenu de cette deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam. Nous nous attarderons par ailleurs sur certains aspects qui ont marqué l'évolution du travail de Tazerajt. En revanche, compte tenu des aboutissements de cette édition et qui, a priori, ont débouché sur de nouvelles perspectives pour l'association, nous allons mettre l'accent sur les activités les plus importantes qu'avait enregistré cet événement.

4.1. Aperçu sur la deuxième édition de la fête

L'organisation de la deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam avait observé outre la participation du mouvement associatif et les représentants de la commune de Tazmalt, la participation des deux autres communes de la Daïra à savoir, celle d'Ait Mlikech et de Boudjelil, qui ont pris part au travail du comité d'organisation. Plus de deux mois de réunions furent consommés pour mettre en place quatre commissions de travail, chargées chacune d'une tâche spécifique. En dépit de la durée, relativement longue, qu'avait nécessitée l'organisation de cet événement, ses organisateurs nous ont informé que le travail était moins pénible que dans la première édition. Ce dans la mesure où la première expérience leur été bénéfique et leur a permis de gérer le travail d'organisation avec plus de facilité.

Quant aux objectifs de la seconde édition, nous avons remarqué que les objectifs tracés lors de la première édition furent reconduits à l'instar de celui relatif à la création d'un marché d'olive et de l'huile d'olive à Tazmalt. En reconduisant les objectifs de la première édition, l'association espérait attirer l'attention sur l'importance qu'ils revêtent pour le développement durable à Tazmalt. Ainsi, l'association a saisi l'occasion de la présence des représentants de secteur agricole pour coopérer avec ces derniers en vue de concrétiser ses projets. C'est ce qu'indique l'association dans le bilan moral de la seconde édition de la fête où elle affirme que

« Les projets et les thèmes esquissés lors de la première fête ont trouvé une voie de concrétisation grâce à la signature d'une convention portant sur le développement de la branche oléicole, véritable colonne vertébrale de l'économie locale entre l'association Tazerajt et le CNIO³¹⁴. Acte qui traduit tout l'intérêt que portent les pouvoirs publics à l'activité féconde de l'association des paysans de la Daïra de Tazmalt dont le programme ambitieux porte sur les principaux axes du développement durable tel que présentés de nos

³¹⁴ Conseil national interprofessionnel oléicole.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

jours par les instances internationales soucieuses du développement durable de nos régions sous-développées.»³¹⁵

A ceux-là, se greffe une autre batterie d'objectifs qui dénotent une dimension professionnelle, économique et aussi culturelle. Nous retiendrons parmi ces objectifs :

- Faire de la fête de la Soummam un espace d'échange et de création en faveur du développement local ;
- Rassembler le mouvement associatif autour de l'activité des multiples branches de l'agriculture et de l'agroindustriel ;
- Tisser des liens avec les pouvoirs publics et les institutions qui encadrent l'agriculture ;
- Allier le développement à la préservation de l'environnement ;
- Attirer les investisseurs dans le créneau de la transformation des sous-produits.

Comme à sa première, la deuxième édition de la fête a été essentiellement financée par les agriculteurs et les donateurs. Le financement étatique s'est limité à une somme que les animateurs de Tazerajt considèrent, symbolique. Comme ils nous l'ont expliqué, le financement de l'activité tenait le plus à l'adhésion et à la contribution des citoyens de la Daïra de Tazmalt.

« Lors de la seconde édition de la fête, nous avons demandé une subvention pour l'organisation de la fête. Ils nous ont donné quelques sous. À vrai dire, c'était de la poudre aux yeux, une petite somme de dix millions qui ne pouvait servir à l'organisation d'une manifestation de la taille de la fête de l'agriculteur. Mais on ne comptait pas sur eux, nous comptons sur nous-mêmes et sur la bonne volonté de nos concitoyens.»³¹⁶

Tarik Assam considère que le manque de financement de l'association est un facteur dissuasif qui réduit ses possibilités et limite son travail. Dans son discours, il soulève la question de la double mesure dans l'attribution de subventions aux associations. Il évoque avec un sentiment de subjectivité, la fête de l'olivier organisée à Akbou qui n'est, selon lui, qu'une simple exposition des huiles d'olive, dont l'organisation s'élève à coups de millions. Alors que l'activité de son association qu'il juge qualitativement meilleure, n'en bénéficie pas de la même considération dans l'accès aux subventions :

« On a fait une quête, tout comme à la première édition. C'est grâce à la charité des citoyens de Tazmalt qu'on put tenir cette la fête. On s'attendait lors la deuxième édition de la fête à bénéficier d'une subvention qui soit à hauteur des exigences de l'activité, mais en vain. L'ex président de la chambre d'agriculture de Béjaïa, il va dans une école quelconque, il expose quelques bouteilles de l'huile d'olive, on lui donne deux cents millions de la wilaya. Nous ici, on leur a présenté une foire, je dirais plus qu'une foire, c'était un forum. Ils ont bien vu

³¹⁵ Bilan morale de la deuxième fête de l'agriculteur de la Soummam.

³¹⁶ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

la richesse de son contenu lors de la première édition. Au final on nous a donné quelque cent mille dinars, exactement comme les subventions qu'on donne à une association de quartier. Voilà on n'est pas encouragé si ce n'est pas le contraire.»³¹⁷

La deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam s'est tenue du 05 au 07 mai 2010 au sein du CFPA de Tazmalt. La cérémonie d'ouverture avait observé la présence de nombreuses personnalités politiques et des représentants de plusieurs administrations. On compte parmi ceux-là, le chef de Daïra et le P/APC de Tazmalt, des représentants du Wali de Bejaia, le directeur de DSA et des membres de l'APW³¹⁸ de Bejaia et des cadres représentant de la chambre d'agriculture de Bouira. Cette deuxième édition s'est tenue sous le slogan « *sauvegarder notre savoir-faire, préserver notre environnement* ». Le choix d'un tel slogan se veut de mettre l'accent sur l'intérêt qu'accorde l'association à la préservation des savoirs ancestraux qu'elle considère d'ailleurs être le pilier de l'activité oléicole en ce sens qu'il représente le point cardinal qui permet à l'oléiculture à se maintenir et d'évoluer. Le second point que soulève le slogan se rapporte aux questions environnementales, où l'association affirme son rejet de l'usage intensif des produits chimiques dans le domaine agricole, lançant ainsi à travers la fête, un appel pour l'adoption d'une agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement. Le slogan est aussi porteur de mise en garde sur la condition déplorable de la situation environnementale :

« On avait parlé durant la deuxième fête « **de la préservation de l'environnement** » parce qu'on voulait faire la jonction entre le monde agricole moderne, les traitements phytosanitaires ; chimique et la préservation de la nature. On voulait inciter les gens à aller vers une agriculture raisonnée. On ne peut pas, tous dire du jour au lendemain on va aller vers le bio, mais on avait dit, arrêté de traiter n'importe quoi n'importe comment. On a parlé de l'environnement ; là on parlait aussi du traitement des déchets, des décharges publiques ; des décharges sauvages pour dire que voilà l'état dégradé de notre environnement »³¹⁹.

Pour la seconde édition de la fête, presque le même programme d'activité que celui de la première édition a été reconduit à quelques exceptions. Néanmoins, la manifestation a connu des apports qualitatifs qui se matérialisent dans la participation d'organisme national agissant dans le secteur agricole à l'instar du CNIO et d'une délégation du ministère de l'agriculture.

En fait, la manifestation a observé l'organisation d'une exposition, où pour cette seconde édition, 59 exposants ont été présents, soit cinq exposants de plus sur la première édition. Notons également que la manifestation a connu la participation d'exposants venus de

³¹⁷ Assam Tarik, Op.cit.

³¹⁸ Assemblée populaire de wilaya.

³¹⁹ Hamimi Moncef, Op cit.

Sétif, Bordj-Bou-Argeridj et Tizi Ouzou, avaient rejoint leur paire de Bejaia et Bouira présents lors de la première édition.

En ce qui concerne les conférences, l'événement a enregistré l'organisation de deux conférences. La première était animée par le Dr. Merabtine, président l'association des vétérinaires et praticiens privés de la Wilaya de Bejaia. Tenue le premier jour de la fête, la conférence avait pour thème « la situation de la santé animale en Algérie ».le conférencier a également la thématique de l'insémination artificielle. Egalement, une deuxième conférence a été organisée au deuxième jour de la fête. Celle-ci avait abordé la thématique des soutiens financiers de l'Etat et fut animée par le directeur de DSA de Béjaia et le conservateur des forêts. Une dernière conférence était animée par M. Moali Aissa professeur de l'université de Béjaia. Cette conférence a porté essentiellement sur les inconvénients de l'agriculture intensive et l'usage excessif des pesticides sur la biosphère.

Les plus importants apports de la deuxième fête concernent la signature de convention et la tenue de réunions de travail qui a regroupé l'association Tazerajt avec la délégation du ministère de l'agriculture. En effet, la deuxième journée de la fête avait observé l'annonce officielle du lancement du plan quinquennal 2010/2014 portant sur la plantation d'un million d'oliviers. Le coup d'envoi de cette opération a été donné par deux directeurs centraux relevant du ministère de l'agriculture qui étaient présents lors de la fête. Ce, en présence de plusieurs personnalités du domaine agricole au niveau de wilaya et national dont le président de ITAFV³²⁰ de Bejaia, la DSA, et aussi le président du CNIO. Aussi et comme nous l'avons signalé, l'association avait signé une convention avec le CNIO pour le développement de la filière oléicole. Le contenu de cette convention a été explicité devant le public. Ladite convention porte essentiellement sur le soutien de la filière oléicole au niveau de la Daïra de Tazmalt. Les objectifs retenus s'articulent autour de deux aspects qui sont :

- Une formation de mise à niveau des agriculteurs, transformateurs et conditionneurs en vue de l'obtention d'un produit de qualité exportable,
- Mis en place d'un marché normalisé de l'olive et de l'huile d'olive.

Compte tenu du nombre conférences et de réunions de travail qu'avait observé la deuxième édition de la fête, nos interlocuteurs de Tazerajt considèrent que cette deuxième édition était beaucoup plus une manifestation intellectuelle. Car elle s'est adressée, outre les

³²⁰ Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne.

agriculteurs, à un public avisé et pleinement impliquer dans le développement agricole et économique :

« La deuxième fête, elle était beaucoup plus si tu le veux, un peu plus intellectuelle que la première. La première édition était populaire, c'était une fête au vrai sens du terme, tout comme à l'heure de l'indépendance, il y avait de la joie, la joie des retrouvailles, car ça faisait longtemps que les fellahs ne se sont pas réunis, donc c'était un espace de contact »³²¹

La fête a également un moment festif pour la population locale. Deux activités ont été reconduites à cet effet. La première concerne les écoliers où deux sorties pédagogiques étaient organisées en leur faveur où ils ont bénéficié d'une visite à le Oued Soummam. Aussi, ils étaient conviés à la visite d'une ferme agricole spécialisée dans l'agriculture maraîchère et l'élevage avicole. Egalement, un concours de dessins a été organisé où les écoliers ont eu l'occasion d'exposer leur dessin au cours de la fête.

En outre, la cérémonie de clôture s'est caractérisée, selon nos interlocuteurs de Tazerajt, par une ambiance festive qui a marqué, outre la satisfaction des organisateurs de la manifestation, celle des publics présents. Là encore, une prise de parole a été improvisée où l'association a été félicitée pour son travail. La cérémonie a connu également un tirage au sort de la tombola qui fut organisée tout au long de la fête. Cinq prix ont été distribués sur les gagnants et qui sont comme suit :

- 1^{er} prix : une génisse
- 2^{ème} prix : une brebis
- 3^{ème} prix : 20 litres de l'huile d'olive
- 4^{ème} prix : 2 litres de miel
- 5^{ème} prix : 10 Kg de figes sèches

Par ailleurs, la deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam a débouché sur de nouvelles perspectives de travail pour l'association. En fait, l'événement avait offert à l'association la possibilité de tisser de nombreux contacts avec différents organismes étatiques du domaine agricole avec lesquels l'association a entrepris ensuite un travail de collaboration. En somme, la manifestation a permis à l'association une reconnaissance au niveau national qui se matérialise dans la signature de plusieurs accords de coopération que nous traiterons dans la suite de ce chapitre.

³²¹ Oulebsir Rachid, Op.cit.

Actuellement, l'association Tazerajt revêt l'image d'un partenaire fiable parmi les agents du développement agricole au niveau national voire même international

« A l'extérieur de la commune de Tazmalt, notre association est extrêmement bien vue, parce qu'on est en contact avec plusieurs organismes comme les experts européens avec qui on a travaillé un certain moment, le ministère de l'agriculture et le conseil interprofessionnel oléicole. En revanche localement, ce n'est pas le cas »³²²

5. Elargissement du champ d'intervention, Tazerajt dans le travail de coopération

A ses débuts, le travail de l'association Tazerajt se concentrait le plus au sein de l'espace territorial de la Daïra de Tazmalt. À ce moment, son activité se manifestait que peu sur l'espace public. Son travail était essentiellement centré sur les préoccupations du champ agricole local. Cependant, l'organisation des deux éditions de la fête de l'agriculteur de la Soummam a abouti à une nouvelle étape du travail de l'association, qui désormais s'adonne à des perspectives nouvelles de coopération aux niveaux national et international. La deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, plus particulièrement marqua l'élargissement du champ d'intervention de l'association dont le travail est aujourd'hui porté même à l'extérieur dehors du territoire de la Daïra de Tazmalt. Ladite fête a permis d'interagir avec plusieurs organismes (institutions étatiques, association, et organisme européen) avec qui elle partage les mêmes préoccupations. Actuellement, elle se manifeste comme partenaire non négligeable dans le développement agricole et durable. En ce sens, l'association a réalisé une série de partenariats avec plusieurs agents du domaine agricole dont on retiendra CNIO, le ministère des eaux, l'agence de valorisation de produits agricole d'Algérie et le programme européen d'appui à la diversification de l'économie « DIVECO ».

Dans cette partie, nous exposerons quelques-unes des entreprises de coopération auxquelles avait participé l'association Tazerajt.

5.1. Conseil interprofessionnel oléicole et ministère des eaux

En 2010, l'association Tazerajt avait intégré le conseil interprofession oléicole. Ce dernier est un organisme qui relève du ministère de l'agriculture qui fut créé dans l'objectif d'organiser la filière oléicole et d'accompagner son développement. Il a pour mission d'assurer le suivi de la réalisation du plan national pour le développement de l'oléiculture Algérienne.

³²² Assam Tarik, Op.cit.

Lancé durant le quinquennal 2010/2014, le programme du développement de la filière oléicole consiste en une opération de densification du vergé oléicole national. Il ambitionne la création de nouveaux vergers oléicole à travers le territoire national et met à disposition des oléiculteurs des aides financières pour l'achat des plants, des cuves de stockage de l'huile d'olive. A considérer l'importance de ce projet pour le développement de l'oléiculture, les animateurs de Tazerajt estiment qu'il aurait été plus important de soutenir des actions destinées à la réhabilitation du verger national existant. Une telle démarche serait selon le président de Tazerajt plus efficace pour la relance de l'activité oléicole, notamment que, l'opération de rajeunissement des oliviers permettrait de réduire les délais d'entrer en production des oliviers, en conséquence, augmenter la production nationale en matière d'olive et de l'huile d'olive en un temps réduit.

« Planter un million d'hectares, c'est bien, pourquoi un million d'ailleurs pourquoi pas deux ? Mais, nous avons un patrimoine qui est évalué à 330 000 hectares à l'échelle nationale, dont une bonne partie est très mal prise en charge ; très mal travaillée ; dont une partie est complètement abandonnée dans les massifs montagneux. Pourquoi on ne mettrait pas un programme en parallèle que celui d'un million d'hectares pour l'oléiculture de montagne ? Celui-là, faites-le comme bon vous semble, par contre les 300 000 hectares existent déjà, soutenez-nous juste un peu et on le travaillera convenablement. Ce potentiel existe déjà, il suffit de faire une action et tu retrouves le résultat dans l'immédiat. Ce sont des arbres prêts à produire, il faut juste bien les entretenir. Mais pour ce qui y est des plantations, tu es obligé d'attendre minimum cinq ans avant que l'arbre n'entre en production, mais pourquoi attendre ? Donnez-nous juste un peu de ce soutien et vous verrez ce que nous pourrions faire, par exemple réhabiliter l'oléiculture des montagnes et bien tant d'autres choses »³²³.

D'autre part, le conseil interprofessionnel oléicole constitue un centre de regroupement des professionnels de la filière oléicole en Algérie. Il regroupe des producteurs oléicoles, des exportateurs, des associations de professionnels en oléiculture et bien d'autres agents de la filière à l'échelle nationale.

Tazerajt intégra le conseil oléicole à partir de l'an 2010, lors de la seconde édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam, où le président dudit conseil était présent et avec qui l'association a signé une convention portant sur le développement de la filière oléicole. Nous avons appris par ailleurs, que la collaboration de Tazerajt avec cet organisme n'a pas perduré. Ce, à cause d'un certain nombre de divergences qui opposaient les animateurs de l'association au teneur du CNIO. Principalement, ces divergences se rapportent aux orientations du CNIO, qui selon le président de Tazerajt, aspire le plus à administrer les prix des produits oléicoles,

³²³ Hamimi Moncef, Op.cit.

qu'à instaurer une véritable dynamique du développement de la filière. Tazerajt considère que la priorité doit être donnée au développement de la filière dans son aspect culturel et industriel, alors seule condition garante d'une qualité du produit. Quant à la commercialisation, sa régularisation s'avère difficile dans le contexte actuel de l'activité oléicole dont le produit circule dans un marché informel qui échappe à tout contrôle :

« Eux ils étaient plus pour administrer l'oléiculture, ils ont pensé par exemple à administrer le prix de l'huile d'olive, mais c'est de la folie. Allez-y administrer le comme bon vous semble, mais qui va vous suivre ? L'huile est vendue dans le marché informel sans factures sans rien et personne n'en parle. Bien au contraire, au lieu d'aider, au lieu de mettre les facteurs, si tu considères que l'huile d'olive est chère, il faut mettre les moyens pour qu'elle soit moins chère. En aucune manière, tu vas pendre une circulaire et dire que le prix de l'huile d'olive c'est tant »³²⁴.

Le deuxième point concerne la nature des subventions destinées à la filière oléicole. Celles-ci selon notre interlocuteur, revêt la forme « d'aide sociale » où le bénéficiaire n'est tenu par aucun engagement envers l'organisme qui le subventionne. L'oléiculteur est libre d'en disposer de ces subventions sans être dérangé par un contrôle quelconque ou un suivi de son projet. Cette situation traduit un laxisme dans la gestion des budgets destinés à l'oléiculture.

« On ne s'est pas entendu sur la manière de donner les subventions "c'est du social". On te donne les aides de l'Etat et on ne te demande aucun résultat, il n'y a pas d'obligation de résultats ce n'est pas normal »³²⁵

L'autre point soulevé par le président de Tazerajt concerne l'approche adoptée par le CNIO pour le développement de l'oléiculture, et qui semble globalisante et ne prête pas de considération aux spécificités des territoires potentiellement oléicoles. En effet, le plan du développement oléicole consiste en une extension de l'activité sur tout le territoire national. Il n'implique aucune présélection des zones à potentiel oléicole. Cette démarche fait objet de critiques de la part de Tazerajt qui considère que la prise en compte des caractéristiques du territoire comme nécessaire pour le développement de l'activité. Le discours du président de l'association évoque la maîtrise des savoirs-faire en matière d'oléiculture comme condition préalable à la réussite du développement de cette activité

« On te donne les mêmes subventions, que tu sois à Illizi ou sur les monts du Djurdjura ce n'est pas normal. Nous on a dit que les subventions doivent être autour d'un produit et d'un territoire défini, c'est-à-dire que, si on veut développer l'oléiculture, on doit être sûr que

³²⁴ Ibid.

³²⁵ Ibid.

l'oléiculture réussit dans telles région, il faut qu'on soit sûr que les gens savent faire de l'oléiculture »³²⁶

En dépit des divergences qui altèrent la relation de l'association avec les représentants du CNIO, certains animateurs de Tazerajt à l'instar de Tarik Assam, estime important pour l'association de se maintenir en place au sein dudit organisme. Cette importance réside selon notre interlocuteur dans le fait que le conseil offre un espace d'interaction aux professionnels de la filière oléicole. En ce sens il permet l'acquisition, par le fait d'échange, de nouvelles connaissances. Egalement, le contact avec d'autres professionnels, permettra plus de facilité dans l'acquisition de nouveau matériel

« A mon sens, on doit être présent au niveau de ce conseil, c'est important pour nous en tant qu'association. C'est la meilleure voie à emprunter. La richesse réside dans le fait d'être autour d'une table avec d'autres oléiculteurs d'Algérie, il y'a confrontation d'idées de méthodes, tous ces contacts-là sont enrichissants, et nos objectifs sont les mêmes. Je pense qu'on doit être actif avec les membres du conseil, c'est comme ça qu'on va améliorer beaucoup de choses. Ça va nous faciliter la réalisation de nos projets que ça soit par rapport aux aspects techniques et je dirais même moyens. Car il y'a des gens spécialisés dans le matériel agricole. Je dirais que cela nous ouvre la porte pour l'acquisition de ce genre de matériel et à des prix accessibles. Donc je coirs que ce n'est qu'une richesse pour notre association »³²⁷.

Dans la même perspective de coopération avec les organismes d'Etat, l'association a signé en 2010 un accord avec le ministère des ressources en eau. Cet accord vient en réponse à un besoin exprimé par les agriculteurs locaux à Tazmalt lors de la deuxième édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam organisée en 2010 et à laquelle ont assisté des représentants du ministère des eaux.

Les documents que nous avons consultés à cet effet indiquent que cet accord avait pour objectifs de remédier au déficit de l'hydraulique agricole au niveau de la Daïra, qui touche plus de 89% des terres agricoles. En faveur de cet accord, il a été décidé d'une batterie de résolutions pour la récupération des eaux pluviales, soutien financier pour la réalisation de forage et de système goutte à goutte, aussi la réalisation d'un périmètre irriguée. Ce dernier point est d'une importance capitale pour le secteur agricole à Tazmalt. Le projet permettra l'acheminement d'eau depuis le barrage « Tilesdit » dans la commune de Bechloul de la wilaya de Bouira vers Bejaia. Il couvrira selon les estimations de l'office national de l'irrigation et du drainage environ 9000 hectares de terres agricoles »³²⁸.

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Assam Tarik, Op.cit.

³²⁸ <http://www.onid.com.dz>, consulté le 10/04/2016.

Notons par ailleurs que bien avant le lancement de ce projet, en 2010, l'association avait réclamé la réalisation d'autre ouvrage hydraulique au niveau de la Daïra. Il s'agit principalement de la réalisation de retenue collinaire dont l'objectif de contenir les eaux pluviales et de corriger les torrents. Ces derniers ont causé durant l'année 2002 des inondations qui ont généré des dégâts considérables sur les terres agricoles, notamment au niveau de la commune de Tazmalt. Selon notre interlocuteur de Tazerajt M. Allaoua Kourta, ce fut suite à la demande de l'association que des retenues collinaires ont été réalisées et que la commune ait bénéficié de l'installation d'un périmètre irrigué.

« A cette époque, en 2002, la saison hivernale s'est accompagnée d'inondations générées par les torrents et qui ont causé beaucoup de dégâts. A ce moment, nous avons réclamé la réalisation de ces retenues collinaires. Depuis leurs réalisations nous n'avons plus enregistré d'inondations ici Tazmalt. Ils ont chargé des entrepreneurs pour la réalisation de ces chantiers et de temps à autre l'association intervient auprès de ces entrepreneurs pour leur faire des remarques. On a demandé également la réalisation de petits barrages. Nous avons demandé à être reliés au réseau hydraulique pour l'installation d'un périmètre irrigué, c'est à partir de nos revendications qu'aujourd'hui ce périmètre est en cours de réalisation »³²⁹

Nous apprenons par ailleurs, qu'au moment de notre présence à Tazmalt, six retenues collinaires étaient en construction au niveau de la commune.

5.2. De la coopération pour la valorisation des produits du terroir

Dans le cadre d'un travail de coopération, Tazerajt a signé en 2011, une convention pour la création d'une agence de valorisation des produits agricoles en Algérie (AVPA) et ce en partenariat avec l'AVPA France. L'accord a été conclu avec la participation cinq organismes nationaux du domaine agricole. Il a enregistré la participation de l'agence nationale du développement du commerce extérieur « Algex », la fondation Filaha Inove, l'entreprise Techno ive, la société agricole « Step-Agri ».

Le document portant sur ladite convention indique que la création de l'AVPA Algérie a pour principal objectif, la promotion à l'échelle internationale des produits agricoles algériens. L'agence propose un programme de développement et de valorisation qui cible essentiellement produits agricoles du terroir susceptible d'être porté sur le marché international. Ce sont pour l'essentiel les produits oléicoles, les dates, les huiles essentielles...etc. À la faveur de cette convention Tazmalt fut choisie pour le lancement de la première opération décidée par les signataires de la convention. Celle-ci concerne le

³²⁹ Kourta Allaoua, Op.cit.

développement d'une huile d'olive extra vierge issue de la production locale de Tazmalt. Notons ici que le document ne signale aucun détail technique sur les mécanismes de valorisation de la production agricole.

En outre, la participation de Tazerajt dans la création de cette agence est motivée par l'absence d'agence de commercialisation et surtout l'exportation des produits oléicoles. En fait, l'agence se propose de commercialiser et d'exporter les produits agricoles suivant les normes de qualité et de commercialisation. Elle offre en ce sens un espace de commercialisation autorisé et reconnu, qui va inscrire les produits du terroir dans une perspective économique régulée. Par conséquent elle permettra de déplacer des produits agricoles tels « l'huile d'olive » de son ancrage dans le marché informel, peu respectueux des normes de qualité, vers un marché régulier prometteur d'une large commercialisation :

« Si on avait signé cette convention avec ces cinq partenaires s'était pour développer et aider à l'exportation. Voilà, on était donc sur plusieurs francs mais sur un même objectif qui était de mettre en valeur les produits agricoles et les mettre sur le marché, d'abord national et puis international. Parce que la manière dont se vend l'huile d'olive c'est une catastrophe. Les huiles sont mélangées ; exposées en vente sous le soleil, et mises dans des bouteilles en plastique »³³⁰

Selon notre interlocuteur de Tazerajt, d'autres produits auraient pu être investis par le projet. Ce sont des produits agroalimentaires de transformation artisanale, de large consommation chez la population locale à Tazmalt, comme ailleurs en Kabylie, à l'exemple de l'olive et la figue sèche. Ceux-là demeurent peu connus en dehors de leur territoire de production, ce en raison de l'absence d'infrastructures de transformations industrielles et d'appareils de commercialisation qui puissent prendre en charge ce genre de produits :

« Il n'y a pas que l'huile d'olive il y a plein d'autres produits qu'on peut mettre sur le marché. il y a des produits qui sont connus comme la figue sèche ; la datte est l'huile d'olive etc. mais il y a aussi d'autres produits à l'instar de « AMETTOUR » c'est une olive séchée à qui en rajoute du sel. Ça c'est un produit qui peut faire un ravage en Occident. Mais il faut bien le stocker ; bien l'emballer et expliquer ce que c'est. D'ailleurs j'ai fait l'expérience je leur avais fait goûter ce produit et ils ont trouvé succulent »³³¹

5.3. De la collaboration au niveau international

L'association avait nourri une esquisse de projet pour la création d'une coopérative de service agricole dont la réalisation, comme nous l'avons expliqué précédemment, demeure encore non concrétisée. Cela est dû principalement à la condition matérielle déficitaire de

³³⁰ Hamimi Moncef, Op.cit.

³³¹ Ibid.

l'association. Également au refus de coopération manifesté par les autorités locales à Tazmalt. Cette situation a conduit les animateurs de Tazerajt à rechercher d'autres partenaires économiques qui seraient intéressés par le projet. A cet effet, les animateurs de l'association ont établi le contact avec les experts de la commission européenne en Algérie. Il s'agit là, d'un programme de coopération euro algérien qui a pour objectif l'appui à la diversification de l'économie en Algérie (DIVECO).

Le séjour des experts de la commission européenne à Bejaia en Février 2011 a donné la possibilité aux animateurs de l'association d'exposer leur projet portant création d'une coopérative agricole devant le représentant de ladite commission. Au cours de cette rencontre les animateurs de l'association ont sollicité la contribution de la commission européenne pour la réalisation du projet de la coopérative. Nous n'avons toutefois obtenu que peu de détails sur cette réunion qui a regroupé l'association avec les représentants du programme (DIVECO). Mais nous savons néanmoins qu'il a été demandé à l'association de formuler ses besoins dans un document explicatif donnant des détails sur le projet de la coopérative :

« Il y avait un certain Casalis qui est venu à Bejaia dans le cadre du travail de la commission européenne ici en Algérie. Il était le représentant du programme DIVECO, donc il est venu un peu dans la même optique du développement économique. Il nous a écoutés, il nous a demandé de formuler un peu nos besoins et nos objectifs »³³².

La demande de Tazerajt a été favorablement accueillie au tout début de cet exercice de coopération. A la lumière des informations que lui a fournies l'association, le représentant du programme DIVECO a rédigé un rapport dans lequel il a mentionné les avantages du projet proposé par l'association à savoir :

- Production et commercialisation de l'huile d'olive ;
- Valorisation des sous-produits de l'industrie oléicole.

Le rapport comporte six pages au long desquelles, son auteur présente un diagnostic du projet. Le document contient une présentation de la coopérative dans laquelle il réaffirme la paternité de l'association sur le projet. Il indique que la création de la coopérative est motivée par la volonté des porteurs de ce projet à « *fédérer les producteurs, oléiculteurs et oléifacteurs réunis, autour d'un projet intégré, structurant la profession et valorisant leur produits* »³³³. Également, il rapporte que l'objectif de cette coopérative se veut de parvenir à une labellisation de l'huile d'olive produite à Tazmalt.

³³² Assam Tarik, Op.cit.

³³³ Rapport de la commission européenne, appui à la constitution d'une coopérative dans la wilaya de Bejaia, 19.02.2011.p, 02.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

Egalement, le rapport contient des détails qui indiquent que le représentant du programme DIVECO a effectué une enquête sur la production oléicole dans la région de Tazmalt. À ce titre, il signale que des études antérieures avaient été réalisées par l'institut d'arbres fruitiers ITAFV dans l'optique de constituer un dossier pour la labellisation de l'huile d'olive de Tazmalt. Celle-là, selon l'auteur du rapport, présente des avantages qui pourront lui permettre de se positionner sur les marchés internationaux et rappelle à cet effet que la région de Tazmalt comptait parmi la région exportatrice de l'huile d'olive. Ainsi, en s'appuyant sur ce fait, l'auteur de rapport considère que les aspirations des porteurs du projet sont légitimes et que la création d'une coopérative agro-oléicole représente une véritable perspective pour le développement de la filière oléicole :

«La volonté de se repositionner sur les marchés internationaux pour écouler les surplus représente, aux dires des producteurs, un juste retour des choses, puisque, jusqu'à la fin des années 1950, la Kabylie exportait son huile, notamment en France et en Italie. Cette initiative locale accompagnée par l'ITAFV et d'autres institutions telles que l'INRAA³³⁴ constituerait alors la première démarche concrète algérienne ayant des chances d'aboutir »³³⁵

Le projet de la coopérative proposé par l'association Tazerajt ambitionne la production de 140 tonnes de l'huile d'olive annuellement. Tout en accompagnant la production oléicole au long de l'itinéraire technique qui sanctionne la production de l'huile d'olive. La coopérative se propose d'offrir également des prestations de services et aspire à former une main d'œuvre spécialisée dans la filière oléicole.

Le projet a été reçu favorablement au départ par le représentant du programme DIVECO, qui au vu du rapport qu'il a remis à sa direction, alloue un grand intérêt à l'initiative de l'association. Cette dernière espérait consolider cette coopération et bénéficier d'une aide matérielle pour réalisation de sa coopérative. Une liste du matériel nécessaire à la création de la coopérative a été jointe à la demande de Tazerajt. Cette liste comporte plus de dix-neuf éléments de matériel agricole nécessaire à la mise en place de la coopérative. Néanmoins, nous avons appris que cette coopération n'a pas abouti dans la mesure où, le programme DIVECO a refusé de financer le projet. En revanche il a proposé d'offrir ses services en matière de formation pour former des oléiculteurs. Suite à cela, l'association a renoncé à cette coopération :

« Avec l'union européenne ça n'a pas marché, on allait faire un truc en collaboration, mais quand on a voulu nous dévier vers autre chose on a arrêté tout. Nous avons compris qu'ils

³³⁴ Institut National de la Recherche Agronomique.

³³⁵ Rapport de la commission européenne, appui à la constitution d'une coopérative dans la wilaya de Bejaia, 19.02.2011 Op.cit, p.03.

Chapitre VII : Les activités phares de l'association Tazerajt

ne peuvent pas nous servir dans notre cause donc le tout s'est arrêté là. On ne s'est pas entendu parce qu'ils avaient d'autres objectifs que les nôtres. A un moment ils étaient prêts à nous soutenir, même matériellement. Ils sont venus, ils ont vu le projet de la coopérative et ils étaient très satisfaits. Puis un jour le patron de la mission européenne ici en Algérie a pris contact avec nous pour nous dire qu'ils ne financent plus le matériel et qu'en revanche ils sont prêts à financer la formation. Il s'est avéré ensuite que ce sont des algériens qui vont nous faire ces formations et la commission européenne serait payée pour ça »³³⁶

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de mettre en exergue le travail de l'association sur l'espace public. Il s'est agi pour nous ici de tenter une restitution du cheminement du travail de Tazerajt lors de l'organisation et de la tenue de la première et la seconde fête de l'agriculteur de la Soummam.

A la lumière des avis et discours des animateurs de l'association, nous avons déduit que les deux manifestations ont eu pour résultat direct de permettre à l'association une crédibilité autant territorialement à Tazmalt, et aussi à l'échelle nationale. Puisqu'en fait, les aboutissements de la manifestation notamment dans sa seconde édition, ont permis à Tazerajt d'accéder au statut de partenaire économique au vu de plusieurs organismes

³³⁶ Hamimi Moncef, Op.cit.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous voilà parvenu au terme de ce travail, tout au long duquel nous avons présenté l'activité de l'association Tazerajt qui inscrit son travail dans le cadre du développement de l'agriculture et plus particulièrement de la filière oléicole dans la commune de Tazmalt. Notre enquête nous a conduits à l'exploration d'une autre dimension du travail associatif. Un travail dont le moins que l'on puisse dire qu'il est différent de l'image dominante du mouvement associatif au niveau local de la Daïra de Tazmalt. Il se distingue par ses orientations et ses objectifs qui s'inscrivent dans l'optique du développement économique et du développement durable.

La création de Tazerajt intervient dans un moment où le local était marqué par une agitation sociale (printemps noire 2001). Egalement, elle coïncide avec lancement du plan national du développement agricole le PNDA. Ce dernier, marque le retour de l'Etat au financement de l'agriculture et constitue aux yeux des agriculteurs locaux à Tazmalt, un véritable espoir pour le développement de leur activité professionnelle. Tout compte fait qu'en raison du problème des actes de propriété qui sévit au niveau de cette commune, les agriculteurs se trouvent exclus de toute possibilité d'accès au financement de l'Etat. Ceci engendra un sentiment de privation qui devenu ensuite l'élément moteur qui a motivé la création de l'association Tazerajt. Cette logique s'est dédoublée d'une autre qui va à l'encontre de l'administration gérante du secteur agricole de Béjaïa et qui en dépit de sa fine connaissance du problème de l'agriculture à Tazmalt se désintéresse d'apporter des solutions.

Ainsi, l'avènement de Tazerajt à Tazmalt au cours de l'année 2002 matérialise la volonté de ses fondateurs de s'organiser et d'agir en faveur de la défense des droits des agriculteurs locaux. Elle se veut une réponse à la condition problématique de l'activité agricole dont le plus pesant était celui relatif à la situation juridique des actes de propriété. Ainsi et initialement, l'objectif de Tazerajt était d'agir à l'encontre de l'administration pour réclamer la résolution du problème et assainir la situation de blocage qui prive les agriculteurs locaux d'accès au financement de l'Etat.

En outre, le projet associatif des agriculteurs de Tazmalt est bien antérieur à la date de mise en place effective de Tazerajt. Le processus de la création de l'association s'est confronté à une situation sociale complexe. Les clivages claniques encore de mise à Tazmalt avaient fortement influé sur l'aboutissement du projet dans la mesure où ils ont empêché la fédération des agriculteurs locaux autour de l'association et ont ralenti la création de l'association. Néanmoins l'intérêt que représente cette dernière pour la résolution du problème des actes de

Conclusion générale

propriété qu'ils ont en commun a permis leur unification autour du projet associatif. Ce dernier a été porté et mûri au sein d'un groupe restreint d'héritiers de biens agricoles instruits et chargé de capitaux intellectuels. De retour dans leur localité, ces agents se sont investis pleinement dans l'activité agricole. Ils ont composé avec des paysans locaux dans une démarche collective pour la création d'un cadre d'action reconnu et exclusivement consacré aux agriculteurs, dont et à partir duquel ils conduisent un travail pour le développement du secteur agricole à Tazmalt.

L'analyse de matériau recueilli durant notre enquête montre que les animateurs de Tazerajt, en font de cette dernière, un usage divers. Au niveau interne, la répartition des tâches au sein du groupe suit un ordre de compétences. La gestion des affaires de l'association ainsi que sa représentation auprès des institutions diverses est le fait exclusif d'animateurs pourvus d'un « *capital scientifique* » important. D'autres animateurs réalisent un travail de proximité auprès des agriculteurs locaux. C'est donc une démarche complémentaire qui permet à l'association de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'agriculteur et l'administration du secteur agricole. Cependant, le travail de Tazerajt ne se limite pas à la seule tâche d'intermédiation. Son activité revêt une dimension contestataire mais pacifique, dans la mesure où elle tente de faire prévaloir les réclamations des agriculteurs et agit à l'endroit de l'administration pour faire aboutir leurs revendications. Dans la même perspective, elle réalise également un travail à dimension sociale, dans la mesure qu'elle est mobilisée auprès des collectivités locales (APC et Daïra) en qualité de représentant des agriculteurs. Ce travail revêt la forme de solidarité sociale à l'endroit des agriculteurs et vise principalement l'amélioration du cadre de vie de ces derniers.

Tazerajt est surtout mobilisée comme outil de développement. Au niveau local à Tazmalt, elle réalise un travail d'accompagnement des agriculteurs en vue de soutenir ces derniers dans l'acquisition des nouvelles techniques usitées dans l'agriculture moderne. A ce niveau son travail se heurte aux perceptions traditionnalistes de la pratique agricole à laquelle tiennent encore les fellahs au grand d'âme des aspirations modernistes que développent les animateurs de l'association. La modernisation de l'activité agricole reste l'une des grandes préoccupations de l'association. Néanmoins, les désintérêts manifestés par les agents du secteur ainsi que le déficit enregistré en matière de financement sont des éléments dissuasifs à l'égard de l'aboutissement de la démarche moderniste que propose l'association pour l'agriculteur à Tazmalt.

Conclusion générale

En fait, de par son engagement dans un secteur d'activité à porté économique, le financement constitue la condition préalable à la concrétisation des projets de Tazerajt. En revanche le déficit budgétaire qu'elle enregistre est l'entrave majeure qui a réduit ses initiatives. Celles-ci sont inscrites dans une perspective économique du développement local et envisagent l'exploitation des ressources agricoles et plus particulièrement oléicoles potentiellement avantageuse, pour impulser la dynamique du développement à Tazmalt. Ainsi le manque de ressources financières s'impose comme contrainte à l'essor de l'évolution du travail de Tazerajt qui s'estompe à la limite de ses moyens financiers. Les subventions de l'Etat sont peu prometteuses et ne permettent point la réalisation de projets économique de grande envergure tels ceux que propose l'association.

Cette condition a conduit le travail de Tazerajt sur d'autres perspectives. Celles-ci, s'apparentent à des tentatives de partenariat au niveau local avec les collectivités locales à l'instar de l'APC de Tazmalt. Toutefois, ces tentatives ont essuyé un échec dans la mesure où l'autorité municipale n'accorde que peu d'intérêt au développement du secteur agricole lui préférant des logiques économiques dont le rendement est immédiat et nécessaire à la gestion des affaires budgétaires de la commune. Egalement, ce type de partenariat reste soumis à des considérations politiques et à l'appréciation des gouverneurs locaux, qui jusque-là, refusent de coopérer avec l'association dans la concrétisation de ses projets économiques.

D'autre part, l'organisation de la fête de l'agriculteur de la Soummam dans ses deux éditions avait permis à l'association de susciter l'attention de plusieurs acteurs du développement au niveau national. L'organisation ladite activité marqua une nouvelle étape dans le travail de l'association qui désormais, opère même en dehors de son territoire. En effet à l'occasion de la seconde édition de la fête, l'association s'est permis une place parmi les acteurs du développement, chose qui s'est matérialisée dans la signature de plusieurs accords de partenariat avec des institutions de l'Etat et d'autres organismes. Ceci a donné au travail de Tazerajt, une dimension nationale et lui a offert au même titre, une sorte de légitimité et/ou de reconnaissance de son statut d'acteur du développement.

Ainsi, au vu des résultats de notre enquête, nous déduisons que l'association Tazerajt présente un cas singulier de l'investissement du mouvement associatif dans les zones rurales. Elle propose un travail qui articule plusieurs dimensions et converge vers un seul et même objectif, celui du développement local. La prise en compte de ce type de travail associatif dans

Conclusion générale

l'aménagement des politiques locales pourrait s'avérer d'un apport prépondérant au développement durable.

Nous avons présenté une piste d'analyse de l'intervention du mouvement associatif dans le processus du développement local. Notre étude n'est pas une fin en soi, elle se veut d'attirer l'attention sur une autre forme d'activité associative, qui contrairement aux orientations dominantes du mouvement associatif en Kabylie, investit un champ marginal, celui l'activité professionnelle, qui jusque-là est occultée dans les annales sociologiques et anthropologiques.

Enfin, d'autres études sont souhaitables pour étayer nos connaissances sur la participation associative dans le développement économique dans les zones rurales. Ce terrain reste encore en fraîche et ouvre plusieurs perspectives à l'étude des structures associatives. Des cas comme la coopérative des huiles d'olive de Kabylie qui investit le même champ que l'association étudiée ici, permettrait de mettre le point le rôle que joue l'activité associative dans le processus du développement.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- **CEFAI Daniel**, l'Enquête de terrain, Paris, La découverte, 2003. 624 pages
- **COLONNA Fanny**, savants paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, OPU, 1987, Algérie, 356 pages.
- **DAHMANI .M.** Économie et société en Grande-Kabylie. OPU, Alger. (1987), 367 pages.
- **GREFFE Xavier**, Territoires en France : les enjeux économiques de la décentralisation, Economica, 1984, 304 pages.
- **HADIBI Mohand Akli**, *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'Etat : Stratégies et représentations*, Population et société, PNR n° 31, Alger, Editions DGRST/CRASC, 2014, 254 pages.
- **José Mariette**, introduction à la sociologie, éd Le Manuscrit, Paris, 2004, pages 239.
- **KAUFMANN Jean Claude**, l'entretien compréhensif, Armand colin, Paris 2000, 126 pages.
- **LOUBET DEL BAYLE Jean Louis**, Initiation aux méthodes des sciences sociales, Ed Le Harmattan, Paris, 2000, 272 pages.
- **MAISONNEUVE Jean**, la dynamique des groupes, Ed Point delta, Paris, 2009, 123 pages.
- **OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre**, Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social, APAD, Karthala, 1995. 287 pages.
- **OUERDANE Amar**, *La Question Berbère dans le Mouvement national Algérien 1926-1980*, Epigraphe, Paris. 256 pages.
- **OULEBSIR Nadia**. 2004. *Les usages du patrimoine : monuments musés et politique coloniale en Algérie : 1830-1930*, Paris : Édition Maison des sciences de l'Homme, 418 pages.
- **OULEBSIR Rachid**, L'olivier en Kabylie entre mythe et réalité, Ed, L'Harmattan, Paris, 2008, 186 pages.
- **ROCHER Guy**, « Introduction à la sociologie générale, tome 3. Le Changement social », Ed. HURTUBISE HMH, Montréal, 1969, pages 318.
- **SALHI Mohammed Brahim**, Algérie citoyenneté et identité, ed Achab, 2010, 311 pages.
- Tamzali Wassyla « *Une éducation algérienne : De la révolution à la revanche des tribus* », Gallimard, Témoins, 2007, 272 pages.

Bibliographie

Articles :

- **ALEXANDRE Fabry**, « Associations et pouvoirs publics locaux : le paradoxe du pouvoir et de la liberté », *Pyramides*, 6 | 2002, 135-148.
- **BEAUD. S.** *Guide de l'enquête de terrain*, Ed. La découverte, Paris, 2003, p.p. 8-9.
- **BERNARD L.**, Marchenay P., *le vivant, le culturel et le marchand : les produits du terroir. Vives compagnes. Le patrimoine rural, projet de société.* In revue *Autrement*, N°194, mai 2000, pp 191-216.
- **BESSAOUD Omar**, *aux origines paysannes et rurales des bouleversements politiques en Afrique du Nord : L'exception Algérienne*, dossier : agriculture du maghreb/machrek à l'épreuve de la crise alimentaire et des révolutions arabes, *Editions ESKA Maghreb-Machrek*, N° 215, 2013.
- **BESSAOUD Omar**, *L'agriculture algérienne entre la politique d'ajustement structurel et la réforme des politiques agricoles mondiales.* In : *Économie rurale*. N°211, 1992.
- **BLUNDO Giorgio**, « *Négociier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise.* », *Autrepart* 4/2001 (n° 20), pp. 75-90.
- **CHARLY Guibaud**, « *le Souq ou le marché kabyle* » in revue, *généalogie Algérie Maroc Tunisie* N°124, décembre 2013.
- **COLONNA Fanny**. *La ville au village. Transferts de savoirs et de modèles entre villes et campagnes en Algérie.* In : *Revue française de sociologie*, 1978, 19-3. pp. 407-426.
- **DE VILLERS Gauthier**. *L'État et la révolution agraire en Algérie.* In : *Revue française de science politique*, 30^e année, n°1,1980. Pp. 112-139.
- **DERRAS Omar**, « *la participation associative et rapport au politique des jeunes en Algérie* » in le *Mouvement associatif au maghreb*, cahiers du CRASC n°5, 2002, pp.169-180.
- **DERRAS Omar**, « *Le fait associatif en Algérie. Le cas d ' Oran* », in *Insaniyat* N° 8, 1999, pp. 95-117.
- **DOUFENE Hocine**, *La petite paysannerie et le développement des territoires ruraux : cas de la région montagneuse de Grande-Kabylie en Algérie*, département des Sciences Agronomiques- Université Mouloud MAMMARI, Tizi- Ouzou, Algérie.2008.
- **ELAIDI Abdelkrim**. *Le processus de constitution d'une organisation paysanne dans le cadre de la révolution agraire.* In : *Tiers-Monde*, tome 21, n°83, 1980. Algérie 1980. pp. 627-647.

Bibliographie

- **FAVRET-Saada Jeanne**, relation de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie, in *l'Homme*, volume 8 n°04, 1986, pp. 18-44.
- **FORTIN Andrée**, « *Sociabilité, identités et vie associative* », in *Sociétés contemporaines*, Année 1992, Volume 11, Numéro 1, p.268.
- **François VEDELAGO**, « *collectivité territoriale Etat et associations dans le développement local : gouvernance et association* », le mouvement associatif au maghreb, in *cahier du crasc N°5*, 2002, pp 65-92.
- **GEORGES Balandier**, "Tradition et continuité, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 44, Les Presses universitaires de France, Paris, 1968, pp. 1-12.
- **GEORGES Balandier**, *Sociologie dynamique et histoire à partir de faits africains*, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 34, Presses universitaires de France, Paris, 1963, pp. 3-11.
- **GEORGES Grainai**, *Techniques de l'enquête sociologique*, in George Gurvitch, *Traité de sociologie*, tome Premier. Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pp. 135-151.
- **GUY Di Méo**. *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ?*. Métropoles, ENTPE, 2007, pp.1-14.
- **H. Isnard**, « *Kabylie : Structures de l'agriculture en Grande Kabylie* », in *Judaïsme – Kabylie*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », no 26), 2004, pp. 38.42.p. 40.
- **HADIBI Mohand Akli**, « *conquérir l'espace public par la force en Kabylie* », in *adolescentes méditerranéennes ; l'espace public à petits pas*, Ed le Harmattan, pp 186-201.
- **HARCHOUF Hichem**, « *Le mouvement associatif en milieu rural. Le cas de la wilaya de Bejaia* », in revue *Insaniyat N° 49*, 2010, pp, 19-39.
- **HAUTENNE Bruno**, « *Contribution à une sociologie de l'association.* », *Pensée plurielle* 1/2004 (n° 7), p. 11-16.
- **LAURENCE Thieux**, « *Le secteur associatif en Algérie : la difficile émergence d'un espace de contestation politique* », *L'Année du Maghreb*, 2009, pp.129-144.
- **OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre**, « *La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie*». *Enquête, Les terrains de l'enquête*, N° 1, pp. 71-109.
- **OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre**, *Les trois approches en anthropologie du développement*, In : *Tiers-Monde*. 2001, tome 42 n°168. pp. 729-754.
- **OUSSEDIK Fatma**, « *À la recherche d'un État endormi* », *Diogène* 2009/2 (n° 226), p. 152-170.

Bibliographie

- **SALHI Mohamed Brahim**, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in revue *Insaniyat*, 1999, pp.21-42.
- **TABELOUT Nadia**, « *Les jeunes face à la famille et aux institutions de l'État en Algérie* » in Population et société, PNR n° 31, sous la direction de H. Mohend Akli, Editions DGRST/CRASC, Algérie, 2014.
- **VERMEESCH Stéphanie**, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole. », *Revue française de sociologie* 4/2004 (Vol. 45), pp. 681-710.
- **WARIN Philippe**, « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique » in, Lien social et Politiques, n° 48, 2002, p. 19-33.
- **ZEMMOUR Zine Eddine**, « Les formes d'ouvriérisation des paysans de l'Ouest algérien », *Insaniyat* / 13 | 2001, 155-176

Thèses :

- **BOUDEDJA Karima**. *Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013, pp, 309.
- **HADIBI Mohand Akli**, *le groupe d'études sur l'histoire mathématique à Bejaïa. Une association indépendante à la recherche du patrimoine d'une ville et de sa province dans l'Algérie d'aujourd'hui*, thèse de doctorat, EHESS, 2006, pp.378.

Rapports :

- *L'Algérie : Agitation et Impasse en Kabylie*, Rapport ICG Afrique du Nord / Moyen-Orient N°15, 10 juin 2003.
- Rapport de l'organisation des nations unie pour l'alimentation et l'agriculture, Les organisations professionnelles agricoles et de la pêche en Algérie, décembre, 2013.

Encyclopédie et dictionnaire

- **LEBARON Frédéric**, la sociologie de A à Z, éd Dunod, paris, 2009.
- **GARRIGON-LARANGE Jean-Marie**, « Les Associations ». In Encyclopédie Universalis, 1996, pp. 222-223.
- Le Larousse de Poche, éd Larousse, Paris, 2003.
- **X. Yacono**, « Kabylie : L'insurrection de 1871 », *Encyclopédie berbère*, 26 | Judaïsme – Kabylie, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, p. 4022-4026

Bibliographie

Statistiques :

- 5^{ème} Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs, selon le sexe et taux d'accroissement annuel moyes, ONS, 2008.
- Taux d'activité et répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs âgée de 15 ans et plus selon la situation individuelle et la commune de résidence, GRHP, ONS, 2008.
- Statistique scolaire années 2014/2015, source, service du patrimoine, commune de Tazmalt.
- Tableau des données relatives aux bien- immeubles en location pour l'année 2013. service du patrimoine, Commune Tazmalt.

Périodiques :

- Journal officiel de la république Algérienne N° 92, 18 novembre 1975. Ordonnance N° 75-74 portant établissement du cadastre général et institution du livret foncier.
- Journal officiel de la république Algérienne N°53, 5décembre 1990. Loi N° 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations.
- Journal officiel de la république Algérienne n°66, Décret exécutif n° 06-366 du 26 Ramadhan 1427correspondant au 19 octobre 2006 fixant les conditions et les modalités de mise à disposition de locaux à usage professionnel et artisanal au profit des chômeurs promoteurs.
- Journal officiel de la république Algérienne N° 15, loi N° 07-02 de février 2007 portant institution d'une procédure de constatation du droit de propriété immobilière et de délivrance de titre de propriété par voie d'enquête foncière.

Webographie :

- http://www.algeria-watch.org/mrv/2002/chrono/chrono_2001a.htm.
- <http://www.interieur.gov.dz/Dynamics/frmItem.aspx?html=2&s=29>
- <http://www.onid.com.dz>.
- <http://www.alternativelibertaire.org/./?Dossier-68-Carte-dans-le-monde>.

Annexes

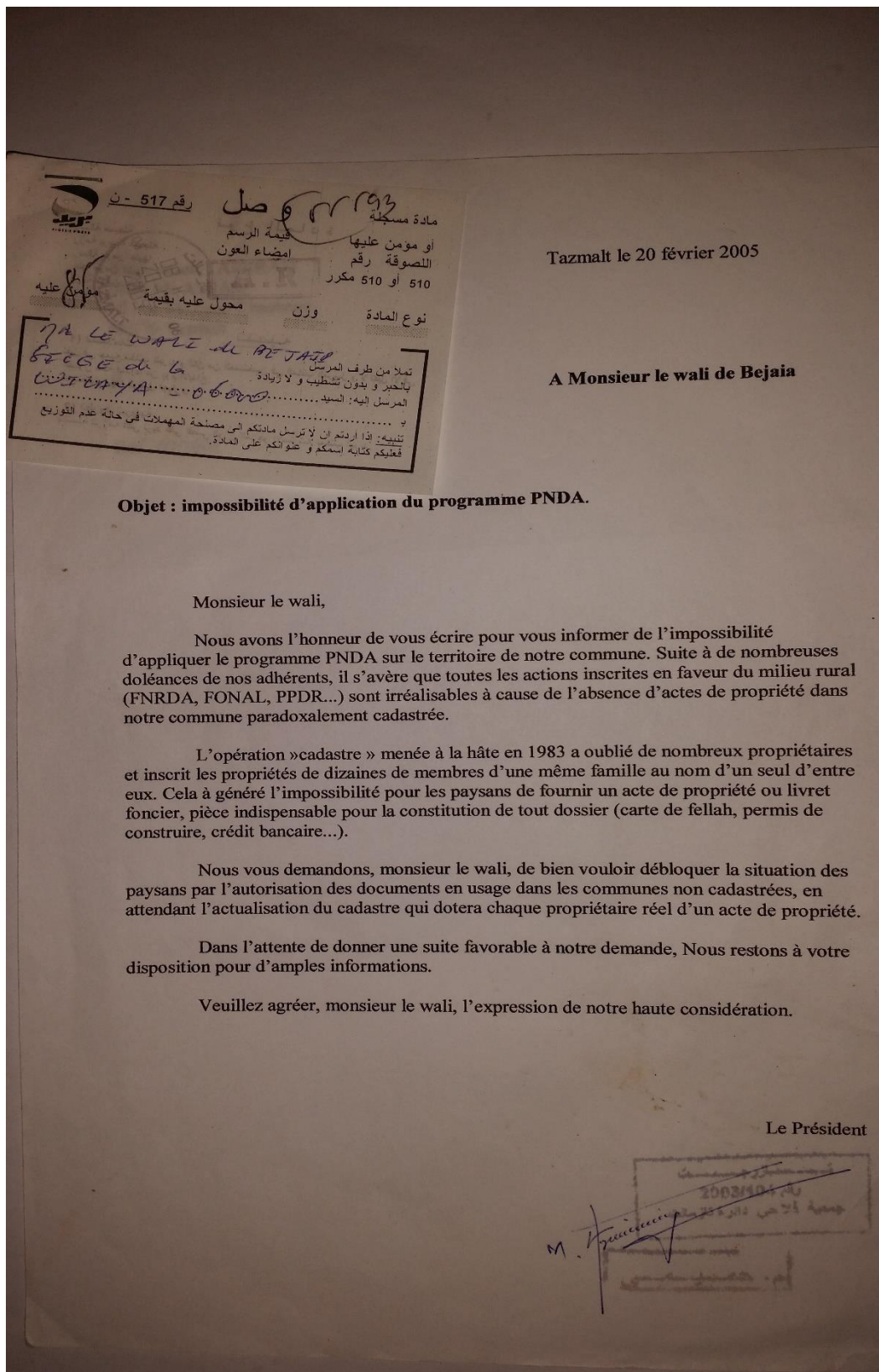


Figure : Lettre adressée au Wali de Béjaia 20 février 2005.



Figure 01 :Siège de l'association Tazeajt.

ASSOCIATION TAZERAJT
Daïra de Tazmalt

Fiche d'adhésion
N° : 030/01.1009.....

Nom :
Prénom :
Né le : 15/11/1965
Domicile : 120 DHA
Fils de :
A : TAZMALT.....

Activité Principale : AVICULTURE
Prestation agricole : GARENIER
Tel : 0550.10.08.52 E-Mail :
Localisation des propriétés : 120 DHA
LOCATION, POULAILLET A LAARIE.....

Justificatif des propriétés :
Forme juridique : Héritage / RAC / EA1 / Location / Acquisition

Surface agricole totale : 0,21ha SAU :
- en irrigué : 0
- en sec : 0,21ha
- nombre d'heures de labour :

Culture(s) principale(s) : OLEICULTURE
Carte d'agriculteur N° : 226180/3A 1036/27/82.....

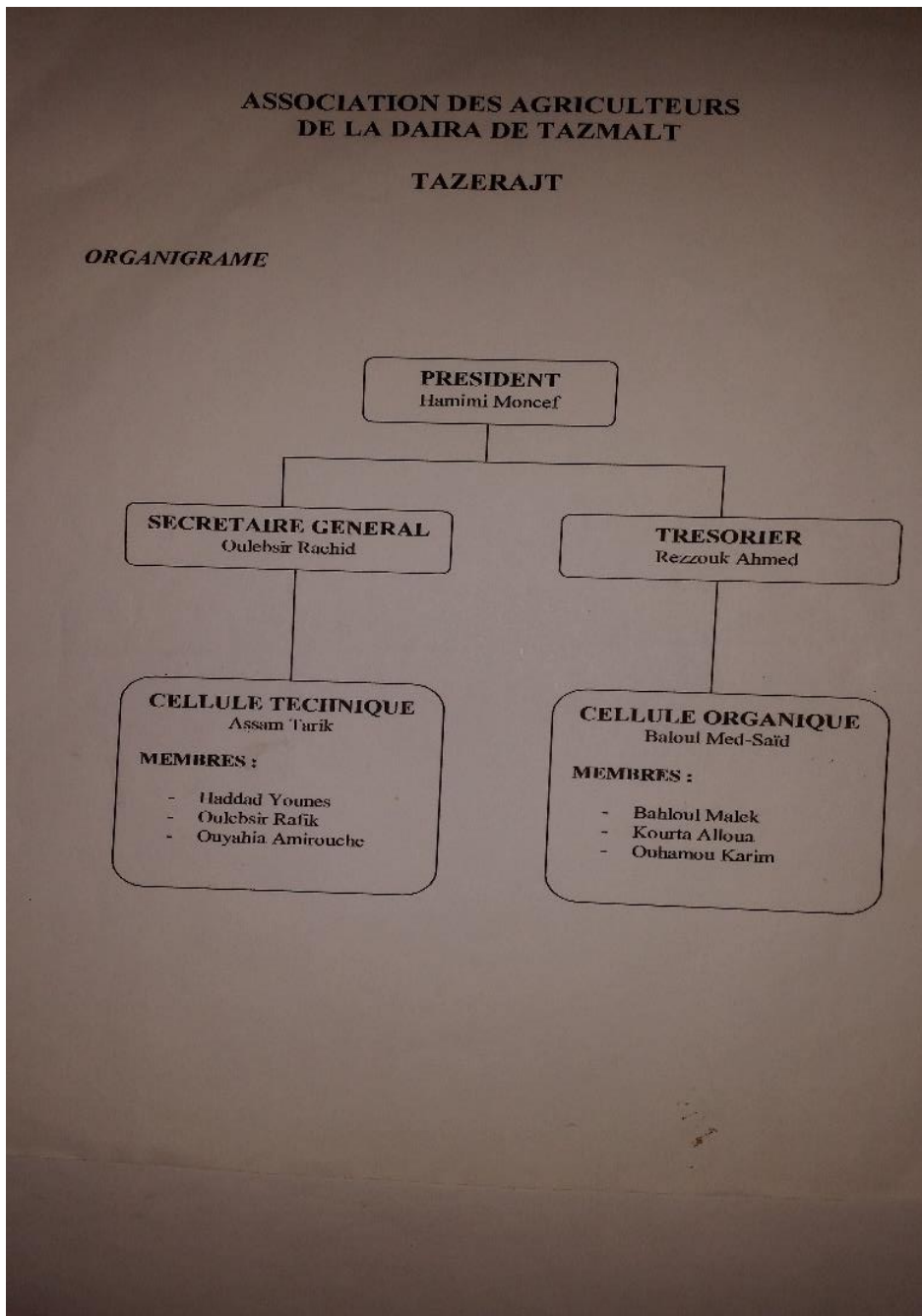
Divers : Ressources hydriques :
Matériel de production :

Fait à : Tazmalt le : 12 juillet 2008.

Fiche établie par :
HAMINI MONCEY
رقم 2003/104
جمعية فلاحي دائرة تازمالت

Signature de l'adhérent

Fiche d'adhésion



Organigramme de l'association

TAZERAJT

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE LA DAIRA DE
TAZMALT

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE RENOUVELLEMENT DU BUREAU EXECUTIF**

L'an deux mille sept et le Mercredi vingt deux du mois d'août à treize heures, se sont réunis les membres fondateurs et adhérents de l'association tazerajt, au siège de l'association sis au centre commercial de tazmalt.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du bilan moral et financier.
- 2- Renouvellement du bureau exécutif.

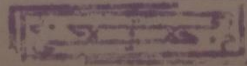
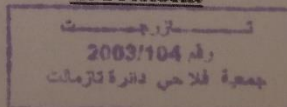
Après constatation du quorum conformément à la liste jointe, le président passe à la présentation du bilan moral et financier.

Après adoption des bilans, il a été procédé au renouvellement du bureau exécutif pour une période de deux années conformément aux statuts selon la structure suivante :

-Président :	Hamimi Moncef Said
-Secrétaire général	Oulebsir Rachid
-Trésorier	Rezzouk Amar
-Premier vice président	Baloul Md Said
-Deuxième vice président	Assam Tarik
-Membres :	Baloul Malek
	Haddad Younes
	Kourta allaoua
	Makhloufi Messaoud
	Ouyahia Ahmed

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance fut levée à midi trente.

Le Président



Procès-verbal : renouvellement du bureau de l'association Tazerajt, 2007.

Annexes

ASSOCIATION RAZERAJT
AGREMENT N° :104/2003
DU 23/07/2003
3 rue Meziane Chaabane Tazmalt
06270 Bejaia.

Tazmalt le : 10 janvier 2007

A monsieur le directeur de l'agence
BADR de Tazmalt

Objet : Dossiers promoteurs CNAC et ANSEJ.

De nombreux jeunes promoteurs, adhérents à notre association ce sont présenté à fin de ce plaindre du traitement qui leur a été réservé au sien de votre agence. En effet, ces jeunes, titulaires d'attestations d'éligibilités délivrées par la CNAC ou l'ANSEJ, ont déposé des demandes de crédit au niveau de l'agence bancaire BADR de tazmalt depuis **des mois déjà**. C'est dossiers sont restés **sans suites** pour certains et une réponse défavorable mais **verbale** pour d'autres. Celle-ci serait liée au manque de garanties selon votre agent chargé des crédits.

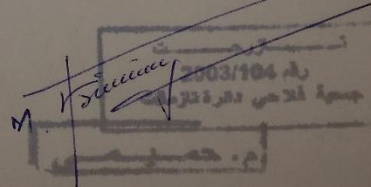
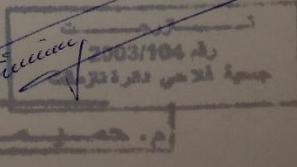
Connaissant le caractère agricole de notre région et la complexité liée au foncier, et vu l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à ces jeunes à travers ces programmes de développement dans les zones rurales, nous vous prions monsieur le directeur, de bien vouloir traiter ces dossiers le plutôt possible et avec la plus grande souplesse que vous accorde la réglementation.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, mes salutations les plus sincères.

Ci-joint : copies des décisions d'éligibilité.

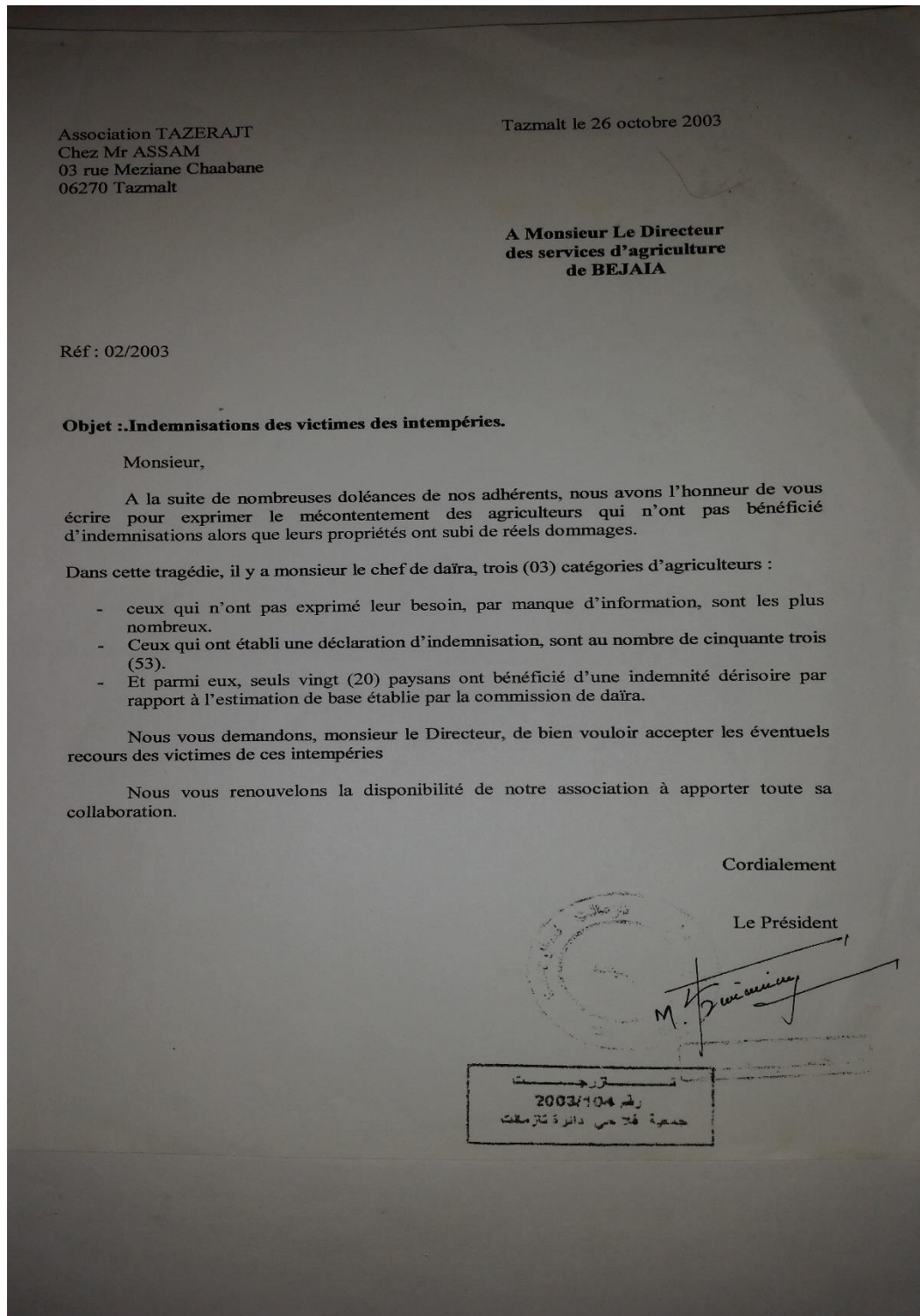
Copies à : -Mr le directeur général de la BADR.
-Mr le directeur de la succursale BADR béjaia.
-Mr le chef de daïra de tazmalt.

Le président

M.  

Lettre de l'association adressée à la BADR banque, le 10/01/2007

Annexes



Lettre concernant les indemnisations des victimes des intempéries, 26/10/2003

Appel aux candidats à la future APC

Messieurs les candidats à l'élection municipale du 29 Novembre 2007 !

Les associations agréées signataires de cet appel vous interpellent pour vous demander un engagement public à entreprendre les actions suivantes en cas d'élection à l'exécutif communal :

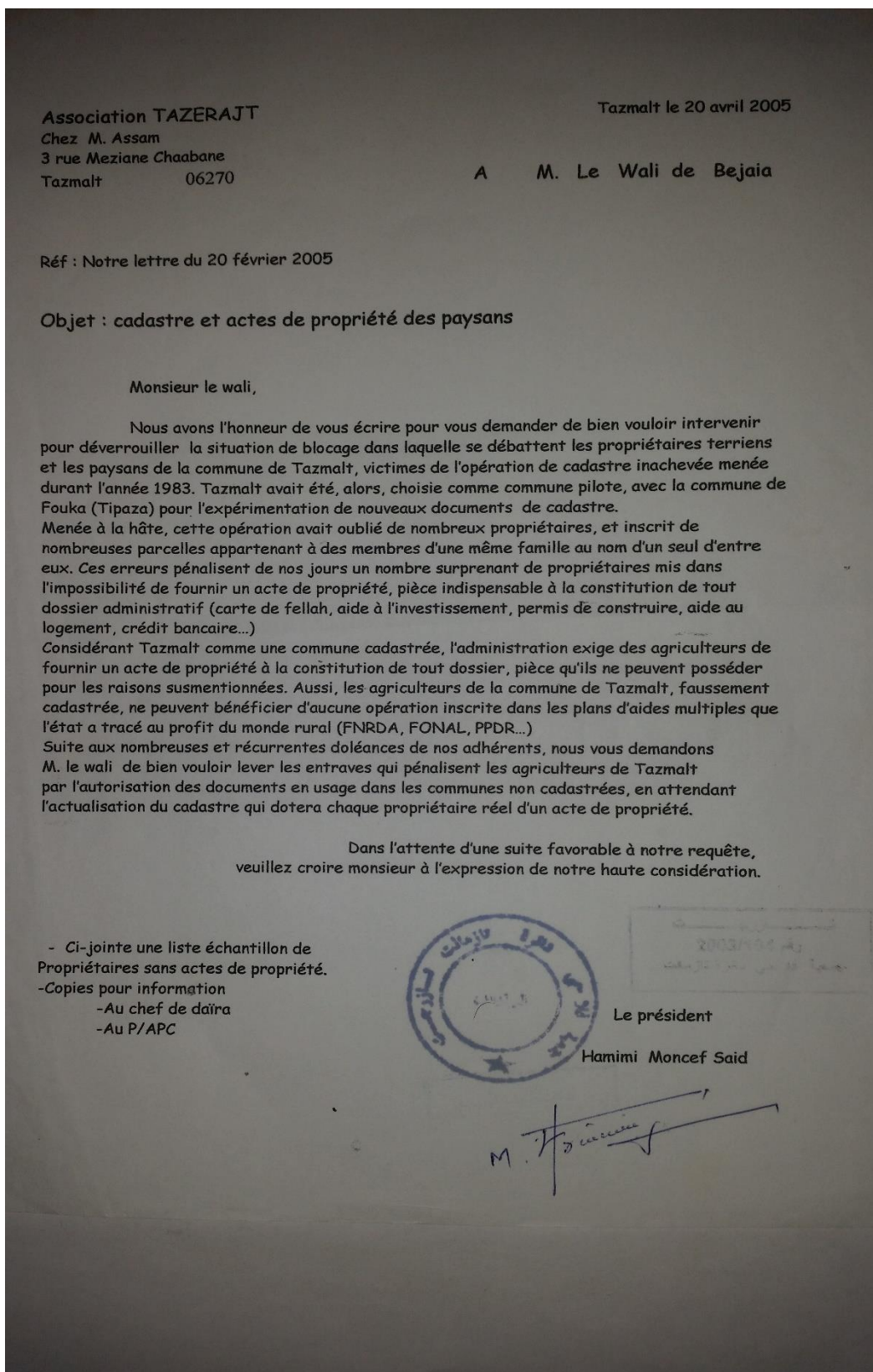
- 1- Recenser les **besoins populaires** dans tous les domaines : Sécurité, Emploi, Education, Electricité, Routes, Aides sociales, Assainissement, Transport, Santé, Habitat, Loisirs, Culture, Jeunesse, Sports etc... par localités et dans tous les lieux habités de la zone rurale.
- 2- Réunir dès Janvier 2008 les représentants des associations agréées, les chefs d'entreprises, les personnalités et les universitaires des trois communes de la daïra de Tazmalt pour confectionner **un cahier des charges minimum pour le développement local.**
- 3- Appliquer le code communal notamment dans ses **dispositions relatives aux délibérations publiques de l'APC.**

Fait à Tazmalt le 7 Novembre 2007

Associations signataires



Appel aux candidats à la future APC de Tazmalt, le 7 Novembre 2007.



Lettre adressé au Wali de Bejaia en date de 20/05/2005., portant objet : cadastre et actes de propriété des paysans

TAZERAJT

Association des agriculteurs De la daïra de Tazmalt

Procès verbal

Ordre du jour : cadastre de la commune de Tazmalt

Suite à une requête, accompagnée d'une pétition, des propriétaires fonciers de Tazmalt, le directeur du cadastre de Béjaïa a convoqué le président de l'association des agriculteurs de Tazmalt (Tazerajt) en occurrence Mr Hamimi Moncef.

Le mardi 27 décembre l'an 2005, à 10H-15, le directeur du cadastre et le président de l'association Tazerajt se sont réunis dans les bureaux du siège du cadastre de Béjaïa.

Après examen et échange sur la forme de la requête, il y a eu un long débat de fond sur l'opération du cadastre, menée à Tazmalt en 1983, et ses conséquences sur l'exploitation des terres par leurs propriétaires.
En dépit de certaines divergences, on reconnaît que cette opération du cadastre présente tout de même des lacunes.

Le directeur du cadastre est disposé, dans la limite de ses prérogatives, à y remédier. Pour cela, il s'engage sur les résolutions suivantes :

- Le résultat du cadastre ne peut être annulé en revanche il est révisable selon des cas bien définis et à définir.
- Le recours au certificat de possession, en attendant l'actualisation du cadastre, est rejeté.
- La révision du cadastre ne peut concerner que les catégories suivantes :
 - 1.- Les îlots recensés inconnus,
 - 2.- Les îlots recensés au nom des personnes décédées antérieurement à la date de l'opération du cadastre (1981),
 - 3.- Les îlots dont les limites et les superficies sont manifestement erronées.

Le président de l'association Tazerajt a attiré l'attention du directeur du cadastre de Béjaïa sur le fait que :

- Les trois (03) catégories retenues aptes à une éventuelle révision ne concernent qu'une infime partie des propriétaires lésés.
- La majorité des propriétaires fonciers lésés rentre dans les catégories suivantes :
 1. Recensement des propriétés, dotées à l'origine d'actes authentiques distincts, au nom d'une seule personne avec l'option consort. Ainsi des personnes qui

Recto du Procès-verbal : compte rendu de la réunion de Tazerajt avec le directeur du cadastre de Béjaïa 27 décembre 2005.

Annexes

disposaient d'un acte de propriété se retrouvent, aujourd'hui, non seulement sans livrets fonciers mais aussi dans l'indivision.

2. Les partages familiaux établis à l'amiable avant 1981 n'ont pas été pris en compte.
3. Les témoignages et les déclarations de nouveaux titulaires de livrets fonciers pour des exploitations ne leur appartenant pas ne sont pas pris en considération.

- Les solutions proposées ne répondent pas à l'attente de la majorité des propriétaires fonciers. Leur adhésion aux différents programmes d'état pour le développement de l'agriculture demeure laborieuse voire inaccessible.

Néanmoins on vous invite d'hors et déjà de prendre en charge les propriétaires fonciers en défaut, rentrant dans les catégories retenues révisables lors de notre entretien.

Dans l'attente de prendre en considération les autres catégories de propriétaires fonciers lésés, nous restons coopératifs pour toute démarche contribuant à l'assainissement du cadastre dans la commune de Tazmalt.

La séance a été levée à 13H-40, le jour même.

Directeur du cadastre

**Président de l'association Tazerajt
Mr Hamimi Moncef**


Verso du Procès-verbal : compte rendu de la réunion de Tazerajt avec le directeur du cadastre de Béjaia 27 décembre 2005.

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M : LE WALI DE BEJAÏA,
LE PRÉSIDENT DE L'APW DE BEJAÏA
et LE PRÉSIDENT DE L'APC DE TAZMALT**

**ASSOCIATION DES FELLAHS DE LA DAÏRA DE TAZMALT
TAZERAJ**

EN COLLABORATION AVEC LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE TAZMALT & AT-MELIKECHE ET L'APC DE TAZMALT

**LA 1^{ÈRE} FÊTE
DE L'AGRICULTEUR
DE LA SOUMMAM**



au CFPA de TAZMALT

du 29 Avril au 1^{er} Mai 2009

Affiche publicitaire de la première édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam

Tazerajt, association des fellahs de la daïra de Tazmalt
En collaboration avec
Les APC de TAZMALT, ATH M'LIKECH et BOUDJELLIL
le Mouvement Associatif de la Daïra de Tazmalt

ORGANISE

La 2^{ème} FÊTE DE L'AGRICULTEUR DE LA SOUMMAM
en partenariat avec **Comité Interprofessionnel Oléiculture**

SAUVEGARDER NOTRE SAVOIR FAIRE **PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT**

du 05 au 07 Mai 2010 au CFPA de Tazmalt

The poster features a central graphic of a flower with five petals, each containing a different agricultural scene: a tractor in a field, a herd of cows, a landscape with trees, a river, and a field of wheat. Logos for 'Tazerajt' and 'COMITE INTERPROFESSIONNEL OLEICULTURE' are visible.

Affiche publicitaire de la seconde édition de la fête de l'agriculteur de la Soummam